★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9354 — 36 PAGES — MARDI 11 FÉVRIER 1975

M. Chaban-Delmas restera-t-il à l'U.D.R. ?

LIRE PAGE 36

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'armée argentine contre la guérilla

La grande offensive, souvent annoncée et toujours différée, des militaires argentins contre les *guérilleros* de l'Armée révolutionnaire du peuple (E.R.P.) basés dans le nord du pays, a débuté le dimanche 9 février. Des unités de choc de l'armée ont été engagées aux côtés des forces de la police fédérale, dans les montagnes de la région de Tucuman, où un demi-millier d'« anciens de la IVe Internationale », qui se réclament aujourd'hui du « guévarisme », ont leurs camps. Des opérations similaires ont été déclenchées simultanément dans les provinces de Salta et du Chaco. Ces zones, où végète, tant l'indien que le métis, le prolétariat rural le plus misérable de l'Argentine, abritent, selon des informations concordantes, la moitié des quelque mille à quinze cents guérilleros que compte le pays.

C'est la première fois depuis qu'elle a quitté le pouvoir, en mai 1973, que l'armée est amenée à prendre l'offensive dans une opération de grande envergure. Jusqu'à présent, elle s'était contentée de répliquer aux actions menées par la guérilla contre des installations militaires. Elle l'avait fait très durement, il est vrai, en août dernier, à Catamarca, où seize membres de l'E.R.P., qui avaient participé à l'attaque d'une caserne, avaient été fusillés sur place après s'être rendus.

Il y a donc, incontestablement, une escalade dans la répression. Mais les Argentins seront moins attentifs à l'écho de combats qui se déroulent dans la zone géographiquement et socialement la plus marginale du pays qu'à la signification politique de l'engagement des militaires dans la lutte contre la guérilla. L'armée ne va-t-elle pas, à la demande du gouvernement civil de Mme Peron et de M. Lopez Rega, remettre le doigt dans l'engrenage de l'exercice direct du pouvoir, engrenage dont elle s'était tirée à grand-peine il y a deux ans, en rappelant le général Peron ?

Echaudée par ses échecs de la fin des années 60 et du début des années 70 qui avaient dressé contre elle la majorité de la population, elle n'en a, apparemment, aucune envie. Tous les observateurs ont, en particulier, noté avec quelle modération l'armée avait réagi à l'assassinat par l'E.R.P., à la fin de 1974, de dix officiers, abattus en représailles au massacre de Catamarca. Si l'armée intervient à Tucuman, c'est que le thème de la lutte contre la « subversion armée » n'est pas en ce moment si impopulaire en Argentine que le discrédit qui s'attache généralement aux auteurs de la répression rejaillisse, cette fois, sur ses exécutants.

Le gouvernement ordonne. L'armée obéira, vraisemblablement, dans la limite du mandat que lui a confié le pouvoir civil. Tout est-il donc à nouveau en ordre dans ce pays qui n'a pas connu de vraie paix intérieure depuis vingt ans ? Ce serait faire peu de cas des attentats, des fusillades et des enlèvements qui se produisent chaque jour, et qui ont fait plus de deux cents morts depuis la disparition, le 1er juillet dernier, du général Peron. Or ces violences ne sont pas seulement, contrairement à une thèse quasi officielle, la partie visible d'un affrontement souterrain entre groupes isolés d'extrémistes de droite et d'extrémistes de gauche. Elles proviennent, dans leur majorité, de l'engagement d'une partie de l'appareil d'Etat dans une lutte clandestine contre l'aile gauche du péronisme politique et syndical.

Querelle de famille, dont l'armée, largement antipéroniste, n'a qu'à se désintéresser ? De nombreux officiers pourtant sont préoccupés de l'image de marque quasi caricaturale que la sinistre Alliance anticommuniste argentine (A.A.A.) et ceux qui la soutiennent, ou du moins la tolèrent, dans les milieux gouvernementaux donnent de leur pays à l'étranger. Les pressions dont M. Lopez Rega, ministre du bien-être social et actuel homme fort de l'Argentine, est périodiquement l'objet de la part des militaires pourraient n'avoir pas d'autre origine.

En échange d'un retrait israélien dans le Sinaï

L'Égypte pourrait promettre à M. Kissinger de ne pas reprendre les hostilités

Peu avant son départ pour Jérusalem, où il est attendu ce lundi 10 février en début de soirée, M. Henry Kissinger s'est déclaré relativement optimiste quant au succès de sa nouvelle tournée au Proche-Orient. Le secrétaire d'Etat américain a précisé, dans une interview accordée à une chaîne de télévision néerlandaise, qu'il ne s'attendait pas à des résultats immédiats mais espérait que ses entretiens lui permettraient de « se rendre compte des convictions réelles des principaux protagonistes ». *Il a laissé entendre que, s'il recueillait suffisamment d'éléments positifs cette semaine, il entreprendrait une nouvelle tournée au Proche-Orient, dans un délai non précisé, pour étudier les modalités d'un accord.*

Cet accord devrait comporter un nouveau retrait des troupes israéliennes dans le Sinaï, notamment des cols de Mitla et de Gidi et d'Abou-Rodeiss. Jérusalem voudrait lier ce retrait à un engagement égyptien de non-belligérance, mais le président Sadate a déjà rejeté tout ce qui pourrait ressembler à une paix séparée. Selon notre correspondant dans la capitale égyptienne, la difficulté pourrait être contournée, les Egyptiens s'engageant, non pas vis-à-vis d'Israël mais vis-à-vis des Etats-Unis, à ne pas entrer en guerre pendant un certain nombre d'années. Rappelons que, durant sa visite à Paris, le président Sadate avait déclaré que ni l'Egypte ni la Syrie n'avaient l'intention, actuellement, de déclencher les hostilités contre Israël.

(Lire nos informations pages 2 et 3.)

L'U.D.R. et la diplomatie française

par JEAN DE LIPKOWSKI (*)

L'Europe, le problème de l'énergie, le Proche-Orient, trois domaines essentiels où la France a pris au cours de ces derniers mois des initiatives positives.

L'Europe prise dans la bourrasque monétaire, aggravée par la crise du pétrole, est placée devant un défi global.

La conjoncture économique mondiale risque d'ébranler gravement la solidarité communautaire. Aucun des partenaires n'avance, en effet, du même pas. Leurs économies ne sont pas justiciables d'un remède unique. Le fait que l'inflation varie entre 8 et 20 % suivant les pays en témoigne et perturbe le fonctionnement de la Communauté européenne.

Frappés inégalement par la crise, les membres de la Communauté sont tentés de délaisser la solidarité pour chercher le salut dans le chacun pour soi.

Le gouvernement français continue à considéder la construction européenne non comme un objectif parmi d'autres, mais comme une impérieuse nécessité. Dans cet esprit, il se devait d'utiliser les responsabilités de la présidence des communautés, pour s'efforcer, avec ses partenaires, d'enrayer un processus risquant de mettre en cause les fondements même du système communautaire.

A cet égard, ce qui a été accompli les 9 et 19 décembre 1974, au « sommet » de Paris, a permis à la Communauté de se ressaisir. Une tâche prioritaire s'imposait : arrêter le délabrement de l'acquis communautaire.

(Lire la suite page 3.)

(*) Ancien secrétaire d'Etat aux affaireså étrangères, délégué national aux relations internationales de l'U.D.R.

UN SUCCÈS POUR LONDRES ET DUBLIN

L'IRA provisoire annonce un cessez-le-feu d'une durée illimitée

Moins d'un mois après la rupture de la trêve de Noël, l'IRA provisoire a annoncé un nouveau cessez-le-feu d'une durée illimitée, qui devait commencer ce lundi 10 février à 18 heures (heure locale). *Un communiqué, publié à Dublin, précise que cette décision a été* prise à l'issue d'entretiens avec des représentants du gouvernement britannique.

Deux hommes, un civil et un militaire, ont cependant été tués samedi en Irlande du Nord, et l'explosion d'un engin a fait six blessés dans une librairie de Belfast.

De notre correspondant

Londres. — De façon inattendue, l'IRA provisoire a annoncé *dimanche soir 9 février une nouvelle* trêve d'une durée indéterminée qui doit s'appliquer à partir de lundi, 18 heures (heure lcoale), aussi bien à l'Irlande du Nord qu'à l'Angleterre. Cette suspension de l'« offensive militaire » survient au moment même où, d'un côté comme de l'autre, les chances d'un nouveau cessez-le-feu étaient considérées comme de plus en plus douteuses.

Après la trêve de Noël, les attentats avaient repris le 19 janvier, en Ulster comme en Grande-Bretagne. Des négociations secrètes entre le gouvernement de Belfast et les représentants des provos n'en avaient pas moins été renouées. Un nouvel obstacle avait surgi, lorsque l'Ira s'était engagée dans une épreuve de force avec les dirigeants de Dublin, afin d'obtenir le statut politique pour les gréviste sde la faim de la prison de Portlaoise.

Tout au long de ce dernier conflit, le gouvernement irlandais est demeuré très ferme. En acceptant, néanmoins ,de suspendre les opérations offensives, l'IRA provisoire enregistre donc, sinon une défaite du moins une humiliation. Il n'est pas impossible que, le moment venu, le gouvernement de Dublin, sans accorder aux détenus les avantages réservés aux prisonniers politiques, puisse envisager d'améliorer leur sort.

A Londres, on se garde bien de *crier victoire*, mais les milieux officiels se félicitent de cet indéniable succès. Wilson n'a pas perdu de temps pour saluer l'action de M. Merlyn Rees, le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, *qui a fait preuve*, dans cette affaire, estime-t-il, d'« *imagination* » et de véritables « *qualités d'homme d'Etat* ». Du côté conservateur, *M. Whitelaw, qui fut le* prédécesseur de M. Rees à Belfast, a estimé que ce dernier avait agi « *comme il fallait* ».

Aucune précision n'est donnée jusqu'à présent sur l'identité des *représentants britanniques qui ont* négocié en secret avec l'IRA provisoire. Mais on souligne à Londres qu'un tel contact direct était devenu indispensable pour éviter les malentendus D'autre part, il est *clair aussi* qu'après la *longue* trêve de Noël les *provos* ont été soumis aux pressions de l'opinion publique d'Irlande du Nord de plus en plus hostile à la reprise de la violence..

La thèse britannique est, bien entendu, qu'aucune concession nouvelle n'a été offerte à l'IRA. Selon une déclaration du gouvernement de Belfast, il a toujours été admis qu'un arrêt « *authentique et durable* » des violences pourrait « *servir de base à un avenir plus constructif et plus pacifique pour l'Irlande du Nord* ».

La question essentielle, désormais, est de savoir dans quelle mesure les *Provisoires* vont se résoudre à transposer leur combat sur le terrain purement politique en désignant des candidats pour les élections à la Convention constitutionnelle qui doivent avoir lieu au printemps. Il s'agit d'un problème qui, depuis pas mal de temps déjà, divise les dirigeants du mouvement républicain. En même temps on se demande à Londres si la méfiance éveillée dans le camp loyaliste par cet accord avec les *provos* ne va pas pousesr certains d'entre eux à des réactions très vives qui pourraient, à leur tour, compromettre une trêve encore fragile.

J. W.

PRIX AGRICOLES ET BUDGET

Une semaine difficile pour l'Europe s'est ouverte à Bruxelles

Vers le libre établissement des médecins dans la C.E.E. ?

Une série de réunions ministérielles importantes a commencé à Bruxelles ce lundi 10 février. Les deux rencontres qui retiendront le plus l'attention portent l'une sur la contribution financière des Etats membres au budget de la C. E. E. lorsque, comme la Grande-Bretagne, ils connaissent des difficultés économiques ; l'autre sur la fixation des prix agricoles pour la prochaine campagne, objet de sérieuses divergences entre Paris et Bonn.

Les ministres des affaires étrangères préciseront, en outre, le mandat de la Commission de la C.E.E. en vue des négociations commerciales mondiales qui s'ouvrent mercredi 12 février à Genève et évoqueront la préparation de la conférence internationale sur l'énergie proposée par la France. Ce dernier point figure aussi à l'ordre du jour de la réunion des ministres des Neuf chargés des affaires énergétiques qui se tiendra jeudi.

Enfin, mardi, le conseil des Neuf, auquel participeront plusieurs ministres chargés de la santé publique, dont Mme Simone Veil, pourrait adopter deux directives d'une portée politique importante : l'une prévoit le libre établissement des médecins à l'intérieur de la Communauté, l'autre vise à faciliter les échanges de produits pharmaceutiques entre les pays membres de la C.E.E.

Lire page 32 l'article de PHILIPPE LEMAITRE.)

Les maternelles victimes de leur succès

Le projet de réforme du système éducatif — que M. René Haby, ministre de l'éducation, rendra public le mercredi 12 février — doit largement prendre en compte l'enseignement préscolaire, en faveur duquel le ministre a l'intention de faire un effort particulier.

L'école maternelle française, c'est, dit-on, l'école heureuse. Citée à l'étranger comme le modèle de réussite de notre système scolaire, elle connaît depuis plusieurs années une progression d'effectifs spectaculaire.

Mais il y a une autre réalité de l'école maternelle : celle des classes surchargées, des locaux inadaptés, des institutrices insuffisamment formées. C'est l'existence — déjà — d'inégalités et d'échecs. C'est, souvent, l'apprentissage trop précoce de la lecture et de l'écriture.

Ardemment défendue par des syndicats d'enseignants, des associations de parents, des mouvements pédagogiques, l'école maternelle est pourtant, sur bien des aspects, critiquée par ceux-là mêmes qui la défendent.

I. — Les malheurs d'une école heureuse

par CATHERINE ARDITTI

Ecole heureuse. Ecole sans contraintes. Ecole modèle que le monde entier nous envie ! Il ne fait aucun *doute, dans la* plupart des esprits, que ces définitions ne peuvent s'appliquer qu'à l'école maternelle française. Et ce bonheur est visible, évident, même, lorsqu'on pénètre dans une maternelle : sourires attendrissants et élans d'affection des enfants, poupées, dînettes, jeux de construction, décors composés de travaux enfantins (dessins, collages, guirlandes, poteries, marionnettes...), plantes amoureusement entretenues par les enfants, petits animaux parfois...

Les écoles maternelles ont souvent un air de fête : le calendrier est prétexte à toutes sortes d'activités : travaux manuels, peinture, chant, exercices de langage... Après Noël et ses sapins, la galette des Rois et les couronnes *ont bien* occupé un mois, et l'on prépare ensuite les costumes de Mardi-gras.

Au-delà de cette première impression, la *situation* de la plupart des écoles est moins idyllique. Il n'y a pas *une* école maternelle, mais *des* écoles maternelles. Pas de programme uniforme, mais simplement *des instructions* assez larges, mises en œuvre sous l'impulsion des inspectrices départementales et dont l'application est souvent liée à leur personnalité. *Chaque école* a donc une organisation, des méthodes, un climat, des réussites, des difficultés qui lui sont propres. On y trouve « *du meilleur et du pire* », selon les termes de Mme Parlant, inspectrice détachée à la direction des écoles au ministère de l'éducation

Ces différences sont accentuées par *la situation financière*. Ainsi, les fonds scolaires affectés aux écoles, notamment pour l'achat de fournitures, étant insuffisants, les directrices font appel à la générosité des parents pour alimenter la coopérative scolaire. Selon la localisation de l'école — quartier populaire ou aisé — les ressources *sont fort* inégales, les familles versant généralement de 2 à 10 ou 15 francs par mois. Ainsi, tandis qu'une directrice du 13e arrondissement se plaint du coût élevé des jeux, qui limite les acquisitions, sa collègue de l'avenue de Wagram (17e) se félicite de la merveilleuse fête qu'elle a pu organiser à Noël.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

Ceux qui ne savent rien...

L'homme qui a dit : « Ceux qui ne savent rien en savent toujours autant que ceux qui n'en savent pas plus qu'eux », *mérite de passer à la postérité.*

Cette pensée de Pierre Dac, parue dans un des premiers numéro de l'Os à moelle *est d'une sagesse si profonde que nul n'aura jamais fini de la sonder. Il faudrait l'inscrire en lettres d'or au fronton de toutes les universités et l'afficher dans le bureau de tous les experts, de tous les planificateurs, de tous les technocrates.*

On a beaucoup raisonné sur l'absurde, son humour, sa poésie, sa philosophie. On a moins étudié le loufoque qui est son application au comportement humain. Pierre Dac en était un maître. Il en savait sur notre nature plus long que ceux qui n'en sauront jamais rien.

ROBERT ESCARPIT.

UN ART EN MARGE

Le rituel du corps

La trajectoire de l'art contemporain ne suit pas une course linéaire et l'idée de « progrès » n'est pas une notion artistique. Il arrive à l'art d'aller de l'avant par la voie régressive. Ainsi en va-t-il de l'art dit corporel pour qui le corps est le médium artistique, le corps par lequel s'expriment la souffrance et le plaisir, le processus de la vie et celui de la mort. Ici l'avant-garde nous remet en contact *avec des pratiques primitives* qui tiennent des cérémonies d'initiation, de totémisation et des rites de magies antiques.

La galerie Stadler, qui fut dans les années 50-60 un des lieux les plus actifs de la peinture abstraite lyrique, s'est convertie aujourd'hui aux secteurs de pointe de l'art corporel. On s'y promène comme dans un hôpital. Silence, on souffre. Sur toutes ces images des évocations de scènes où l'atmosphère est tendue, au bord de la catastrophe ou juste après ; parfois cela a le côté pitoyable et dramatique des asiles d'aliénés que les photographes en quête de tranches de vie vont saisir sur le vif.

Ici, il n'y a que des acteurs, des « artistes » qui ont joué devant un public restreint, jusqu'à la vraisemblance pour que la caméra les fixe, des événements où ils miment des situations inconcevables d'horreur, comme pour les exorciser.

La non-peinture a aussi ses exorcistes. Nous sommes au Moyen Age et à l'ère tribale où la simulation vaut la réalité. L'art a mis des siècles à apprendre et à désapprendre une technique de représentation, à la modifier constamment selon les codes du moment. Pour ceux qui font du corps un instrument d'expression artistique, voici venu le temps où la technique est apparemment abolie. On ne parle ni de style ni de manière, bien que chacun ici ait les siens. En revanche, le maître mot est création, un mot qui connaît une inflation nouvelle.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 22.)

LA NOUVELLE TOURNÉE DE M. KISSINGER

Le président Ford, les membres de son cabinet et le vice-président Rockefeller ont assisté, dimanche soir 9 février, au départ de M. Henry Kissinger de Washington *pour* Israël, première étape de sa nouvelle tournée au Proche-Orient.

« Vous avez mon soutien et la bénédiction de deux cent treize millions d'Américains », a déclaré le chef de l'exécutif à M. Kissinger. Cette petite phrase, ainsi que la présence sur la base militaire d'Andrews, dans la banlieue de Washington, de M. Ford, sont interprétées comme une nette réaffirmation du soutien présidentiel à l'action du secrétaire d'Etat.

● A PARIS, l'Elysée a annoncé samedi que M. Valéry Giscard d'Estaing recevra M. Henry Kissinger en audience le 18 février.

● A KOWEIT, on annonçait dimanche matin de source officielle que le secrétaire d'Etat américain fera une nouvelle tournée au Proche-Orient en mars prochain. Cette tournée conduira M. Kissinger dans les pays du golfe : à Koweït, Qatar, Bahrein, dans l'Etat des Emirats arabes unis et dans le sultanat d'Oman.

● A LONDRES, le « Times » publie ce lundi 10 février une interview du président Sadate dans laquelle ce dernier se déclare « optimiste » en ce qui concerne la nouvelle mission de M. Kissinger.

● A WASHINGTON, le « Washington Post » affirme que, malgré les démentis réitérés du président Sadate, l'U.R.S.S. a repris depuis six semaines ses livraisons d'armes à l'Egypte. L'auteur de l'article précise à ce sujet que d'« importantes livraisons soviétiques » ont commencé à arriver dans le port d'Alexandrie entre le 1er et le 15 décembre. Selon le « Washington Post », qui cite des sources diplomatiques occidentales, communistes et arabes, ces livraisons — qui se poursuivent — font partie d'un contrat précédent conclu entre l'U.R.S.S. et l'Egypte et dont l'exécution avait été suspendue au printemps dernier. Cependant, les avions et missiles sophistiqués ne feraient pas partie des nouvelles fournitures.

Libres opinions

ÊTRE D'ACCORD AVEC SADATE ?

par PAUL GINIEWSKI

ON en a abondamment fait l'exégèse des points de vue de Paris et du Caire, notamment lors des entretiens Giscard-Sadate. Le point de vue israélien révèle de curieuses assonances avec les formulation, et de profondes divergences, quant au fond, avec la la politique désormais franco-arabe.

1) Il faut tout d'abord croire à la sincérité du président Sadate quand il affirme qu'il ne fera pas la guerre dans les circonstances actuelles. Il n'en a pas l'intention. Nullement par pacifisme, mais par raison. En octobre 1973, les Arabes avaient tous les avantages : du nombre, de la qualité des armes, de la surprise. Ils ont été militairement vaincus. Aujourd'hui ils ne se sentent pas en mesure, vis-à-vis d'un Israël qui ne se laissera plus surprendre, de lui imposer par la force des armes leur solution. Ils veulent donc tenter de l'obtenir par des moyens politiques et économiques. Inversant la formule de Clausewitz, la politique est pour eux la poursuite de la guerre par d'autres moyens. Et ils ne manquent pas d'atouts. Mais, dans cette guerre avec d'autres moyens, les buts sont les mêmes : démanteler Israël en deux temps. Par le retour aux frontières de 1967 d'abord, par la récupération des droits des Palestiniens ensuite, dont on sait ce qu'elle veut dire.

2) On sera d'accord avec la formule utilisée à Paris, de frontières sûres, reconnues et efficacement garanties.

Mais pas avec le contenu de la formule. L'allusion faite à des contingents de troupes, notamment françaises, stationnées au Moyen-Orient, montre bien que la présence de ces troupes serait précisément nécessaire parce que les frontières d'Israël ne seraient pas sûres, peut-être pas même reconnues. Ces troupes monteraient la garde aux limites d'un ghetto. Les « casques bleus » peuvent se concevoir en temps de guerre, pour séparer des armées hostiles. On ne saurait, cristallisant Israël dans sa condition de juif des Etats, le doter en permanence de vigiles internationaux, de miradors, de chiens de garde, de champs de mines. Israël veut mettre fin à la menace d'Auschwitz. Pas se mettre dans la conditions d'Auschwitz, ni sur 25 000 ni sur 80 000 kilomètres carrés.

Les frontières d'Israël doivent être sûres, parce que défendables par lui, et parce que reconnues par ses voisins. Des garanties peuvent alors se greffer à cette sûreté et à cette reconnaissance. Elles ne peuvent les remplacer.

3) On sera d'accord aussi avec l'affirmation de M. Sadate, selon laquelle le nombre de Mirage français fournis à l'Egypte importe peu. Mais pas pour en minimiser la menace. Ce qui importe, c'est le fait que le Mirage est déjà implanté dans de nombreux pays arabes. Avec ses infrastructures permanentes. C'est ce réseau qui va renforcer et compléter les infrastructures militaires soviétiques et déséquilibrer le rapport des forces au Moyen-Orient.

4) On sera peut-être, et surtout, d'accord avec la nécessité affirmée sous plusieurs formes, d'une négociation entre Israël et les Palestiniens.

Mais de quelle négociation ?

La position actuelle de l'O.L.P., débarrassée de ses fioritures, consiste à offrir à l'Etat d'Israël de négocier les modalités et le calendrier de sa destruction politique, aux juifs israéliens leur transformation en citoyens d'un Etat non-juif. Faute d'accepter ce thème de discussion, on promet à l'Etat juif une fin violente, aux Israéliens l'exil sinon la mort.

Aucun Etat, aucun peuple ne négocierait cela.

Israël négocierait et négociera avec un O.L.P. qui n'aurait plus ce programme et reconnaîtrait aux Palestiniens tous les droits que les Palestiniens sont prêts à lui reconnaître.

Il les leur a, en fait, reconnus en 1947, en acceptant le partage de la Palestine, en 1948, dans sa déclaration d'indépendance.

* * *

C'est pourquoi il faut enfin, au-delà des mots qui trompent, regarder les réalités en face.

Le seul obstacle à la paix est le refus arabe de voir en Israël un Etat juif souverain. C'est le seul problème. La guerre quel que soit le nombre de batailles, quel que soit en fin de compte le vaincu, ne prendra fin qu'avec la fin du refus arabe ou la disparition violente d'Israël.

LE CAIRE : la tournée de la dernière chance

De notre correspondant

Le Caire. — Alors que M. Kissinger commence une nouvelle mission au Proche-Orient, les dirigeants égyptiens croient à la possibilité d'un retrait israélien *substantiel du Sinaï, non assorti* de conditions politiquement et psychologiquement inacceptables pour l'ensemble des Arabes. Ils pensent aussi que, si le « *sondage définitif* » — expression par laquelle l'officieux *Al Ahram* désigne ce que l'on a appelé aussi « *la tournée de la dernière chance* » — qu'entreprend M. Kissinger ne permet pas de déclencher bientôt un nouveau processus de dégagement, la conférence de la paix sur le Proche-Orient devra prochainement être convoquée à Genève. Que se passera-t-il alors ? Le président Sadate, après avoir estimé qu'en tout état de cause le mois de février serait « crucial », nous répondait par avance le mois dernier, à Assouan, en disant : « *Genève devra élaborer un règlement global, ou bien sera le point de départ d'une nouvelle explosion.* »

Notons, d'autre part, que la conférence de la paix, du moins dans l'esprit des Egyptiens, pourrait quand même être appelée à *se réunir en cas de second retrait* israélien « *pour avaliser l'accord militaire égypto-israélien qui aurait été conclu* ». Nul ne devrait trouver à redire à une telle procédure, estime-t-on au Caire, puisque les Syriens eux-mêmes, *dont les positions « dures » sont* connues, l'ont déjà utilisée (le 31 mai 1974, fut signé à Genève, dans le cadre « *du groupe de travail militaire* » constitué le 21 décembre précédent, l'accord de dégagement syro-israélien).

Admettons qu'une *telle* voie soit saisie. Que se passerait-il ensuite ? L'Egypte, faisant passer au second plan les préoccupations militaires, se consacrerait-elle à ses propres problèmes, et notamment à l'élargissement du canal de Suez, tout *en participant, sous l'égide* américano-soviétique, à une conférence de Genève qui pourrait bien traîner des années, comme celle de Paris sur le Vietnam ? Ou bien, dans la foulée d'un second retrait obtenu au Sinaï, encouragerait-*elle la Syrie, la Jordanie et les* Palestiniens à avoir recours eux aussi à la « *politique des petits pas* » de M. Kissinger pour obtenir quelques avantages dans le Golan et en Cisjordanie, avant de mettre en branle pour elle-même un *troisième processus de dégagement* ?

Une certaine souplesse

Nul ne paraît en mesure de répondre à ces questions pour le moment, ni les Soviétiques, qui se rendent compte une fois de plus que le comportement du Caire *donne le ton pour le règlement* du problème proche-oriental, ni sans doute les Egyptiens eux-même. Le raïs sait ce qu'il veut : l'évacuation des territoires arabes occupés, sans avoir à se lancer dans une nouvelle guerre. Pour *parvenir à ce but,* il a choisi le pragmatisme ; il ne lâchera pas la proie pour l'ombre, c'est-à-dire qu'il n'abandonnera la « *méthode Kissinger* » pour la conférence de Genève que lorsqu'il aura la preuve que celle-ci pourrait être plus efficace que celle-là.

Mais, à quel prix, pour l'Egypte, pourrait s'accomplir une seconde étape de l'évacuation du Sinaï par l'armée israélienne ? M. Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, avait rappelé dans un mémorandum remis à MM. Kissinger et Gromyko que l'Egypte ne signera jamais d'« accord séparé » avec Israël et ne fera *pas de concession* sur les territoires occupés.

Cette position est archi-connue. Pourtant, si l'Egypte est ferme quant au principe, elle pourrait se montrer plus souple sur certaines modalités pratiques ne *mettant pas en cause son droit souverain.* Ce que ne dit pas le mémorandum, c'est que Le Caire accepterait sans doute une démilitarisation complète ou quasi complète des zones que les Israéliens seraient amenés à restituer. En outre, les Egyptiens pourraient s'engager, non pas vis-à-vis d'Israël, mais vis-à-vis des Etats-Unis, à ne pas entrer en guerre *pendant* un certain *nombre* d'années, sauf, par exemple, si les Israéliens attaquaient la Syrie.

Quant à la restitution des puits de pétrole d'Abou-Rodeiss au Sinaï (environ 5 millions de tonnes de naphte par an), elle apparaît comme un objectif de moins en moins difficile à atteindre, dès lors que le chah d'Iran, le mois dernier, au Caire, s'est déclaré prêt, le cas échéant, à approvisionner l'Etat hébreu en hydrocarbures.

Un autre but que s'est assigné le raïs est l'établissement d'un *modus vivendi* jordano-palestinien *dans la perspective* de la participation de l'Organisation de libération de la Palestine à la conférence de Genève. La rencontre prévue entre le roi Hussein de Jordanie et M. Arafat n'a toujours pas eu lieu, mais déjà Le Caire presse Washington et Moscou d'inviter officiellement les Palestiniens à Genève, et le raïs dit à qui veut l'entendre que « *les Etats-Unis sont sur la voie de la reconnaissance de l'O.L.P.* ». Aussi bien note-t-on ici que MM. Kissinger et Arafat se trouveront en principe au Caire en même temps cette semaine, ce qui va jusqu'à inciter certains à envi*ger la rencontre des deux hommes* sous l'égide égyptienne. Mais on n'en est pas encore là.

Pour l'instant la *priorité* des priorités reste pour l'Egypte la récupération du Sinaï. Autant dire qu'un climat de suspense règne au Caire à la veille de l'arrivée du « cher Henry »...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

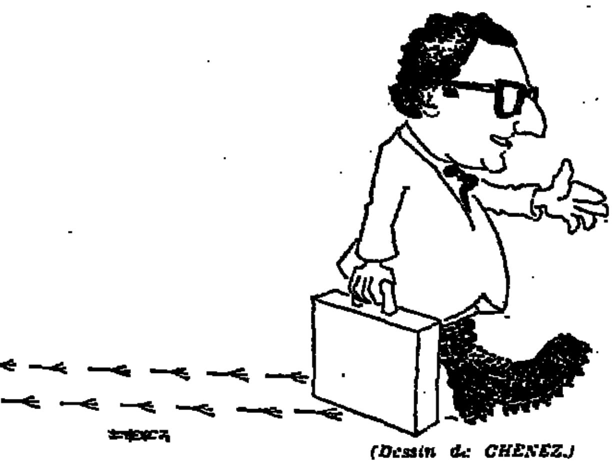
● *M. Couve de Murville* est arrivé samedi 9 février au Caire, pour une visite officielle de neuf jours, à la tête d'une délégation de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. La délégation a été reçue dimanche par M. Marei, président de l'Assemblée nationale égyptienne. L'ancien premier ministre est attendu en mars au Koweït, a-t-on annoncé dimanche au ministère koweïtien des affaires étrangères.

JÉRUSALEM : les Égyptiens doivent prendre un engagement de non-belligérance

De notre correspondant

Jérusalem. — Le conseil des ministres a consacré sa réunion hebdomadaire de dimanche 9 février à la visite que fait *à partir de ce lundi* M. Kissinger en Israël. Le communiqué publié à l'issue de ce conseil *indique qu'aucune décision nouvelle n'a été prise* et que la position de Jérusalem demeure inchangée. Il n'a pas fallu cependant au gouvernement de M. Rabin moins de six heures de discussion pour arriver à cette conclusion. Le premier ministre, M. Ygal Allon, ministre des affaires étrangères, et M. Shimon Pérès, ministre de la défense, seront *les interlocuteurs du* secrétaire d'Etat, qu'accompagneront, outre son épouse, M. Joseph Sisco, son ad*joint, quelques fonctionnaires du dé*partement d'Etat, et un grand nombre de journalistes américains.

Dès son arrivée à Jérusalem, où il vient pour la dix-huitième fois depuis


(Dessin de CHENEZ.)

la guerre d'octobre, M. Kissinger aura *avec ses hôtes un long entretien,* qui sera interrompu par un « *dîner de travail* ». Mardi, les conversations dureront toute la journée, et un dîner officiel sera offert par M. Allon. Mercredi matin, l'avion particulier de la mission américaine transportera le secrétaire d'Etat et sa suite au Caire, puis à Damas. Il les ramènera à Jérusalem jeudi. Les entretiens reprendront jusqu'à vendredi puis M. Kissinger partira pour Genève, où il doit rencontrer M. Gromyko.

Si l'on ne sait officiellement rien des propositions que pourraient faire les Israéliens pour dégeler la situation, on peut toutefois se référer aux multiples déclarations faites récemment par deux des interlocuteurs de M. Kissinger. Pour M. Rabin, l'Egypte pourrait reprendre possession des voies d'accès dans le Sinaï (les cols de Gidi et du Mitla) ainsi que des puits de pétrole d'Abou Rodeiss, si elle s'engageait par écrit à ne pas attaquer Israël et à ne pas agiter la menace de guerre. Dans l'interview qu'il a donnée à M. John Lindsay, ancien maire de New-York devenu journaliste à la télévision américaine A.B.C., M. Rabin a ajouté : « *Cela doit être l'engagement qu'il n'y aura plus de guerre entre l'Egypte et Israël quels que soient les événements qui pourraient se produire avec la Jordanie, la Syrie ou une autre partie.* » Interrogé sur les conditions de la présence israélienne en mer Rouge, M. Rabin a répondu : « *Ce n'est pas un problème puisque nous continuerons à contrôler Charm-El-Cheikh et la plus grande partie du Sinaï.* »

Commentant ces propos, l'éditorialiste du *Maariv* les juge sans portée politique réelle et n'y voit, pour l'essentiel, qu'« *un acte de propagande* ». Personne à Jérusalem ne croit en effet que le président Sadate pourrait accepter l'offre de M. Rabin qui, très vraisemblablement d'ailleurs, ne tiendra pas le même langage à M. Kissinger.

Pour M. Shimon Pérès, ministre de la défense, il convient d'expliquer aux Arabes qu'aux yeux d'Israël il y a deux sortes de frontières : celles de la paix et celles de la guerre. Si les Arabes ne veulent pas renoncer à la belligérance, Israël doit conserver les lignes qui lui permettent d'assurer sa protection dans les meilleures conditions.

M. Kissinger, dit-on à Jérusalem, s'engage maintenant dans la phase la plus difficile de sa carrière de diplomate. Lui-même, à quelques heures de son arrivée à Jérusalem, s'est bien entendu déclaré confiant. Les Israéliens ne s'expliquent pas les raisons de cet optimisme, bien que leur gouvernement ait tenu le 9 février à faire savoir qu'il préférait la négociation Kissinger à la conférence de Genève. En cela, les points de vue du Caire et de Jérusalem ne paraissent pas être totalement divergents. — A. Sc.

● *Le Congrès juif mondial,* dont les assises prennent fin ce lundi 10 février à Jérusalem, a réélu M. Nahum Goldmann à la présidence de cette organisation (*le Monde* du 5 février).

Après sa réélection, M. Goldmann a annoncé qu'il ne conserverait pas ses fonctions jusqu'à la fin de son mandat, qui est de quatre ans, mais qu'il ne pouvait dire à quel moment il se retirerait. — (*Corresp.*)

Arabie Saoudite

Des conseillers américains vont entraîner les forces de sécurité chargées de protéger les puits de pétrole

Los Angeles (A.F.P.). — Un contingent d'un millier de conseillers militaires, recrutés parmi d'anciens « *bérets verts* » *et autres* combattants au Vietnam, est constitué par la Vinnell Corporation de Los Angeles pour entraîner les forces de sécurité intérieure d'Arabie Saoudite en vue de la protection des puits de pétrole.

Un porte-parole de la Vinnell Corporation, société de construction qui opère dans une cinquantaine de pays, a confirmé que la compagnie avait conclu à cet effet avec le ministère de la défense, en janvier, un contrat *de 77 millions de dollars.*

Les conseillers militaires auront pour tâche d'entraîner, au cours des *trois prochaines années,* dans un camp actuellement aménagé à Khashm-Al-An, à 25 kilomètres environ à l'est de Ryad, les vingt-six milles hommes des forces de sécurité intérieure saoudienne, commandées par le prince Abdallah Ben Abdul Aziz, demi-frère du roi Fayçal ; ces troupes ont pour mission non seulement de garder les puits de petrole et les installations portuaires, mais aussi d'assurer la protection de la famille royale.

Le gouvernement américain, en application d'un contrat de 335 millions de dollars signé en 1974 avec *l'Arabie Saoudite, fournira les* armes et paiera directement les 77 millions à la Vinnell Corporation. La moyenne des salaires versés aux instructeurs variera entre 1 500 et 1 800 dollars *par mois, avec une prime de 2 400* dollars après dix-huit mois de service.

Le directeur des programmes spéciaux de la société, M. Bob Montgomery, a précisé, au retour d'un voyage en Arabie Saoudite, que sa société ne formait pas une armée de mercenaires, mais réalisait un programme temporaire pour une tâche précise. Les sénateurs démocrates Henry Jackson et Hubert Humphrey ont recommandé dimanche une enquête *parlementaire sur les clauses* du contrat obtenu du Pentagone par la Vinnell Corporation.

* * *

Que l'Arabie Saoudite fasse appel, pour renforcer la protection de ses puits de pétrole, à des nationaux de la seule puissance qui ait agité la menace d'une action contre ces puits, que cette même puissance assure l'équipement et le financement de ces conseillers militaires, c'est, à première vue, le comble du paradoxe. Il est vrai qu'à Ryad on ne prend guère au sérieux les menaces américaines. Mais, dans ce cas, pourquoi accroître la protection des puits ? Le roi Fayçal redoute-t-il plutôt une action d'Israël, de l'Iran, ou encore d'autres Arabes ?

Avec l'armée israélienne dans le Sinaï

De notre correspondant

Jérusalem. — « *Comme vous avez pu vous en rendre compte, Tsahal n'est pas en train de plier bagages.* » Un colonel des services de presse de l'armée israélienne (Tsahal) lance ces mots à l'inten*tion de la centaine de* représentants de la presse internationale qui viennent de parcourir le versant ouest de la chaîne de montagnes où se trouvent les deux cols stratégiques de Gidi et de Mitla. Les guerres israélo-égyptiennes qui ont amené tour à tour les armées des deux pays à emprunter ces cols dans les deux sens les ont rendus aussi célèbres que le mont Sinaï, quelques dizaines de kilomètres au sud, où Moïse a reçu les Tables de la loi.

Les cols de Gidi et de *Mitla* et les puits de pétrole d'Abou-Rodeiss, sur le littoral du golfe de Suez, constituent l'un des éléments essentiels de la négociation que va reprendre lundi M. Kissinger à Jérusalem, avant de se rendre au Caire et dans d'autres capitales arabes.

Le nouveau repli israélien demandé par les Egyptiens devrait permettre l'évacuation de la chaîne de montagnes et des puits. Si les journalistes n'ont pas été conduits aux installations de pompage d'Abou-Rodeiss, on a en revanche tenu à leur démontrer l'importance des cols pour la *défense* d'Israël.

Le stratocruiser de l'armée de l'air nous dépose à Bir-Gafgafa, baptisé du nom hébreu de Refidim, au milieu d'une cohue animée et joyeuse de jeunes militaires, garçons et filles, rentrant de permission. Le camp où est conduite la caravane de journalistes est une *base de blindés. L'officier qui* nous reçoit, grand diable souriant, se présente en ne nous indiquant, selon la tradition, que *son prénom : Moshé.*

Moshé nous annonce une petite démonstration et nous demande de chronométrer le temps que mettront ses tankistes pour rejoindre leurs chars, les sortir de *leurs abris* et les *mettre* en *formation de marche.* Une sirène retentit. Quelques dizaines de jeunes gens sortent au pas de course des baraquements, se précipitent vers les fossés où les chars sont dissimulés sous un filet de camouflage, mettent en marche leurs véhicules, forment les rangs. Le tout a pris exactement trois minutes trente secondes, ce qui est, paraît-il, remarquable. Les *profanes s'extasient* et ne peuvent s'empêcher d'admirer le vaste carrousel que ces monstres d'acier entrepren*nent* autour d'eux à vive allure. Quinze ou vingt chars M-48 de plus de 47 tonnes manœuvrent dans le sable, en faisant tourner la tourelle de *leur* canon de 105 dans toutes les directions.

MÉDITERRANÉE
Port-Saïd
Port Fouad
El Arich
Romana
Masar
El Kantara
Ismailia
Bir Hamma
Bir Gafgafa
Col de Gidi
Bir Thamada
Suez
Col de Mitla
Nakhl
Sudr
SINAÏ
ÉGYPTE
Abou Zenima
Abou-Rodeiss
0 km 25

Plus loin, toujours à l'ouest des fameux cols, nous sommes chez les artilleurs. Il n'y a presque plus de canons tractés dans l'armée israélienne. Les pièces de 175 que nous voyons se déplacer avec une aisance surprenante ont une portée de 17 kilomètres.

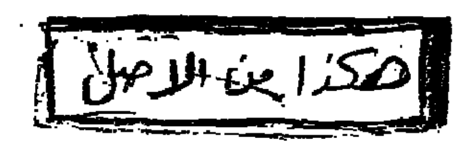
En nous dirigeant en droite *ligne vers Ismaïlia,* nous trouvons le poste de la force des Nations unies, tenu par un groupe de soldats indonésiens. Il forme tampon entre les Israéliens et les Egyptiens, que sépare une bande de quelques kilomètres de large le long de la *rive orientale* du canal de Suez. Le camp indonésien est dominé par une tour métallique peinte en rouge et blanc, et haute de 40 mètres. Un guetteur israélien est *juché* au faîte de cette tour, et observe les Egyptiens.

Les routes de ce désert sont décidément très fréquentées et, à certains croisements, nos cars doivent s'arrêter devant des « stop » qui *ne sont pas superflus.* Nous longeons la chaîne de montagnes dans le sens nord-sud, sans nous arrêter devant l'en*trée du col de Gidi.* A une trentaine de kilomètres plus loin, nous bifurquons à gauche, vers l'est, et nous engageons vers le fameux col de Mitla.

Le parcours est sinueux, et les cars grimpent avec difficulté. Il faut gravir un *piton à pied.* Nous sommes dans un site où l'on n'a pas lésiné sur les gadgets électroniques. Le sommet est un véritable nid d'aigle entouré d'une épaisse protection de barbelés. C'est un poste d'observation qui permet d'embrasser du regard l'extrémité nord du golfe de Suez, et, au-delà, le djebel Ataka, où campaient les forces israéliennes après la *guerre de 1973.* Un officier supérieur, Arieh, nous explique l'importance stratégique des cols. « *C'est par là,* nous dit-il, *que les Egyptiens sont toujours entrés pour nous attaquer, et, en 1967, c'est en tenant ces cols que nous les avons empêchés de se replier et que nous les avons détruits* ».

L'éventualité d'un abandon de ces voies d'accès rend sombres les militaires.

ANDRE SCEMAMA.



DE M. KISSINGER …

…SALEM : les Égyptiens doivent prendre … engagement de non-belligérance

… dans le Sinaï

AU PROCHE-ORIENT

L'U.D.R. et la diplomatie française

(Suite de la première page.)

Qu'il s'agisse de l'union douanière, de la politique agricole commune ou des mécanismes communautaires essentiels, la France a fortement marqué combien l'intérêt de tous exigeait leur maintien. Vouloir rechercher des remèdes aux difficultés que rencontre actuellement tel ou tel Etat membre dans l'instauration d'une Europe « à deux vitesses », ce serait risquer d'introduire dans une situation difficile un facteur de désintégration supplémentaire. En revanche, le traité de Rome, fondé sur la notion de solidarité entre pays ayant atteint un niveau de développement économique loin d'être analogue, comporte toutes les dispositions nécessaires pour faire face à des situations passagères difficiles. Il suffit d'y avoir recours.

C'est ce qui a été dit clairement par la France à propos des demandes anglaises concernant le domaine essentiel de la politique agricole commune. Toute ambiguïté à cet égard est désormais levé. Le « traitement équitable » que demande la Grande-Bretagne doit être recherché sans que soit remise en cause les bases du Marché commun agricole et, notamment, le système des ressources propres.

D'une manière générale, si le dossier de l'agriculture européenne sera donc défendu par nous sans faiblesse, c'est parce qu'il présente un intérêt vital. Pas seulement pour les Français, mais pour l'ensemble de la Communauté. La légende selon laquelle notre pays ne montre un zèle européen dans cette affaire que parce que nous en sommes les grands bénéficiaires n'a plus aucun fondement. Le monde va vers une pénurie de denrées agricoles. Le temps n'est plus et ne sera plus où certains partenaires pouvaient trouver avantage à s'approvisionner à l'extérieur à bas prix. La solidarité des Neuf leur permet aujourd'hui de se procurer en Europe dans des conditions avantageuses des denrées devenues plus rares et plus chères sur le marché mondial. Le gouvernement français n'a donc rien à craindre de cet « inventaire » de la politique agricole commune auquel il a accepté de se prêter. Le bilan de l'expérience se révélera largement positif pour la Communauté. On mesurera aussi les pas qui restent à faire pour consolider le système. A cet égard, la commission a été chargée de faire des propositions. Gardienne des traités et du droit communautaire, elle devra jouer pleinement ce rôle qu'elle a parfois en d'autres domaines eu tendance à oublier.

Consolider ce qui existe, mais aussi tenter de relancer l'action lorsqu'il est apparu possible de le faire. La rencontre de Paris y a réussi dans un domaine non négligeable, celui de la politique régionale. La création d'un Fonds régional devra permettre à la Communauté de diminuer des distorsions entre les régions centrales dont l'économie est stimulée et les régions périphériques qui se dépeuplent et s'étiolent.

Enfin, les Neuf ont repris le dossier de la politique sociale et se proposent d'harmoniser leurs efforts et de s'en donner les moyens.

Le Conseil européen

Relance limitée et bien discrète ? En réalité on ne pouvait pas faire mieux. Il eût été irréaliste de prétendre régler en deux jours la crise profonde que traverse l'Europe. On a donc paré au plus pressé, c'est-à-dire conjuré la menace pesant sur l'ensemble du système.

Ce qui paraît le plus positif à cet égard, c'est que la Communauté, grâce à l'initiative de la France, s'est dotée d'un nouvel instrument de travail : le Conseil européen, composé de la réunion des chefs de gouvernement. Ceux-ci, en décidant de tenir au moins trois réunions par an ont pris une décision beaucoup plus fondamentale qu'il ne paraît. Elle est à l'expérience la seule procédure qui puisse éviter à la Communauté la paralysie qui finissait par la gagner ces dernières années.

Prise dans l'étau des lourdes bureaucraties nationales et européennes, l'Europe s'enlisait dans la recherche de plus en plus laborieuse de compromis sectoriels.

Il fallait — dans le respect du traité — combler le vide créé par l'absence d'une instance supérieure capable de dépasser les querelles technocratiques pour ne considérer que les grands enjeux politiques et définir à ce niveau une stratégie européenne. Seuls les chefs de gouvernement représentants élus de leurs peuples sont en mesure de prendre des décisions sur les sujets de nature politique et pour certains de portée historique.

La réunion de Paris a donc pris acte de la réalité des choses. Le véritable gouvernement de l'Europe ne peut se faire qu'à partir de ces rencontres régulières de chefs de gouvernement. Ce Conseil européen est, en effet, l'émanation d'une réalité fondamentale, celle des Etats souverains qui composent la Communauté. Face à ce conseil renforcé, la commission retrouvera, espérons-le, une nouvelle vigueur. Mieux encadrée et guidée, par des directives plus précises et plus nombreuses, elle sera moins tentée de sortir de son rôle et davantage incitée à l'assumer pleinement.

L'important rapport que doit élaborer le premier ministre belge, M. Tindemans, sur l'union politique, devra sans doute tenir compte de ces données. A partir de cette approche on peut continuer à espérer dans la finalité politique de l'Europe, indispensable pour couronner l'entreprise.

Ainsi, la réunion du Conseil européen constitue la seule approche pragmatique permettant à la construction européenne par une série d'impulsions positives de se trouver un second souffle.

Ce nouvel élan est plus indispensable que jamais pour mettre enfin en œuvre des politiques communes. Deux d'entre elles revêtent — surtout dans les circonstances actuelles — une importance primordiale : la politique énergétique et la politique industrielle. Dans ce dernier domaine, il faudra bien qu'en matière de technologie avancée les Neuf harmonisent leurs efforts et les conjuguent pour se donner la préférence avant d'aller chercher à l'extérieur des partenaires ou des fournisseurs. L'Europe ne peut renoncer à utiliser ses capacités et son savoir-faire pour se doter solidairement des techniques qui sont les clefs de l'indépendance de demain.

Une politique énergétique commune est également indispensable. L'Europe a en la matière des intérêts propres à défendre. La dépendance énergétique de certains de ses membres est en effet beaucoup plus grande que celle d'autres pays comme les Etats-Unis. Le but que doivent rechercher les Neuf est donc de diminuer à terme la dépendance de la Communauté pour ses approvisionnements extérieurs.

Une action commune s'impose aux pays membres pour développer leurs ressources propres, comme les formes nouvelles d'énergie.

Si la France considère comme indispensable une action spécifique des Neuf, elle ne saurait être hostile à une concertation plus vaste avec les autres pays industrialisés.

L'ensemble de ceux-ci sont touchés par la crise. Il est naturel qu'ils s'en entretiennent et se concertent.

Mais pour nous cette concertation doit éviter deux écueils. Elle ne doit pas aboutir à des mécanismes mettant l'Europe sous tutelle, c'est-à-dire notamment ôtant à la Communauté toute compétence dans le domaine énergétique. D'autre part, cette concertation, pour nécessaire qu'elle soit, doit être orientée vers la recherche d'un accord équitable entre producteurs et consommateurs, ce qui exclut la notion d'affrontement.

Tel est l'esprit qui a inspiré la *proposition française d'une conférence mondiale* sur l'énergie. Pour le président de la République, il s'agit, à l'occasion de la conférence projectée, de tenter de jeter les bases d'un nouvel ordre économique mondial.

Dans un monde plus que jamais solidaire, les divergences d'intérêt entre les nations sont petites face à l'énormité des intérêts communs. Ceux des pays producteurs et des pays consommateurs convergent plus qu'ils ne divergent. Le développement des uns ne se fera pas sans appel aux importations et à la technologie des autres.

Les placements des revenus du pétrole ne pourront être garantis contre l'insécurité que si l'économie occidentale cesse d'être perturbée. Enfin, les pays pauvres ne peuvent être pénalisés deux fois : d'un côté par l'absence d'énergie, d'autre part en raison de l'inflation.

La réunion qui vient de se tenir à Alger indique que les pays producteurs ont bien pris conscience de ces évidences. Le désir de se rendre à la conférence proposée par la France *témoignait déjà que l'on était* ouvert à un accord. L'attitude des pays de l'OPEP a confirmé cette volonté de dialogue. Les propositions algériennes notamment sont marquées par le réalisme et la modération.

Dans ce contexte, comment apprécier les récentes propositions de M. Kissinger ?

Le président de la République a souligné qu'elles ne remettaient pas en cause les accords de la Martinique.

Il est vrai que, sur deux points fondamentaux, on assiste à un infléchissement des thèses américaines dans le sens des nôtres :

— Les Etats-Unis rejoignent les idées exprimées par M. Giscard d'Estaing le 25 octobre lorsqu'ils proposent d'assurer aux producteurs une garantie à long terme de leurs revenus (par exemple sous forme d'indexation) à partir d'un niveau ajusté ;

— Washington accepte désormais que la sécurité des investissements extérieurs des pays producteurs, c'est-à-dire le recyclage *de leurs capitaux excédentaires*, fasse l'objet d'une coopération discutée en commun. Jusqu'ici les mécanisme envisagé par les Américains réservait ce problème à la seule compétence des pays consommateurs.

Au demeurant, la doctrine exposée par le secrétaire d'Etat américain sur le prix du pétrole rejoint la conception défendue par la France, qui préconise depuis longtemps des accords de stabilisation permettant d'assurer un revenu stable aux pays producteurs de matière première.

Il reste que la notion de prix plancher pose le problème du niveau de ce prix.

La véritable signification de la proposition américaine dépendra du niveau fixé. Celui-ci devra tenir compte de l'intérêt de toutes les parties en cause.

S'il doit être acceptable pour les producteurs, il doit aussi tenir compte de la position spécifique de l'Europe, cette Europe dont le secrétaire américain n'a pas fait *mention*.

En outre, il faut être conscient qu'aucun accord consommateurs-producteurs ne sera réellement efficace tant que l'économie occidentale ne maîtrisera pas, elle aussi, le désordre monétaire qu'elle a laissé depuis des années s'instaurer. Problème qui est de la responsabilité de tous, mais spécialement de celle des Etats-Unis.

Les propositions de M. Kissinger

Quoi qu'il en soit, l'approche qui est celle de la France, le large écho qu'ont recueilli ses propositions, la mettront en mesure de jouer lors de la conférence préparatoire un rôle de synthèse entre tous les points de vue.

Au surplus, le crédit incontestable que ses positions politiques lui valent dans le monde arabe, et notamment auprès des pays producteurs, le lui permet.

La recherche obstinée d'une paix équitable continue, en effet, à guider la politique française au Proche-Orient. Le réalisme commandait de reconnaître une évidence : aucun accord d'ensemble ne sera possible sans le droit pour les Palestiniens à retrouver une patrie.

Ce qui a été dit par nous, non sans un *certain courage, n'implique*, bien entendu, aucune concession quant au droit d'Israël à l'existence.

Notre détermination sur ce point a été répétée devant le président Sadate lors de sa visite à Paris. A la notion de frontières sûres et reconnues, M. Giscard d'Estaing a ajouté celle de frontières « garanties ». Cela suppose, comme l'avait déjà indiqué le général de Gaulle, que la France serait prête à participer sur le terrain à un tel système.

Quant à prétendre que la position française sur le problème palestinien compromet les chances de la paix, la meilleure réponse a été donnée par le président Sadate lui-même à Paris. Le langage tenu par lui, empreint de réalisme et de modération, a été celui d'un homme d'Etat dont la volonté de paix est évidente. Il est important de l'avoir entendu affirmer que ni l'Egypte ni la Syrie ne prendraient la responsabilité d'une reprise des hostilités.

Non moins capitale est l'affirmation selon laquelle « l'Egypte est prête, pour sa part, à achever le processus de paix », cette paix dont il considère, comme le président de la République, que, « pour la première fois depuis vingt-six ans, elle est effectivement possible au Proche-Orient ».

Enfin, à travers la France, le chef de l'Etat égyptien s'est adressé à l'Europe. Celle-ci devrait, selon lui, jouer un rôle dans le règlement de la crise du Proche-Orient. Novation essentielle quand on pense à la manière pour le moins désinvolte dont, après la guerre d'octobre, l'Europe avait été mise à l'écart d'un tel règlement, qui devait ressortir de la compétence exclusive des deux super-puissances.

Il est clair, en tout cas, que *le président Sadate compte essentiellement* sur la France pour entraîner l'Europe à jouer le rôle qui lui revient dans cette région du monde où sa sécurité est particulièrement en jeu. Dans cette perspective rien ne doit *être négligé* pour relancer dès que possible le dialogue euro-arabe.

Sur le plan économique, le dialogue ne peut être que mutuellement profitable. Sur le plan politique, il est considéré par les peuples d'outre - Méditerranée comme un moyen essentiel pour consolider leurs indépendances. L'Europe leur apparaît, en effet, comme l'interlocuteur le mieux à même d'instaurer une coopération qui ne soit la marque d'aucune hégémonie.

Dans la situation présente, la France se doit plus que jamais de rester elle-même sur la scène internationale.

Placés là où nous sommes, au carrefour des mers les plus fréquentées du globe, à la charnière de l'Europe du Nord, mais aussi *de celle du Sud, c'est-à-dire participant* intimement au destin des peuples de la Méditerranée, ayant avec ceux du Proche-Orient, du Maghreb et, par-delà, avec ceux du continent africain tissé, grâce à l'histoire, et aujourd'hui à la politique, à l'économie, tout cet écheveau de liens affectifs et concrets, ayant les premiers ouvert en direction des pays socialistes la voie de la détente, de l'entente et de la coopération, nous posons sur le monde un regard différent de celui des autres.

Pour avoir connu toutes les houles qui nous ont mêlés à l'histoire des peuples, sans doute voyons nous mieux et pressentons-nous avec plus d'acuité ce qui se passe à l'Est, à l'Ouest, au Nord comme en *Méditerranée*.

Réconciliée grâce au général de Gaulle avec ses manuels d'histoire, c'est-à-dire accordant sa politique avec ses idéaux, la France a aussi retrouvé sa vocation universaliste. Celle-ci pourrait s'épanouir au sein d'une construction européenne décidée à faire de notre Vieux Continent un recours pour tous les peuples qui se refusent à être embrigadés. Pour y parvenir, la France doit moins que jamais, sacrifier sa vocation de toujours. Car notre pays ne peut accomplir sa mission européenne qu'à condition de rester au service des valeurs émancipatrices qui en ont fait une puissance de rayonnement.

Puisqu'il s'agit de trouver un nouveau message en vue de construire un univers enfin fraternel, rien ne doit entraver notre liberté de parole et d'action.

JEAN DE LIPKOWSKI.

Koweït

CHEIKH JABER EL AHMED FORME UN NOUVEAU GOUVERNEMENT

Koweït (*A.F.P., Ruter, A.P.*). — *Le prince héritier et premier ministre* de Koweït, cheikh Jaber El Ahmed, a formé dimanche 9 février un nouveau gouvernement. La précédente équipe avait remis sa démission le 1er février à la suite des élections générales de janvier.

Pour la première fois, un poste de vice-premier ministre est créé. Il est confié à cheikh Jaber El Ali, prince de la famille régnante, qui est également ministre de l'information. Cheikh Saad Abdallah Salem El Sabah (intérieur et défense) et cheikh Sabah El Ahmed El Jaber (affaires étrangères) conservent leurs portefeuilles.

La principale modification dans le cabinet consiste en la séparation des ministères des finances et de l'industrie pétrolière, jusqu'alors *confiés à une seule personne*, M. Abdel Rahman Rahman El Atiki. Celui-ci ne conserve plus que le portefeuille des finances, l'industrie pétrolière revenant à M. Abdel Mottaleb El Kazimi, qui fait partie pour la première fois du gouvernement.

M. Kazimi a été formé aux Etats-Unis et en Egypte. Diplômé d'économie, il est vice-président de la Compagnie koweïtienne d'investissements à l'étranger. Il préside au Parlement la commission *économique et financière*.

NOUVEAUX INCIDENTS FRONTALIERS ENTRE L'IRAK ET L'IRAN

De nouveaux incidents ont opposé au cours du week-end les troupes irakiennes et iraniennes stationnées de part et d'autre de la frontière entre les deux pays. Comme d'habitude, les deux parties donnent des versions différentes des incidents.

Selon un communiqué militaire publié à Bagdad, un soldat irakien a été tué et deux autres ont été blessés au cours d'un engagement qui s'est produit dimanche 9 février à la suite de l'incursion d'un détachement iranien dans la circonscription de Badra, qui relève du district de Wasset. L'accrochage, qui s'est poursuivi toute la journée, indique le communiqué, a été marqué par l'intervention de l'artillerie et des mortiers.

L'agence iranienne Pars fait état, pour sa part, dans une dépêche datée de Kermanchah, dans l'ouest de l'Iran, d'une « série d'agressions et de violations de frontière auxquelles se sont livrées les troupes irakiennes de samedi matin jusqu'à dimanche soir ». « Après avoir effectué le long de la frontière, dans les zones proches des localités de Mehran et de Gonjancham, d'importantes concentrations de troupes, *les forces irakiennes*, déclare l'agence Pars, ont soumis les postes frontaliers iraniens à un feu nourri d'artillerie, de mortier, de chars et d'armes automatiques. En un point, les forces blindées irakiennes ont même tenté de pénétrer à l'intérieur du territoire iranien. » — (A. F. P.)

EUROPE

Portugal

La junte s'octroie des pouvoirs législatifs

Un arrêté, publié au Journal officiel *du samedi 8 février, stipule que les élections à la Constituante devront avoir lieu au plus tard le 25 avril. Une loi constitutionnelle, approuvée d'autre part ce même samedi, dote la junte de salut national de certains pouvoirs législatifs. Ces pouvoirs, dit-on de bonne source, permettraient à la junte de prendre des mesures contre* « tout ce qui est préjudiciable à l'économie nationale et à la tranquillité publique ». *Aux termes de cette loi, la junte légiférera pour démanteler les institutions de l'ancien régime et elle pourra faire juger ceux qui ont commis des crimes politiques ou de droit commun avant le 25 avril 1974.*

Ces pouvoirs législatifs accordés à la junte, un organisme militaire dont le rôle avait décru depuis les événements du 28 septembre et la démission du général Spinola, sont contestés par le parti populaire démocratique, membre de la coalition gouvernementale. Il s'agit du premier pas vers une institutionnalisation du Mouvement des forces armées. Cette question a d'ailleurs été au centre des débats du conseil supérieur du M.F.A. (conseil des Vingt), qui s'est réuni pendant le week-end.

Des milliers de paysans ont assisté à la kermesse du parti communiste à Evora

De notre correspondant

Lisbonne. — La ville historique d'Evora, située au cœur de l'Alentejo, l'une des régions les plus pauvres du Portugal, a reçu, le dimanche 9 février, la visite de milliers de paysans et de petits propriétaires ruraux, venus participer à la première conférence des travailleurs agricoles du Sud, organisée par le parti communiste.

La séance d'ouverture a été présidée par M. Alvaro Cunhal, qui a souligné le rôle des militants communistes dans la lutte contre les grands propriétaires fonciers. Après avoir déclaré que la conférence serait ouverte à tous, indépendamment de leurs opinions politiques, le secrétaire général du parti communiste s'est attaqué à *« certains messieurs qui ont découvert l'existence des travailleurs ruraux dans l'Alentejo et l'existence du chômage et de la faim, au moment où la date des élections approche »*.

Les participants se sont divisés en quatre groupes de travail pour traiter les thèmes suivants : chômage et lutte contre le sabotage économique ; organisation des syndicats ; sécurité sociale et conditions de vie en milieu rural ; réforme agraire pour *« donner la terre à ceux qui la travaillent »*.

Tout au long de la journée, les paysans ont circulé dans les salles où se déroulaient les débats. Ils intervenaient et écoutaient. Dehors, c'était un peu la fête : entre deux bières, on allait au marché, on discutait le prix d'une poterie ou de qeulques mètres de tissu. Partout, il y avait les drapeaux rouges ; des emblèmes avec la faucille et le marteau ornaient toutes les boutonnières.

L'après-midi touchait à sa fin quand les conclusions de la conférence ont été lues : dénoncer les actions de sabotage économique des grands propriétaires (des champs de blé non moissonnés ou brûlés, des olives enterrées, du bétail mort de faim, des surfaces cultivables abandonnées, des baux non renouvelés). Pour faire face à cette situation, des mesures d'application immédiate ont été avancées : expropriation des terres et des biens appartenant à tous ceux qui *« pratiquent des actes de sabotage »* ; expropriation des grandes propriétés valorisées uniquement à cause des travaux effectués avec l'*« argent du peuple »* ; location obligatoire des terrains non cultivés ou insuffisamment exploités ; publication d'une *« loi révolutionnaire »* permettant la *« punition des saboteurs »*.

Les terrains expropriés seraient exploités directement par l'Etat ou par les syndicats des travailleurs agricoles et les ligues de petits propriétaires ruraux en régime coopératif. Toutes ces décisions seraient prises en attendant une réforme agraire que les travailleurs seraient disposés à soutenir, *« travaillant quatorze ou seize heures par jour, s'il le faut »*.

Des mesures ont été également annoncées afin d'*« améliorer la vie en milieu rural »* : la retraite à soixante ans, assurance contre les accidents du travail, allocation de chômage, amélioration des moyens de communication, électrification de tous les villages, élargissement du réseau d'égouts, augmentation du nombre de médecins d'écoles, fondation de crèches et création d'infrastructures nécessaires aux activités culturelles et récréatives.

JOSÉ REBELO.

Espagne

Huit acteurs sont condamnés à de très fortes amendes

Madrid (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.). — Huit acteurs et actrices de renommée nationale ont été arrêtés le samedi 8 février dans la soirée à Madrid. Quatre d'entre eux ont été relâchés le lendemain. Les autres demeuraient à la disposition de la justice le lundi 10 février. Tous ont été condamnés à de très lourdes amendes pour avoir *« perturbé l'ordre sur la voie publique »*. En outre la police a laissé entendre que les personnes arrêtées appartiennent à des organisations subversives, communistes ou maoïstes. *Elle* a accusé deux d'entre elles, M. Antonio Malonda et Mme Yolanda Carton, d'avoir eu de *« nombreux contacts »* avec Mme Genova Forest et son mari, l'écrivain Alfonso Sastre, accusés de complicité dans l'attentat qui coûta *la vie à l'amiral Carrero Blanco* en décembre 1973.

Les huit personnes arrêtées tentaient d'empêcher des acteurs ne participant pas à la grève déclenchée il y a une semaine dans cette profession de pénétrer dans le théâtre Bellas-Artes un des rares théâtres madrilènes qui n'ait pas été touché par le mouvement. Les artistes demandent le droit de constituer un syndicat en marge du syndicat officiel. Le 8 février, environ 80 % du personnel de la radio-télévision espagnole a signé une pétition refusant de filmer ou de diffuser des programmes en direct tant que le conflit avec les acteurs n'aura pas été réglé. La « commission des 11 », organe non officiel représentant les acteurs en grève, a publié un communiqué réfutant les accusations politiques portées contre les huit artistes. Le texte indique que M. Malonda avait rencontré fréquemment M. Alfonso Sastre ces derniers mois en vue de monter une pièce de Peter Weiss, dont l'écrivain détenait les droits d'adaptation en Espagne.

D'autre part, les facultés de philosophie, sciences, droit et médecine de l'université de Valladolid ont été fermées le 8 février jusqu'à la prochaine année universitaire. Des troubles avaient *eu lieu de façon répétée* ces dernières semaines, les étudiants réclamant une participation plus large à la gestion. Environ neuf mille étudiants sont touchés par cette mesure. La faculté de médecine de Séville a également été fermée le 8 février pour une durée indéterminée.

Environ deux cents ecclésiastiques du diocèse de Pamplune ont adressé à l'archevêque, Mgr Mendez Asensio, une lettre protestant contre les amendes *infligées récemment à des prêtres* ayant évoqué en chaire les conflits sociaux de Navarre (*le Monde* du 8 février).

Enfin, le tribunal suprême de Madrid devait examiner, le mardi 11 février, l'appel interjeté par les avocats des dix militants des commission ouvrières, condamnés le 20 décembre 1973 à des peines de douze à vingt ans de prison. Parmi eux figurent M. Marcelino Camacho, vétéran des luttes ouvrières, et un prêtre, M. Francisco Garcia Salve.



EUROPE

Grande-Bretagne

Mme Thatcher et M. Whitelaw favoris du « grand Derby tory »

De notre correspondant

Londres. — L'écrivain Gilbert Keith Chesterton estimait que ses concitoyens s'intéressent moins à l'égalité des hommes qu'à l'inégalité des chevaux. A la veille du deuxième tour des élections en vue de désigner le successeur de M. Heath à la tête du parti conservateur, la plupart des commentateurs et des caricaturistes évoquent cette épreuve à la manière du Grand National ou du Derby d'Epsom.

Le Daily Express *présente la liste des candidats comme un programme de course hippique. Mme Thatcher est classée dans l'écurie de Sir Keith Joseph (champion de l'économie classique), elle porte une casaque bleu foncé (couleur traditionnelle des tories) et une toque évoquant les* grammar schools, *pépinières de la petite et parfois de la haute bourgeoisie.*

M. Whitelaw est présenté comme appartenant à l'écurie Heath. Sa casaque est bleue avec des rayures rose pâle, et il est coiffé d'une casquette d'officier de la garde royale. M. James Prior porte une casaque divisée en quartiers roses et bleus et une toque d'agriculteur. Sir Geoffrey Howe, qui, après avoir été considéré comme un outsider, se rapproche des favoris, serait en train de changer d'écurie. Sa casaque bleue révèle en filigrane une arbalète rappelant ses liens avec le Bow Group (Groupe de l'Arc), lieu de rencontre de la gauche tory progressiste. M. Peyton, connu pour ses diatribes anti-socialistes, est décrit comme « entraîné par son propriétaire ». Il porte une casquette « bleu Eton » avec des bandes d'un azur encore plus foncé. Doué d'un indéniable talent de polémiste populaire, le représentant de l'extrême droite se voit attribuer une casquette de conducteur d'autobus...

Les pronostics des experts sont du même ordre. Pour Mme Thatcher, les spécialistes s'accordent à considérer qu'elle a bien couru l'épreuve précédente, qu'elle arrivera sans doute en tête dans la dernière ligne droite, mais qu'elle pourrait quand même être coiffée sur le poteau par des concurrents mieux préparés à tenir la distance.

Son rival le plus dangereux est M. Whitelaw, qui a fait ses preuves sur le terrain irlandais et qui, en dépit d'une éclipse de plusieurs mois, paraît toujours en mesure de gagner. Il lui faudrait se méfier de M. Prior, qui risque, cependant, de broncher sur l'obstacle. Le concurrent le moins bien noté est M. Peyton, qui n'a pas, jusqu'ici, justifié les espoirs placés en lui. Enfin, Sir Geoffrey Howe pourrait réserver une surprise si le parcours comporte beaucoup de virages à droite...

Mais dans toutes ces analyses sportives et politiques il n'est nulle part question de l'expérience des concurrents à l'étranger, en général, et plus particulièrement en Europe. C'est tout au plus si M. Whitelaw et Mme Thatcher ont cru utile, ces jours derniers, de faire des déclarations pro-européennes.

JEAN WETZ.

L'U.R.S.S. S'ÉLÈVE CONTRE L'IMPLANTATION A BERLIN-OUEST D'UN CENTRE PROFESSIONNEL EUROPÉEN

Bonn (*A.F.P.*). — L'U.R.S.S. a émis des réserves auprès des Occidentaux à propos de l'installation à Berlin-Ouest, décidée dernièrement à Bruxelles, du centre européen de formation professionnelle, apprend-on à Bonn de source autorisée.

Ces réserves ont fait l'objet, jeudi 6 février, d'une démarche d'un conseiller de l'ambassade d'U.R.S.S. à Berlin-Est, auprès de ses collègues des gouvernements militaires britannique, français et américain à Berlin. L'Union soviétique ferait valoir que Berlin, ne faisant pas partie de l'Allemagne fédérale, n'est *a fortiori* pas partie intégrante de la communauté européenne.

Le gouvernement de Bonn est favorable à l'installation du centre européen à Berlin, estimant établi que la validité du traité de Rome créant la Communauté a toujours été étendue à l'ancienne capitale.

AMÉRIQUES

L'ÉCONOMIE AMÉRICAINE FRAPPÉE DE PLEIN FOUET

II. — L'obsession du président Ford

De notre envoyé spécial PAUL FABRA

Washington. — La récession s'aggrave aux Etats-Unis, si bien que certains se demandent si le pays ne va pas connaître pendant une période indéterminée une véritable dépression. C'est que, depuis une dizaine d'années, les mécanismes traditionnels de marché sur lesquels repose le bon fonctionnement de l'économie américaine ont été détraqués à cause de l'usage abusif qui en a souvent été fait. Dans ces conditions, on peut se demander si une relance est possible en pratiquant une politique de déficit budgétaire et en relâchant le crédit comme on le fait actuellement.

L'unique obsession, aux dires de ses proches, de M. Gerald Ford, est d'éviter à tout prix d'être plus tard comparé dans les livres d'histoire au président Hoover, qui affirmait que *« la prospérité était au coin de la rue »* alors que l'Amérique s'enfonçait dans la crise la plus dévastatrice de son histoire (*le Monde* du 9-10 février). C'est ce qui explique qu'en l'espace de trois mois ce conservateur ait, comme a dit un commentateur américain, changé sa position de 179°.

Le 6 octobre dernier, après l'incroyable méli-mélo de la conférence « au sommet » (huit cents participants) organisée par la Maison Blanche sur l'inflation, il demandait au Congrès pour lutter contre « cet ennemi public nº 1 » une élévation des impôts. Trois mois plus tard, le 14 janvier de cette année, il se découvrait un autre ennemi prioritaire, la réservi le prestige du pouvoir. Pour route il préconisait un abaissement de la charge fiscale. Ces palinodies n'ont jamais, dans aucun pays et à aucune époque, servi le prestige de pouvoir.

Le dosage entre les différentes parties du programme présidentiel était pourtant destiné à séduire les esprits de tous bords. A ceux qui s'alarment de la détérioration de la situation financière des entreprises, de la formidable croissance depuis dix ans des transferts de revenus, dont l'effet est aussi de réduire d'année en année l'écart du revenu entre ceux qui produisent et ceux qui, pour une raison ou une autre, ne travaillent pas, le président offrait une réduction des impôts sur les sociétés et même un plafonnement des dépenses de sécurité sociale. Aux autres (beaucoup plus nombreux), pour lesquels tout doit être subordonné à une relance de la demande intérieure, M. Ford proposait une diminution des impôts personnels en deux étapes pour cette année, un commencement d'application du projet scabreux d'impôt négatif, accompagnés d'une refonte permanente (laissée dans le vague) du système d'imposition destiné à bénéficier en priorité aux contribuables du bas de l'échelle — ces allègements définitifs devant compenser l'alourdissement du coût des produits pétroliers pour les consommateurs.

Le plus inquiétant

Quoi qu'en disent la majorité des commentateurs et économistes américains de toutes tendances, le plus inquiétant dans les propositions de la Maison Blanche et dans les contre-propositions des parlementaires, c'est la forte croissance du déficit qu'elles impliquent. Encore le chiffre annoncé par le président pour l'exercice 1975-1976 — 52 milliards de dollars — est-il incomplet, car il faudrait y ajouter les dépenses des « agences » fédérales (pour le logement, pour le soutien à l'agriculture, etc.), entièrement financées à travers les circuits bancaires par ce prêteur de dernier ressort qu'est l'Institut d'émission (système de réserve fédérale)...

Pour minimiser l'importance du phénomène, deux séries d'arguments sont avancées aussi bien par les représentants de l'administration que par les économistes et une grande partie de la presse. Les deux sont malheureusement sans valeur. Le premier est que, rapporté au produit national brut (de l'ordre de 1,4 million de dollars), le déficit est minime. Il y a une dizaine d'années, les experts, appartenant à la même école de pensée, soutenaient pour la même raison que le déficit extérieur des Etats-Unis n'avait aucune importance. Sa persistance a pourtant fini par emporter le dollar et avec lui le système monétaire international. La vérité est qu'il faut, pour comparer des grandeurs comparables, rapporter le solde négatif de la balance des paiements américaine au montant des réserves, et le solde négatif du budget au montant déjà considérable de la dette publique et aux possibilités d'emprunt du Trésor, lequel a déjà absorbé cette année 60 % de toutes les émissions obligatoires.

Curieusement, certains économistes font remarquer qu'étant donné le faible montant des besoins nouveaux en ressources financières des entreprises, le Trésor pourra se procurer l'argent sans tensions excessives : si tel est le cas, où sera la relance de l'activité ? Le plus probable est que la « Fed » fournira aux banques les moyens nécessaires pour souscrire aux émissions publiques, ce qui pourrait préparer aux Etats-Unis pour 1976 ou 1977 une nouvelle explosion d'inflation de type britannique et dont les conséquences pourraient être catastrophiques à tous égards.

Cette crainte est d'autant plus justifiée qu'une préoccupation qui devrait pourtant être prioritaire à la fois pour la santé de leur pays et pour celle du monde entier est pratiquement absente de la pensée des dirigeants américains. Leur politique de déficit budgétaire systématique est incompatible avec une stabilisation du dollar alors que la réflexion autant que l'expérience de toutes les nations montrent qu'il n'y a pas de lutte contre l'inflation couronnée de succès et de reprise durable de l'activité sans un redressement monétaire préalable.

Les conseils que donnent à M. Gerald Ford les « experts » d'aujourd'hui nourris du conformisme de Harvard et du M.I.T. sont aussi périmés que ceux que recevait Hoover de la bouche des économistes s'étonnent que ineconomistes s'étonnent que l'inflation et récession puissent coexister et ils ont inventé un mot pour désigner ce phénomène prétendument nouveau : la stagflation. Cependant, il n'y a pas d'exemple, dans l'histoire, d'inflation durable qui n'ait pas fini par désorganiser et paralyser l'appareil de production. C'est également un autre trait caractéristique de l'inflation qu'après chaque phase de récession provoquée par une politique restrictive du crédit une dose plus forte d'inflation de crédit est nécessaire pour stimuler une économie encore insuffisamment remise des excès précédents.

Pour écarter la déflation qu'impliquent à la fois la restauration en profondeur de l'équilibre financier des entreprises — lesquelles, pour reconstituer leur marge de profit, doivent réduire leurs effectifs, leurs investissements, etc. — et le prélèvement opéré sur les pays industrialisés par ceux de l'OPEP, l'actuel président républicain pratique une politique qui risque à terme d'aggraver la crise de liquidité, en augmentant encore l'endettement à tous les échelons. Si tel était le cas, on verrait à nouveau les taux d'intérêt à court terme s'envoler pour un temps, entraînant une rechute de Wall Street comme cela s'était vu pendant les années qui ont suivi le krach de 1929, marquées par des phases successives de reprises et de rechutes chaque fois plus profondes.

Où l'on parle de nationalisation

Une relance de l'inflation pourrait bien avoir aussi pour conséquence de remettre en cause plusieurs des bases traditionnelles de la société américaine auxquelles le président Ford et ses amis républicains sont le plus attachés. attachés.

Certains parlementaires — et non des moindres — commencent à parler de la nationalisation des banques. *« Le danger n'est pas encore immédiat, mais il commence à rôder autour de nous »*, nous disait l'un des vice-présidents d'un des plus grands établissements de la place de New-York. Dans la bouche d'un jeune et talentueux manager qui, tous les jours, quitte son hôtel particulier aux allures de quinzième arrondissement, situé près de Central-Park, pour rejoindre son bureau fonctionnel de Wall Street — strict complet bleu à rayures parfait accent des bonnes familles de la Nouvelle-Angleterre, — le propos paraît insolite. Il ne fait pourtant que refléter la crise en profondeur que traverse le capitalisme américain, même si la récession actuelle, malgré son exceptionnelle sévérité, n'entraîne, fût-ce de loin, aucune des détresses provoquées par la grande dépression des années 30.

Notre interlocuteur n'est pas seul à s'inquiéter dans le milieu auquel il appartient. Maints chefs d'entreprise, maints banquiers, ont pris conscience des conséquences politiques ou sociologiques des abus commis peut-être depuis la fin de la dernière guerre, en tout cas depuis dix ans, pour forcer à tout prix les portes de la « prospérité ». L'essor fantastique du crédit a montré les possibilités presque infinies du système à infléchir le cours naturel de la vie économique dans le sens voulu par une société comme la nôtre, qui sacrifie systématiquement l'avenir au présent.

Disons, pour simplifier, que l'horizon économique — et par conséquent financier — devrait s'étendre normalement sur une période de vingt-cinq ou trente ans, c'est-à-dire correspondre *grosso modo* à une génération. C'est ce que l'on constate encore aux Etats-Unis, où des millions de familles qui ont acheté leur maison à tempérament sont en train de rembourser des prêts hypothécaires accordés à de bas taux d'intérêt (6 ou 7 %) pour un quart de siècle. Rien de plus légitime que ce mode de financement. Les choses finissent toutefois par se gâter lorsque une collectivité entière s'est endettée — c'est-à-dire a dépensé ses revenus à venir — pour financer des achats qui, à aucun titre, ne constituent un investissement. Le résultat final de cette évolution est, sur le plan technique, de désorganiser complètement les marchés financiers et, sur le plan plus général, de rapprocher considérablement l'horizon économique, comme s'il était devenu imprudent de prévoir au-delà de quelques années — ou de quelques mois.

L'actuelle désescalade des taux d'intérêt à court terme n'est-il pas le signe d'une remise en ordre progressive ? Cela reste à prouver. A quoi assiste-t-on ? A une baisse du « prime rate », c'est-à-dire du taux consenti aux « meilleures signatures ». Mais, les débiteurs sûrs se faisant rares, il semble bien qu'en réalité de très nombreux emprunteurs soient obligés de payer un loyer nettement plus élevé. Voilà une des raisons pour lesquelles la récession actuelle, contrairement à ce qui s'est passé au cours des cinq précédentes qu'ont connues les Etats-Unis depuis 1945, n'a pas encore sécrété les antidotes qui, dans le passé, préparaient au bout de quelques mois un nouveau départ. Tout se passe, cette fois-ci, comme s'il s'agissait de corriger non plus les déséquilibres créés par un boom de quelques années, mais les déviations de tous ordres engendrées par une longue période au cours de laquelle la société américaine dans son ensemble a, comme dit le bon sens populaire, *« vécu au-dessus de ses moyens »*.

Reste à savoir si le processus d'ajustement, qui risque d'être long, ne déclenchera pas des réactions propres à modifier la structure de la société américaine. Dans le précédent article, on a eu l'occasion de montrer comment les banques étaient arrivées à la limite de leur politique d'endettement systématique par appel toujours plus massif aux ressources extérieures. Les limites ne sont pas seulement d'ordre financier. Grâce à la technique du « leverage » (puissance de levier), dont nous avons parlé, il est devenu possible, avec un capital très réduit, de multiplier indéfiniment les occasions de profits en prêtant des fonds empruntés auprès de toutes les sources disponibles : marché intérieur, marché de l'eurodollar, etc. Mais, comme l'a fait remarquer récemment un économiste renommé, travaillant pour une firme de Wall Street, les doutes qu'inspire déjà au public la qualité du « management » bancaire pourraient bien conduire les hommes politiques à poser la question : « Est-il tolérable que, en risquant relativement si peu, les actionnaires d'un petit nombre de banques contrôlent un volume si considérable de dépôts, ce qui leur permet d'être les maîtres du crédit ? » La détérioration des bilans n'est pas seulement affaire res comptables. Elle fait planer un doute sur la légitimité du « système » tout entier.

On le voit bien dans un autre secteur, où l'inflation de crédit a fini par créer une situation proche du désastre. A cause de l'incompréhension et de la démagogie des commissions locales toujours promptes à leur refuser l'augmentation de leur tarif, mais aussi par suite d'une gestion peu orthodoxe qui les a conduites à dépendre des banques pour financer leurs investissements, les « public utilities » — sociétés privées qui produisent l'électricité — sont proches de la faillite. Elles doivent consacrer la plus grande partie de leurs profits en forte diminution au service d'une dette qui n'a cessé de croître. Conséquence : beaucoup d'entre elles réduisent dangereusement leurs programmes d'équipement, risquant de provoquer dans quelques années une crise d'approvisionnement plus grave, dit-on, que celle qu'aurait pu faire courir au pays un embargo prolongé des pays arabes. La nationalisation plus ou moins complète des entreprises productives d'électricité commence à apparaître, y compris aux yeux de plusieurs dirigeants de la profession, comme une solution possible sinon même inévitable, à moins d'un redressement financier dont on voit mal comment il pourrait s'opérer sans d'inopportunes économies sur les investissements.

En attendant que le nouveau Congrès, à forte majorité démocrate, imprime sa marque à la législation et que surtout l'élection présidentielle de novembre 1976 permette de dégager plus clairement le programme politique de la nouvelle ère qui s'ouvre, la société d'endettement est en train de conduire, sur le plan national comme sur le plan international, à la multiplication des opérations de sauvetage. Plusieurs entreprises américaines parmi les plus grandes ne doivent qu'au secours des banques — elles-mêmes encouragées par le Système de réserve fédérale, quoi que celui-ci en dise — d'échapper à la liquidation pure et simple. C'est le cas de Chrysler, de W. T. Grant, célèbre chaîne de « department stores » et de beaucoup d'autres firmes d'importance égale.

S'adressant récemment à l'Association des banquiers de New-York, le président de la Banque fédérale de cette ville, M. Alfred Hayes, a plaidé en faveur de la création d'une agence publique ayant pour mission de prêter de l'argent aux entreprises incapables de faire face à leurs échéances. En janvier 1932, le président Hoover institua la Reconstruction Finance Corporation, destinée dans un premier temps à venir en aide aux banques et aux compagnies d'assurances, et qui allait ensuite, après l'arrivée au pouvoir de Roosevelt, devenir une des pièces maîtresses du New Deal.

Le New Deal est aujourd'hui quelque peu défraîchi et l'on doit espérer que les dirigeants américains ne s'en inspireront pas de trop près. Il serait étonnant, toutefois, que la société américaine ne soit pas assez profondément transformée par l'épreuve que subit son économie.

(Lire page 17 le point de vue de Jacques Attali.)

AMÉRIQUES

MATO-GROSSO, western brésilien

III. — L'INDIEN, CELUI QUI DOIT MOURIR ?

Dans ses premiers articles (« le Monde » des 8 et 9-10 février), Charles Vanhecke a décrit le milieu géographique et humain du Mato-Grosso, « western brésilien », deux fois et *demi plus grand que la France* et trente-cinq fois moins peuplé. Il a mentionné la lutte opiniâtre que mènent des religieux pour défendre contre les grandes sociétés des populations rurales, en général illettrées.

De notre envoyé spécial CHARLES VANHECKE

Santa Teresinha. — Les hommes sont partis dans la forêt, à la recherche de miel sauvage. Le village n'a gardé que ses femmes aux seins nus, qui s'esclaffent dans la rivière où elles prennent leur bain. Les Indiens adorent le bain, et ils ont transmis leur passion au Brésil tout entier, qui se lave — quand il peut — trois fois par jour. L'eau est tiède, sans piranhas. Les redoutables poissons voguent dans d'autres eaux, toujours aussi friands de zébus aventureux et vite dévorés.

Bientôt les hommes reviennent. C'est le moment de vérifier s'ils sont conformes à l'image de l'Indien « ethnocidé » aussi répandue à Rio ou à Sao Paulo qu'ailleurs : c'est-à-dire tuberculeux, syphilitique, ruiné par l'alcool, le tourisme et la mendicité. *Miracle !* les Tapirapés sont d'une fraicheur, d'une verdeur qui font plaisir à voir. Ils ont gardé leurs torses de pagayeurs, leurs bras de paysans habitués au pilon, de chasseurs aguerris à l'arc. Ils ne portent pas encore les lunettes noires qu'affectionnent certains indigènes soucieux d'accéder, par ce moyen, au monde des « docteurs ». Mieux même : leur joie ne doit rien à la *cachaça*, l'alcool de canne vendu partout à bas prix. C'est la joie qui a fasciné tant d'ethnologues, et qui fait dire à l'indigéniste brésilien Claudio Villas-Boas qu'elle est l'indice *« d'une vie harmonieuse et équilibrée »*.

Assistés par trois religieuses — des Petites-Sœurs de Foucault — et par un poste de la FUNAI (Fondation nationale de l'Indien), en contact permanent avec la « civilisation », les Tapirapés seraient-ils l'heureuse exception à la règle selon laquelle les Indiens amazoniens sont voués à disparaître ? Vont-ils démentir, par leur seule présence, le « document d'urgence » publié en avril 1974 par douze évêques et missionnaires d'Amazonie, qui l'avaient intitulé : *L'Indien : celui qui est destiné à mourir ?* La réponse n'est pas simple. Ce n'est pas en un jour ni en deux qu'on peut mesurer les méfaits et les bienfaits de l'acculturation, *tout ce qu'un Indien perd de son* être dans sa relation avec le Blanc.

Les « communes libres » des Tapirapés

Allongés dans leurs hamacs pour jouer avec leurs enfants, assis sur des carcasses de tortues pour tresser des hottes de portage, rassemblés dans des sortes de « communes libres » pour la chasse, la cueillette, l'abattage des arbres, les Tapirapés donnent, en tout cas, l'impression d'être à l'aise dans leur peau, d'occuper leur vraie place. Leurs cases sont de joyeux dortoirs où les poules, les dindes, les chiens — chacun a son chien — les chats fraternisent sans vergogne. L'aïeule balance son hamac à côté du dernier-né endormi. Un enfant gave une chouette avec de la viande, tandis que l'ara, sur son perchoir, attend de laisser quelques plumes qui feront des colliers.

Les flèches, les bouteilles, les calebasses bourrées de saindoux, les sacs de maïs, les griffes et les dents des carnassiers tués à la *lance ou à l'arc, tout est suspendu* aux cloisons, engrangé sous les charpentes qui soutiennent le toit. Le sol est libre pour la basse-cour, pour le jeu. La maison est assez vaste pour accueillir, avec le couple, les cousins et les patriarches. Même les morts restent chez eux, enterrés, assis, sous la case, car c'est là que *« leurs esprits se trouvent le mieux »*.

De l'Indien, les Tapirapés ont encore toutes les apparences : leurs femmes n'ont pas renoncé à se teindre de rouge, et leurs garçons portent toujours, perçant la lèvre inférieure, le grand os appelé *tembeta*, qui leur donne un air de perpétuelle réflexion. Les rites de la puberté restent les mêmes : en accédant à l'âge adulte, l'enfant change de nom ; les vierges sont enfermées pendant trois semaines dans leur case.

« Les grandes figures »

Chercher le miel, mélanger le miel au *mingau*, la bouillie de maïs, semer, planter, récolter, tout est fête ou prétexte à la fête. Entreposées dans la case des hommes, les « grandes figures », deux masques aux yeux de bille et aux dents de poisson, servent à symboliser, à certaines dates et au cours de certaines danses, les tribus rivales ou voisines dont les agressions ont tissé l'histoire de la communauté.

Le crapaud reste intouchable. Symbole du mal (n'est-il pas repoussant ?) *il pourrait perturber* la vie de celui qui le blesse. Les animaux de la forêt ne méritent pas tous d'être chassés. Comment se résoudre à tuer le paca, rongeur dont la chair rappelle celle du cochon, mais dont les cris ressemblent à des pleurs d'enfant ? En revanche, le renard est recherché pour son foie, car c'est là qu'il concentre son courage. Et ce n'est pas un Français qui s'en étonnera, lui qui dit d'un peureux qu'il a les « foies blancs ».

Le « capitaine » de la tribu est le plus noble de tous. De tous, il est le plus diplomate, le plus ouvert à autrui, le moins querelleur. A plus de cinquante ans, bâti dans le bronze et le marbre, il porte un visage aussi expressif, dans sa construction et ses rides, que l'étaient ceux de Braque et de Picasso. C'est l'homme du dialogue avec les Blancs, de l'organisation des chasses et des fêtes, de la division — sexuelle — du travail.

L'alcool aurait pu tout détruire. Enlever au Tapirapé cette acuité qui lui permet de reconnaître, à l'empreinte d'un pas, qui l'a précédé dans son champ. Heureusement, un prêtre, le Père François Jentel, qui a passé plusieurs années dans la tribu, a su la convaincre que l'alcool brûlait autant que le feu. Les Tapirapés auraient pu succomber aux maladies « blanches », comme la grippe, contre lesquelles les indigènes ne possèdent pas d'anticorps, mais la mission religieuse a eu au moins ce mérite : chaque sœur a été en même temps une infirmière. *Même* la FUNAI, ailleurs si critiquée, a été efficace. Elle a aidé les Tapirapés à monter un troupeau de bovins, lequel est géré en communauté, à défendre leurs terres contre la fazenda voisine. Elle les a préservés du sort de beaucoup d'Indiens, qui deviennent, une fois privés de leur territoire, des marginaux, des clochards.

Aussi les Tapirapés, qui n'étaient plus qu'une cinquantaine en 1949, sont-ils environ cent vingt aujourd'hui. Non seulement ils vivent mieux, mais ils ne laissent plus mourir leurs vieillards, ils ne tuent plus leurs enfants au-delà du troisième, ils ne pratiquent plus de sélection démographique. Miracle blanc ? Disons plutôt que la société brésilienne a payé ses dettes à leur égard : elle les a guéris en partie des maux qu'elle leur avait apportés, et qui menaient la tribu à sa disparition.

Restent quelques questions sans réponse, du moins immédiate. Quel est l'impact du catholicisme sur le sytème spirituel de la tribu ? Comment le Dieu des chrétiens peut-il s'intégrer, sans *le démolir*, dans un univers peuplé d'autant d'esprits, ou presque, qu'il y a de plantes ou d'arbres ? Comment un Indien peut-il rester indien, dès l'instant où il échange la pierre polie contre l'acier ? Bref, à quoi aboutit le choc des techniques, des cultures ?

Les religieuses diront qu'elles ne font plus d'évangélisation. La catéchèse commence à être mal vue au Brésil, pas seulement par les ethnologues. Les partisans de l'intégration diront que le choc culturel n'empêche pas l'Indien de rester lui-même, s'il garde sa langue et sa religion. *« Aujourd'hui que les Noirs travaillent en usine,* affirme par exemple le professeur Nei Land, directeur du Musée de l'Indien, *les cultes africains n'ont jamais été aussi nombreux, jamais il n'y a eu autant de centres de sacrifice. »*

Voire. Le Tapirapé ne travaille pas encore en usine. Il se contente, pour l'instant, de faire du vélo, de jouer au football, et de lancer — sa dernière découverte — quelques pétards. Mais de ces paniers qu'il tresse en s'aidant de ses pieds, il dit qu'il va les vendre au marché. Pour acheter quoi ? Des shorts, des chemises, dont il n'avait cure avant de se frotter à la civilisation. En somme, il perd en travail ce qu'il avait gagné en productivité, lorsqu'il avait troqué ses outils d'os ou de pierre contre des couteaux et des haches en acier. Ses colliers en dents de singe et griffes de jaguar, résultat de longues heures de chasse et de polissage, il les échange contre des breloques en plastique, dont il raffole. Echange inégal, début d'un processus dont il sortira vite perdant...

« Toucher à la femme blanche »

A quelques dizaines de kilomètres de là, dans l'île du Bananal, les Carajas sont un exemple pathétique de ce que devient le sylvicole, lorsqu'il singe ses « protecteurs ». Dix fois plus nombreux que les Tapirapés, les Carajas *sont des pacifiques : la pêche*, l'artisanat, ont longtemps suffi à leur bonheur. Leurs céramiques sont célèbres dans tout le Brésil, trop célèbres même. Dès qu'un avion apparaît, les femmes sont là, accroupies sur leurs talons, gourmandes de pipes tétées à même le fourneau, prêtes à marchander avec le touriste des figures de terre cuite qui les montrent toujours plus grandes que les maris.

Jusqu'à l'apparition du *tori*, du chrétien, les Carajas vivaient sous le régime matriarcal. Quand un couple se séparait, la femme, conformément au rite, battait celui qui la délaissait. Aujourd'hui *les rôles sont inversés. En prenant goût à la cachaça*, les hommes ont appris la violence. A Santa Isabel, l'un des cinq villages carajas situés au bord de l'Araguaia, des habitants de l'île nous disent que l'hôpital reçoit, certains samedis soirs, trois ou quatre femmes qu'il faut « raccommoder ».

Tous les Carajas boivent. Beaucoup traversent le fleuve pour trouver, dans la « zone » de Sao-Félix, des voluptés métissées qui leur donnent aussi beaucoup de maladies. « Toucher à la femme blanche » est entré dans les catégories de l'idéal indien, en même temps que l'alcool et les lunettes de *soleil : les mariages mixtes* ont commencé, début de la désintégration tribale. Avec les plaisirs « civilisés » vient le culte des valeurs marchandes : plutôt que de planter du riz, du maïs, des *fruits, les Carajas font de l'arti*sanat touristique, et rentable. Leur régime alimentaire est devenu d'une effarante pauvreté. Chez eux, le taux de tuberculose est de plus de 10 %, selon un médecin qui les soigne.

Pourtant, l'île du Bananal est depuis 1969 un parc indigène, c'est-à-dire qu'elle est théoriquement l'un des quatre « sanctuaires » créés par le Brésil pour sauver la civilisation sylvicole. Triste sanctuaire ! Le parc a reproduit, de façon presque caricaturale, toutes les obsessions « blanches », depuis le souci de la hiérarchie jusqu'à celui du maintien de l'ordre.

Chez les Carajas comme dans d'autres tribus, les chefs ont certains privilèges, qui compensent les charges de leur fonction. Mais ces privilèges obéissent à une éthique, voire une esthétique différentes des nôtres. Habiter une maison en dur, quand le reste du village vit sous la paille, ne constitue certainement pas, au départ, une « prime de fonction » très répandue chez les indigènes. Pourtant, à Santa-Isabel, la FUNAI a cru bon d'offrir des baraques en ciment aux « capitaines » de la tribu. Distingués de cette façon, ceux-ci se sont isolés de la communauté.

De même la FUNAI a-t-elle fait cadeau aux Carajas de vingt-deux gardes indigènes, autrement *dit elle a choisi de transformer* certains d'entre eux en policiers. Elle explique cette innovation par son désir de lutter contre les ravages de l'alcoolisme, que certains de ses fonctionnaires ont contribué à répandre. Mais un des meilleurs ethnologues de la Fondation, le professeur Nei Land, reconnait aujourd'hui que c'est une erreur. Les Indiens d'Amazonie ont toujours eu leurs méthodes pour se « policer ». Ils n'avaient certes *pas besoin* des nôtres : il suffit de voir comment ils élèvent leurs enfants — sans jamais les frapper — pour savoir quel système est préférable à l'autre.

Interrogée sur les Indiens, qui font partie de son univers sylvestre, une vieille paysanne de Luciara, dans la vallée, dit qu'en définitive *« ils ont beaucoup de prestige, mais pas d'avenir »*. Par prestige, elle entend la séduction qu'ils exercent sur les touristes, emmenés de tribu en tribu par des bateaux-hôtels, et elle ne cache pas qu'un tel phénomène la surprend et l'irrite. A en juger d'après le nombre d'ouvrages, de thèses, d'articles, de films qui leur sont consacrés, les cent soixante mille Indiens d'Amazonie sont en effet les plus « prestigieux », les mieux connus des Brésiliens. Pourtant, la paysanne a raison : ils n'ont *pas d' « avenir »*.

Ce n'est pas faute d'avoir été défendus, depuis de nombreuses années, par des missionnaires, des indigénistes, des ethnologues, voire des journalistes brésiliens, *attachés à une civilisation où* le pays reconnait encore aujourd'hui une part de lui-même. Mais le modèle brésilien de développement — calqué sur celui du monde occidental — est un terrible rouleau compresseur : les arbres et les hommes ne lui résistent pas. C'est une évidence, même un lieu commun. Il y en a une autre, plus rarement énoncée : le Brésilien se soucie peu, en général, de « ses » Indiens.

A peine sorti de l' « indianité », de la paillote et du hamac, du mode de vie primitif du *sertao*, l'habitant de l'intérieur ne songe qu'à oublier ses origines, qu'à « se blanchir ». Quant à la bourgeoisie *intellectuelle, elle considère volon*tiers que les Indiens d'Amazonie forment une minorité insignifiante au regard de l' « hinterland » humain brésilien. Tant de problèmes d'alimentation, de santé, d'éducation restent à résoudre avant que l'on ne s'intéresse à ce « hochet » pour nations surdéveloppées : le sort d'une culture jugée d'autant plus précieuse qu'elle est « autre »...

FIN

AFRIQUE

Éthiopie

Addis-Abeba et les nationalistes érythréens accueilleraient favorablement l'offre de médiation du Soudan

Le Soudan a proposé sa médiation dans le conflit érythréen. Samedi 8 février, le président Nemeiry a adressé un message au conseil militaire éthiopien et aux mouvements de libération érythréens, leur demandant de cesser les hostilités et d'engager des négociations. M. Gamal Mohamed Ahmed, ministre d'Etat soudanais aux affaires étrangères, s'est rendu le soir même à Addis-Abeba afin de présenter aux dirigeants éthiopiens les suggestions du président Nemeiry. Le ministre était accompagné par M. Michael Imru, ministre éthiopien de l'information, qui revenait d'une tournée dans les pays arabes. Le président Nemeiry a également adressé un message, dont le contenu n'est pas révélé, aux chefs d'Etats arabes et africains ainsi qu'à l'O.U.A. (Organisation de l'unité africaine) et à la Ligue arabe (1).

Une trêve est envisagée

De source diplomatique, on estime à Addis-Abeba que les militaires éthiopiens seraient prêts à accepter une trêve. De leur côté, les dirigeants des mouvements de libération érythréens *ont accueilli favorablement* la démarche du président soudanais. Ils ont envoyé une délégation à Khartoum dimanche soir. Elle sera rejointe par M. Osman Saleh Sabey, secrétaire général du *FLE* (Front de libération de l'Erythrée), qui, après s'être rendu en Arabie Saoudite, visite les Etats du Golfe.

Les Etats arabes prennent de plus en plus nettement position en faveur des rebelles érythréens. La Syrie a sévèrement condamné l'Ethiopie, dimanche, l'accusant de commettre un *« génocide contre le peuple érythréen »*. Le gouvernement syrien a demandé à Addis-Abeba d'*« accorder sa pleine reconnaissance au Mouvement de libération de l'Erythrée et le droit à l'indépendance au peuple d'Erythrée »*.

Le secrétaire général du F.L.E. a déclaré, dimanche, que le roi Fayçal l'avait *« assuré de son soutien matériel, moral et politique »*. Le journal officieux jordanien *Al Rai* a condamné, dans un éditorial, la *« féroce répression »* que mène l'armée éthiopienne *« contre un peuple qui revendique la liberté et l'autodétermination »*.

Le gouvernement éthiopien paraît, en revanche, de plus en plus isolé. D'après des informations concordantes en provenance de Washington et d'Addis-Abeba, les Etats-Unis, principal fournisseur *d'armes de l'Ethiopie*, auraient « reconsidéré » leur attitude. Bien qu'ils continuent d'honorer leurs accords passés, aucun nouvel engagement de leur part n'a été pris depuis deux mois.

Sur le terrain, la situation ne cesse de se détériorer pour le conseil militaire. La route d'Assab, *où se trouve* la *seule raffinerie* dont dispose l'Ethiopie, a été coupée samedi, les maquisards ayant fait sauter un pont situé à 140 kilomètres à l'ouest de la ville. On évalue à une semaine le temps nécessaire pour permettre de nouveau le passage des camions-citernes. Faute de carburant, l'aviation militaire aurait pratiquement cessé toute activité.

La ville d'Asmara, dont tous les ressortissants étrangers ont, semble-t-il, été évacués, reste encerclée. Une partie de la route qui relie Asmara à Addis-Abeba serait tombée entre les mains de paysans révoltés qui n'ont aucun lien avec *les nationalistes érythréens*. Enfin les missionnaires suisses de Makalé, dans la province du Tigré, ont dû évacuer la ville, où la situation se détériore.

Les combats se poursuivent dans les campagnes. Les affrontements les plus durs se dérouleraient dans la région d'Adi-Keyh, *à 80 kilomètres au sud d'Asmara*, où une colonne de cinq cents soldats éthiopiens tente depuis deux jours de rompre le barrage qui isole le chef-lieu de la province. Pour la première fois, un avion de la Croix-Rouge internationale a pu se poser dimanche à Asmara. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

(1) Une réunion du conseil des ministres de l'O.U.A. est prévue à Addis-Abeba le 13 février.

Maroc

Le syndicat de l'enseignement supérieur estime que l'Université traverse une crise grave

De notre correspondant

Rabat. — Selon les dirigeants du Syndicat national marocain de l'enseignement supérieur (SNE-Sup), rattaché à l'Union marocaine du travail (U.M.T.), l'université traverse une crise grave. Lors d'une récente conférence de presse, ils ont estimé qu'avait été atteinte une *« situation de blocage »* hypothéquant *« l'avenir immédiat »* de l'enseignement supérieur, et rendant *« impossible toute activité pédagogique normale »*. Ils ont mis en cause, d'une part, les structures mêmes de l'enseignement supérieur, d'autre part, l'insuffisance des moyens matériels, des ressources financières, et de l'encadrement pédagogique. *Certaines attitudes* des responsables contribuent à entretenir cette situation, estime le SNE-Sup, dont les membres considèrent comme un *« devoir national d'agir pour mettre un terme à cette grave crise, et permettre à l'enseignement supérieur de contribuer valablement à sortir le pays du cercle vicieux du sous-développement »*.

La réforme est au point mort

L'université Mohammed-V qui, lors de sa création au lendemain de l'indépendance, à Rabat, comptait environ mille étudiants, a vu ses effectifs croître de façon considérable. Aujourd'hui — *c'est-à-dire moins de vingt ans* après — les établissements d'enseignement supérieur, qu'il s'agisse de facultés ou de grandes écoles, sont disséminés dans plusieurs villes, et son fréquentés approximativement par vingt-cinq mille étudiants. Le nombre des professeurs, non compris les assistants et les maîtres de conférences, s'élève à six cents environ. Plus de la moitié d'entre eux sont étrangers.

Les critiques du SNE-Sup portent sur le fonctionnement d'organismes — tel le Conseil supérieur de l'Université — auxquels il est reproché de ne jouer aucun *rôle moteur*, sur l'*« instabilité chronique »* du ministère de l'enseignement, où *« près de vingt ministres »* se sont succédé depuis deux décennies, et sur l'absence d'une *« promotion de la recherche scientifique »*, laquelle permettrait à l'enseignement supérieur de s'enrichir et de former ses cadres *« pour dégager d'un système d'enseignement abstrait, livresque, non adapté aux exigences du développement et calqué sur des modèles étrangers eux-mêmes périmés »*.

Le grief fondamental concerne la réforme de l'université, qui se trouve au *« point mort »*.

Pour sortir de l'impasse, le SNE-Sup préconise l'autonomie financière, administrative, pédagogique et culturelle des établissements d'enseignement supérieur, leur cogestion par des représentants élus des enseignants et des étudiants et l'inviolabilité des locaux universitaires. Il recommande l'adoption d'un plan d'urgence de construction et d'équipement pour faire face à l'augmentation du nombre des étudiants. Il demande que le statut des enseignants soit révisé afin de supprimer les disparités trop grandes existant actuellement entre leur rémunération et celle de cadres marocains d'un niveau équivalent dans les secteurs public, semi-public ou privé. Le SNE-Sup souhaite enfin une arabisation de l'Université *« sur des bases rationnelles et planifiées »*. Il veut aussi substituer au recrutement d'enseignants étrangers, qui *« n'assurent que le fonctionnement »*, celui de *« formateurs compétents »* pour préparer des enseignants nationaux.

Toutes ces mesures ne pourront contribuer à résoudre la crise que si un climat nouveau est créé, estiment les responsables syndicaux. Il serait, selon eux, paradoxal qu'au moment où, *sur plan* politique, la tendance est à l'ouverture celle-ci ne se manifeste pas également en direction de l'Université. Mais, ont-ils souligné, l'instauration d'un large dialogue avec les étudiants implique la levée de *« la dissolution arbitraire »* de l'Union nationale des *étudiants du Maroc* (UNEM), décidée voici deux ans.

LOUIS GRAVIER.

Rhodésie

L'unité des mouvements nationalistes demeure fragile

De notre envoyé spécial

Dar-Es-Salaam. — L'Unité des nationalistes africains de Rhodésie — ou Zimbawe — est-elle solide et peut-elle durer ? Dans une interview publiée dans la revue *Africa* (février 1975), le président Kenneth Kaunda, de Zambie, vient de mettre le doigt sur l'une des difficultés du règlement rhodésien. *« S'ils ne s'en tiennent pas à cette unité*, a-t-il déclaré, *nos frères et sœurs du Zmbabwe ne pourront pas s'attendre à une aide réelle du reste de l'Afrique. C'est impératif, ils doivent être unis, l'Afrique entière a trop investi en essayant d'unir nos frères et sœurs du Zimbabwe, et maintenant que cela s'est fait, j'espère qu'ils s'y tiendront fermement. Ils en ont besoin, nous en avons besoin. En ce qui me concerne, c'est un facteur-clé. »*

L'unité réalisée le 7 décembre dernier à Lusaka par les quatre mouvements nationalistes africains de Rhodésie demeure fragile et le régime minoritaire de M. Ian Smith compte se servir de cet atout.

Le président zambien et deux autres chefs d'Etat africains, MM. Khama, du Botswana et Nyerere, de Tanzanie, n'ont pas ménagé leurs efforts pour favoriser l'union de ces mouvements, l'African National Council (A.N.C.), l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU), l'Union populaire africaine du Zimbabwe (ZAPU) et le Front de libération du Zimbabwe (FROLIZI), réalisée, mais de façon ambiguë, quatre jours avant que M. Smith n'annonce, le 11 décembre, les « accords » controversés de Lusaka. L'ANC, présidée par Mgr Muzorewa, avait été alors habilement choisie pour coiffer les autres organisations, et son comité exécutif, élargi aux représentants du ZANU, du ZAPU et du *FROLIZI, s'est réuni pour* la première fois à Salisbury le 10 janvier dernier.

Mais, entre les membres de l'ancien ANC et les partisans du ZANU, seul mouvement bien organisé pour la guérilla, l'écart demeure large. Pendant longtemps, Mgr Muzorewa a maintenu le dialogue avec le régime illégal de M. Smith, tandis que les maquisards du ZANU se battaient contre l'armée rhodésienne et les unités sud-africaines. Le président du ZANU, le pasteur Sithole, vient de passer dix ans en prison avant d'être relâché en décembre pour participer à la négociation actuelle. Pour l'insurrection armée et ses chefs, *comme MM. Chitepo* et Tongogara, il n'est pas question d'abandonner la lutte armée tant que l'adversaire n'aura pas fait une concession décisive. Dès le début, ils ont réclamé que le gouvernement de Salisbury accepte la majorité africaine et que les policiers sud-africains se retirent de Rhodésie. Les dirigeants de l'ancien ANC auraient été, semble-t-il, prêts à discuter avec la minorité européenne de l'organisation d'un régime paritaire pendant une phase transitoire de quelques années.

L'unité de principe entérinée à Lusaka ne s'est guère traduite dans les faits pendant au moins plusieurs semaines. *Fusion ?* Alliance ? Simple plate-forme commune ? On ne le savait toujours pas la semaine dernière. C'est sans doute pour cette raison que les principaux leaders nationalistes africains de Rhodésie se sont rendus le 6 février à Dar-Es-salaam pour y rencontrer de *nouveau* les présidents Nyerere, Kaunda et Khama, ainsi que M. Samora Machel, le président du Front de libération du Mozambique (FRELIMO).

Ces derniers leur ont sûrement répété, comme M. Kenneth Kaunda, qu'il leur faut d'autant plus serrer les rangs qu'une *conférence constitutionnelle doit* se réunir. M. Smith ne fera des concessions, le cas échéant, que s'il doit abandonner l'espoir de semer la discorde parmi ses adversaires africains. C'était déjà pour parer à ce danger que le comité de libération de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), réuni en *janvier à Dar-Es-Salaam*, avait reconnu l'ANC nouvelle mouture et non plus l'ex-ZANU et l'ex-ZAPU, les deux mouvements de libération accrédités et aidés par lui auparavant.

Dans l'immédiat, une fusion des organisations nationalistes africaines de Rhodésie semble prématurée, et il est probable qu'à l'avenir les chefs de la résistance armée prendront de plus en plus de poids. Mais même si les divergences demeurent sensibles, deux éléments semblent jouer en faveur de l'unité : la détermination des chefs d'Etat africains à ce qu'elle ne soit pas rompue et l'espoir soulevé dans la population africaine de Rhodésie par la perspective d'une négociation, sérieuse cette fois.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

ASIE

RELANÇANT LA MARCHE VERS LE COMMUNISME

La presse de Pékin appelle à la lutte contre «les stigmates» de l'ancienne société

Pékin. — Alors que les préparatifs de la fête du printemps battent leur plein dans chaque ruelle, que les magasins regorgent de clients et de couples de paysans « montés » à la ville pour les achats traditionnels, trois éditoriaux du « Quotidien du peuple » et du « Drapeau rouge » viennent de définir une sorte de programme politique et idéologique d'un ton nouveau. L'ensemble prolonge directement les résolutions adoptées par l'Assemblée nationale. La nouvelle équipe dirigeante désignée il y a quinze jours et le bureau politique s'appuient sur une série de réflexions récentes du président Mao Tsé-toung quant aux moyens de parvenir au communisme. Ils en précisent la portée, sans craindre de mettre les points sur les i et d'aborder des problèmes sur lesquels on faisait naguère silence.

De notre correspondant

L'année dernière, à pareille époque, une suite d'articles avait lancé le mouvement pi-Lin pi-King (critique de Lin Piao et de Confucius). Le lecteur a donc tendance à voir dans les directives de ces derniers jours les grandes lignes du combat politique pour 1975 et peut-être même au-delà, car l'ampleur des problèmes soulevés exclut qu'une solution soit trouvée en quelques mois ni même quelques semestres.

Les dernières citations du président du parti et les trois articles mettent à l'ordre du jour la marche au communisme. Le président Mao Tse-toung avait si souvent affirmé que le socialisme était une très longue période historique et qu'il faudrait des décennies, voire des siècles, avant de passer à la société communiste sans classe, qu'on aurait pu croire qu'il avait, en pratique, renoncé à la grande espérance de Karl Marx. Les textes publiés *dimanche 9 et lundi 10, comme* les principaux articles du *Drapeau rouge* de février, montrent, au contraire, que le chef du parti se préoccupe depuis un certain temps des moyens d'avancer *sur* la voie tracée par le Manifeste communiste et précisée par Lénine.

Mao Tse-toung se réfère pour l'essentiel aux thèses formulées par Lénine dans *l'Etat et la révolution* et cherche à en préciser la signification pour la Chine. La Chine populaire, comme la nouvelle société que voulait fonder Lénine, *« vient à peine de sortir de la société capitaliste. Sous tous les rapports, économiques, moraux et intellectuels, elle porte encore les stigmates de l'ancienne société qui l'a engendrée »*.

Se référant à Lénine, pour qui la socialisation des moyens de *production* introduisait seulement un élément du communisme futur, Mao Tse-toung reconnaît le maintien du « droit bourgeois » dans tout le secteur de la répartition *et dans l'organisation du* travail.

« La Chine, dit-il, *fait partie des pays socialistes. Avant la libération, elle ne différait guère du capitalisme. Aujourd'hui on pratique encore un système de salaires à huit échelons, on applique le principe « à chacun » selon son travail » et l'on maintient le change monétaire. Rien de cela ne diffère beaucoup de l'ancienne société. Le changement, il est dans le système de propriété. »*

Ainsi subsistent les bases économiques du révisionnisme. L'éditorial du 9 février recommande l'étude *« des fondements sociaux du révisionnisme de Lin Piao »* et de celui de l'Union soviétique. *Le Drapeau rouge* de son côté interroge le lecteur : s'il n'y a pas chez nous des traces profondes de l'ancienne société, comment expliquer que dès l'apparition d'une ligne révisionniste il y ait des hommes pour l'accepter ?

Déjà le rapport de M. Chang Chun-chiao devant l'Assemblée, le 13 janvier, reconnaissait au sujet de l'économie d'Etat : *« Dans certaines unités, la propriété socialiste n'est que de forme, alors qu'en fait la direction n'est pas entre les mains des marxistes et des larges masses ouvrières. »* Le fait est réaffirmé dans l'article publié le lundi 10 février dans *le Quotidien du peuple* par un certain Liang Hsiao sous le titre « Appliquons la dictature du prolétariat sur la bourgeoisie ».

L'éditorial de la veille assurait de son côté que les tendances capitalistes n'épargnent pas *« une partie de la classe ouvrière, une partie des communistes »*. Le style de vie bourgeois se manifeste aussi bien au sein du prolétariat que parmi le personnel des administrations.

La paysannerie visée

Enfin, il faut tenir compte, pour apprécier les insuffisances du régime socialiste aujourd'hui, des contradictions entre les paysans et les ouvriers, entre les villes et les campagnes et entre les travailleurs manuels et intellectuels. De ces « trois grandes contradictions » dont parlent les articles, la *première* reçoit une attention particulière.

Lorsque *le Quotidien du peuple*, citant Lénine, affirme : *« La petite production engendre le capitalisme et la bourgeoisie constamment, chaque jour, à chaque heure, d'une manière spontanée et à grande échelle »*.

Cette majorité paysanne est politiquement en retard sur le prolétariat des villes. L'équipe de production — une centaine de ménages — reste, comme le réaffirme la nouvelle Constitution, l'unité de base dans le village. Cette petite collectivité, en principe dirigée par les anciens paysans pauvres, fréquemment ne compte pas de cellule du parti. *Propriétaires de leur maison*, d'un lopin de terre dont ils peuvent vendre une partie des produits et de la majorité du cheptel porcin, les paysans n'ont pas entièrement abandonné le comportement du petit exploitant privé.

Il est possible et même vraisemblable que le régime s'apprête *à donner au prolétariat un rôle* plus important au sein de l'alliance paysans-ouvriers et qu'il encourage progressivement le passage à des formes de collectivisme agraire plus avancées. *Mais* le processus exige du temps et il ne semble pas qu'on ait envie de brusquer les choses maintenant. Le régime, jusqu'à présent, n'a pu qu'esquisser des solutions partielles : soutien systématique du niveau de vie rural et blocage des salaires des citadins, implantation d'usines dans les villages, recrutement d'étudiants dans les rangs des travailleurs, effort médical prioritaire dans les campagnes, etc. Pour l'instant, le principe posé par *le Drapeau rouge* est de ne jamais étendre et de tout faire, au contraire, pour diminuer, *« selon ce que permet la situation »*, les différences qui persistent *entre* les *ouvriers qui* travaillent pour l'Etat et les paysans qui récoltent pour l'équipe, entre les cent cinquante millions de citadins et les six cents millions *de ruraux*.

ALAIN BOUC.

Pakistan

Après l'assassinat d'un ministre de la province nord-ouest

LES DIRIGEANTS DU PRINCIPAL PARTI D'OPPOSITION SONT ARRÊTÉS.

Le ministre de l'intérieur de la province nord-ouest du Pakistan, M. Khan Sherpao, a été tué, samedi 8 février, par l'explosion d'un engin à l'université de Peshawar, capitale de la province, où il participait à une cérémonie. Dix-huit personnes, en majorité des étudiants, ont été blessées par l'explosion. Ancien membre du gouvernement central, et resté proche de M. Bhutto, M. Sherpao avait mené une vive campagne contre le parti national awami (qui réclame l'autonomie des provinces du nord-ouest et du Baloutchistan), l'accusant d'être responsable de précédents attentats.

A la suite de l'attentat à Peshawar, le premier ministre pakistanais, qui venait de faire une visite officielle aux Etats-Unis, et devait se rendre en Roumanie, a interrompu son voyage et regagné son pays.

D'autre part, une cinquantaine de personnalités ont été arrêtées. Parmi elles figurent le président du parti national awami, M. Abdoul Wali Khan, chef de l'opposition à l'Assemblée nationale pakistanaise.

Vietnam du Sud

LE PRÉSIDENT FORD ASSURE QU'IL VEUT METTRE FIN, DANS LES TROIS ANS, A TOUTE AIDE A SAIGON.

Douze sénateurs et soixante-dix membres de la Chambre des représentants *ont* adressé, le dimanche 9 février, une lettre au président Ford l'invitant à envisager avec le Congrès la suspension progressive de toute aide américaine au Vietnam du Sud et au Cambodge. Les parlementaires soulignent que le moment est venu de prendre une décision *« sur la façon de nous sortir une fois pour toutes de la situation existant en Asie du Sud-Est »*. Ils se déclarent prêts à ouvrir avec le chef de l'exécutif un dialogue sérieux *« sur le problème immédiat : mettre fin d'une manière responsable et honorable »* à l'engagement américain en Indochine. Parmi les signataires de la lettre figurent les sénateurs McGovern et Humphrey.

D'autre part, dans une interview publiée dimanche par le *Chicago Tribune*, le président Ford assure qu'il souhaite mettre fin dans les trois ans à toute aide militaire et économique au Vietnam du Sud si le Congrès accepte une formule de compromis prévoyant, dans l'intervalle, l'octroi d'une assistance à Saigon.

● LE PRESIDENT MARCOS a annoncé, le lundi 10 février, qu'il avait ordonné un cessez-le-feu dans le sud des Philippines, où, depuis que la loi martiale a été proclamée, il y a vingt-neuf mois, des rebelles musulmans favorables à l'autonomie des îles Jolo et Mindanao sont aux prises avec les forces gouvernementales. Le président Marcos avait déjà ordonné un cessez-le-feu, le 1er novembre 1974. Des représentants du Front de libération et du gouvernement philippin se sont rencontrés à Djeddah, en Arabie Saoudite, au mois de janvier. Ces négociations reprendront, a assuré le président Marcos.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● LE CHILI ET LA BOLIVIE ont décidé le samedi 8 février de renouer des relations diplomatiques, douze ans après que le gouvernement de La Paz eut décidé de fermer son ambassade à Santiago. Cette décision a été rendue publique à Charana, en Bolivie, à l'issue d'une rencontre entre le chef d'Etat chilien, le général Augusto Pinochet, et son homologue bolivien, le général Hugo Banzer. — *(A.F.P.)*

Chili

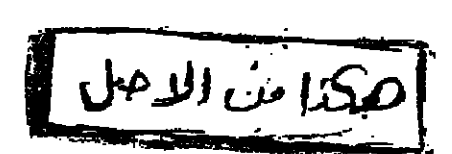
● DIX-HUIT MILITANTS du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) ont été condamnés la semaine dernière, à Valparaiso, à des peines allant de trois à dix ans de réclusion, a-t-on appris de bonne source, le dimanche 9 février. Ils étaient accusés d'avoir tenté de reconstituer leur organisation. — *(A.F.P.)*

Danemark

● M. ANKER JOERGENSEN, ancien premier ministre social-démocrate, a dû renoncer à former un gouvernement majoritaire avec quatre formations du centre droit, les conservateurs et les chrétiens-démocrates le récusant comme premier ministre. La reine a donc chargé M. Poul Hartling, dont le gouvernement minoritaire libéral avait démissionné le 28 janvier, d'une mission de formateur. Il va tenter de créer une coalition avec les conservateurs, les chrétiens-démocrates et le Centre démocratique et de s'assurer l'appui du parti anti-impôts de M. Glistrup. — *(Corresp.)*

Espagne

● SEPT NAVIRES DE GUERRE envoyés de Madrid ont mouillé à Ceuta et Melilla le samedi 8 février. Ils transportent un bataillon d'infanterie de marine et plusieurs hélicoptères. Cette démonstration de force intervient après la réaffirmation faite le 7 février par le gouvernement de la souveraineté espagnole sur les « presides » marocains. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*



POLITIQUE

Les relations de l'U.D.R. avec le chef du gouvernement

M. BOULIN PRÉVOIT QUE M. CHIRAC QUITTERA EN JUIN LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'U.D.R.

M. Robert Boulin, ancien ministre (qui avait donné sa démission de l'U.D.R. lors de l'accession de M. Jacques Chirac au secrétariat général, le 14 décembre, et qui est revenu sur cette décision le 31 janvier), fait état des intentions du premier ministre dans une interview publiée le 9 février par *Sud-Ouest Dimanche*. Il indique : « *M. Jacques Chirac m'a affirmé qu'il allait annoncer sa décision de quitter le secrétariat général de l'U.D.R. lors des assises de juin. (...) C'est lorsque j'ai évoqué, au cours d'un entretien avec lui, l'erreur que constituait pour moi le fait de cumuler le secrétariat général de l'U.D.R. et le poste de premier ministre que celui-ci m'a appris sa décision.* »

M. Boulin estime aussi que M. Chirac « *restera à la tête du mouvement pour le conseil national qui se déroulera à la fin du mois de février* », et que cette instance « *préparera sans doute déjà sa succession* ». Enfin, l'ancien ministre déclare : « *L'institution des barons étant morte, il faut que l'U.D.R. se choisisse, en juin, un secrétaire général qui soit le « Poniatowski » de Jacques Chirac, premier ministre.* »

● *M. Michel Debré*, ancien premier ministre, député de la Réunion, a déclaré samedi 8 février à Saumur (Maine-et-Loire) : « *La valeur d'une formation politique est de demeurer fidèle à elle-même, au faite du succès comme au creux de la vague. Ce que les Français attendent de l'U.D.R., c'est la ténacité à défendre les orientations fondamentales qui ont, au cours des années passées, affirmé l'indépendance de la France. (...) De nouvelles difficultés nous attendent : les attaques contre nos convictions gaullistes se multiplieront. Nous ne pourrons compter que sur nous-mêmes. Affirmons-nous par le nombre et la volonté, l'avenir, et même le proche avenir, nous donnera raison.* »

M. MESSMER : le premier ministre est un candidat possible à l'élection présidentielle.

M. Pierre Messmer a été réélu président du comité fédéral de Moselle de l'U.D.R., dimanche 9 février à Boulay. A cette occasion, l'ancien premier ministre a déclaré :

« *Jacques Chirac a sorti l'U.D.R. de ses hésitations. Il est porteur d'avenir car, étant donné son âge, c'est un candidat possible à l'élection présidentielle dans six ans et demi. Pour ma part, je souhaite qu'il soit réélu secrétaire général de l'U.D.R. le 23 février prochain par notre conseil national.*

» *Après la crise qui avait commencé dès le départ du général de Gaulle, en 1969, et dont le point culminant a été atteint après la campagne de l'élection présidentielle, l'U.D.R. est maintenant relancée. Les causes de cette relance sont multiples : fidélité aux principes du gaullisme, maintien de l'unité, divisions de nos adversaires et de certains de nos alliés et l'action de l'actuel premier ministre.* »

M. Dominati : il faut mettre de l'ordre dans la nébuleuse centriste

M. Jacques Dominati, secrétaire général des républicains indépendants déclare, dans une interview publiée le 10 février par *le Nouvel Observateur* : « *L'image et la force des républicains indépendants sont celles de Valéry Giscard d'Estaing. (...) Cela dit, nous ne sommes pas des bonapartistes. Nous ne voulons ni d'un Etat R.I. ni d'un parti unique du président de la République. Nous voulons simplement qu'aucune formation politique ne puisse imposer sa loi au chef de la majorité* (1).

» *Les républicains indépendants n'existent que par et pour Valéry Giscard d'Estaing. Ils doivent coller totalement à son action. Si certains parmi nous sont encore à la traîne, ils devront choisir et, éventuellement, aller ailleurs.* »

A propos du regroupement des formations du centre, M. Dominati indique : « *Il faut mettre de l'ordre dans la nébuleuse centriste avant de nous lier uniquement avec le Centre démocrate. C'est en bonne voie. La fédération des centres reste notre objectif.* »

Le secrétaire général des républicains indépendants évoque enfin la possibilité de « primaires » lors des prochaines élections législatives (« *Les bons candidats, ceux qui soutiennent le président de la République, qui font leur travail de député et n'ont pas de « casserole », seront seuls. Dans les autres cas, il y aura des primaires* »), et affirme à propos des arbitrages : « *L'arbitrage ne revient naturellement pas au chef de la majorité parlementaire — qui est sortante, — mais au chef de la majorité tout court.* »

(1) M. Michel Poniatowski avait déclaré, le 31 janvier, salle Pleyel, lors du congrès de la F.N.R.I. : « *Le président de la République est le seul vrai chef de la majorité (...)* [le premier ministre] est « *l'animateur et le responsable de la majorité parlementaire.* »

● *M. Camille Laurens*, secrétaire général du Centre national des indépendants, s'interroge dans le journal de cette formation sur l'ambition des républicains indépendants de devenir un « mouvement populaire » : « *En se voulant un parti pour le président, ne vont-ils pas sembler plutôt de nouveaux inconditionnels, alors qu'on sait le tort causé par cette image aux gaullistes d'hier ?* », écrit-il.

UNE ÉLECTION MUNICIPALE A SAINT-RAPHAËL

Succès de la liste de la majorité

VAR : Saint-Raphaël (1er tour).

Inscr., 13 913 ; vot., 8 198 ; suffr. expr., 7 960.

Liste de la maj. prés. et d'action municipale : MM. René-Georges Laurin, anc. dép., anc. m., cons. gén. (U.D.R.), 4 331 voix ; Henri Cousturier, sans étiq., 4 417 ; Michel Gaillard, rép. ind., 4 273 ; Marcel Icard, sans étiq., 4 418 ; Etienne Mattei, centre dém., 4 347 ; *5 ELUS*

Liste d'union de la gauche : MM. Henri Girod, m. démissionnaire, anc. cons. gén., rad. de g., 3 424 voix ; René Etienne, P.S., 3 547 ; Henri Laugier, P.S., 3 650 ; Octave Raynaud, P.C., 3 475, et Mme Jeanne Lordon, sans étiq., 3 457.

[A la suite de la démission du maire, M. Henri Girod, vice-président de la fédération départementale du Mouvement des radicaux de gauche (et de celles ultérieures de quatre conseillers), les électeurs de Saint-Raphaël étaient appelés à pourvoir les cinq sièges vacants du conseil municipal. *M. Girod, comme il en* avait exprimé l'intention au cours de l'assemblée extraordinaire des maires du Var, réuni le 8 décembre à Draguignan, avait adressé le 30 décembre, pour protester contre *le transfert de la préfecture* du Var de Draguignan à Toulon, au préfet, M. Jean-Marie Robert, sa lettre de démission. Cette démission fut la première à être acceptée par l'autorité de tutelle.

Bien que MM. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, et Gaston Defferre, député, maire de Marseille, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, aient participé le vendredi 7 février à un meeting de soutien à la liste unitaire présentée par M. Girod, celle-ci a été battue par la liste conduite par M. Laurin, qui fut député U.N.R. de 1958 à 1967 et maire de Saint-Raphaël de 1962 à 1965.

Lors des élections municipales de mars 1971, le deuxième tour avait donné les résultats suivants : inscrits, 12 469 ; votants, 9 152 ; suffrages exprimés, 8 717. Liste Option 1971, conduite par M. Girod, 3 368 voix, 27 élus ; liste P.S., conduite par M. Laugier, 2 538 ; liste tendance U.D.R., conduite par M. Avinens, 1 830, et liste P.C., conduite par M. Reynaut, 843.

M. Laurin, qui avait été élu conseiller général en septembre 1973, *battant ainsi le conseiller sortant,* M. Girod, alors apparenté socialiste, et le candidat officiel du parti socialiste, M. Laugier, améliore sensiblement sa position. Rappelons qu'au deuxième tour des élections présiden*tielles, le 19 mai 1974,* M. Giscard d'Estaing avait obtenu 6 745 voix contre 4 737 à M. Mitterrand.]

A l'extrême gauche

RÉVOLUTION ET POUR LE COMMUNISME SE RAPPROCHENT

Deux organisations d'extrême gauche viennent d'amorcer une « *confrontation systématique* », qui s'est manifestée, mercredi 5 février, par la publication d'une déclaration commune, et devrait amorcer un processus de fusion. Il s'agit de Révolution, qui comprend plusieurs dirigeants trotskistes, et de Pour le communisme, groupe marxiste-léniniste dirigé par d'anciens membres du P.S.U.

La déclaration des deux formations expose les raisons qui les ont conduites à ce rapprochement : approfondissement de la crise du capitalisme, dispersion et cloisonnement des luttes et nécessité de préparer la constitution d'un parti révolutionnaire. Elle fait référence « *aux enseignements généraux du marxisme, du léninisme et de la révolution chinoise* », et ajoute : « *La confrontation entre nos organisations n'est en aucun cas exclusive : non seulement parce que son contenu sera versé au débat de l'ensemble des militants de la gauche ouvrière et populaire, organisée ou non, mais aussi parce qu'elle ne préjuge nullement des propositions de confrontation que nous pourrions faire, ensemble ou séparément, à d'autres forces d'extrême gauche.* »

Dans la revue « l'Appel »

M. André Malraux : la réforme des techniques de la démocratie est indispensable

La revue *l'Appel*, organe du Renouveau gaulliste (89, rue de Lille 75 007, Paris), publie dans son numéro de janvier-février une interview de M. André Malraux. Interrogé par M. Olivier Germain-Thomas, directeur de la revue, l'écrivain explique d'abord que ce qui caractérise le plus la civilisation d'aujourd'hui c'est « *l'absence de décisions* » et « *de politique historique* ». Après avoir rappelé ce que fut « *l'exercice d'une volonté* » dans « *les grands empires agraires* », il ajoute :

« *Aujourd'hui, la puissance, c'est l'Amérique — et il n'y a jamais eu de politique historique américaine au sens européen ou romain. Il y a eu la doctrine de Monroë, il y a eu des décisions historiques ; pas de politique* [...].

» *Les Etats-Unis sont dans la situation étrange d'un pays devenu le plus puissant de son temps, sans l'avoir vraiment cherché. En gros, ils voulaient vendre des machines à coudre, ils les ont vendues. Avec pas mal d'autres choses. Ils sont probablement un cas unique dans l'histoire. La pensée romaine concernait la Méditerranée. Et si Napoléon n'avait pas été battu, la sienne eût concerné l'Europe. Le dessein américain ne pourrait être que mondial. Le président Wilson n'était pas une volonté, mais une morale* [...].

» *La politique américaine est faite de forces qui ne poussent pas dans le même sens, ne s'exercent même pas toujours en même temps. Prenez l'histoire du pétrole. Le pétrole, en gros, ça se terminera de la façon suivante : à un moment donné, les intérêts américains, qui ont partie liée avec les émirats, seront contraints de choisir. Alors l'Amérique aura une politique, une seule, à l'égard du golfe — ce qu'elle n'a pas aujourd'hui.*

» *Aujourd'hui, la vérité, c'est qu'il existe des intérêts américains liés aux Arabes et d'autres qui ne le sont pas. Naturellement, il y aura la concurrence atomique. Mais les problèmes que pose le développement de l'énergie nucléaire seraient plus simples si celui-ci n'était en partie contrôlé par les puissances du pétrole, non ?* »

M. Malraux parle ensuite de la démocratie :

« *La conception démocratique aboutit, elle aussi, à une comédie qui eût éberlué les théoriciens de la République : la démocratie du 1 %, celle de la voix qui fait pencher la balance. L'élection de Kennedy avait été tangente. Et les Anglais... Si le brave Robespierre revenait et si on lui montrait ce spectacle, il irait se guillotiner lui-même. La notion de démocratie était liée à l'idée de volonté générale. La volonté générale de Rousseau était une idée très forte, puisque c'était la volonté du tiers-état, majorité absolue. Avec l'apparition de la machine, qui, au lieu de multiplier le prolétariat, l'a diminué au profit du secteur tertiaire, les choses se sont compliquées à l'infini, et on voit disparaître les vraies majorités.*

» *Lorsque vous ne pouvez plus confondre la majorité avec la « volonté générale », un rouage capital de la démocratie est brisé. Une majorité de 2 % est toujours une majorité, elle n'est plus longtemps légitime. Le destin de toute nation implique des sacrifices. Croit-on qu'une majorité chancelante ne fasse pas l'impossible pour s'épargner de les voter ?* [...] La méfiance, motivée ou instinctive, à l'égard de la technique parlementaire, n'est pas pour rien dans le nombre des abstentions (dont nous n'avons pas le privilège). [...]

» *La plupart des démocrates semblent croire qu'on ne peut opposer au fascisme que les formes actuelles de la démocratie. Elles seraient des maisons qu'on ne peut ni réparer ni moderniser. Je crois que cette conception stupéfiera les historiens du prochain siècle .. comme elle eût stupéfié les Conventionnels.* »

Après avoir distingué le gaullisme historique, lié à une conjoncture, du gaullisme actuel — « *c'est-à-dire le choix, par des jeunes hommes, d'une doctrine et d'une méthode* » — M. Malraux invite ces derniers, à travers son interlocuteur, à réfléchir à la contradiction « *entre la souveraineté du peuple et les moyens par lesquels elle s'exerce* ». A réfléchir à cette idée : « *Que l'on ne servira pas la France de 1975 par des moyens conçus il y a deux cents ans, rafraîchis il y a cent ans. Pas même avec ceux que lui donna le général de Gaulle, mais avec ceux qu'il voudrait aujourd'hui lui donner. La réforme des techniques de la démocratie est inévitable ; lorsqu'elle aura commencé, elle ira vite. De ce point de vue, les nouvelles formes nationales qui vont surgir auront passé par lui. Quoi qu'il arrive, toute pensée nationale, pendant des années, tiendra du général son sentiment de la France, et son refus de mythes puissants.* »

● *Les « présidentielles » en Indre-et-Loire.* — Par suite d'une interversion de chiffres, nous avons indiqué par erreur dans notre supplément sur l'Indre-et-Loire (*le Monde* daté 9-10 février) que M. Giscard d'Estaing avait obtenu dans ce département au deuxième tour des élections présidentielles 58,03 % des voix. Il fallait lire : 53,08 %.

M. GISCARD D'ESTAING EN VISITE EN ALGÉRIE DU 9 AU 12 AVRIL

La visite que M. Giscard d'Estaing doit faire en Algérie aura lieu, indique-t-on à Paris, du 9 au 12 avril.

Le président de la République, qui, depuis le 8 février, passe, en famille, quelques jours de vacances à Courchevel, interrompra son séjour mardi soir pour venir présider, le lendemain, le conseil des ministres. M. Giscard d'Estaing, escorté par quatre gendarmes et surveillé par une soixantaine de journalistes, a précisé qu'il ne ferait aucune déclaration. Il a consacré ses journées au ski.

Saint-Pierre-et-Miquelon

LE GROUPE SOCIALISTE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE DEMANDE LE RAPPEL DES GENDARMES MOBILES

Le conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon maintiendra sa démission si le secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, M. Olivier Stirn, refuse de se rendre dans l'archipel pour y discuter des problèmes locaux, a annoncé dimanche le président du conseil général et maire de Saint-Pierre, M. Albert Pen, qui est aussi sénateur (socialiste) du territoire. Les dirigeants des syndicats ont adressé le même jour au secrétaire d'Etat un télégramme lui demandant également de venir. Il précisent qu'ils ne se rendront pas à la réunion convoquée à Paris par le ministre le 18 février, et menacent de reprendre les mouvements de grève si M. Stirn n'accepte pas de se déplacer.

Si le député de Saint-Pierre-et-Miquelon, M. Frédéric Gabriel (apparenté aux républicains indépendants) a affirmé samedi soir *8 février qu'il assisterait* à la réunion de Paris, M. Albert Pen a, quant à lui, précisé qu'il ne s'y rendrait pas si le gouverneur, M. Jean Cluchard, n'était pas rappelé, ainsi que la soixantaine de gendarmes mobiles envoyés en renfort la semaine dernière.

Dans un communiqué publié samedi à Paris, le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche à l'Assemblée nationale affirme que la situation dans l'archipel n'imposait nullement « *l'envoi d'un contingent supplémentaire de forces de police* ». Il demande la constitution d'une commission d'enquête sur les problèmes des DOM-TOM. Se référant aux positions prises par M. Albert Pen et par le conseil général du territoire ainsi qu'à la pétition signée par deux mille habitants, le groupe socialiste demande le rappel de l'unité de gendarmerie mobile envoyée à Saint-Pierre-et-Miquelon.

LES ÉLECTIONS CANTONALES

ALLIER : canton de Lapalisse (2e tour).

Inscr., 7 650 ; vot., 4 970 ; suff. expr., 4 846.

MM. Jean Daumur, P.S., 2 556 voix, *Elu* ; Jean Bayon, centriste fav. à la maj., 2 290.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Lucien Colon, rép. ind., récemment décédé, qui avait été réélu dès le premier tour des élections cantonales de mars 1970 avec 2 536 voix contre 1 205 à M. Gaston Gay, P.C., et 545 à M. Joseph Laurent, majorité, *sur* 7 562 inscrits, 4 462 votants et 4 286 suffrages exprimés.]

Lors du premier tour, qui s'est déroulé le 2 février, M. Daumur était arrivé en tête du scrutin de ballottage avec 1 176 voix contre 1 167 à M. Bayon ; 1 028 à M. Gaston Gay, P.C. ; 458 à M. Joseph Laurent, ind. fav. à la majorité ; 265 à M. Gérard de Teix, sans étiq. ; 181 à M. Robert Devaux, et 53 à M. Jacques Leroux, sans étiq., sur 7 651 inscrits, 4 432 votants et 4 328 suffrages exprimés.]

HAUTES-ALPES : canton de Saint-Etienne-en-Dévoluy (1er tour).

Inscr., 735 ; vot., 538 ; suffr. expr., 527. M. Claude Vexiau, maj., 225 voix ; Mme Christine Cardin, P.S., 178 ; MM. Jacques Falchier, maire de La Cluze, sans étiq., 107, et Pierre Bastien, P.C., 17. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Camille Astrieud, div. gauche, anc. maire de La Cluze, récemment décédé.

En mars 1970, le premier tour avait donné les résultats suivants : MM. Camille Astrieud, 239 ; Grandmont, maire, mod., 154 ; Arrighi de Casanova, dir. gén. de la chambre de commerce de Paris, U.D.R., 138 ; Mme Alice Astrieud, P.C., 16, et M. Vidon, mod., 8. Au second tour, Camille Astrieud avait été élu avec 363 voix, battant ainsi le conseiller sortant, maire de Saint-Etienne-en-Dévoluy, M. Grandmont, mod., qui n'obtenait que 187 voix.]

HAUTE-LOIRE : canton de Saint-Didier-en-Velay (2e tour).

Inscr., 7 713 ; vot., 4 789 ; suffr. expr., 4 631. MM. Régis Plotton, adj. au maire de Saint-Didier-en-Velay, sans étiq., fav. à la maj., 3 011 voix, *élu* ; Daniel Lebail, sans étiq., div. gauche, 1 220, et Mme Paulette Rullière, P.C., 400.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Régis Vidal (sans étiq., favorable à l'opposition de gauche depuis les élections présidentielles de mai 1974), qui avait donné sa démission de conseiller général le 6 janvier 1975 pour protester contre un retard concernant des travaux routiers M. Vidal, qui ne s'était pas représenté, apportait son soutien à M. Plotton.

M. Vidal avait été réélu au second tour des élections cantonales de mars 1970 avec 2 972 voix contre 2 496 à M. Quitot, sans étiq., et 1 067 à M. Pitiot, P.S.U., sur 6 535 suffrages exprimés, 6 672 votants 9 300 inscrits.

Le premier tour, qui s'est déroulé le 2 février, avait donné les résultats suivants : Inscr., 7 713 ; vot., 5 027 ; suffr. expr., 4 948. MM. Régis Plotton, 2 411 voix ; Claudius Cheynet, sans étiq., fav. à la maj., 1 297 ; Daniel Lebail, 812, et Mme Paulette Rullière, 428.

Il est à noter que le canton comprend moins d'électeurs inscrits en 1974 qu'en 1970. En effet, à la suite d'un redécoupage intervenu en 1973, il a été amputé de la commune d'Aurec (2 315 inscrits), érigée en nouveau canton, dont le maire, M. Bouvard, ind., a été élu conseiller général en septembre 1973, dès le premier tour.]

A propos de Robert Brasillach

Nous avons reçu la lettre suivante :

Libre à chacun d'avoir son « point de vue », et c'est l'honneur du *Monde* de faire leur place aux opinions les plus diverses. Pourtant, en dehors de toute considération partisane, et que nous ayons connu ou non Robert Brasillach, il nous a paru pour le moins choquant, comme sans doute à bon nombre de vos lecteurs, que le trentième anniversaire de sa mort ait été l'occasion choisie par un universitaire obscur pour aller « cracher sur cette tombe » (1). Même en conclusion d'un article en grande partie modéré, l'apologie du meurtre ne peut être admise comme un exercice de style. Les soldats qui fusillèrent Brasillach agissaient en service commandé. C'est la première fois à notre connaissance qu'un intellectuel revendique *comme un honneur*, fût-ce à titre rétroactif, de faire partie d'un peloton d'exécution.

Robert Aron et Thierry Maulnier, de l'Académie française ; Roger Besus ; Geneviève Dormann ; Dominique Jamet ; Claude Joubert.

(1) Voir *le Monde* du 6 février 1975

Les déclarations de M. Poniatowski provoquent de nouvelles réactions hostiles

Les propos de M. Michel Poniatowski sur la prétendue clémence des juges, qui déclare d'autre part que la police doit pouvoir « pénétrer partout », suscitent encore des réactions très défavorables. Tandis que le Syndicat des personnels de l'éducation surveillée appelle au respect de l'autonomie de la justice et de la police, l'Association française des juristes démocrates y voit « l'intention du pouvoir *d'accroître la mainmise de la police sur la nation* ».

Tel est aussi le sens de la libre opinion de M. Raymond Lindon, auteur de l'ouvrage « Un magistrat dépose », récemment paru aux Presses universitaires de France.

Libres opinions

LE GLAIVE ET LE BIDULE

par RAYMOND LINDON (*)

VOICI donc, dans le mouvement à la mode, un nouveau changement encore : la police prétend donner des leçons à la justice.

On sait de quelle façon tranchante M. Poniatowski, lors d'une récente interview, a traité divers problèmes touchant à la délinquance et à la criminalité.

N'insistons pas longtemps sur le reproche fait aux juges de laisser trop libéralement les prévenus (c'est bien le mot dont s'est servi le ministre, si l'on en croit les comptes rendus) en liberté. Car ce grief témoigne d'une certaine inconséquence gouvernementale.

* * *

Depuis des années, la presse et le Parlement se plaignent de ce que les détentions avant jugement sont trop nombreuses et trop longues. On ne compte plus les circulaires des ministres de la justice successifs ni les textes prétendant remédier à cela, notamment en baptisant ces détentions tantôt provisoires et tantôt préventives ; et, du reste, les efforts et la bonne volonté des juges d'instruction, en dépit de l'insuffisance criante de ressources, d'effectifs et de locaux, ont abouti à des résultats que font apparaître éloquemment les statistiques.

Mais n'est-il pas déconcertant que, à l'opposé de ce que demandent l'opinion et les élus, le ministre de la police fasse aujourd'hui grief aux juges de ne pas détenir assez de prévenus et de ne pas le faire assez longtemps.

Les magistrats pourraient demander au ministre de la police et au ministre de la justice (je les place dans l'ordre, assez inattendu, que traduit la réalité des choses) d'accorder, si j'ose dire, leurs violons.

Et puis voici qui mérite déjà plus d'attention. M. Poniatowski voudrait réserver la peine de mort à ceux qui ont tué un policier, un enfant ou un otage. N'a-t-il pas vu combien l'application d'une telle règle serait hérissée de difficultés ?

Le meurtre d'un gardien de la paix exposerait son auteur à la peine capitale, mais pas celui d'un gardien de prison. Et pourtant ce dernier ne doit-il pas être protégé contre les tentations de vengeance ou d'évasion de condamnés à la réclusion perpétuelle qui sauraient n'avoir rien à perdre ? Et si on étend la protection au gardien de prison, pourquoi pas au douanier ? Et ainsi de suite. L'enfant (de quel âge ?) serait protégé rigoureusement, mais pas la jeune femme. Et le châtiment suprême encouru pour un otage tué ne le serait pas pour un otage épargné par la mort mais grièvement blessé et réduit à une existence de grand infirme.

Non, on conçoit que l'on veuille supprimer la peine de mort ou que l'on veuille la maintenir dans les conditions actuelles qui ne la font intervenir que dans des cas exceptionnels. Mais on ne saurait la maintenir ou la supprimer selon la profession de la victime, ou son âge, ou la nature de ses rapports avec le meurtrier. Les auteurs de nos codes ont prévu l'échafaud pour des crimes graves commis avec préméditation et, réfléchissant avant de poser des principes, ils ont justement tenu compte des intentions coupables et non des résultats, imprévisibles.

Enfin, venons-en au principal. M. Poniatowski se plaint de la mansuétude des magistrats.

On pourrait observer que, dans les affaires graves, celles qui sont soumises à la cour d'assises, une décision défavorable à l'accusé ne peut être adoptée que si elle est voulue par la majorité des jurés. Mais *j'estime trop les juges populaires pour laisser à penser que je me* désolidarise d'eux.

L'idée qui domine le problème, c'est qu'on ne peut pas parler de décisions de justice en bloc. Celles-ci ne sont pas rendues à la chaîne, comme on fabrique des autos. Dans chaque espèce, il est tenu compte *des circonstances particulières*, des atténuations de responsabilité de toutes sortes et, comme le dit le serment des jurés, des « *intérêts de l'accusé* » comme de « *ceux de la société qui l'accuse* ».

Et M. Poniatowski est le dernier à pouvoir se plaindre du laxisme des tribunaux. Il n'y a pas longtemps, il s'est trouvé confronté avec des individus qu'il a lui-même qualifiés d'assassins. Ces assassins, qu'en a-t-il fait ? Après leur avoir demandé — par ambassadeur interposé — leurs exigences, il les a fait conduire sous escorte (une escorte que sa passivité commandée faisait ressembler à une garde d'honneur) jusqu'à un avion qui, au prix de millions payés par les contribuables, a assuré leur impunité. Pourquoi l'a-t-il fait ? Parce que des vies humaines étaient en jeu. Et aussi, peut-être, pour des considérations du genre de celles qui font dire à Prusias, dans *Nicomède* : « *Ah ! ne me brouillez pas avec la République !* » Ne discutons pas ces raisons. Mais si M. le ministre de l'intérieur a pris ses responsabilités, qu'il ne dénie pas aux juges la possibilité, dans l'accomplissement de leur noble et redoutable tâche, d'en prendre d'autres, de même nature.

De même nature, mais de moindre gravité; car le spectacle de la justice clémente est préférable à celui de la justice bafouée.

(*) Ancien premier avocat général à la Cour de cassation.

LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION SURVEILLÉE : un appel à l'autonomie des pouvoirs

« *Sous prétexte de délinquance* », indique le Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (FEN), le ministre de l'intérieur « *tente de s'arroger un droit d'intervention qui limite de plus en plus les libertés individuelles. Or, en matière de délinquance juvénile, si l'augmentation a été multipliée par 3,5, les peines de prison ont été multipliées par 10, ce qui contredit nettement toutes les affirmations sur le libéralisme (...).* »

En conclusion, le Syndicat de l'éducation surveillée « *estime que l'autonomie respective des pouvoirs de la police et de la justice est une condition fondamentale pour un minimum de démocratie* ».

LE « CONTROLE » DES MAGISTRATS

Le Comité d'action des prisonniers (1) a décidé d'établir « des bulletins de contrôle judiciaire » *sur le comportement des magistrats.*

Ces bulletins qui comportent les nom et qualité du magistrat « contrôlé », *mentionnent également la date du contrôle. Les rubriques suivantes sont retenues pour déterminer la qualité de la justice rendue : racisme, phallocratie, anti-jeunes ; partialité, ton et attitude, etc. Une rubrique permet également de faire état d'observations générales. C'est ainsi que d'un président de tribunal correctionnel de Paris, on peut apprendre qu'il serait un* « grand timide », *et que,* « ayant peur de perdre son autorité, il n'admet pas que les inculpés ou les concernés prennent la parole sans son autorisation ». *Un autre, dont le ton et l'attitude sont jugés* « déconcertants », « fait salle comble », *dit le bulletin de contrôle qui le concerne.*

Ces bulletins d'un nouveau genre sont notamment transmis sous forme de copies à la présidence de la République, au ministère de la justice, mais aussi... à l'intéressé.

(1) C.A.P., 15, rue des Trois-Frères, Paris-18e.

NOUVELLE INCARCÉRATION DANS L'AFFAIRE DU PRIX BRIDE ABATTUE

M. Jean Michaud, premier juge d'instruction à Paris, a fait écrouer M. Germain Laugier, cinquante-quatre ans, l'un des parieur toulonnais à qui l'on reproche d'avoir joué la combinaison suspecte de neuf chevaux avant l'épreuve du prix Bride abattue, courue le 9 décembre 1973 à Auteuil. Treize autres parieurs marseillais ou toulonnais sont actuellement détenus dans cette affaire.

● *PRECISION.* — Après l'article que nous avons consacré aux risques de disparition de l'Association des clubs de prévention de Besançon (*le Monde* du 5 février), il convient de préciser que le comité de l'Association bisontine des clubs et équipes de prévention comprend, d'une part, le responsable régional d'une caisse de retraite pour cadres ; d'autre part, un adjoint au maire de Besançon, c'est-à-dire deux personnes et non pas une seule, comme pouvait le faire croire une erreur de transmission. Enfin, parmi les membres du conseil général du Doubs qui se trouvent représentés au comité, Mlle Viennet (et non pas Vennet) a été élue comme modérée, favorable à la majorité.

RAWA-RUSKA N'EST PAS CLASSÉ COMME CAMP DE CONCENTRATION

Dans un arrêt qu'il vient de rendre, après une requête de l'Union nationale des déportés de Rawa-Ruska et de l'association Ceux de Rawa-Ruska, le Conseil d'État vient de décider que le camp de Rawa-Ruska, en Ukraine, ne sera pas inscrit sur la liste des camps de concentration en dépit des sévères conditions de détention des prisonniers de guerre dans ce camp de représailles.

Ceux-ci, a considéré le Conseil d'État, « *n'ont jamais perdu la qualité de prisonniers de guerre — puisqu'ils ont été renvoyés, à l'issue d'une période d'épreuve, dans des camps de prisonniers ordinaires ou dans des camps de discipline dépendant d'un camp de prisonniers de guerre, et que certains d'entre eux ont été rapatriés en France à titre sanitaire* ».

LES JURISTES DÉMOCRATES : les intentions du pouvoir

Les déclarations du ministre de l'intérieur « *sont révélatrices de l'intention du pouvoir d'accroître la mainmise de la police sur la nation* », écrit l'Association française des juristes démocrates (A.F.J.D.) (1). « *Sous prétexte de lutte contre le banditisme, ce sont en réalité les immigrés grévistes de la faim réfugiés dans les lieux de culte qui sont aujourd'hui visés en même temps que l'on cherche à soustraire le contrôle des locaux et enceintes universitaires aux présidents des universités qui en sont investis par le décret du 22 janvier 1971.* »

D'autre part, remarque l'A.F.J.D., « *au moment même où le scandale de la situation pénitentiaire apparaît au grand jour, et alors que la loi proclame que la détention préventive doit être exceptionnelle, le ministre de l'intérieur, reprenant le sens des propos tenus naguère par M. Tomasini et qui indignèrent le milieu judiciaire, tente de porter atteinte à l'indépendance des magistrats, auxquels il ne craint pas de reprocher leur clémence (...)* ».

(1) 52, avenue de La Motte-Picquet, 75015 Paris.









ÉDUCATION

Les maternelles victimes de leur succès

(Suite de la première page.)

Celle-ci « *a coûté 4 000 F* », précise-t-elle, expliquant qu'elle avait invité des marionnettistes et qu'un « *goûter somptueux avait été servi aux enfants* ».

Bien que l'enseignement préscolaire — de deux à six ans — ne soit pas obligatoire, de plus en plus de familles ressentent le besoin d'y inscrire leurs enfants. Besoin social motivé, en premier lieu, par le travail de la mère à l'extérieur ; besoin de socialisation pour l'enfant, qui sera satisfait par la vie en collectivité, en même temps qu'accession à l'autonomie : intérêt éducatif enfin. Ces diverses raisons ont provoqué un accroissement spectaculaire des effectifs de l'enseignement préscolaire depuis plusieurs années. Des statistiques publiées en octobre 1974 par le ministère de l'éducation montrent qu'en cinq ans le nombre des élèves s'est accru de 24 %. A la dernière rentrée, les effectifs avaient encore augmenté de quatre-vingt mille, atteignant un total de deux millions cent quatre-vingt dix-sept mille enfants dans les écoles maternelles, classes et sections enfantines, pour quelque quarante-huit mille institutrices.

Les enfants de cinq à six ans sont désormais scolarisés à 100 %, ceux de quatre à cinq ans à 95 %. Chez les plus petits le taux de scolarisation ne cesse de s'élever. Il atteignait l'an dernier 74,4 % parmi les enfants de trois à quatre ans et 24,4 % parmi ceux de deux à trois ans, contre 9,7 % il y a dix ans.

Même si l'on construit de nouvelles classes pour faire face à cet afflux, le problème de l'accueil reste très aigu. En zone rurale, peu d'enfants de moins de six ans sont scolarisés, en partie à cause d'un manque de locaux. En zone urbaine, où la « préscolarisation » est très forte, les conditions d'accueil sont rarement satisfaisantes. Un décret de 1921, toujours en vigueur, « *fixe à un maximum de cinquante enfants et un minimum de vingt-cinq le nombre moyen des élèves inscrits dans chaque classe d'école maternelle* ». Si les classes de cinquante élèves ne sont plus très nombreuses, le seuil limite admis officiellement — et fréquemment atteint — est de quarante-cinq inscrits, la moyenne étant proche de quarante par classe. Sans parler des listes d'attente.

L'argument de l'absentéisme, si longtemps invoqué pour justifier ces normes, n'est plus aussi convaincant qu'autrefois, même si l'on doit encore en tenir compte. Selon les statistiques du ministère de l'éducation, le taux moyen d'absentéisme est de 20 % et diminue au fur et à mesure que l'âge des enfants augmente : de 28 % chez les petits, il passe à 17 % chez les moyens et à 13 % chez les grands. Ce taux varie avec les jours de la semaine : il est plus élevé le samedi et le lundi, surtout dans les grandes villes, et en particulier au troisième trimestre. Mais il n'y a, en revanche, pratiquement pas de différence entre le matin et l'après-midi.

« Le surnombre tue la pédagogie »

Pour les enfants comme pour les institutrices, cette surpopulation est pénible et constitue un obstacle à la mise en œuvre d'activites individualisées. Il suffit d'entrer dans une classe de quarante, puis dans une autre de vingt-cinq élèves pour s'en rendre compte, ne serait-ce qu'au bruit et à l'espace dans lequel chacun peut librement évoluer. Car des classes de vingt-cinq, il en existe, mais quasi clandestinement. « *Il ne faut pas que cela se sache,* confie une directrice d'école parisienne, *car on me fermerait des classes.* » Vingt-cinq, c'est aussi l'effectif maximum revendiqué par la plupart des syndicats d'enseignants, associations de parents et mouvements pédagogiques.

Certains vont encore plus loin. Le docteur Jacques Lévine, docteur en psychologie à l'hôpital des Enfants-Malades, et le docteur Guy Vermeil, médecin-chef de service de pédiatrie de l'hôpital d'Orsay, souhaitent un enseignant pour quinze enfants. « *Le surnombre,* estiment-ils (1), *tue la pédagogie. Il crée l'agressivité parce que chacun a besoin d'un territoire.* » D'autre part, « *plus il y a d'enfants, plus l'institutrice est obligée d'être autoritaire et directive. (...) Le surnombre est insécurisant pour elle : elle imprégnera en retour les enfants de son angoisse* ».

La notion d'effectifs par classe peut elle-même être remise en cause. Mme Laurent-Delchet, qui anime plusieurs expériences à l'Institut national de recherche et de documentation pédagogiques, estime par exemple que l'on peut envisager une « destructuration » de l'école en créant divers ateliers animés chacun par une institutrice et accueillant de petits groupes d'enfants de tous âges. Groupes qui se feraient et se déferaient selon les activités : construction, bricolage, musique, chanson, langage...

Les locaux sont, en outre, bien souvent inadaptés aux besoins des jeunes enfants. Pour quelques écoles modernes, combien de vieux bâtiments, construits il y a un siècle ! La ville de Paris en offre de multiples exemples. Rue Stephen-Pichon (13e), où aucune classe ne compte moins de trente-cinq élèves, les enfants doivent monter et descendre plusieurs fois par jour deux étages : les sanitaires (6 cuvettes et 6 urinoirs pour 240 inscrits), de même que le point d'eau, sont au rez-de-chaussée. Chaque classe y passe à son tour...

Dans ce genre d'école, les cours de récréation sont particulièrement sinistres : la grisaille domine, depuis le sol cimenté jusqu'aux hauts murs qui les délimitent. Grisaille et danger pour les petits. Parfois, un platane s'élève dans la cour. Ici, une directrice a installé quelques bacs de terre pour permettre aux enfants de jardiner : là, une autre a disposé des bancs et de vieux pneus. Que peuvent faire les enfants pendant la récréation, dans de telles conditions ? Le plus souvent, constate une directrice, « *ils se battent* ».

Soixante-trois heures par semaine

Les enfants les plus privilégiés passent généralement six heures par jour à l'école maternelle, mais certains y restent jusqu'à douze heures par jour, et soixante-trois heures par semaine... Pour répondre aux besoins des familles dont le père et la mère travaillent, et plus particulièrement dans les villes de plus de 20 000 habitants, des écoles maternelles offrent une possibilité de prise en charge des enfants en dehors des horaires scolaires. Une enquête par sondage, effectuée par le ministère de l'éducation, révèle que 70 % des écoles maternelles assurent l'accueil des enfants le soir après la classe, dont 27 % pendant plus d'une heure. 57 % ont une cantine, 15 % ont à la fois une garderie le matin et le soir ainsi qu'une cantine.

Ces garderies à l'intérieur des écoles — souvent nommées « centres de loisirs » — peuvent fonctionner aussi pendant les « petites vacances » et le mois de juillet. Le personnel de ces garderies — payé par les communes — est composé par les femmes de service, des étudiants, ou, dans le meilleur des cas, par des animatrices formées par des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire tels que les Francs et Franches Camarades. Au total, le personnel à la charge des communes (femmes de service, cantinières, gardiennes, concierges...) « *est sensiblement égal au personnel payé par l'éducation nationale* » (statistiques du ministère de l'éducation).

Le projet du secrétariat d'Etat à l'enseignement préscolaire qui envisage de développer dans les écoles maternelles un système de garderie de 7 h. 30 à 20 h. ne comporte donc pas d'innovation. Sinon qu'il prévoit de confier le fonctionnement de ces garderies à des aides-éducatrices spécialement formées, recrutées et rémunérées par les communes. A condition que celles-ci en aient les moyens.

Ces longues journées hors du foyer ne sont pas sans inconvénient pour les enfants, d'autant plus que l'aménagement de la plupart des garderies, leur manque de confort, ne sont pas adaptés à leurs besoins. Ceux qui les fréquentent « *sont les plus fatigués, les plus énervés* », constate Mme Régine Gailhanou, directrice d'école dans le quatorzième arrondissement. Ce sont eux que l'on couche en priorité après le déjeuner, car il n'y a généralement pas assez de lits pour tous les enfants de petite section. « *Pour soixante petits, je ne dispose que de dix lits* », précise la directrice de l'école de l'avenue de Wagram (17e). Ce n'est pas un cas unique : 62 % seulement des établissements possèdent une salle de repos et 85 % d'entre eux ont moins d'un lit pour deux élèves inscrits dans la section des petits.

Le tableau est sombre, et les dépressions nerveuses sont fréquentes parmi le personnel.

Alors que les institutrices ont notamment besoin de connaître la psychologie du petit enfant, le rôle de la psychomotricité, des activités manuelles, graphiques, rythmiques..., de s'initier à la linguistique et aux mathématiques modernes, de ne pas ignorer les conséquences du milieu familial sur le développement de l'enfant, leur formation est limitée. Une minorité d'entre elles a, jusqu'à présent, reçu une formation initiale à l'école normale d'instituteurs. Les autres sont des bachelières recrutées par les inspections académiques et placées dans une classe avec le statut de suppléantes. Elles reçoivent une petite formation « sur le tas », assurée par les conseillères pédagogiques et les inspectrices, et font aussi des stages dans d'autres classes. Au bout de deux ans, elles se présentent aux épreuves du certificat d'aptitude pédagogique (qui ne leur confère pas immédiatement le statut de titulaires).

Bien des institutrices ont conscience de l'insuffisance de leur formation. « *Au début, je pleurais tous les soirs* », confie l'une d'elles. D'autres, explique une inspectrice d'une circonscription de province, n'ont aucune notion de psychologie même élémentaire, ou, lorsqu'elles en ont, ne les relient pas à la pratique.

Heureusement, un certain nombre d'entre elles — notamment parmi celles qui ont volontairement choisi l'école maternelle — savent faire preuve d'imagination et de bonne volonté. N'hésitant pas à prendre le temps de se documenter ou de bricoler pour agrémenter leur classe et multiplier les activités qu'elles proposeront aux enfants, organisant à l'intérieur de l'école un véritable travail d'équipe. Mais combien sont-elles ?

CATHERINE ARDITTI.

(1) *La Revue de médecine*, Numéro spécial hors-série de juillet 1974 : *L'enfant à école maternelle* (15 F), 40, rue Paul-Valéry, 75116 Paris.

Prochain article :

APPRENDRE LE PLAISIR DE PARLER

CORRESPONDANCE

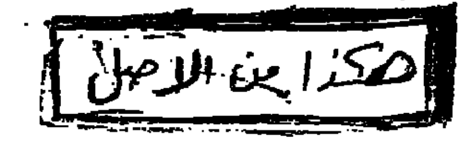
L'éducateur spécialisé et la justice

Après la publication dans le Monde *du 31 janvier d'une lettre de M. Roger Gauthier, directeur de l'Association bisontine des clubs et équipes de prévention, sur la responsabilité juridique de l'éducateur de prévention* (« un citoyen comme les autres »), *M. André Travert nous fait parvenir les réflexions de l'équipe du Service d'action préventive de Caen. M. Gauthier mettait en effet en cause un éducateur de Caen qui n'était pas intervenu lors d'une agression commise par des jeunes qu'il accompagnait.*

Notre collègue, *écrit notamment M. Travert*, n'a jamais demandé à bénéficier d'un statut privilégié. Il n'a jamais voulu être protégé pour quoi que ce soit, et ce d'autant plus qu'il a affirmé, tant dans le mémoire qu'il a déposé que lors des audiences, ne pouvoir pour des raisons professionnelles assurer sa défense sur les faits qui lui étaient reprochés, se contentant de répéter qu'il n'avait pas commis de délit (...). Les modalités de procédure et d'enquête, ainsi que les sanctions très « modérés » (dix jours de prison avec sursis et 500 F d'amende, ramenés en appel à 1 000 F d'amende avec sursis, en ce qui concerne l'éducateur), donnent à penser qu'il y a là, tant de la part de la police, de la justice que du pouvoir, une volonté délibérée de sanction pour l'exemple, comme pour l'exemple ont été condamnés des enseignants, des juges, des militaires qui ont témoigné, dans leur domaine respectif, du malaise social actuel (...).

L'éducateur de Caen et ses collègues n'ont jamais prétendu définir un profil de l'éducateur travaillant dans la rue. Il ne faudrait pas conclure, comme le fait M. Gauthier, à leur isolement en tant que praticiens. Au contraire, il faut rappeler que cinq cent trente-cinq travailleurs sociaux, reconnaissant que leur pratique quotidienne les mettait dans des situations analogues à celle qui valait une condamnation à l'éducateur de Caen, ont demandé individuellement à la justice leur inculpation au même titre que lui et que le jour du procès en appel deux mille personnes, venues de toutes les régions, ont défilé dans les rues de Caen pour réclamer son acquittement.

Il n'est pas question pour nous de défendre un professionnel par opposition à la protection des individus que nous rencontrons. Si cela était, il eût été facile à l'éducateur concerné de se disculper ; il n'avait que quelques mots à dire pour ce faire. S'il a adopté une autre attitude, c'est dans l'intérêt même des protagonistes.



ÉDUCATION

Après la suspension d'un enseignement de sexologie

Le président de l'université de Vincennes proteste contre « une atteinte à l'autonomie »

La décision prise samedi 8 février par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, de demander la suspension des cours de « sexologie » dispensés à l'université de Vincennes par le docteur Michel Meignant (*le Monde* daté 9-10 février) et d'ordonner une enquête administrative ouvre une polémique sur la manière dont peut s'enseigner la sexologie.

Se fondant sur la description d'un cours faite par le *Nouvel Observateur*, M. Soisson a déclaré, dimanche 9 février, aux informations télévisées, à I.T. 1 : « *Il y a des limites à ne pas dépasser. Vous ne me ferez pas croire que des étudiants conduits à se déshabiller et à se sentir — si l'on en croit l'article paru dans un hebdomadaire — suivent un cours. Ou alors tout cela relève du canular.* » « *Il ne s'agit pas pour moi*, a-t-il encore déclaré, *de punir Vincennes ni d'imposer un ordre moral, mais, au contraire, de permettre à cette université de poursuivre ses expériences.* »

De son côté, M. Claude Frioux, président de l'université de Paris-VIII, a publié, dimanche 9 février, un communiqué où on lit notamment : « *La décision de demander au docteur Meignant de ne pas poursuivre sous la forme actuelle certains enseignements de sexologie et de provoquer au plus tôt un large débat dans l'université de Paris-VIII a été prise avant l'intervention du secrétaire d'Etat aux universités.*

» *Elle se fondait d'une part sur de très graves risques de provocation liés à la publication de l'article du* Nouvel Observateur *et, d'autre part, sur le fait que, les expérimentations de ce type étant régulièrement redébattues à la fin de chaque semestre, l'orientation de celle-ci avait déjà suscité des controverses.*

» *La décision d'interdiction prise par le secrétaire d'Etat aux universités, à laquelle je n'ai pas donné mon accord, et qui intervient avant le résultat de l'enquête, prend donc le caractère d'une atteinte à l'autonomie des universités, et j'en exprime mon désaccord.* »

La rédaction du *Nouvel Observateur* a protesté contre la décision de M. Soisson et « *adressé aux étudiants et aux universitaires de Vincennes l'expression de sa totale solidarité* ».

Le *Nouvel Observateur* du lundi 10 février publie une mise au point où on lit notamment : « *Le gouvernement et l'administration semblent vouloir prendre prétexte du reportage de Guy Sitbon sur un cours de sexologie pour « punir » l'université de Vincennes. On menace de supprimer certains crédits, on cherche à fermer les portes de l'université aux étudiants et aux départements qui n'entrent pas dans le moule traditionnel. (...) Nous dénonçons toute mesure administrative qui, se servant abusivement de notre article, vise à affaiblir cette université, sur bien des points exemplaire.* »

De son côté, Jean Daniel, directeur de la rédaction du *Nouvel Observateur*, a déclaré au *Journal du dimanche* :

« *Dans la mesure où la publication de notre article, faite honnêtement, peut servir à discréditer l'université libre de Vincennes, dont la réputation est, à juste titre, grande dans le monde, je ferai mon mea-culpa. Si j'avais su que Vincennes se trouvait à un tournant, j'aurais différé la publication pour ne pas tomber dans le piège politique.* »

Le mauvais sort

Le sort semble s'acharner sur l'université de Vincennes (Paris-VIII), enfantée dans les douleurs de mai 1968, par la volonté de M. Edgar Faure. Depuis quelques mois, en effet, plusieurs coups lui sont portés par ceux-là mêmes qui, soyons-en sûrs, veulent que Vincennes continue son expérience.

C'est d'abord le secrétaire d'Etat aux universités, M. Jean-Pierre Soisson, qui, en octobre 1974, interdit aux non-bacheliers — 40 % des effectifs de l'université — l'accès aux diplômes nationaux de premier cycle (les DEUG). Emotion considérable dans l'université. Manifestations, protestations, négociations. Finalement, M. Soisson admet la création à Vincennes d'un diplôme spécial de premier cycle, donnant l'équivalence du DEUG, accessible aux non-bacheliers (le Monde *du 10-11 novembre 1974).*

Janvier 1975. Sortie au cinéma Le Marais, à Paris, d'un film de Jean-Michel Carré et Adam Schmedes — le Ghetto expérimental *— tourné à l'université de Vincennes en 1971* (le Monde *du 24 janvier). La réalité complexe de Vincennes, ses difficultés réelles de fonctionnement, ses réussites sur le plan pédagogique, n'y sont guère évoquées. Beaucoup d'images-clichés du Vincennes « folklorique » accréditent, en revanche, l'idée que communistes, gauchistes, anarchistes... sont en pays conquis dans ce bastion de l'extrême gauche et que la politique y est l'activité essentielle.*

Février. Le Nouvel Observateur *du 3 au 9 février publie un article de Guy Sitbon sur l'enseignement de sexologie dispensé par le docteur Michel Meignant, par ailleurs éditorialiste de la revue* Union *et animateur avec Mme Ménie Grégoire d'émissions sur les antennes de R.T.L. Un enseignant peu suspect de menées révolutionnaires. Mais l'article fait apparaître une liberté « croustillante » de parole et d'action, à laquelle son titre :* « Sexologie : je te tiens, tu me tiens... », *donne une allure volontairement provocatrice. Le résultat ne se fait guère attendre : le président de l'université et le secrétaire d'Etat décident la suspension des cours.*

Les enseignants responsables du département des sciences de l'éducation, où l'unité de valeur de sexologie a été organisée, protestent contre la « caricature » de l'article de Guy Sitbon, et M. Frioux écrit au recteur de l'académie de Paris, chargé d'une enquête administrative : « Volontairement ou non, pour des motifs sur lesquels on peut s'interroger, des documents produits (notes, photographie) sont « montés » de telle façon qu'ils suggèrent des conduites contraires à la législation sur les mœurs. Les responsables du département démentent catégoriquement ces allégations. J'ai élevé moi-même les plus vives protestations auprès de l'organe de presse concerné pour l'éclairage partiel et caricatural donné au reportage. » *Le docteur Meignant, de son côté, parle de* « mensonges, d'incohérences et de déformations » *et se déclare* « prêt à collaborer à l'enquête administrative ».

M. Soisson continue de jurer ses grands dieux que Vincennes est son « enfant chéri ». *Il est vrai qu'un effort financier important a été fait pour lui permettre de « tenir », malgré une situation sur ce plan rendue difficile par l'attrait que suscite l'originalité de Vincennes : les effectifs sont passés de huit mille à vingt mille en quelques années.*

Un rapport administratif avait été demandé à l'automne par le secrétariat d'Etat à un groupe d'experts réunis autour de M. Bertrand Schwartz, professeur à l'université de Dauphine (Paris-IX). Très favorable dans l'ensemble, il a renforcé la volonté du secrétaire d'Etat de maintenir le caractère expérimental de Vincennes (le Monde de l'éducation, *janvier 1975). La lecture d'un hebdomadaire va-t-elle le faire changer d'avis ? Les adversaires de Vincennes, qui rêvent de voir cette université « rentrer dans le rang », doivent se frotter les mains.*

YVES AGNÈS.

UNE DÉCLARATION DE M. GUY SITBON

M. Guy Sitbon a fait parvenir la déclaration suivante.

Les autorités de l'université de Vincennes ont, dans votre numéro du 9-10 février « *démenti catégoriquement les allégations* » (sic) *contenues dans mon reportage sur un cours de sexologie du docteur Meignant. L'article avait été publié par* le Nouvel Observateur *le 3 février. C'est la première fois en vingt ans de vie professionnelle qu'on m'oppose un démenti.*

» *1) Après la publication de l'article, je me suis entretenu avec plusieurs responsables de Vincennes, dont M. Michel Meignant, qui dirigeait le cours. Aucun n'a, à aucun moment, mis en doute l'authenticité des informations que j'ai données. Ni globalement, ni en détail. Ils n'ont fait que commenter les réactions à l'article. Ainsi le docteur Meignant m'a déclaré :* « Si vous aviez publié les propos que tient un analysé à son psychanaliste, vous auriez déclenché les mêmes déactions. »

» *2) Ce n'est qu'après la décision (décision que je réprouve) prise par le secrétaire d'Etat aux universités de lancer une enquête administrative que le docteur Meignant a découvert que mon article, publié depuis cinq jours, était un « tissu de mensonges ». Lorsque l'appareil de répression, inspiré par une hypocrisie qui se situe à un niveau assez élevé, s'est déclenché, certains professeurs n'ont rien imaginé de mieux, pour riposter, que d'attaquer le journaliste. Il y avait, je crois, bien d'autres manières d'agir contre un pouvoir qui frappe une des meilleures universités, sous prétexte que des étudiants ont offensé sa chasteté.*

» *3) Si un gouvernement de droite croit utile de s'appuyer sur la pudibonderie d'un secteur de l'opinion, je ne crois pas ce qu'ont à gagner des universitaires en adoptant le même comportement. J'attends donc tranquillement qu'ils reviennent sur un démenti, rédigé probablement dans un moment de faiblesse, et qu'ils confirment intégralement, comme je le fais ici, le contenu de mon article.* »

QUESTIONS

Question bleue : Le « dégoût en amour » est-il un sujet dépassant le cadre des sciences humaines ? Question blanche : La « sexologie humaniste », défendue par le docteur Meignant à la faculté de Vincennes, est-elle une science exacte ? La morale est-elle une science exacte ? Question rouge : Peut-on délivrer des diplômes à des gens qui cherchent et qui doutent ?

Depuis longtemps, l'Université française délivre des diplômes aux philosophes qui s'interrogent, aux médecins qui pratiquent la dissection des cadavres, autrefois interdite par le « dégoût en la mort ». Mais lorsque des maîtres et des élèves dissèquent à vif le dégoût en amour, on suspend leurs recherches.

C'est dommage. Nous aurions peut-être appris qu'il n'y a pas de quoi être dégoûté.

BERNARD CHAPUIS.

● *L'Office central de la coopération à l'école* (O.C.C.E.) « *proteste,* dans un communiqué, *contre la non-représentativité des commissions académiques* » créées pour étudier les « *conséquences éducatives* » de l'abaissement de l'âge de la majorité. L'O.C.C.E. met notamment en cause le tirage au sort des représentants des élèves et le fait que « *les associations à caractère pédagogique (...) n'y sont pas représentées ès qualités* ». L'O.C.D.E. demande « *l'organisation d'une véritable discussion avec des représentants mandatés des parties intéressées* ».

Les élections au conseil de l'enseignement général et technique

Les syndicats de la FEN obtiennent 72 % des voix, la C.F.D.T., 10,8 %

Les élections pour le renouvellement des membres du Conseil de l'enseignement général et technique (C.E.G.T.) ont eu lieu le 20 janvier. Ces élections permettent de mesurer la représentativité des divers syndicats d'enseignants et des autres personnels éducatifs du premier et du second degré publics. La participation au scrutin a été forte (79,76 % de votants). Il y a ballottage dans trois collèges sur vingt-deux (1). La Fédération de l'éducation nationale (FEN) confirme globalement, avec 72 % des suffrages — 270 512 voix sur 374 781 suffrages exprimés, — sa large supériorité dans le monde enseignant, bien qu'elle enregistre un recul de 1 %. Le Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.) est bien la deuxième organisation, avec 10,8 % des voix. Il avait obtenu en 1971 9,5 % des suffrages. Les syndicats affiliés à la C.G.C. (USNEF dans le premier degré, SNALC dans le second) obtiennent 5,8 %.

Les syndicats de la FEN remportent 25 des 29 sièges pourvus par ce premier tour de scrutin (3 restent à pourvoir) ; la C.F.D.T., 2 sièges ; le Syndicat national des collèges (indépendant, présent seulement dans le premier cycle), 1 siège ; le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC, C.G.C.), 1 siège.

Dans le premier degré, l'incontestable hégémonie du Syndicat national des instituteurs (SNI) est confirmée, puisque celui-ci remporte dans les collèges 3 à 7 les 7 sièges, avec plus de 85 % des voix, c'est-à-dire un score équivalant à celui du premier tour des élections précédentes, le 6 décembre 1971. Le SGEN-C.F.D.T n'obtient que 8,4 % des voix dans ces collèges.

Dans le premier cycle (collèges), la lutte entre le SNI et le S.N.C. continue. Ce dernier grignote les positions de son adversaire, mais ne fait pas de pas décisif : le SNI reste largement majoritaire dans les collèges 8 et 9 (directeurs et P.E.G.C.), avec 51,9 % des voix ; le S.N.C. n'obtient que 39,7 % et le SGEN 7,2 %.

Dans le second cycle court, les positions respectives du Syndicat national de l'enseignement technique et de l'apprentissage autonome (SNETAA-FEN), du Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (S.N.E.T.P.-C.G.T.) et du SGEN-C.F.D.T. restent pratiquement inchangées : le premier obtient, dans ce scrutin (collèges 10, 11 et 12), 42,8 %, contre 38 % au second et 12,3 % au troisième.

Dans les collèges 13 à 22 (second cycle long), les syndicats de la FEN, dont le plus important est le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), passent de 59,7 % à 60,4 % des voix (2). Le SNES enlève un siège au SNALC dans le collège des agrégés et gagne, dans celui des professeurs des classes préparatoires aux grandes écoles, le siège pourvu précédemment par une liste « amicale ». Son influence au sein du Conseil de l'enseignement général et technique se trouve donc accrue : il y dispose désormais de 12 sièges sur 15. Ses principaux concurrents, toutefois, progressent également : le SGEN passe de 16,6 % à 17,7 % ; le SNALC (C.G.C.), de 13,9 % à 15 %.

Y. A.

(1) Le collège 8 (directeurs de C.E.G. et sous-directeurs de C.E.S.), le collège 11 (professeurs d'enseignement général et d'enseignement technique des C.E.T.), le collège 12 (professeurs techniques des C.E.T.). Il en était de même le 6 décembre 1971.

(2) Le SNES faisait liste commune avec le Syndicat national des personnels de direction de l'éducation nationale (S.N.P.D.E.N.-FEN) dans les collèges 13 et 17.

LES RÉSULTATS

PREMIER COLLEGE. — *Inspecteurs départementaux* : suffrages exprimés, 748. FEN (100 %), 2 élus.

DEUXIEME COLLEGE. — *Inspecteurs de l'enseignement technique* : suffrages exprimés, 169. FEN, 147 (87 %), 1 élu ; C.N.G.A., 22.

TROISIEME COLLEGE. — *Institutrices d'écoles maternelles* : suffrages exprimés, 28 617. S.N.I. (FEN), 24 253 (84,7 %), 1 élu ; S.G.E.N. (C.F.D.T.), 2 558 (8,9 %) ; autres syndicats, 1 806.

[*En 1971, le S.N.I. avait obtenu 85,5 % des voix et 99,8 % en 1966.*]

QUATRIEME COLLEGE. — *Instituteurs* : suffrages exprimés, 122 777. S.N.I. (FEN), 104 329 (85 %), 2 élus ; S.G.E.N. (C.F.D.T.), 10 551 (8,6 %) ; U.S.N.E.F. (C.G.C.), 4 106 ; autres syndicats, 3 791.

[*En 1971, le S.N.I. avait obtenu 85,4 % des voix (99 % en 1966), le S.G.E.N.-C.F.D.T., 7,6 %.*]

CINQUIEME COLLEGE. — *Directeurs d'écoles* : suffrages exprimés, 37 050. S.N.I. (FEN), 31 844 (85,9 %), 1 élu ; S.G.E.N. (C.F.D.T.), 2 298 ; U.S.N.E.F. (C.G.C.), 1 896 ; autres syndicats, 1 012

SIXIEME COLLEGE. — *Autres instituteurs* : suffrages exprimés, 10 576. S.N.I. (FEN), 9 212 (87,1 %), 1 élu ; S.G.E.N. (C.F.D.T.), 941 ; autres syndicats, 423.

SEPTIEME COLLEGE. — *Education spécialisée* : suffrages exprimés, 11 939. S.N.I. (FEN), 9 961 (83,4 %), 1 élu ; S.G.E.N. (C.F.D.T.), 1 421 (11,9 %) ; autres syndicats, 557.

HUITIEME COLLEGE. — *Directeurs de C.E.G. et sous-directeurs de C.E.S.* : suffrages exprimés, 4 471. S.N.C. (indépendant), 2 187 (48,9 %) ; S.N.I. (FEN), 2 119 (47,4 %) ; autres syndicats, 165. *BALLOTTAGE.*

[*Le S.N.C. progresse à nouveau (1,2 %) dans ce collège et devance le S.N.I. En 1971, le S.N.C. obtenait au premier tour 47,7 % contre 48,3 % au S.N.I.*]

NEUVIEME COLLEGE. — *Professeurs d'enseignement général de collège (P.E.G.C.)* : suffrages exprimés, 39 529. S.N.I. (FEN), 20 733 (52,4 %), 1 élu ; S.N.C. (indépendant), 15 277 (38,6 %), 1 élu ; S.G.E.N. (C.F.D.T.), 3 065 (7,7 %) ; autres syndicats, 454.

[*L'érosion du S.N.I. (54 % en 1971) profite surtout au S.G.E.N. (C.F.D.T.) qui gagne 2,1 %. Le S.N.C. renforce légèrement sa position (+ 0,3 %).*]

DIXIEME COLLEGE. — *Personnel de direction et d'éducation des C.E.T.* : suffrages exprimés, 1 746. FEN, 1 055 (60,4 %), 1 élu ; C.G.T., 309 ; S.G.E.N. (C.F.D.T.), 230 ; autres syndicats, 152.

[*La C.F.D.T., qui a perdu en 1971 le siège qu'elle détenait auparavant, enregistre une nouvelle baisse d'influence. La FEN renforce sa position (56,9 % en 1971).*]

ONZIEME COLLEGE. — *Professeurs d'enseignement général et professeurs d'enseignement technique théorique des C.E.T.* : suffrages exprimés, 13 233. FEN, 6 084 (46 %) ; C.G.T., 3 998 (30,2 %) ; C.F.D.T., 2 003 (15,1 %) ; autres syndicats, 1 148. *BALLOTTAGE.*

[*Pas de changement par rapport à 1971.*]

DOUZIEME COLLEGE. — *Professeurs techniques des C.E.T.* : suffrages exprimés, 11 777. C.G.T., 5 849 (49,6 %) ; FEN, 4 313 (36,6 %) ; C.F.D.T., 1 071 (9,1 %) ; autres syndicats, 544. *BALLOTTAGE.*

[*La C.G.T., qui avait enregistré 3 % de baisse en 1971, progresse de 1,3 %, mais la FEN gagne également 1 %.*]

TREIZIEME COLLEGE. — *Personnel de direction et d'éducation des lycées classiques et modernes et des C.E.S.* : suffrages exprimés, 5 247. FEN, 3 355 (63,9 %), 1 élu ; S.N.P.A.L.E.S. (indépendant), 773 (14,7 %) ; S.G.E.N. (C.F.D.T.), 462 ; autres syndicats, 657.

[*La FEN ne perd que 0,3 % des voix, mais le S.N.P.A.L.E.S. en perd 6,8 %, les voix s'étant dispersées sur diverses listes minoritaires.*]

QUATORZIEME COLLEGE. — *Professeurs des classes préparatoires aux grandes écoles* : suffrages exprimés, 1 493. S.N.E.S. (FEN), 804 (53,8 %), 1 élu ; S.N.A.L.C. (C.G.C.), 391 (26,2 %) ; S.G.E.N. (C.F.D.T.), 153 (10,2 %) ; C.N.G.A., 115 (7,7 %) ; S.C.E.N.R.A.C., 30.

[*Le S.N.E.S. remporte le siège détenu auparavant par une liste d'associations amicales. Le S.G.E.N. gagne 2,5 %.*]

QUINZIEME COLLEGE. — *Agrégés* : suffrages exprimés, 11 186. S.N.E.S. (FEN), 6 027 (53,8 %), 2 élus ; S.G.E.N. (C.F.D.T.), 2 386 (21,3 %), 1 élu ; S.N.A.L.C. (C.G.C.), 2 032 (18,2 %) ; C.N.G.A., 741.

[*Le S.N.E.S. gagne 3,4 % des voix et 1 siège, au détriment du S.N.A.L.C., qui ne perd pourtant que 0,2 % des voix. Le S.G.E.N. (C.F.D.T.) améliore son score de 1,7 %.*]

SEIZIEME COLLEGE. — *Professeurs certifiés, bi-admissibles, chargés et adjoints d'enseignement* : suffrages exprimés, 62 063. S.N.E.S. (FEN), 36 578 (58,9 %), 4 élus ; S.G.E.N. (C.F.D.T.), 11 723 (18,9 %), 1 élu ; S.N.A.L.C. (C.G.C.), 10 218 (16,4 %), 1 élu ; C.N.G.A., 2 591 ; S.C.E.N.R.A.C., 953.

[*Le S.N.E.S. progresse de 1,4 %, le S.G.E.N. de 0,7 %. Le S.N.A.L.C. et la C.N.G.A. baissent légèrement.*]

DIX-SEPTIEME COLLEGE. — *Personnel de direction et d'éducation des lycées techniques* : suffrages exprimés, 806. FEN, 565 (70 %), 1 élu ; autres syndicats, 241.

DIX-HUITIEME COLLEGE. — *Professeurs certifiés et techniques des lycées techniques* : suffrages exprimés, 3 148. S.N.E.S. (FEN), 2 183 (69,3 %), 2 élus ; S.N.A.L.C. (C.G.C.), 394 ; S.G.E.N. (C.F.D.T.), 380 ; C.N.G.A., 192.

[*Le S.N.E.S. perd 4,5 % des suffrages.*]

DIX-NEUVIEME COLLEGE. — *Professeurs techniques adjoints des lycées techniques* : suffrages exprimés, 3 148. S.N.E.S. (FEN), 2 182 (77,6 %), 1 élu ; S.G.E.N. (C.F.D.T.), 447 ; S.N.A.L.C. (C.G.C.), 256 ; autres syndicats, 284.

VINGTIEME COLLEGE. — *Personnel des écoles normales d'instituteurs* : suffrages exprimés, 1 898. FEN, 1 322 (69,6 %), 1 élu ; S.G.E.N. (C.F.D.T.), 349 ; autres syndicats, 227.

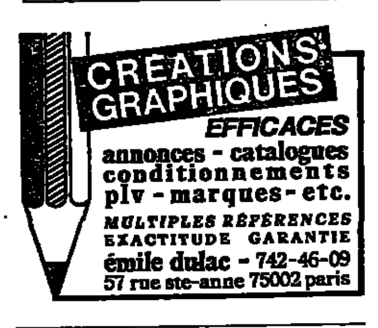
VINGT ET UNIEME COLLEGE. — *Personnel des écoles normales nationales et d'apprentissage* : suffrages exprimés, 182. S.N.E.S. (FEN), 152 (83,5 %), 1 élu ; autres syndicats, 30.

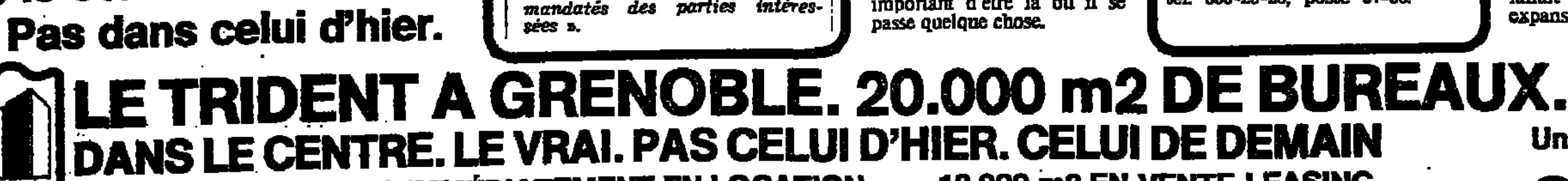
VINGT-DEUXIEME COLLEGE. — *Personnels de l'orientation scolaire et professionnelle* : suffrages exprimés, 1 717. S.N.E.S. (FEN), 1 307 (76,1 %), 1 élu ; S.G.E.N. (C.F.D.T.), 323 ; autres syndicats, 87.

[*Le S.N.E.S. perd 5,5 % des suffrages.*]

● *Grève des assistants à Paris-I.* — Une assemblée générale d'assistants en droit, sciences économiques et politiques de l'université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), réunie à l'appel des sections du Syndicat national de l'enseignement supérieur (affilié à la Fédération de l'éducation nationale), du Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.) et de l'Association nationale des assistants de ces disciplines, a décidé une *grève active* » du 24 février au 2 mars. D'autre part, conformément au mot d'ordre lancé sur le plan national, ils ne communiqueront pas les notes à l'administration.
e-aes -?:- vkGK cmf

● *Ecole européenne de l'environnement.* — Pour la seconde année consécutive, l'Ecole européenne d'environnement organise du 25 août au 13 septembre 1975, à Lausanne, une session de formation consacrée cette fois aux « Pollutions et perturbations des équilibres naturels par les éléments en traces ». Ces cours sont ouverts aux scientifiques et ingénieurs ayant atteint le niveau du troisième cycle ou ayant une pratique de plusieurs années. Frais d'admission, 400 F ; frais de séjour en sus. Soixante-dix places sont disponibles. Date limite de dépôt des dossiers : 30 avril 1975. Renseignements M. J. Vigneron, université Paris VII, 2, place Jussieu, 75221 Paris, CEDEX 05 ; tél. 336-25-25, poste 57-50.





RELIGION

La béatification de sœur Marie-Eugénie Milleret

DES MANIFESTATIONS D'UN GENRE NOUVEAU

(De notre correspondant.)

Cité du Vatican. — La béatification de sœur Marie-Eugénie Milleret, fondatrice des religieuses de l'Assomption, vient de donner lieu à des manifestations peu courantes dans ce genre d'événement. La cérémonie proprement dite, dimanche 9 février, en la basilique Saint-Pierre, était assez classique ; on a noté toutefois que — pour bien montrer l'importance de l'Eglise locale et peut-être pour épargner la santé du pape — c'est le cardinal François Marty, archevêque de Paris, qui a présidé la liturgie eucharistique.

La veille, en revanche, plusieurs milliers de personnes venues spécialement à Rome pour la circonstance avaient organisé une « gospel-night » à l'église Saint-Ignace avec la participation de Raymond Fau et John Littleton. Vendredi soir, elles étaient au Palais des sports pour une veillée inhabituelle, où il a été question de « *l'oppression du néo-colonialisme et de l'impérialisme* ».

Le relief particulier pris par cette béatification s'explique d'abord par le fait qu'elle est la première de l'Année sainte. Il tient surtout à la personnalité et à l'œuvre de la religieuse qui a marqué des générations de jeunes filles de la bourgeoisie.

Née à Metz en 1817 dans une famille plutôt voltairienne, Marie-Eugénie Milleret devait prendre contact avec Lacordaire, Lamennais et le Père d'Alzon, futur fondateur des Assomptionnistes. Elle collabora du reste à cette fondation et plus particulièrement à la branche féminine, qui compte aujourd'hui mille huit cents religieuses de quarante-trois nationalités. La congrégation des Sœurs assomptionnistes créa divers pensionnats pour les jeunes filles de la bonne société. Mais elle a opéré depuis vingt ans une ouverture spectaculaire qui l'a conduite à s'occuper des plus pauvres, notamment dans les pays du tiers-monde. — R.S.

● *L'église protestante du Foyer de l'Ame*, 7 bis, rue du Pasteur-Wagner, Paris (11e), organise deux conférences : *Psychanalyse et Foi*, par l'abbé Marc Oraison ; dimanche 23 février, à 10 h. 30 : *Compréhension et Foi*, par le pasteur Laurent Gagnebin.

INTERROMPUES EN 1970

Les négociations pour la révision du concordat entre le Saint-Siège et l'Italie vont reprendre

Rome. — Le concordat de 1929 sera révisé. *L'Italie en a fait officiellement la demande* au Saint-Siège, qui s'est déclaré disposé à ouvrir des négociations en ce sens, annonce un bref communiqué publié le 8 février à Rome par la présidence du conseil.

***Du côté italien, il s'agira en fait de reprendre* les travaux de révision qui avaient été interrompus après l'introduction, en 1970, du divorce. Cette *loi, que le référendum de l'an dernier n'a pas* réussi à abroger, violait l'article 34 du concordat — accordant les effets civils au mariage religieux, — et le Saint-Siège s'en était offensé. Mais la hiérarchie catholique restait favorable au rajeunissement d'un pacte vieux de quarante-six ans *et qui ne correspond ni à l'Italie moderne ni à* l'Eglise de Vatican II.**

De notre correspondant

La révision du concordat est urgente, avait déclaré M. Aldo Moro en décembre dernier, lors de son discours d'investiture au Parlement. C'est d'ailleurs sous l'un de ses précédents gouvernements — en 1967 — que la Chambre des députés s'était prononcée pour l'ouverture de négociations avec le Saint-Siège. Une commission d'études, présidée par un catholique, M. Gonella, fut constituée. Elle prit divers contacts au Vatican avant de tirer des conclusions qui n'ont pas été rendues publiques. Les tractations officiellement autorisées par les députés le 7 avril 1971 sont elles-mêmes restées secrètes en raison de l'affaire du divorce et des tensions qu'elle devait provoquer.

Le droit et la réalité

Pie XI et Benito Mussolini n'avaient pas conclu un accord le 11 février 1929, mais deux : le concordat réglementait les rapports entre l'Eglise et l'Etat en Italie, tandis que le traité du Latran instaurait l'Etat du Vatican et garantissait sa souveraineté. Dans l'esprit du pape, les deux pactes étaient indissociables. S'il fallait le prendre à la lettre, ce principe constituerait un important obstacle à la révision du concordat. On peut penser que, sans contredire tout à fait son prédécesseur — rien n'effraie autant les papes que ces démentis publics. — Paul VI trouvera un biais pour surmonter cette difficulté.

Le traité du Latran et le concordat, qui ont été insérés dans la Constitution italienne (article 7) avec l'accord des communistes, mériteraient l'un et l'autre une révision. En affirmant que « *la religion catholique est la seule religion d'Etat reconnue par l'Etat* », l'article premier du traité du Latran ne contredit-il pas l'esprit de l'Eglise post-conciliaire ? Et que signifie cet article, alors que l'Italie a adopté le divorce interdit par la discipline catholique ?

Pour ne pas trop compliquer les choses, on fermera sans doute les yeux de part et d'autre sur de telles contradictions. Il n'est question, pour le moment, que de la réforme du concordat. Les négociateurs auront une tâche difficile s'ils veulent vraiment faire coïncider le droit et la réalité. Outre l'article 34 — dénoncé de fait avec l'adoption du divorce, — on pourrait citer une quinzaine de points méritant révision ou suppression. L'article premier pour commencer : s'il entendait vraiment garantir « *le caractère sacré de la ville de Rome* », le gouvernement italien se verrait obligé de faire enlever les trois quarts des affiches cinématographiques qui s'étalent sur ses murs — pour ne parler que de cinéma. L'article 12, instituant une *prière pour le roi*, se passe de commentaires. L'article 20, obligeant les évêques à un serment de fidélité à l'Etat, apparaît aussi inacceptable que l'article suivant, selon lequel la nomination d'un curé dépend de l'avis favorable du gouvernement. On pourrait citer aussi l'article 43, qui interdit aux prêtres et aux religieux de s'inscrire à un parti politique. Plus discutable sera l'article 3 les dispensant du service militaire...

Jusqu'à présent, l'un des points auxquels le Saint-Siège semblait le plus tenir — et qui contredit la liberté d'opinion — était l'article 36 : « *L'enseignement de la doctrine chrétienne, selon la forme reçue par la tradition catholique, est le fondement et le couronnement de l'instruction publique.* » S'il n'y a là rien de choquant pour un catholique traditionnel, ce « catéchisme » obligatoire ne correspond absolument plus à la manière dont les théologiens modernes conçoivent l'éveil de la foi chez un enfant.

Le principe même d'un concordat ne contredit-il pas le texte de Vatican II selon lequel l'Eglise « *renoncera à l'exercice de certains droits légitimement acquis, s'il est reconnu que leur usage peut faire douter de la pureté de son témoignage ou si des circonstances nouvelles exigent d'autres dispositions* » ? Un certain nombre de catholiques italiens le pensent depuis longtemps. Ils rejoignent ainsi les laïcs qui souhaitent la suppression pure et simple du concordat. *Mais* ils n'ont, pour le moment, aucune chance d'être entendus. Dans les deux Rome, des deux côtés du Tibre, le réalisme l'emporte sur les convictions. On avancera prudemment et à petits pas.

ROBERT SOLÉ

SCIENCES

A bord de la station orbitale Saliout-4

Les deux cosmonautes de Soyouz-17 ont accompli le plus long séjour soviétique dans l'espace

Les deux cosmonautes de Soyouz-17, Alexei Goubariev et *Gheorgui Gretchko, sont revenus* sur Terre dimanche 9 février en atterrissant avec leur cabine non loin de Tselinograd, en Asie centrale. L'atterrissage a eu lieu dans de bonnes conditions malgré les conditions atmosphériques défavorables. *Ainsi se termine* le plus long voyage soviétique dans l'espace, qui aura duré près d'un mois : Soyouz-17 avait été lancé le 11 janvier dernier de la station de Baykonour.

Dès le lendemain de leur mise sur orbite, les deux cosmonautes arrimaient leur cabine à la station orbitale Saliout-4, où ils s'installaient pour un séjour de longue durée. Les Soviétiques ont battu cette fois dans de bonnes conditions leur propre record de séjour dans l'espace. Le précédent avait été établi par les astronautes de Soyouz-11, qui sont restés vingt-quatre jours dans la station Saliout-1. Cette expédition s'était mal terminée : à la suite d'un défaut de pressurisation de la cabine, les cosmonautes ont trouvé la mort lors de leur retour sur Terre. Avec le nouveau record national de Soyouz-17, les Soviétiques restent encore très loin des Américains : ces derniers ont déjà séjourné quatre-vingt-quatre jours dans l'espace à bord de la station Skylab. Les Soviétiques, après le succès de Soyouz-17, pourraient lancer un nouveau Soyouz-18 qui permettra à d'autres cosmonautes de s'installer dans la station Saliout-4 pour une durée de deux à trois mois.

De nombreuses expériences *scientifiques*, en particulier d'astronomie, ont été menées à bien à l'occasion de cette dernière mission, ainsi que plusieurs expériences technologiques (réargenture d'un miroir de télescope et nombreuses petites réparations). *Mais l'intérêt essentiel de la mission* est d'ordre médical. Il fallait que les Soviétiques étudient les réactions de l'homme à un état prolongé d'apesanteur et qu'ils mettent à l'épreuve les équipements conçus pour en réduire le plus possible les effets.

Cette réussite soviétique arrive au bon moment pour renforcer la confiance que l'on peut avoir dans le succès du prochain vol conjoint américano-soviétique prévu pour juillet 1975. Une délégation de cosmonautes soviétiques est actuellement en Floride pour visiter les installations de Cap-Kennedy, d'où partiront leurs collègues américains.

MORT DU CHIMISTE BRITANNIQUE SIR ROBERT ROBINSON

Sir Robert Robinson, prix Nobel de chimie 1947, est décédé samedi 8 février, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, en Angleterre.

[Né le 13 septembre 1886 à Chesterfield (Derbyshire), Sir Robert Robinson, après des études à l'université de Manchester, a enseigné dans de nombreuses universités britanniques et du Commonwealth (Liverpool, Londres, Belfast, Cambridge, Oxford, Delhi, Sydney, etc.). Il a été directeur de la Shell Chemical Company. Prix Nobel de chimie en 1947, Sir Robert Robinson avait reçu de très nombreuses distinctions honorifiques et il était notamment docteur *honoris causa* de l'université de Paris.

Ses travaux ont porté sur les produits organiques ayant une importance biologique, et en particulier les alcaloïdes. Il a réussi la première synthèse des hormones femelles et il a élucidé la structure de la pénicilline. Il travailla également sur l'origine du pétrole. Sir Robert Robinson avait été anobli en 1939.]

FAITS DIVERS

A Paris

ATTENTAT A L'EXPLOSIF CONTRE L'OFFICE NATIONAL DE L'IMMIGRATION

Un attentat à l'explosif a été commis, pendant la nuit du 9 au 10 février, dans la cour de l'immeuble où est installé l'Office national de l'immigration, 48, rue Bargue, à Paris (15e). La déflagration a provoqué d'importants dégâts matériels au rez-de-chaussée de l'immeuble, et brisé les vitrines d'un supermarché voisin.

C'est de la terrasse de ce magasin à grande surface que, selon plusieurs témoins, deux individus auraient lancé l'engin explosif. L'attentat n'a pas été revendiqué.

[Institué par l'ordonnance du 2 novembre 1945 qui réglementait l'entrée et le séjour en France des étrangers, l'Office national d'immigration (ONI) est un établissement public à caractère administratif. Il possède des services en France et à l'étranger. En fait, il s'agit d'un organisme technique, chargé de la simple exécution de la politique gouvernementale dans certaines phases « en amont » du processus d'immigration : recherche de main-d'œuvre, recrutement au départ des missions situées en Espagne, en Italie, au Maroc, au Portugal, en Tunisie, en Turquie, en Yougoslavie, introduction en France de travailleurs étrangers, en application des accords passés par notre pays avec divers Etats disposant d'excédents de main-d'œuvre et en fonction des besoins définis par les centres régionaux et les préfectures. Accessoirement, l'ONI a été chargé d'assurer en France le contrôle des étrangers qui *y sont entrés de leur propre initiative* et dont les services départementaux de main-d'œuvre ont décidé de régulariser la situation. Instrument d'intervention économique de l'Etat, il n'est nullement doté de pouvoirs de police et reste avant tout un bureau d'accueil, de contrôle médical et de sélection professionnelle. L'attentat dont il est l'objet est d'autant plus condamnable.]

● *Les parents de trois des militants du GARI* (Groupes d'action révolutionnaire internationaliste) incarcérés à la prison de Fresnes après une série d'attentats commis en 1974 dans le sud-ouest de la France, *ont décidé d'entamer* à leur tour une grève de la faim — que leurs enfants observent depuis le 27 décembre dernier — afin d'obtenir pour eux le régime pénitentiaire spécial.

● *Un Transall allemand s'écrase en Crète : quarante disparus.* — Un appareil de transport ouest-allemand Transall ayant à son *bord* trente-cinq militaires et un équipage de cinq hommes s'est écrasé dimanche 9 février dans la soirée en Crète. Il semble que tous ses occupants aient péri. *(Reuter.)*

L'ITALIE MALADE DES ENLÈVEMENTS

De notre correspondant

Rome. — Mardi 28 janvier : *M. Giuseppe Agrati, industriel, est enlevé à Milan.* Mercredi 29 janvier : *M. Saverio Garonzi, président d'un club de football, est enlevé à Vérone.* Jeudi 30 janvier : *Pietro Garris, cinq ans et demi, est libéré à Turin contre rançon.* Vendredi 31 janvier : *les ravisseurs de M. Agrati doublent la mise parce que le secret n'a pas été respecté.* Samedi 1er février: *l'ancien sénateur démocrate-chrétien M. Graziano Verzotto est grièvement blessé à Syracuse au cours d'une tentative manquée d'enlèvement.*

La séquestration de personnes ou demandes de rançon occupent désormais une rubrique quotidienne dans les journaux italiens. Le plus inquiétant peut-être, dans cette hallucinante série noire, est la multiplication des erreurs. Mardi 5 février : *M. Franco Montali, fondé de pouvoir dans une bijouterie de Milan, regagne son domicile après vingt-cinq jours de « détention » : on l'avait pris pour le propriétaire du magasin.* (1) Mercredi 6 février : *un petit Milanais, Carlo Ubaldi, âgé de onze ans, est relâché quelques heures après son enlèvement : on l'avait confondu avec un autre enfant.* Jeudi 7 février : *un neurologue de Casale-Monferrato continue de supplier les ravisseurs de son fils Fabio, enlevé depuis trois semaines : il ne possède vraiment pas les 2 milliards de lires exigés et ne voit pas comment il pourrait se les procurer...*

De huit enlèvements en 1972, on est passé à dix-sept en 1973, puis à quarante-six en 1974. La courbe risque de grimper encore cette année — et de manière spectaculaire — puisque, en quarante jours, une quinzaine de rapts, réussis ou non, ont déjà été enregistrés.

On imagine sans peine l'inquiétude des familles les plus fortunées... et des autres, d'ailleurs, qui participent, comme par contagion, à cette angoisse de luxe. Nombre d'enfants ne prennent plus le chemin de l'école sans la présence d'un « gorille *» armé. D'autres — comme les deux fils du sculpteur Manzu, victimes d'un rapt manqué il y a quelques semaines, — sont partis continuer des études moins aventureuses à l'étranger.*

En étudiant le problème dans tous les sens, les Italiens se sont vite aperçus que l'enlèvement était un délit pratiquement impossible à prévenir. Rendre les peines plus sévères ? On y a bien sûr songé, sans la naïveté de croire que la criminalité disparaissait avec la répression. Il est troublant de constater que la grande vague des rapts a commencé à l'automne dernier, au moment même où entrait en application une législation plus sévère. Sa valeur dissuasive s'annule, il est vrai, par l'application partielle des peines : les ravisseurs de ces dernières années sont restés en moyenne trois fois moins de temps que prévu en prison... quand ils y sont entrés ; la majorité d'entre eux courent toujours.

Visiblement, des amateurs se sont joints aux professionnels, comme en témoignent les erreurs de plus en plus fréquentes. Ils ont vu dans le rapt un moyen rapide d'obtenir beaucoup d'argent. Très rapide dans certains cas : un industriel récemment enlevé s'est vu aussitôt conduit er Suisse, où il possède un compte en banque ; sous la menace, il a dû retirer une forte somme et la remettre à ses ravisseurs : le soir même, il était de retour chez lui.

Certains rapts sont-ils simulés dans le but d'échapper au fisc ? Rien ne permet encore de le prouver. On s'interroge également sur la possibilité d'enlèvements « politiques *», visant à financer des groupuscules — de gauche ou de droite — tout en créant un climat de crainte et de tension.*

Aujourd'hui, les rançons ont atteint des niveaux fabuleux. On en était à 200 millions de lires en 1970, soit près de 1 million et demi de francs. Trois ans plus tard, le milliard de lires était dépassé après l'enlèvement de Paul Getty III. Ce chiffre considérable a été pulvérisé : on parle d'une dizaine, peut-être même d'une douzaine, de milliards — exigés en dollars — contre la libération de Giuseppe Agrati. Il faut croire que l'Italie compte encore quelques grandes fortunes...

ROBERT SOLÉ.

(1) Le même jour, Paolo Testori, âgé de vingt ans, fils d'un industriel milanais du textile, est emmené dans une maison de campagne — près de Casatenovo, dans la province de Côme, — que les forces de police ont encerclée ce lundi. Les ravisseurs menacent de tuer le jeune homme si les policiers ne se retirent pas.

SPORTS

PREMIÈRE « TABLE RONDE » DU SPORT AUTOMOBILE

Organiser le Grand Prix de France et aider à la réalisation d'une formule 1 nationale

Parmi les sujets abordés au cours de la première « table ronde » du sport automobile français, réunie le 7 février au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, deux ont surtout retenu l'attention : le risque d'annulation que court le Grand Prix de France et la possibilité d'aider à la réalisation d'une formule 1 nationale. L'actualité commandait d'évoquer le différend qui oppose, à propos du Grand Prix de France, les pilotes, les constructeurs et la commission sportive internationale (C.S.I.) à la Fédération française du sport automobile (F.F.S.A.) et aux organisateurs du circuit de Clermont-Ferrand, lieu retenu pour l'épreuve.

Les positions opposées des deux parties sont connues : les uns, pour des raisons de sécurité, récusent Clermont-Ferrand, les autres entendent ne pas changer d'avis. M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, a encore une fois défini ses intentions. Il n'est pas question d'intervenir dans les affaires privées d'une fédération sans que l'invitation en soit faite. Or la F.F.S.A. n'a demandé aucune médiation. D'un côté, l'urgence commande de la faire ; de l'autre, il s'agit d'une initiative, dans cette affaire compliquée, qui n'est pas facile à prendre. Reste, pour tout arranger, sans recourir aux bons offices de M. Mazeaud, la possibilité qu'ont les responsables de Clermont-Ferrand de renoncer à leur droit d'organiser le Grand Prix de France.

C'est aussi une initiative difficile à prendre, tant les intérêts locaux sont imbriqués dans l'affaire. *Pour l'instant, M. Mazeaud* attend, mais il a paru qu'il ne trouvait guère sérieux l'imbroglio ainsi créé.

Plus sérieuse a été la déclaration d'intention que le secrétaire d'Etat présentait au nom du gouvernement d'aider à la réalisation d'une voiture de formule 1 française. Qui dit aider, dit contribuer au financement, du moins peut-on le penser. La crise que connaît l'automobile, en donnant encore plus la priorité à la nécessité d'exporter, et à présenter la meilleure image de marque nationale, aura eu l'effet que quelques-uns jugeront paradoxal d'intéresser les pouvoirs publics à la plus prestigieuse des formes de compétition.

Rien dans les propos de M. Mazeau n'indique, dans l'immédiat, comment le gouvernement pourrait faciliter la concrétisation de ce projet. Tout juste sait-on que le vœu officiel est de faire en sorte qu'une telle entreprise serve l'intérêt général et que l'esprit du projet est de ne pratiquer aucune exclusive d'interlocuteur. Il a quand même été précisé que le choix d'un maître d'œuvre était souhaité, dans le double but d'éviter la dispersion des moyens et de rechercher la plus grande efficacité possible. D'où la difficulté de satisfaire tout le monde, c'est-à-dire les trois parties *a priori* concernées : Matra, Renault et Ligier.

Les premières réactions des représentants de Matra et celles de Guy Ligier ont été, peut-être à tort, d'imaginer qu'ils n'auraient pas voix au chapitre. C'était indiquer qu'ils pensaient que le choix du maître d'œuvre était déjà fait et qu'il s'agissait, sous une forme à définir, de Renault. Or la position officielle de Renault a été de démentir s'intéresser à la construction d'une formule 1. Çà et là, on travaille bien dans les bureaux d'étude de la Régie à des solutions qui pourraient convenir à la construction ultérieure d'une formule 1, mais le programme annoncé écarte fermement cette éventualité. Le démenti n'ayant souvent qu'une signification relative, un biais est toujours possible, notamment par l'utilisation ou la création d'une filiale qui prendrait en charge le projet.

Pour le court terme, en tout cas, le seul constructeur à disposer d'une partie du projet, le moteur en l'occurrence, est Matra, qui a renoncé à la compétition en décembre 1974. Rien n'étant jamais tout à fait définitif, et sous la réserve de recevoir l'aide nécessaire, Matra pourrait remettre l'ouvrage sur le métier. Le département moteurs, qui est toujours en activité, garde l'espoir de trouver un débouché et une *justification d'existence. Ou bien* un accord avec le constructeur anglo-américain Shadow, pour la voiture de Jean-Pierre Jarier — mais les négociations sont très difficiles, — ou bien cette nouvelle possibilité née de la déclaration d'intention gouvernementale. Dans l'affaire Guy Ligier a aussi des arguments. Il a lancé la construc*tion d'une formule 1, dont* les débuts sont prévus pour la prochaine saison. Son idée d'utiliser le moteur britannique Cosworth devrait cependant être abandonnée, dans l'hypothèse où il participerait au projet national.

FRANÇOIS JANIN.

TENNIS DE TABLE

Championnats du monde

LES CHINOIS EN FINALE DES ÉPREUVES PAR ÉQUIPES

Les pongistes de la République populaire de Chine n'ont pas manqué leurs débuts dans les épreuves par équipes des championnats du monde de tennis de table, qui se disputent actuellement à Calcutta. Dans la compétition masculine, les Chinois ont battu les Suédois, tenants du titre, par 5-2 en demi-finale, et rencontreront, ce lundi 10 février, en finale, les Yougoslaves, qu'ils ont déjà nettement dominés en poule de qualification.

Les Chinois peuvent d'ailleurs réaliser un « doublé », puisque, chez les dames, leurs représentants disputeront aussi la finale contre les Coréennes du Sud, tenantes du titre.

Les Français ont quelque peu déçu et disputeront la neuvième place avec les Coréens du Sud chez les messieurs, et la onzième place avec la Suède dans l'épreuve féminine.

SKI

A l'abri du clocher de son village

Les championnats de France de descente se sont donc courus à Megève cinq jours après le Kandahar sur la même piste Emile-Allais légèrement raccourcie, classant en tête cinq représentants de la Savoie : Jean-Jack Bertrand, le vainqueur (Val-d'Isère), que suivaient Patrick Brye (Bellecombe), Bernard Rossat-Mignot (Flumet), René Arpin-Pont (La Rosière) et Patrick Antonioli (Val-d'Isère). Cette descente a enregistré également la chute des deux espoirs Patrice Pellat-Finet (Villars-de-Lans) et Michel Dujon (Sallanches). Nous citons à dessein le lieu d'origine des concurrents parce qu'ils disputaient le titre national pour une fois sous les couleurs de leur club et non plus encadrés par les officiels de l'équipe de France. Ce retour obligé à la considération des clubs mérite qu'on s'y arrête.

Les nouveaux dirigeants de la Fédération française de ski sont sans doute des hommes de bonne volonté. Bernard Favre, notamment, le nouveau « patron » de l'équipe de France, l'entraîneur magique qui a contribué aux succès internationaux de Thoeni et de Fernandez-Ochoa, est une personnalité parfaitement intègre et digne de sympathie. Les vues personnelles dont il s'est ouvert l'autre jour au cours des épreuves du Kandahar sont celles de la modestie, de la patience et de la compréhension bienveillante, morale autant que psychique, des coureurs. Ce n'est pas lui qui, à l'image de ses prédécesseurs surtout connus pour n'avoir pas fait de compétition, se targuera de réformer la technique quitte à la faire reculer.

Bernard Favre sait pertinemment que le ski français, privé de ses têtes de file Henri Duvillard, Jean-Noël Augert, Patrick Russel — les meilleurs démonstrateurs sur le terrain, — effectue sa traversée du désert et que la graine de champion pousse seulement dans un climat de bonheur, celui des premières victoires.

« Qu'on les laisse mûrir »

Etablir la confiance tout en évitant aux jeunes coureurs de se faire prématurément une « grosse tête » dès leur moindre succès : pour ce recyclage affectif, Bernard Favre s'accorde deux à trois saisons. Sentiment partagé par Emile Allais et à *nous confié alors que nous suivions côte à côte la descente* mouvementée du Kandahar : *« Qu'on les laisse mûrir, ces jeunes*, nous avait-il dit *Killy, avant de « sortir », a bien cafouillé pendant des années ! »*

Encore faut-il, pour laisser prospérer ces jeunes pousses, que la Fédération ne les arrache pas trop tôt à la saine émulation de leurs épreuves de club pour les soumettre toute l'année, été comme hiver, à l'entraînement intensif — et excessif — de la compétition « au sommet ». Bien plus qu'au sein d'une équipe officielle, trop souvent obnubilée par l'attrait des déplacements dans l'univers cosmopolite de la Coupe du monde — sur lequel spéculent et dont profitent allégrement les cadres fédéraux, — c'est à l'abri du *clocher de son village*, parmi ses camarades de club, que le tempérament du futur champion s'individualise et se développe. Ainsi, naguère Bonlieu à Chamonix, Vuarnet à Morzine, préparant dans une farouche solitude leur médaille d'or, ainsi aujourd'hui Gustavo Thoeni, revenu au pays perdu du Val-Venosta, ou Anne-Marie Proell, retrouvant sa montagne à vaches de Salzbourg : ces deux derniers exemples, hélas ! étrangers mais d'une actualité péremptoire...

OLIVIER MERLIN.

FOOTBALL

Le sort de Paris-Saint-Germain lié à celui d'une pelouse...

Compte tenu de l'indisponibilité pour blessures de six joueurs titulaires (Pantelic, Cardiet, Bade, Poli, Laposte et Dahleb) et des péripéties de la rencontre, le match nul obtenu au stade de Colombes par l'équipe de Paris-Saint-Germain contre celle de Lyon, classée quatrième du championnat, peut paraître méritoire. Deux fois menés au score après des buts de Valette (19e minute) et de Lacombe (78e), les Parisiens durent se battre avec détermination pour égaliser par M'Pelé (76e) puis par Renaut (80e).

Malgré une treizième place plutôt rassurante aux deux tiers du championnat, une ambiance de désolation planait dans les vestiaires parisiens après le match. A peine plus de huit mille spectateurs s'étaient en effet déplacés à Colombes pour suivre cette rencontre, laissant aux guichets une recette de 138 000 F, qui est la plus faible enregistrée par Paris-Saint-Germain cette saison et n'améliore pas la situation financière alarmante du club de la capitale.

Depuis quelques semaines, M. Daniel Hechter, le président du Paris-Saint-Germain, multipliait les menaces : « *Si la Fédération française de football (F.F.F.) ne nous aide pas, nous nous engageons à payer nos joueurs jusqu'à la fin de la saison, mais nous abandonnerons ensuite.* » Après le match contre Lyon, il accusait la F.F.F. d'avoir *provoqué la ruine de son club* par suite d'un calendrier aberrant.

Ainsi, tandis que le football prospère dans la plupart des capitales européennes, qui abritent le plus souvent plusieurs clubs d'élite, l'implantation d'une grande équipe semble vouée à l'échec à Paris. Après l'U.U. suisse, le Club français, le Cercle athlétique de Paris, le Racing, le Stade français, le Racing-Club de Paris-Neuilly et le Paris-Football Club, le Paris-Saint-Germain, dont le sort est désormais lié à celui de la pelouse du Parc des Princes, pourrait bien être le huitième club de la capitale à devoir abandonner le professionnalisme.

Plus que jamais, la grande misère du football parisien semble résulter du sous-équipement sportif de la capitale. Les représentants de la Ville de Paris, qui se flattent d'avoir donné au sport français « *le plus beau stade d'Europe* », seraient peut-être ramenés à plus de modestie s'ils apprenaient que les cinq clubs londoniens de première division possèdent chacun un stade fonctionnel pouvant accueillir plusieurs dizaines de milliers de spectateurs, ce qui permet le luxe de réserver le « temple » de Twickenham pour les matches internationaux de rugby, et celui de Wembley, qui peut rassembler cent mille spectateurs, pour les rencontres internationales de football, pour la finale de la Coupe d'Angleterre et pour quelques courses de lévriers.

Un seul stade de plus de vingt mille places

Moins chanceux, les Parisiens disposent d'un seul stade susceptible de contenir plus de vingt mille spectateurs et de servir de cadre aux grandes rencontres de football et de rugby.

Les dirigeants du Paris-Saint-Germain accusent aujourd'hui la F.F.F. d'avoir multiplié les « maladresses » dans l'établissement du calendrier des rencontres, pour mettre volontairement leur club en difficulté. Ainsi, au mois de janvier comme en février, le Paris-Saint-Germain avait un seul match à disputer à domicile et donc une seule possibilité de recette. Encore convient-il d'ajouter que le mauvais état de la pelouse du Parc des Princes et la concurrence du Tournoi de rugby des cinq nations ont obligé les Parisiens à recevoir Nice le mardi 22 janvier, en nocturne, et à s'exiler à Colombes pour accueillir Lyon, huit jours après que la F.F.F. eut organisé au Parc une rencontre entre cette même équipe et le Stade de Reims pour le compte de la Coupe de France.

Or, plus que tout autre, le club parisien doit compter presque exclusivement sur ses recettes de championnat pour équilibrer son budget. A l'heure des bilans, M. Daniel Hechter insiste sur les « manques à gagner » de son club par rapport à la plupart des équipes de première division et sur le tribut que le mauvais état de la pelouse du Parc des Princes lui fait payer :

— Impossibilité d'organiser des matches de lever de rideau qui permettent d'augmenter le prix des places de 1 F à 1,40 F. Perte : environ 400 000 F par an ;

— Impossibilité d'organiser cinq ou six matches amicaux. Perte : 600 000 à 700 000 F ;

— Impossibilité de tirer profit de la publicité sur le stade. Perte : 2 800 000 F par an ;

— Tarif de location du terrain élevé : de 12 à 20 % de la recette en taxe sur les spectacles.

Refaire pousser l'herbe

Ainsi, avec des recettes en championnat sensiblement égales et même supérieures à celles de l'Association sportive de Saint-Etienne (environ 4 millions de francs par an), le budget du Paris-Saint-Germain atteint tout juste 5 500 000 F, tandis que celui du club stéphanois avoisine 10 millions de francs.

Pour équilibrer son budget, le club parisien aurait besoin cette saison d'une moyenne de 23 700 spectateurs par match. Cette moyenne frôlait les 20 000 au mois de décembre mais a baissé depuis, et les perspectives ne sont guère encourageantes depuis la décision de fermeture du Parc des Princes du 16 février au 11 mars.

S'ils se qualifient le mercredi 12 février en Coupe de France contre les amateurs de Saint-Dié, les joueurs parisiens devront s'exiler à Colombes pour affronter les Sétois au prochain tour, tout comme ils le feront pour un match amical conclu avec le club brésilien de Botafogo le 18 février.

La subvention de 800 000 F versée par la Ville de Paris au mois d'avril et une bonne carrière en Coupe de France pourraient permettre au club parisien de résorber son déficit s'il peut à nouveau disposer du Parc des Princes *jusqu'à la fin de la saison.*

L'avenir du Paris-Saint-Germain dépendrait alors de la décision de refaire ou non la pelouse du Parc des Princes, car M. Hechter est formel sur ce point : « *Si nous ne recevons pas l'assurance de pouvoir disposer normalement du Parc des Princes la saison prochaine, nous abandonnerons alors le professionnalisme.* »

GÉRARD ALBOUY.

AVIRON. — *Les clubs d'aviron des universités d'Oxford et de Cambridge, dont les rencontres annuelles sur la Tamise sont regardées comme un événement international, s'affronteront le 1er mai sur la Seine à l'occasion d'une « fête de rivière » organisée par la Fédération française d'aviron et la Ville de Paris.*

LES RÉSULTATS

Boxe

Le Français Daniel Trioulaire a remporté le titre de champion d'Europe des poids, dimanche 9 février, à Rouen, en battant le tenant du titre, l'Espagnol Bob Allotey, par arrêt de l'arbitre à la neuvième reprise.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DIVISION I

RESULTATS

*Nîmes bat Reims 2-0
*Saint-Etienne bat Sochaux 1-0
Strasbourg bat *Red Star . 1-0
*Lens et Angers 0-0
*Monaco bat Lille 1-0
*Troyes bat Nice 3-1
*Marseille bat Rennes 3-1
*Paris St-Germain et Lyon 2-2
Nantes-Metz et Bordeaux-Bastia, remis.

CLASSEMENT

1. Saint-Etienne, 39 pts ; 2. Bastia, 34 (un match de moins) ; 3. Nîmes, 33 ; 4. Lyon 32 ; 5. Monaco, 31 ; 6. Nantes (un match de moins), 30 ; 7. Reims, 30 ; 8. Marseille (un match de moins), 29 ; 9. Lens et Strasbourg, 29 ; 11. Bordeaux (un match de moins), 28 ; 12. Rennes, 28 ; 13. Nice (un match de moins), 27 ; 14. Paris-Saint-Germain, 27 ; 15. Troyes, 26 ; 16. Lille, 25 ; 17. Sochaux, 22 ; 18. Metz (un match de moins), 20 ; 19. Red Star, 20 ; 20. Angers, 15.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DIVISION II

RESULTATS

GROUPE A :
*Brest bat Amiens 5-0
*Mantes et Laval 0-0
*Lorient bat Auxerre 2-0
*Fontainebleau et Paris F.C. 0-0
*Dunkerque bat Boulogne .. 2-0
*Hazebrouck et Quimper .. 0-0
*Valenciennes et Gueugnon. 0-0
Sedan - Angoulême et Rouen - Cambrai, remis.

CLASSEMENT

1. Valenciennes (21 matches), 32 pts ; 2. Lorient, 32 ; 3. Rouen (21 m.), 31 ; 4. Sedan (21 m.), 30 ; 5. Gueugnon, 29, etc.

GROUPE B :
Toulon bat *Avignon 2-1
Toulouse bat *Tours 1-0
*Sète et Mulhouse 1-1
*Epinal et Blois 0-0
*Cannes bat Béziers 2-0
Montluçon bat *Besançon . 1-0
Nancy-Châteauroux et Chaumont-Martigues, remis.

CLASSEMENT

1. Nancy (19 matches), 34 points ; 2. Cannes (19 m.), 30 ; 3. Toulon (21 m.), 29 ; 4. Montluçon (21 m.), 28 ; 5. Avignon (21 m.), 26, etc.

COUPE DE FRANCE
(matches à rejouer des trente-deuxièmes de finale)

A Creil :
Metz bat Cambrai 1-0
A Blois :
Bordeaux bat Châteauroux* 5-0
A Alès
Martigues bat La Paillade Montpellier 2-0
Pour le septième tour
Sedan bat Nœux-les-Mines 3-2

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION

POULE A

Gagny b. *PUC 22-21
*Ivry b. Cannes 27-23
*Stade marseillais U.C. b. ASEA Toulouse 19-14
Metz b. *Toulouse U.C. 19-16
*Besançon b. Colombes 19-17

Classement. — 1. SMUC, 37 pts ; 2. PUC, 36 ; 3. Gagny, 35 ; 4. Metz, 33, etc

POULE B

*Stella Saint-Maur b. APAS Paris 25-21
*A S.P.P. b. Strasbourg 19-18
*Mulhouse et Billy-Montigny. 15-15
Dijon b. *Altkirch 24-22
Sochaux b. *Longwy 21-16

Classement. — 1. Stella Saint-Maur et Dijon, 41 pts ; 3. Strasbourg, 32 ; 4. Sochaux, Mulhouse et Billy-Montigny, 29 pts, etc.

Hippisme

Le prix de Châteaudun, disputé à Vincennes, qui servait de support aux paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Chara, *suivi de* Carmen L *et de* Douce d'Avril. *La combinaison gagnante est 12-13-11.*

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION

Six clubs — Agen, Toulouse, Romans, Tarbes, Aurillac et Bègles — ont assuré leur qualification pour les seizièmes de finale du championnat. Ils s'ajoutent aux neuf autres déjà qualifiés : Béziers, Narbonne, Brive, Pau, Montferrand, Nice, La Voulte, Perpignan et Dax. C'est dire qu'il y a encore dix-sept places à prendre alors qu'il ne reste plus que six matches à jouer...

POULE A

Béziers b. *Gaillac 30-9
*Saint-Girons b Toulon 9-4
*Saint-Jean-de-Luz b. Cahors 29-16
*Chambéry b. Castres 22-6

Classement. — 1. Béziers, 36 pts ; 2 Toulon, 24 ; 3. Saint-Girons, Saint-Jean-de-Luz et Castres, 23 ; 6 Chambéry, 22 ; 7. Cahors, 21 ; 8 Gaillac, 20.

POULE B

Narbonne b. *Le Creusot 25-12
Racing C.F. b. *Montauban 9-7
*Grenoble b Saint-Médard .. 15-9
*Lourdes b. Valence 34-3
(Tous 12 matches, sauf Racing et Le Creusot, 11 matches.)

Classement. — 1. Narbonne, 34 pts ; 2. Racing-Club de France, 27 ; 3. Lourdes et Valence, 26 ; 5. Montauban, 24 ; 6. Le Creusot, 18 ; 7. Grenoble et Saint-Médard-en-Jalles, 16.

POULE C

Brive b *Mazamet 21-3
*Auch b. Dijon 34-12
*Mont-de-Marsan b. Bègles .. 13-12
*Vichy b. Marmande 19-6

Classement. — 1. Brive, 33 pts ; 2 Vichy, 28 ; 3. Mont-de-Marsan et Bègles, 26 ; 5 Marmande, 22 ; 6 Auch, 21 ; 7. Dijon et Mazamet, 18.

POULE D

*Lavelanet b. Pau 22-6
Montferrand b. * SBUC 38-0
*Oloron b Angoulême 35-4
Bourg b *Tyrosse 13-3

Classement. — 1. Pau et Montferrand, 32 pts ; 3. Bourg, 26 ; 4. Lavelanet, 25 ; 5. Oloron, 22 ; 6 Tyrosse, 20 ; 7. Angoulême, 18 ; 8 SBUC, 17.

POULE E

*Lyon b. Biarritz 30-16
*Bagnères b. Châteaurenard .. 54-4
*Nice b. Carmaux 46-6
Graulhet b. *Avignon 12-7

Classement. — 1. Nice, 33 pts ; 2 Avignon 27 ; 3. Lyon O U., 26 ; 4. Biarritz et Bagnères, 25 ; 6 Graulhet, 24 ; 7. Carmaux, 17 ; 8. Châteaurenard, 15.

POULE F

Tarbes b. *Périgueux 16-12
*Albi b. Oyonnax 30-3
*Aurillac b. Saint-Claude 52-12
*Bayonne b. Montchanin 20-6

Classement. — 1 Tarbes et Aurillac, 30 pts ; 3 Bayonne, 26 ; 4. Montchanin, 25 ; 5. Périgueux et Saint-Claude, 22 ; 7 Albi, 20 ; 8. Oyonnax, 16.

POULE G

*La Voulte b. Beaumont 30-10
*Mérignac b. Perpignan 15-4
La Rochelle b. *Bergerac 13-9
*Salles b. Bourgoin 32-13

Classement. — 1. La Voulte, 32 pts ; 2. Perpignan, 30 ; 3. Mérignac et Bourgoin, 26 ; 5 La Rochelle, 25 ; 6. Beaumont, 20 ; 7. Salles, 17 ; 8 Bergerac, 16.

POULE H

*Romans b. Dax 10-9
Agen b. *Tulle 14-9
Stade toulousain b. *Boucau 9-0
*Castelsarrasin b. Quillan 12-10

Classement. — 1. Dax, 30 pts ; 2. Stade toulousain et Agen, 29 ; 4. Romans, 28 ; 5. Boucau, 22 ; 6. Tulle, 20 ; 7. Castelsarrasin et Quillan, 17.

Volley-ball

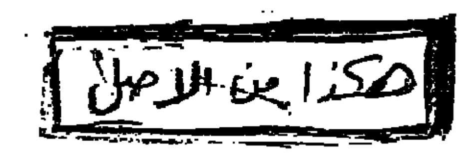
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION

*Racing b. Stade français...... 3-1
*V.G.A. Saint-Maur b. Cannes.. 3-0
*Montpellier U.C. b. Asnières.. 3-0
*Sète b. Tourcoing............. 3-0
Rennes b *P.T.T. Montpellier 3-1

Classement. — 1. Racing, 15 points ; 2. Montpellier U.C., 15 ; 3. V.G.A. Saint-Maur, 14 ; 4. Stade français, 14 ; 5. Asnières, 14.







SOCIÉTÉ

L'application de la loi sur l'interruption de grossesse

GRENOBLE : une situation absurde ...et des solutions

De notre correspondant

Grenoble. — La loi autorisant l'interruption de grossesse ne sera pas facile à traduire dans la pratique hospitalière. (1) L'absence de décrets d'application n'a pas encore permis aux responsables des centres hospitaliers et des cliniques de s'interroger avec précision sur les problèmes qui se poseront à eux. La plupart des médecins gynécologues ne voient, eux, dans ce sursis qu'une occasion de reculer le moment où ils devront prendre leurs responsabilités. *« Pas de décision, nous attendons »* : c'est la réponse la plus fréquente que l'on obtient lorsqu'on interroge administratifs ou médicaux, qu'ils appartiennent au secteur public ou privé et exercent en milieu rural ou urbain.

Dans la réalité, la situation, même si elle doit être provisoire, est devenue tout simplement absurde : d'un côté, des médecins qui accepteraient de pratiquer des interruptions de grossesse mais ne sont que très rarement maîtres — tout au moins dans le secteur public — des équipements et, en face, d'autres médecins qui détiennent, eux, ces moyens mais refusent en général de faire les avortements.

Conscient de ces difficultés, le conseil d'administration de la fédération Rhônes-Alpes du Mouvement français pour le planning familial, récemment réuni à Valence (Drôme), a décidé *« d'apporter son soutien aux centres existants, de favoriser la création de nouveaux centres d'orthogénie, dans lesquels information et éducation sexuelles, contraception, avortements continueront à être pratiqués, du moins tant que la loi les concernant ne recevra pas une application entièrement positive »*.

De son côté, la municipalité de Grenoble considère comme une option prioritaire le développement du centre d'orthogénie ouvert par le planning familial en avril 1974 dans le centre de la ville. Après lui avoir versé l'année dernière une subvention d'équipement de 300 000 francs, destinée à l'aménagement d'un nouveau local, elle a inscrit une somme de 600 000 francs au budget, fonctionnement de 1975.

Et les femmes ? Elles n'ont toujours — comme des milliers d'autres avant elles — d'autre recours, bien que la loi soit promulguée depuis le 17 janvier, que de se tourner vers les bons samaritains du planning familial ou de Choisir, sensibles à leur détresse. Chaque semaine, cinquante à soixante d'entre elles, originaires de l'agglomération grenobloise ou des départements limitrophes, continuent à retirer leurs billets pour Londres ou Amsterdam... Elles n'ont aucune autre solution.

Le poids des « mandarins »

Certaines, qui se sont présentées au centre hospitalier universitaire de Grenoble — seules ou accompagnées d'hôtesses du Planning familial — ont toutes essuyé des refus, assortis parfois de commentaires déplaisants, au service du professeur Contamin (50 lits de gynécologie chirurgicale), comme à celui du professeur Malinas (90 lits de maternité obstétrique). Le 31 janvier, ces deux chefs de service et leurs cinq assistants ont signé un texte définissant leur position de principe et l'ont adressé au directeur général de l'hôpital. S'appuyant sur *« une règle de déontologie médicale selon laquelle le praticien est seul juge de ses indications thérapeutiques »*, les gynécologues du C.H.U. déclarent qu'ils *« ont unanimement décidé que l'interruption de grossesse dans les services dont ils assument la responsabilité ne sera pratiquée que lorsqu'ils en auront dégagé la nécessité selon des indications qu'ils auront posées eux-mêmes »*. Ils concluent en précisant que *« pas plus dans ce domaine qu'en aucun autre de la thérapeutique ils n'acceptent en aucune manière d'être les exécutants d'indications portées par des tierces personnes, qu'elles appartiennent ou non au corps médical. »*

Les assistants pourront-ils, dans ces conditions, adopter une attitude libérale ? Le croire serait faire abstraction du poids des « mandarins ». Ainsi le professeur Malinas — cinquante-deux ans ,sept enfants, — ardent militant du mouvement « Laissez-les vivre », a déjà pris soin de classer les interruptions de grossesse en trois catégories : les cas dits « thérapeutiques » pratiqués de tout temps en nombre très limité qui le seront encore dans les mêmes conditions. Pour les cas relevant de « maladies psychiques », ses assistants et lui-même conserveront *« toute liberté de jugement »*. Mais les cas dits « sociaux » ne sont pas justifiables à ses yeux. Se référant au fameux *« consensus général nécessaire lorsqu'on travaille en groupe »*, le professeur Malinas ne cache pas que si l'un de ses assistants envisageait d'interpréter différemment la loi il se *« séparerait de lui immédiatement »*. Quant aux internes, ils n'auront pas à s'interroger : ils doivent l'obéissance des élèves à leur maître...

Médecins marrons et pratiques d'arrière-boutique

Le « manque de lits » risque désormais de devenir l'argument-prétexte des adversaires de la loi. *« Il faudra pourtant trouver des modalités pour que la nouvelle législation puisse être appliquée en milieu hospitalier public »*, déclare le professeur Contamin. Songe-t-il, comme son éminent confrère, à un « service à part », où exerceraient des médecins — gynécologues ou non — et des infirmières exclusivement volontaires ? L'idée d'une spécialisation paraît insupportable. *« Il faut éviter à tout prix que la loi soit vidée de sa substance »*, observe M. Gensburger, membre du conseil d'administration de l'hôpital et conseiller municipal de Grenoble. L'attitude des services hospitaliers publics ne risque-t-elle pas en effet de *« repousser les femmes vers le secteur privé »* ?

Dans les cliniques de l'agglomération grenobloise aucune décision na encore été prise, semble-t-il. Délégué syndical de la Fédération de l'hospitalisation privée et principal actionnaire de la Clinique du Vercors, le docteur Bertrand estime *« qu'il ne peut y avoir de mot d'ordre en ce domaine »*. La position de certains médecins chefs d'établissements risque d'apparaître particulièrement ambiguë : libres de faire jouer la clause de conscience, ils ne pourront pas pour autant négliger leurs responsabilités de gestionnaires. Dans les difficultés qui se dessinent, certaines pourraient venir des réactions du *« corps des avorteurs grenoblois »*, privés brusquement des confortables profits qu'ils retiraient d'une activité menée longtemps dans la clandestinité et que l'action du planning familial avait déjà commencé à entamer. Le docteur Bertrand n'est pas le seul à regretter le caractère trop « dissuasif » de la nouvelle législation qui, dit-il, *« laisse encore une chance aux médecins marrons et aux pratiques d'arrière-boutique »*.

Mais à Grenoble, il existe d'autres possibilités. Le centre mutualiste, avec ses 273 lits chirurgicaux et plus de 250 médecins attachés à l'établissement, devrait être en mesure de satisfaire une part non négligeable des demandes, même si sa transformation en établissement public est envisagée dans le cadre de la nouvelle loi hospitalière.

En milieu rural

En milieu rural, les blocages ont des motivations pratiquement identiques : clause de conscience, barrière confessionnelle, poids de la hiérarchie, manque de place et de personnel. Mais ils pèsent avec d'autant plus de poids que bien souvent le service génécologie des petits établissements est tout entier placé sous la responsabilité d'un seul médecin. Dans le cas où celui-ci n'acceptera pas la libéralisation, le privé ne risque-t-il pas de prendre là aussi le relais ? Les directeurs des hôpitaux de Saint-Marcellin, Voiron et Bourgoin-Jallieu ont en commun de vouloir faire appliquer la loi. Mais les situations locales qu'ils représentent sont parfois assez différentes. A Saint-Marcellin, des médecins militants du planning, entre autres, sont tout disposés à travailler dans cet établissement du type « ouvert ». A Voiron, où le responsable du service d'obstétrique-gynécologie ne passe pas pour favorable à la loi, la clinique de Chartreuse acceptera-t-elle de se différencier dans un domaine encore tabou ? A Bourgoin, la situation est plus complexe : le patron du service « gynéco » de l'hôpital opère également dans l'unique clinique privée relevant d'une congrégation religieuse. Son refus de pratiquer des interruptions de grossesse conduirait à une impasse.

A Voiron comme à Bourgoin, les directeurs pensent qu'il leur faudra envisager d'ouvrir de nouvelles consultations et de faire appel à des médecins de l'extérieur. Les volontaires ne manquent pas. *« Depuis quelque temps, de nombreux généralistes prennent contact avec notre centre d'orthogénie pour acquérir des connaissances sur la méthode Karman »*, souligne le docteur Jacques Manent, porte-parole du Planning familial-Isère.

Mais une fois résolus les problèmes d'hommes et de locaux, l'avortement restera encore très souvent un petit drame. Les femmes trouveront-elles alors partout le réconfort moral dont elles ont tant besoin pour surmonter pareille épreuve ?

BERNARD ELIE.

(1) Lire dans « le Monde » du 8 et des 9-10 février, la situation à Rennes et à Lyon.



« LA FEMME AUX CISEAUX »

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Une immense sculpture en châtaignier — de Jacques Bonnal — occupe le tiers de la scène : une femme enceinte, jambes écartées, attend la délivrance. A l'ombre de ce symbole, la pièce de Fernand Garnier, « la Femme aux ciseaux », montée par Théâtre-Action à Grenoble, développe pendant une heure des thèmes simples mais terriblement réalistes : la douleur, le désarroi, la solitude — de l'âme et du corps — d'une femme qui s'avorte elle-même. Son médecin lui a refusé l'aide qu'elle espérait et l'a laissée meurtrir sa chair à coups de ciseaux.

Le cauchemar de la pièce relève du passé. La femme est en effet sur le point d'accoucher. Elle est remplie d'espoir. Mais certaines pratiques médicales lui enlèveront cette joie. Ce sont ces pratiques que dénonce aussi le drame. Et aussi la relation médecin-malade, du médecin « je sais tout », du médecin « tirelire », du médecin « garant d'un certain ordre moral » et du médecin « assassin ». — B. E.

★ A l'Espace 600, galerie de l'Arlequin, Villeneuve-de-Grenoble, jusqu'au 15 février.

MÉDECINE

● *Trois cents personnes environ* ont pris part, samedi 8 février, à Besançon, à l'appel du parti communiste, à une manifestation visant à *« dénoncer la politique gouvernementale en matière de santé »*. Les manifestants ont partiellement évoqué *« le retard apporté à la construction d'un centre hospitalier universitaire et la réduction de mille trois cents à huit cents du nombre de lits prévus dans cet établissement »*, ainsi que les difficultés financières que connaît actuellement l'hôpital de Besançon. Le 24 janvier dernier, M. Minjoz, maire de la ville et présidesnt de la Fédération hospitalière de France, avait déjà annoncé que le manque de moyens financiers risquaient d'amener à la fermeture d'un ou plusieurs services du centre hospitalier, et dénoncé le *« refus de l'autorité ministérielle »* d'accorder les augmentations d'effectifs demandées par le corps médical de l'établissement.

● *Un groupe financier d'un pays arabe*, dont l'identité n'a pas été révélée, a récemment été pressenti, à Genève, par le directeur de l'hôpital de Romans (Drôme) pour assurer le financement, estimé à 60 millions de francs, d'un nouvel hôpital dans cette ville. C'est ce qu'a annoncé, samedi 8 février, M. Pierre Didier, déput-maire de la ville, qui « regrette » la suppression, dans le Plan, du projet de construction de ce centre hospitalier.

FORMATION CONTINUE DES CADRES ET DIRIGEANTS

L'ISSEC 1975

• *des programmes nombreux et complets*
• *un rythme équilibré des cours, tant pour l'individu que pour l'entreprise*

L'INSTITUT supérieur des sciences économiques et commerciales a été créé voici six ans par l'ESSEC. Etroitement associé à cette grande école de gestion, l'ISSEC propose des programmes de perfectionnement organisés par modules — ou « crédits » — de quatre mois. Quatre crédits, qui totalisent près de cinq cents heures de travail sur deux années, et la rédaction d'un mémoire conduisent à un diplôme de spécialite du niveau de celui d'une grande école de gestion dans la discipline considérée. Ces programmes sont suivis par des dirigeants, des cadres et des ingénieurs d'entreprises de toutes dimensions et de tous secteurs : ils étaient un millier cette année. Précisons que si les statistiques indiquent que 70 % des auditeurs ont des diplômes d'enseignement superieur, les enseignements sont conçus pour être suivis egalement par ceux qui ont acquis leur savoir par la pratique. Les participants décident de leur plan de perfectionnement. Ils ne sont pas tenus de s'inscrire à la totalité du programme « long » (deux ans).

Les cours, généralement donnés par journées complètes, se déroulent dans les locaux modernes de l'ISSEC à Paris et à Cergy.

Le choix d'un institut de perfectionnement

EN matière de formation permanente, les stages et séminaires se sont multipliés ces dernières années. Les dépliants et brochures qui affluent sur les bureaux des cadres et responsables de formation posent un problème difficile à résoudre : comment faire un choix dans cette avalanche de propositions ?...

Evaluer la qualité de programmes de formation est complexe il faut tenir compte de ce qu'en attendent les participants (initiation, perfectionnement, reconversion,...), de la durée des programmes, de la pratique systématique ou non d'une orientation pédagogique (et d'une évaluation *a posteriori*), de la comparaison entre ce qui est promis et ce qui est effectivement réalisé, de la qualité des enseignants et animateurs, etc.

Compte tenu de cette complexité, nombre de responsables s'accordent à considérer comme un critère important de satisfaction deux données facilement pondérables :

1) « Le taux de répétition » (soit le nombre de participants qui se réinscrivent à un nouveau stage après en avoir déjà suivi un). A l'ISSEC, ce taux a évolué comme suit : oct. 1971 : 42 %; mars 1972 : 45 % ; oct. 1972 : 52 % ; mars 1973 : 55 % ; sept. 1973 : 58 % ; mars 1974 : 61 %.

2) « L'évolution du nombre global d'inscriptions » dans le centre ou l'institut considéré.

De ce point de vue, l'Institut supérieur des sciences économiques et commerciales, créé en 1968 par l'ESSEC, a connu un développement remarquable.

Plus de mille cadres et ingénieurs ont suivi cette année ses programmes (1).

L'ISSEC s'est ainsi placé — en très peu de temps — parmi les tout premiers centres français et européens spécialisés dans le perfectionnement des cadres et dirigeants.

L'ISSEC bénéficie depuis octobre 1973 des installations ultra-modernes que l'ESSEC a fait bâtir à Cergy-Pontoise, et qui ont permis de multiplier par vingt la surface de ses locaux. Ainsi les cours de l'ISSEC se déroulent aussi bien à Paris qu'à Cergy.

(1) Compte non tenu des interventions intra-entreprises.

Les diplômes de spécialité ISSEC

LES diplômes ISSEC sont des diplômes de perfectionnement supérieur dans une discipline donnée de la gestion des entreprises appelée « option » (voir tableau ci-dessous). Les demandes d'accession aux différents diplômes sont réservées aux sessionnaires de l'ISSEC ayant subi avec succès au minimum quatre crédits de perfectionnement, et ce dans un délai maximum de trois ans. Toute demande d'accession à un diplôme est accompagnée d'un projet de mémoire détaillé. Lorsque ce plan a été approuvé, un professeur du groupe ESSEC est chargé de suivre, en qualité de conseiller, les travaux de recherche du candidat. Le mémoire est soutenu devant *un jury souverain dans un* délai de six mois minimum et de douze mois maximum après acceptation du sujet.

Des programmes qui sont suivis sans absence prolongée hors de l'entreprise

LES crédits de perfectionnement ISSEC ont pour but d'offrir à des cadres d'entreprises un perfectionnement dans un certain nombre de techniques de gestion, à raison de neuf journées complètes réparties sur quatre mois, au rythme d'une séance tous les quinze jours.

Ces crédits de perfectionnement sont articulés sur treize axes principaux de la gestion des entreprises correspondant à treize « options » ; chaque unité d'enseignement ou « crédit » constitue une entite, tant sur le plan pédagogique qu'au niveau du déroulement dans le temps.

Chaque crédit de perfectionnement est une unité de soixante-douze heures de cours, exposés-discussions, conférences, travaux dirigés et séances de discussion de cas avec une équipe de professeurs praticiens d'entreprises et animateurs

L'enseignement porte sur un sujet précis de la gestion et les techniques différentes : chaque crédit constitue une entité pédagogique placée sous la direction d'un responsable de crédit qui assure la coordination et le suivi du perfectionnement.

Des groupes de travail sont constitués au sein de chaque crédit (de cinq à huit sessionnaires) Ils doivent se réunir pour préparer les discussions de cas, les exercices, effectuer en commun des travaux de recherche suivis.

L'ISSEC partenaire du GERME (1)

CRÉÉ il y a deux ans sous la présidence de M. Chenevier, président - directeur général de la Société française des pétroles B.P., le groupe d'enseignement et de recherche pour le management européen (GERME) a un double but :

— Il entend, d'une part, en coordonnant des programmes jusqu'ici distincts, faciliter et simplifier l'information des responsables de formation et des cadres en matière de perfectionnement.

— Il entend, d'autre part, et surtout, accroître les échanges et la recherche pédagogique entre les établissements fondateurs :

● Le C.R.C. (Centre de recherches et d'études des chefs d'entreprise) ;

● *Le C.N.O.F. (qui comprend* deux divisions : l'Association française de management et le Centre d'enseignement du management) ;

● L'ECE (Ecole du chef d'entreprise) ;

● Et enfin l'ISSEC.

Cette initiative permet un enrichissement mutuel des corps professoraux par de nombreux échanges d'expériences. Elle facilite une collaboration de plus en plus étroite entre des institutions d'enseignement qui, depuis plus de vingt-cinq ans, se consacrent à la formation continue.

(1) GERME, 24, rue Hamelin. Tél. : 727-80-20.

Session de printemps 1975 :

Le centre d'orientation est ouvert

SI vous êtes intéressé par les enseignements de l'ISSEC, il faut, pour vous inscrire, remplir un dossier de candidature et rencontrer un animateur du Centre d'Orientation de l'Institut.

Ce Centre siège en permanence, et il est à votre disposition pour vous recevoir et vous conseiller dans le choix d'un programme de perfectionnement. La session de printemps se déroulera du 15 mars au 30 juin 1975.

ÉVOLUTION DES INSCRIPTIONS A L'ISSEC

1968-69	69-70	70-71	71-72	72-73	73-74
120	230	452	504	685	1007

(échelle : 0 — 500 — 1000)

OPTIONS	CREDIT 1	CREDIT 2	CREDIT 3	CREDIT 4
A. — DIRECTION ET MANAGEMENT	Jeu de gestion	Méthodes et techniques de la direction	Politique générale	Direction et stratégie Jeu de simulation
B. — SCIENCES HUMAINES a) communication et information.	Expression orale	Pratique de l'entretien face à face	Conduite de réunion	Le travail en groupe
b) hommes et organisation.	Les aspects humains de l'organisation	Contrôle des objectifs et management des hommes	Changement e. développement des ressources humaines	Créativité et innovation
C. — FONCTION PERSONNEL	Les techniques de la fonction personnel	Place des relations industrielles dans la fonction personnel	La fonction personnel Structures et Communications dans l'entreprise	Définition des politiques dans la fonction personnel
D. — FONCTION FORMATION	Les nouvelles méthodes pédagogiques	La pratique de la formation	Le management de la formation	Psychopédagogie de la formation permanente
E. — MARKETING	Marketing fondamental	*Deux crédits au choix, dans les crédits suivants :* A) Méthodes quantitatives de gestion B) Etudes et recherches en marketing C) Statistiques appliquées au marketing D) Méthodes de prévisions commerciales E) Technique exportation F) Direction des ventes G) Publicité H) Distribution		*Au choix :* A - Politique marketing des produits industriels. B - Politique marketing des produits de grande consommation.
F. — GESTION COMPTABLE ET CONTROLE DE GESTION	Comptabilité générale de gestion / Comptabilité financière	Comptabilité analytique	Comptabilité approfondie	Contrôle de gestion
G. — GESTION FINANCIERE	Gestion et politique financière	Crédits et institutions financières	Bourse et évaluation des sociétés	*Au choix :* A - *Décisions financières de l'entreprise.* B - Finances internationales.
H. — INFORMATIQUE	Eléments de base d'informatique	Système d'informatique dans l'entreprise		
I. — GESTION DE LA PRODUCTION	*Stratégie* de production	*Contrôle d'un système* de production	*Conception d'un système* de production	*Au choix :* — Les systèmes d'informatique en gestion de production. — Ordinateurs et modèles en gestion de production.
J. — DROIT DE LA GESTION	Droit général des Affaires	Droit des Sociétés et des Organisations	Droit du Travail et de la Sécurité Sociale	Droit fiscal des Affaires
K. — ECONOMIE EN AFFAIRES INTERNATIONALES	Macroéconomie Microéconomie	Structures industrielles		

Pour une information plus complète

M.

Adresse personnelle :

Tél. :

SOCIÉTÉ :

Adresse de la société :

Tél. :

FONCTION :

Désirerait recevoir la brochure de documentation sur l'ISSEC ☐

Désirerait rencontrer un animateur du Centre d'orientation ☐

ISSEC 24, rue Hamelin, 75116 - PARIS

Téléphone : 727-80-20 — Métro : Boissière ou Iéna
Telex : 63943 F
ou : B.P. 105 - 95001 CERGY — Téléphone : 030-40-57

DIRIGEANTS

...idu que pour l'entreprise

...mmes qui sont suivis

...rolongée hors de l'entreprise

...artenaire du GERM...

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

En 1985, une famille iranienne sur deux aura une voiture

nous déclare M. Hoveida, premier ministre du chah

Au moment où la compagnie Iran Air vient au secours des compagnies américaines Pan American et T.W.A., où des représentants de l'Etat iranien sillonnent l'Europe pour de multiples négociations, où la participation du chah d'Iran lui-même au prochain « sommet » de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole est annoncée à Alger, une activité frénétique règne à Téhéran devenue lieu de rencontre privilégié des hommes d'affaires de tous les pays du monde. Il manque deux mille chambres d'hôtel pour assurer dans la capitale l'hébergement de tous ceux qui veulent y séjourner. La ville prend des allures de chantier.

M. Amir Abbas Hoveida, dix ans après son accession au poste de premier ministre, qu'il occupe depuis le début de février 1965, a accepté de faire le point sur l'extraordinaire développement en cours dans son pays. S'exprimant dans un français parfait, M. Hoveida pratique l'art de se faire comprendre aussi bien en Occident qu'en Orient. Une culture internationale, bientôt cinquante-six ans de vie (il les aura le 18 février prochain), six années de présence à la National Iranian Oil Company, dont il a été président jusqu'en 1964, plusieurs mois à la tête du ministère des finances, et l'expérience d'une décennie comme chef de gouvernement contribuent à donner au premier ministre la réputation justifiée d'être l'un des meilleurs avocats de son pays auprès des visiteurs étrangers. Commençant toujours par attaquer aimablement sur leur propre terrain ceux qui jettent la pierre à l'Iran, il n'aime rien plus, finalement, que de rassurer ses interlocuteurs.

● Le cinquième plan de développement de l'Iran, lorsqu'il a été lancé en mars 1973, donnait la priorité à l'expansion de l'agriculture. La révolution pétrolière vous a conduit à modifier cette orientation. Comment comptez-vous faire profiter la masse de la population active qui vit encore à la terre de cet essor économique nouveau ?

— Nos priorités n'ont pas changé. Elles restent le développement social et celui de l'agriculture. Pour ce qui est du développement de l'agriculture, il ne rencontre aucun obstacle. Tout ce qui peut être investi dans ce domaine le sera. Nous avons mis à la disposition de nos deux principales banques agricoles tous les ressources qui peuvent leur être nécessaires pour financer des projets prêts à être immédiatement exécutés. Il n'existe pas de plafond d'allocation, et l'État prodigue aux agriculteurs des facilités considérables. Ainsi il accorde des prêts à fonds perdus jusqu'à concurrence de 50 % des projets. Et il finance entièrement à fonds perdus certaines opérations, comme la mise en espalier des vignobles.

« L'autre priorité est sociale. D'abord tout ce que notre potentiel économique nous permettra de faire dans le domaine de l'éducation et de la formation sera financé. Il en sera de même pour l'hygiène, la santé et les assurances sociales. Pour créer des hôpitaux, nous passons des accords clés en main avec des pays étrangers, qui nous assurent la garantie de fonctionnement des unités nouvelles pendant cinq ans avec un personnel qu'ils fournissent.

Une économie de consommation en 1985

« A côté de cela, nous entendons engager un développement rapide dans de nombreux autres domaines. D'après nos prévisions, en 1985, la population de l'Iran sera de quarante-cinq millions d'habitants et son P.N.B., actuellement de 41 milliards de dollars, atteindra quelque 190 milliards de dollars. Le revenu par habitant qui est actuellement de 1 200 dollars passera à 4 500. Le commerce extérieur de 10 milliards, atteindra 40 milliards de dollars. Le capacité des ports, actuellement de 8 millions de tonnes, devrait en atteindre 80 millions. La production d'acier s'élèvera à 20 millions de tonnes, celle de l'aluminium à 1 million de tonnes, le revenu du cuivre et de ses dérivés atteindra le milliard de dollar ; la production de voitures sera d'un million d'unités, celle de télévisions de trois millions d'unités, celle de papier de 1 million de tonnes, les produits pétrochimiques fourniront 7 milliards de dollars de revenu, etc.

« En 1985, il y aura en Iran deux téléphones pour trois familles, une voiture pour deux familles, et deux réfrigérateurs pour trois familles. Notre économie ressemblera donc à une économie de consommation.

● Votre expansion ne va-t-elle pas buter sur le manque de main-d'œuvre qualifiée ?

— C'est un fait que le manque de main-d'œuvre qualifiée est un souci pour nous. Nous avons l'intention de procéder à une formation très rapide, et surtout de faire appel à la force de travail des femmes, qui n'ont pas encore pris jusqu'à présent une grande part dans l'activité économique. Par ailleurs, nous implantons les usines qui demandent beaucoup de main-d'œuvre dans des pays voisins qui ont du personnel à leur disposition et qui manquent de capitaux. Enfin, nous ferons venir du personnel qualifié des pays occidentaux. Nous comptons sur une forte quantité de main-d'œuvre étrangère pour encore dix ans, au moins. Mais la pénurie ira en s'allegeant et non en s'aggravant, au fil des années.

« Pour vous donner quelques exemples : dans les cinq ans à venir, l'Iran formera 21 000 ingénieurs. Il lui en faudra 56 000. Il en manquera donc 35 000. Nos nouveaux ingenieurs ne prétendront pas être des « polytechniciens », mais leur éducation rapide leur permettra de rendre les services qui leur seront demandés. Nous formerons de même 17 000 médecins, ce qui n'empêchera pas que 21 000 feront défaut. Nous avons passé des contrats de trois ans avec des Italiens, des Coréens et même des Français en ce domaine.

● Votre « modèle » économique tend à marier le regime liberal avec une planification rigoureuse. Mais certains observateurs ont le sentiment que la priorite est entièrement donnée au type d'industrialisation que l'Europe a connu au dix-neuvieme siecle, et que le secteur prive ne cesse de grandir par rapport au secteur public. Cela correspond-il à vos vœux ?

— D'abord notre planification n'est pas rigoureuse. Notre taux de croissance économique à prix constant a été de plus de 43 % en 1974 : aucun plan ne peut être rigide dans ces conditions. D'ailleurs il a été déjà remanié trois fois. L'année prochaine notre taux de croissance sera vraisemblablement de l'ordre de 26 % seulement.

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite page 20, 4e col.)

BULLETIN

L'aveugle et le paralytique

Les discussions qu'ont eues les gouverneurs des banques centrales réunis au début de cette semaine à Bâle comme chaque mois soulèvent au moins deux questions embarrassantes auxquelles il n'est pas évident qu'il existe de réponses convaincantes. Elles ont porté sur l'éventuelle extension à d'autres instituts d'émission de l'arrangement, du reste très souple, conclu entre les autorités monétaires américaine, allemande et suisse, il y a quinze jours, pour arrêter le chute de la devise américaine.

Tout semble donc se passer comme s'il avait été reconnu qu'il existe un certain seuil au-delà duquel la dépréciation du dollar devient dangereuse à la fois pour les pays à monnaie forte et pour les Etats-Unis.

Cependant, les Américains, qui restent les champions des taux de change flottants, ne veulent pas entendre parler d'un coût-plancher. Ils sont tout aussi opposés pour les mêmes raisons à la fixation, même à titre indicatif, d'un cours-plafond. Mais comment dans la pratique concerter les interventions sur le marché si l'on se refuse de s'assigner des limites, même approximatives, à l'intérieur desquelles on accepte de voir fluctuer la monnaie ? On fera remarquer que si de telles limites sont connues, la spéculation se déchainera à nouveau, sachant fort bien qu'aucune banque centrale n'est disposée à sacrifier indéfiniment ses réserves.

L'argument est irréfutable mais laisse le problème entier : aucune amélioration durable de la situation n'est à attendre aussi longtemps que la masse des capitaux flottants ou bien est sévèrement contrôlée ou bien cherche des emplois plus stables.

L'autre question naît du rapprochement entre deux dates éloignées seulement de quelques semaines. Le lundi 10 février, les gouverneurs des banques centrales s'entretiennent des moyens d'aider le dollar. Le 14 janvier dernier, les ministres des finances des mêmes pays, réunis à Washington, se sont ralliés au plan présenté par M. Henry Kissinger et visant à créer un fonds de solidarité dont les Américains doivent être les principaux contribuants.

Ce fonds, conçu comme une des pièces maîtresses du dispositif mis en place par les pays importateurs de pétrole pour faire front à l'OPEP, est destiné à apporter son concours aux pays, tels la Grande-Bretagne ou l'Italie, qui viendraient à connaître de graves difficultés pour financer leur déficit extérieur. Mais comment les Etats-Unis, qui sont loin d'avoir équilibré leur propre balance des paiements courants et dont le dollar a besoin d'être tenu à bout de bras sur le marché, pourraient-ils voler au secours de la Banque d'Angleterre ou de la Banque d'Italie sinon en créant des dollars par un « trait de plume » ? Le soutien de la livre par le dollar rappelle un peu la fable de l'aveugle et du paralytique.

Inflation et marché financier

par JEAN-JACQUES PERQUEL (*)

INFLATION et pollution sont les conséquences majeures de la rapidité de la croissance actuelle au cours de la dernière décennie. On connaît bien les nuisances dues au développement de l'implantation industrielle, immobilière et routière. On analyse moins bien l'inflation, forme financière de la pollution, car dans le monde moderne tout devient inflation : la hausse des salaires, celle des impôts pour faire face aux besoins d'équipements collectifs, les investissements des entreprises, les achats de matières premières, etc.

La lutte contre l'inflation est difficile car les individus se mithridatisent à ses maux ; ils en acceptent les conséquences à condition de pouvoir en profiter. C'était le cas pour la majorité des Français au cours des dernières années. La hausse des salaires a été plus rapide que la hausse des prix au détriment des détenteurs de revenus fixes plus ou moins indexés (vieillards, épargnants) et, pendant longtemps, des fournisseurs de matières premières (pays en voie de développement).

Pour lutter, il faudrait bloquer les salaires et les prix. Les gouvernements démocratiques ont du mal à prendre ces mesures impopulaires : ils préfèrent lutter contre la surchauffe en limitant l'investissement, quitte à remettre en cause l'avenir.

Cette politique est pratiquée par tous les régimes, qu'ils soient de droite ou de gauche. Dès 1973, les Allemands élèvent les taux à court terme (on a même atteint à un certain moment un taux au jour le jour de 40 %), bloquent l'investissement, gênent le développement des sociétés, mais ils provoquent une décélération de l'économie et réduisent l'inflation au taux annuel de 6,60 %.

Dès la fin de 1973, le gouvernement français augmente les impôts sur les sociétés, crée des impôts nouveaux (serisette), bloque l'augmentation des crédits bancaires à un taux inférieur à celui de la hausse des prix. La gauche avait d'ailleurs proposé dans son programme commun une politique semblable d'augmentation de l'impôt sur les sociétés en allant peut-être plus loin sur un seul point : la remise en cause de l'autofinancement.

Une politique temporaire et limitée

Cette politique ne peut être que temporaire, elle accélère le chômage : près de 750 000 demandeurs d'emploi en France fin 1974, près de 1 million en Allemagne. Mais elle ralentit la hausse des salaires, améliore les balances des paiements. La consommation privée devrait, dans un tel contexte, se réduire non à la suite d'un blocage des salaires, mais parce que la peur de l'extension du chômage devrait inciter les individus à développer leur épargne de précaution. Déjà le public économise sur la qualité, regroupant au profit des grandes surfaces une partie des achats quotidiens, utilise moins sa voiture et développe ses dépôts en caisse d'épargne.

Mais cette politique est limitée. A terme, il faudra avoir investi. Les nouveaux pays riches sont d'ailleurs plus facilement demandeurs de biens d'équipement que de champagne ou d'automobiles. Ils cherchent à améliorer leur propre productivité par des investissements créateurs d'économie.

Ce retournement de politique pose deux problèmes : l'un de calendrier, l'autre de technique. Il est urgent d'attendre, pour effectuer la relance, que l'état d'esprit du public ait changé, qu'il ait une moins grande soif de biens de consommation. Mais jusqu'où va-t-on aller pour obtenir ce résultat : un million de chômeurs en France, huit millions aux Etats-Unis ? Ces chiffres seront-ils bientôt atteints ? En partant des données actuelles, les gouvernements seront obligés d'intervenir avant le mois de mars prochain, quels que soient les comportements des consommateurs à ce moment-là. Si ceux-ci ne sont pas modifiés dans le sens que nous avons envisagé, il y aura alors un risque d'hyper-inflation. Cela semble cependant improbable ; la hausse des prix en France ne devrait plus dépasser 1 % par mois, et même assez vite atteindre les 8 % prévus par le plan gouvernemental. La hausse des salaires elle-même peut progressivement devenir légèrement inférieure à la hausse des prix (suppression d'heures supplémentaires, chômage partiel, etc.).

Par contre, on se heurte à des difficultés techniques pour assurer la relance : en 1973, en France, l'investissement est financé à 60 % par l'autofinancement, à 14 % par le marché financier, à 10 % par l'aide de l'Etat, le reste des fonds est fourni par une consolidation plus ou moins officielle des prêts à court terme. Le programme commun remettait en cause l'autofinancement, mais voulait assurer le financement des investissements, par appel notamment au marché financier. La politique actuelle est plus subtile : le gouvernement désire équilibrer son budget, il ne peut augmenter la part de l'Etat ; il laisse l'autofinancement se réduire sous la triple pression de la hausse des coûts salariaux, du blocage plus ou moins efficace des prix et de l'augmentation des impôts. Il reste donc le recours à des prêts à court terme et le marché financier.

La consolidation de prêts à court terme, solution déjà utilisée, n'est jamais heureuse : elle déséquilibre les bilans et oblige les sociétés à accepter des risques incontrôlables ; l'excès d'endettement à court terme d'entreprises, en particulier aux Etats-Unis, pose déjà un problème grave. L'appel au marché financier est certainement alors la moins mauvaise des solutions. Mais l'existence d'un taux d'argent élevé à court terme a provoqué dans ce secteur un malaise sérieux en 1974 dans le monde entier et une baisse très profonde des Bourses. La collecte d'épargne en France par le marché financier a été en 1974 réduite d'environ 36 %, une continuation de cette situation remettrait en cause ce mode de financement des investissements. Il faut noter à ce sujet un chiffre impressionnant publié dans le dernier rapport de la Commission des opérations de Bourse : pour 50 à 70 %, la collecte de fonds par le marché financier se fait directement auprès d'épargnants privés, seul le solde est fourni par des institutions dont certaines (les SICAV) récoltent des fonds dans un but de placement directement financier. Il faut donc recréer une hiérarchie des taux séparant par un écart de 5 à 6 points les taux à court terme et ceux à long terme. Il faut, par ailleurs, provoquer une forte baisse des taux à court terme de façon à lutter contre la possession de liquidités tant par des détenteurs internationaux (arabodollars) que par des détenteurs nationaux.

Déjà un retournement de tendance se fait sentir : les taux à court terme ont baissé en Allemagne, en Amérique, en France ; mais l'écart est encore faible. Le public espère qu'il va s'élargir. De là la relance que l'on constate actuellement sur les marchés boursiers (actions et obligations) et sur celui des euro-émissions. Un espoir nouveau semble naître qui devrait faciliter la relance de l'investissement. Il faut que le public ne soit pas déçu, qu'il reprenne confiance dans les mécanismes financiers classiques. Sans cela, on sera réduit à une politique de nationalisation de « canards boiteux » et l'on verra disparaître l'exceptionnel dynamisme de l'Occident.

(*) Agent de change à Paris.

AUX ÉTATS-UNIS

Quand l'économie redevient politique

par JACQUES ATTALI

UNE nouvelle science économique est en train de naître aux Etats-Unis. Lentement, contradictoirement, apparaissent dans toutes les écoles de pensée les germes d'un dépassement des théories du passé, dont le dernier « sommet économique » du président a démontré l'impuissance et même le dérisoire.

Aujourd'hui, il est courant de voir les plus sérieux des économistes américains reconnaître ne plus rien avoir à dire au politique et qu'il leur faudra faire un long et confidentiel détour théorique avant de proposer de nouveaux concepts, de nouvelles analyses, de nouvelles techniques. Ce pronostic est assez vraisemblable, car l'amoncellement des thèses, des livres, des articles, des séminaires, l'émergence partout de jeunes chercheurs de très grand talent ne saurait dissimuler l'approfondissement du désarroi dans le monde académique américain devant la complexité et l'impuissance des instruments d'analyse dont il dispose. Comme le monde politique, le monde de la recherche a vu en effet se dégrader peu à peu les bases théoriques et idéologiques du consensus sur la nature du progrès, qui faisait jusqu'à présent sa force. Les clivages traditionnels reparaissent et s'aiguisent. Ils justifient de plus en plus l'incrédulité du public devant les contradictoires propositions de politique économique que chacun avance.

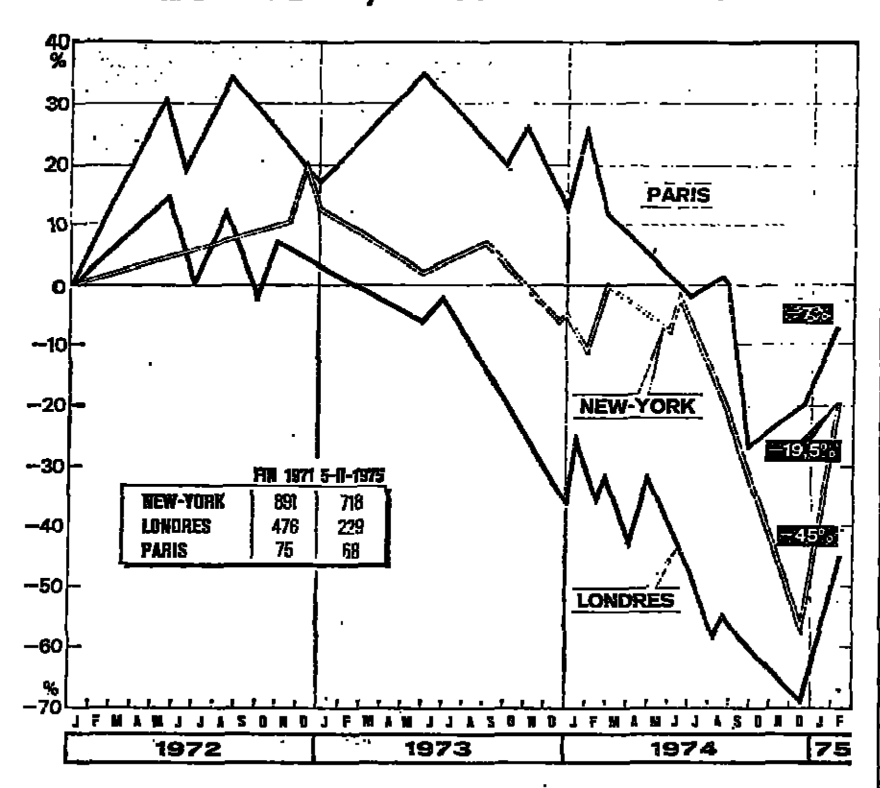
Trois courants restent depuis trente ans les pôles de l'évolution de cette recherche. Aujourd'hui, chacun d'eux semble se concentrer sur une question politique majeure : les théoriciens néo-classiques s'interrogent sur les difficultés de structuration de toute organisation économique moderne, les empiristes néo-keynésiens se préoccupent des contradictions de la croissance ; les néo-radicaux découvrent le marxisme et y cherchent leur lecture de l'histoire économique américaine et de la crise actuelle.

C'est sans doute parmi les néo-classiques que se trouvent aujourd'hui l'élite officielle de la jeune génération d'économistes tels Starret, Stiglitz, Kurz Lau, Feldstein, Becker. Ils sont parmi les plus respectés et produisent à un rythme imperturbable des travaux formels, exportant même les concepts et les modèles de la théorie classique du dix-neuvième siècle dans les domaines les plus variés et les plus à la mode du débat social (éducation, santé, emploi, environnement, distribution des revenus, formalisation mathématique de la théorie marxiste de l'exploitation, croissance). Tous débouchent sur le problème du passage entre ce qu'ils croient être un équilibre micro-économique et la réalité des déséquilibres macro-économiques, et plus largement sur ce que sont, selon eux, les limites de l'organisation de tout pouvoir collectif. Ces limites semblent d'ailleurs devenir un élément du débat idéologique dominant fondant le scepticisme de ces théoriciens à l'égard de l'action de l'Etat et à l'égard de la conciliation en démocratie libérale de la liberté et de l'efficacité.

Le dernier essai de J.K. Arrow (*The Limits of the Organisation*), dont le retentissement est considérable dans le monde de la recherche, est certainement l'exemple le plus achevé et le plus lucide de cette inquiétude des théoriciens de la démocratie économique américaine devant la complexité croissante des problèmes qu'elle doit affronter. La plupart des néo-classiques s'efforcent ainsi de comprendre si, aujourd'hui encore, les mécanismes du marché concurrentiel peuvent surmonter la crise, sans que ni un changement de la nature de l'Etat ni une réorientation de la croissance et des pouvoirs soit nécessaire. Une telle attitude théorique ne peut manquer de conditionner leurs prises de position en politique économique. Ainsi sont-ils pour certains convaincus que seule une récession longue (cinq ans, huit ans dit Milton Freedman) ralentira l'inflation et qu'il faut l'accepter, quelles qu'en soient les conséquences sur l'emploi et l'inégalité.

(Lire la suite page 20, 1re col.)

Wall Street a presque remonté de 25 % en un mois



	FIN 1971	5-II-1975
NEW-YORK	891	718
LONDRES	476	229
PARIS	75	68

TOMBEE en décembre dernier au plus bas depuis douze ans, la Bourse de New-York vient de se redresser brusquement. En un mois, les cours ont remonté de près de 25 %, le volume des transactions ayant battu à deux reprises tous les records historiques. Un frémissement a couru sous les colonnes de Wall Street, où les courtiers ont brusquement repris espoir après avoir été plongés dans le découragement le plus extrême pendant la plus grande partie de l'année 1974. Et pourtant jamais la conjoncture n'a été aussi défavorable. La baisse des cours n'a-t-elle pas commencé dès le printemps de 1973, et anticipé tous les maux qui se sont abattus depuis sur les économies occidentales?

Le facteur déterminant de la reprise actuelle a été l'inversion de la tendance sur les taux d'intérêt. Après une période de tension extrême, les taux, sur l'initiative des autorités monétaires et en raison de la diminution de la demande de prêts liée à la récession, ont amorcé une décrue qui s'accélère depuis le début de l'année. Du coup, à Wall Street comme ailleurs, le rendement de certaines actions a dépassé celui des obligations, et l'intérêt s'est brusquement réveillé. Mais les besoins du Trésor et la détérioration de la liquidité des entreprises font planer le risque d'une remontée brutale des taux au cours d'un avenir plus ou moins proche...

Le réveil américain a été précédé par celui de la Banque de Paris dès le mois de décembre — l'économie française étant la moins touchée — et celui de la Banque de Londres au tout début de l'année — l'état de l'économie anglaise pouvant difficilement être pire. Est-il prématuré? L'analyse de la conjoncture et le constat brutal des faits incitent à répondre par l'affirmative.

LES EXPORTATIONS DE LA FRANCE ONT AUGMENTÉ PLUS VITE

MAIS LEUR « REDÉPLOIEMENT »

Un excédent commercial considérable malgré la hausse du deutschemark

De notre correspondant

Bonn. — Malgré la hausse des prix du pétrole, malgré la crise économique, malgré l'effondrement du système monétaire international, l'excédent de la balance commerciale de la République fédérale s'est élevé, en 1974, à plus de 50,7 milliards de deutschemarks, en augmentation de 56 % par rapport à l'année précédente, qui avait déjà été marquée par une croissance de 56 %.

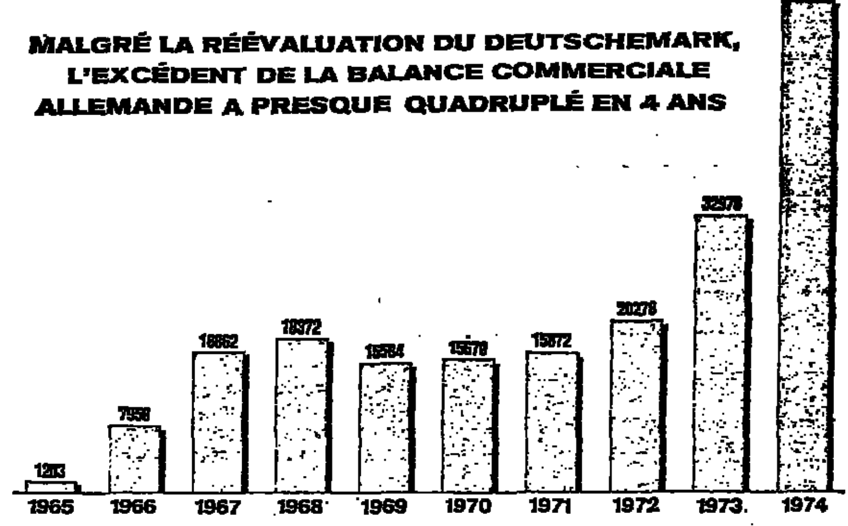
Est-ce le renouvellement continu de ce « miracle » allemand tant vanté depuis les années 50? Globalement, la République fédérale a réussi à augmenter ses exportations (+ 29,2 %) plus vite que ses importations (+ 23,6 %), mais la structure de la clientèle allemande s'est légèrement modifiée. Sans doute le déficit commercial avec les pays de l'OPEP s'est-il aggravé, passant de 3,8 à 12,4 milliards de deutschemarks de 1973 à 1974 (1), mais l'excédent avec les autres pays a augmenté dans une mesure telle, que ce déficit est largement compensé. C'est le cas, notamment, avec les pays sous-développés (autres que les pays producteurs de pétrole) — excédent : + 140 % de 1973 à 1974 — et avec les membres de la C.E.E. — excédent : + 123 %.

Est-ce à dire que la République fédérale « rattrape » la hausse des prix pétroliers sur la vente vers les pays sous-développés et ses partenaires du Marché commun? Il est trop tôt pour juger, les comparaisons sur deux ans n'étant pas significatives.

On peut remarquer, cependant, que la part des pays industrialisés dans les ventes ouest-allemandes a diminué de trois points d'une année à l'autre (77 à 74 %), alors que celle des pays de l'OPEP, des pays à commerce d'Etat et des pays sous-développés augmentait légèrement. Après la guerre d'octobre et l'augmentation brusque des prix du pétrole, les industriels allemands, soutenus par le gouvernement, ont cherché à diversifier leurs débouchés.

Le ministre de l'économie, accompagné de dirigeants patronaux des grandes entreprises, a fait plusieurs tournées dans les pays du Proche-Orient. Il a fait porter ses efforts, d'une part sur les pays qui disposaient soudainement de moyens financiers considérables (Iran, Algérie, Venezuela...), d'autre part sur les pays dont les besoins sont énormes et qui peuvent, par divers mécanismes d'aides bilatérales ou internationales, se révéler solvables un jour ou l'autre (comme l'Egypte, où la R.F.A. doit prendre une part importante à la reconstruction de la zone de Suez), et, enfin, sur les pays avec lesquels les relations commerciales n'atteignent pas le niveau rendu possible par le développement de leur économie (Union soviétique et pays de l'Europe de l'Est).

MALGRÉ LA RÉÉVALUATION DU DEUTSCHEMARK, L'EXCÉDENT DE LA BALANCE COMMERCIALE ALLEMANDE A PRESQUE QUADRUPLÉ EN 4 ANS



Si les exportations allemandes ont augmenté en moyenne de 29, 2 % de 1973 à 1974, l'expansion est beaucoup plus forte avec les pays de l'OPEP (près de 65 %), les pays à commerce d'Etat (près de 46 %) et les pays sous-développés (près de 43 %).

Pourtant, depuis sa dernière réévaluation fin juin 1973, le deutschemark n'a cessé de monter par rapport aux autres grandes monnaies. Depuis 1969, le deutschemark a gagné 40 % par rapport au dollar. Or 70 % des exportations allemandes sont facturées en deutschemarks. Pour le niveau des salaires, la République fédérale vient au troisième rang dans le monde après la Suisse et la Suède, mais avant les Etats-Unis. Dans certaines industries, les salaires horaires sont supérieurs de 10 % aux salaires payés au Etats-Unis. En tenant compte des différences de productivité, le coût unitaire est encore plus élevé en Allemagne. Selon certains experts, les différences atteindraient jusqu'à 30 % dans certaines branches de la machine-outil ou de l'industrie électrique.

Les marchés acquis de haute lutte sont conservés à n'importe quel prix. Quand la conjoncture s'affaiblit dans un pays client, les exportateurs allemands, contrairement à d'autres, ne font pas leurs bagages. Ils occupent le terrain en attendant des jours meilleurs et sont ainsi les premiers sur place quand les affaires reprennent.

Le label « made in Germany », que les Anglais ont imposé en 1877 pour freiner les ventes allemandes s'est révélé au contraire comme une garantie de qualité, qui a favorisé leur expansion. Grâce à ses cadres disciplinés et à son personnel relativement tranquille, l'industrie allemande s'est efforcée avec succès de reconquérir après la guerre une réputation de travail sérieux et solide. Et la comparaison de l'évolution des prix allemands à l'exportation avec les prix mondiaux n'est pas au désavantage des premiers.

Or la République fédérale a fait, depuis des années, porter ses efforts sur la production et l'exportation de biens d'équipement, précisément demandés par les pays « nouveaux riches » qui cherchaient à s'industrialiser et pour lesquels le prix n'est pas le critère essentiel d'appréciation.

En adoptant en 1973 un programme de stabilisation qui « épongeait » la demande intérieure et taxait durement les investissements en R.F.A., le gouvernement de Bonn a condamné l'industrie allemande — qui, il est vrai, avait des dispositions pour cela — à un moment où les industries concurrentes américaines et françaises, notamment, tournaient à plein pour satisfaire le marché intérieur.

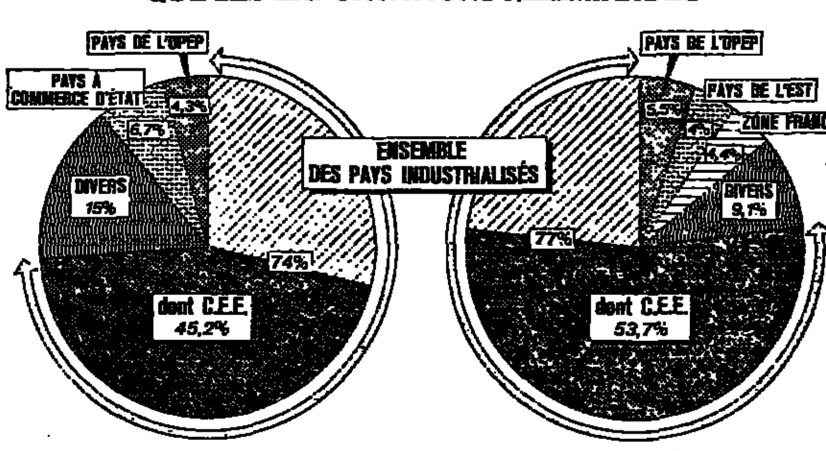
A la fin de l'année dernière, la demande étrangère s'est sensiblement ralentie, et le gouvernement de Bonn compte cette année sur une réduction de l'excédent commercial. Pour prendre le relais des exportations, il a décidé, le 12 décembre dernier, dans le dessein de relancer les investissements et la consommation des ménages et de lutter contre le chômage, un programme conjoncturel, dont les effets tardent cependant à se faire sentir.

En 1974, un tiers de la production industrielle allemande a été exporté, et dans certaines entreprises cette proportion dépasse même 50 %. L'économie de la République fédérale est donc particulièrement dépendante du commerce mondial et sensible aux perturbations des échanges internationaux. Au cours des premiers mois de l'année dernière, les dirigeants ouest-allemands ont craint que la hausse des prix du pétrole ne provoque un « sauve-qui-peut » général, chaque pays cherchant à s'abriter derrière des barrières douanières reconstituées. Ces craintes se sont finalement révélées vaines, mais les Allemands étaient disposés à prêter de l'argent à leurs clients pour que ceux-ci puissent continuer à acheter leurs produits. C'est d'ailleurs ce qu'ils ont fait dans une certaine mesure avec l'Italie.

DANIEL VERNET.

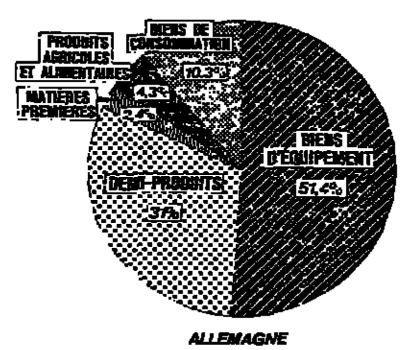
(1) Extrapolation sur douze mois à partir des résultats des onze premiers mois.

LES EXPORTATIONS FRANÇAISES RESTENT PLUS CONCENTRÉES SUR LA C.E.E. QUE LES EXPORTATIONS ALLEMANDES

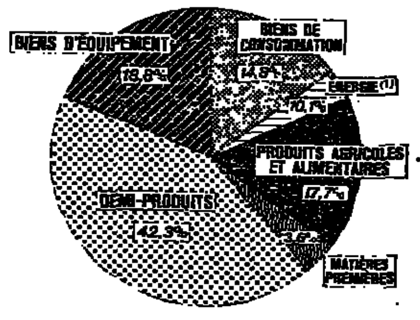


ALLEMAGNE FRANCE

PLUS DE LA MOITIE DES VENTES A L'ETRANGER DE L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE PORTENT SUR DES BIENS D'ÉQUIPEMENT (CONTRE MOINS D'UN CINQUIÈME POUR LA FRANCE

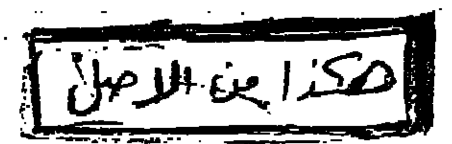


ALLEMAGNE



FRANCE (sur 11 mois)

(1) La rubrique "Energie" est intégrée par l'Allemagne à l'intérieur d'autres postes (matières premières, demi-produits)



هكذا من الاصل

QUE CELLES DE L'ALLEMAGNE EST MOINS RAPIDE

Déficit accru vis-à-vis de la R.F.A. en dépit de la baisse du franc

Le commerce extérieur de la France a moins souffert que prévu de la crise énergétique et connu un certain redéploiement des exportations, notamment vers les pays producteurs de pétrole. Toutefois les ventes à l'étranger restent marquées par la place importante des demi-produits et la balance s'est détériorée à l'égard des principaux pays industriels. Tels sont les grands traits du bilan des échanges français qui apparaissent au travers des résultats provisoires de 1974.

Les exportations ont augmenté — en valeur de 38 % — pour atteindre 223 miliards de francs. Trois secteurs sont à retenir : les produits agricoles et alimentaires, dont les ventes ont progressé de 23 % et dont l'excédent est passé de 6,8 milliards en 1973 à 10,4 milliards de francs. Si l'excédent de la balance des produits agricoles est substantiel (10,7 milliards de francs au lieu de 7,5 milliards), les industries agricoles et alimentaires ont, en revanche, enregistré un déficit (410 millions contre, il est vrai, 770 millions en 1973) ; les demi-produits (+ 52 %) dont le surplus s'est établi à 4,4 milliards au lieu de 620 millions et les biens d'équipement (+ 36 %), dont le déficit de 670 millions s'est transformé en un excédent de 1,1 milliard. Les ventes de biens de consommation ont, quant à elles, augmenté de 17 %, et leur solde est resté pratiquement le même (9,9 milliards).

Géographiquement les ventes françaises se sont davantage orientées vers les pays jugés prioritaires. Ainsi, pour les onze premiers mois de 1974, les exportations en direction des Etats pétroliers ont progressé de 66 % ; celles vers les autres pays en voie de développement de 51 %. En revanche, les ventes ont augmenté de 36 % vers les pays industriels — dont 32 % vers la C.E.E. — et de 37 % vers les pays à commerce d'Etat.

De plus la balance commerciale s'est détériorée envers les pays industriels « forts » : les exportations vers l'Allemagne fédérale n'ont augmenté que de 23 % et le déficit est passé de 6,7 milliards à 11 milliards de francs, si bien que les Pays-Bas ont ravi depuis 1973 à notre pays la place de premier fournisseur de la République fédérale (mais la moitié des ventes néerlandaises à la R.F.A. portent sur des produits énergétiques en transit...). Vers les Pays-Bas, les ventes ont progressé de 34 %.

En revanche, les positions françaises se sont améliorées vers les pays « faibles » : les ventes à la Grande-Bretagne ont augmenté de 41 % et l'excédent est passé de 19,3 milliards à 25,7 milliards de francs. Pour l'Italie, les ventes ont progressé de 37 % et le surplus s'est élevé à 6,7 milliards de francs. Enfin il ne faut pas oublier deux pays vis-à-vis desquels la situation est inverse : vers la Suisse les exportations ont augmenté de 57 % et l'excédent a été de 6,4 milliards contre 4,4 milliards de francs ; vers les Etats-Unis, si les ventes ont progressé de 43 % le déficit est passé de 6,2 milliards à 9 milliards de francs.

Millions de francs
23 000 · 22 000 · 21 000 · 20 000 · 19 000 · 18 000 · 17 000 · 16 000 · 15 000 · 14 000 · 13 000 · 12 000 · 11 000
Déficit commercial
IMPORTATIONS (F.O.B.)
EXPORTATIONS (F.O.B.)
J F M A M J J A S O N D — 1973
J F M A M J J A S O N D — 1974

Il est clair que le redéploiement ne peut être que progressif et ne saurait dépasser certaines limites structurelles. Le commerce extérieur de la France se fait ou se fera surtout avec les pays voisins. La part française représente 7 % du marché en Grande-Bretagne, 13 % en Suisse, 14 % en R.F.A., 17 % en Italie et 19 % en Belgique.



LE MONDE DES AFFAIRES

Est-il possible et souhaitable de sanctionner la faute de gestion ?

Le comité Sudreau, dont le rapport est rendu public cette semaine, est resté relativement discret sur la conduite à tenir en cas de faute commise par le dirigeant de l'entreprise dans l'exercice de ses fonctions. Or M. Pierre Sudreau déclarait lui-même devant la commission sénatoriale des finances le 10 janvier dernier que « tous les membres du comité sont tombés d'accord pour laisser au chef d'entreprise la responsabilité de décider seul ». *Ce refus très net de la collégialité du pouvoir devrait permettre de trouver immédiatement l'auteur des fautes de gestion puisque le chef d'entreprise reste bien le décideur final. De plus, on pourrait logiquement concevoir que le chef d'entreprise, parce qu'il est le responsable ultime, soit amené, d'une part, à être contrôlé (et sur ce point le comité Sudreau s'est particulièrement étendu) et, d'autre part, à être sanctionné en cas de faute. Certains esprits avancés sont prêts à accepter des réformes dans ce sens. Mais, entre le code pénal et le code de commerce, il n'existe pas encore de code de gestion, et il est peu probable que le législateur puisse combler rapidement cette « lacune » de notre droit des affaires.*

La faute de gestion a été invoquée récemment dans plusieurs procès et conflits sociaux pour écarter le chef d'entreprise de ses fonctions, ou pour inciter les pouvoirs publics (gouvernement, justice ou Institut du développement industriel) à intervenir. Malheureusement... ou heureusement, il n'existe à l'heure actuelle aucun critère permettant de définir la faute de gestion.

D'ailleurs, comment un tiers peut-il déterminer si un investissement, un découvert, une campagne de publicité, une embauche, une action de réorganisation, une augmentation de salaires ou une prise de participation constitueraient ou non des fautes de gestion, au moment où ces actions ont été décidées ? Les tiers, ce sont encore souvent les salariés de l'entreprise (y compris les cadres), mais surtout ses experts-comptables et commissaires aux comptes, ses clients et ses fournisseurs, ses banquiers et les administrations. Les tiers, c'est-à-dire tous ceux qui auraient intérêt à connaître la faute de gestion, sont précisément ceux qui n'ont pas le pouvoir de décision ultime et vital dans l'entreprise. Et, dans le système économique et social dans lequel nous vivons, les tiers ne connaissent pas *vraiment tous* les éléments à partir desquels le chef d'entreprise a pris sa décision.

Si le chef d'entreprise continue à décider seul, comme le préconise le comité Sudreau, il serait plus qu'ambigu de le faire contrôler *a priori* par un comité d'entreprise, lui aussi plus « responsable » (comme le propose J. Bidegain) ou encore par un commissaire aux comptes nouvelle manière ; le but de ce contrôle préalable étant de limiter les risques de faute de gestion.

La preuve

Il ne suffit évidemment pas de crier à la faute de gestion pour que celle-ci s'en trouve automatiquement prouvée. Et, pour qu'il y ait preuve, il faut posséder un système de références par rapport auquel l'acte incriminé puisse être repéré. En l'absence de textes législatifs réglementant la « bonne gestion », sur quoi les juges qui ont à connaître des fautes de gestion peuvent-ils dès maintenant se fonder pour apprécier l'existence de la faute ?

Cette question n'est pas gratuite quand on sait que l'article 32 de l'ordonnance du 23 septembre 1967 instituant la procédure de suspension provisoire des poursuites stipule : « *Si le tribunal estime que les difficultés financières de l'entreprise sont principalement imputables à la gestion d'un ou de plusieurs de ses dirigeants, il peut, par décision motivée, prescrire... le remplacement de ce ou ces dirigeants.* »

Que peuvent faire les juges consulaires au vu de cet article dans les cas comme Lip, les Galeries Barbès, ou la société Lou (pour ne citer que quelques entreprises qui ont récemment bénéficié de cette procédure) alors que la rumeur publique, sinon les curateurs, évoquent, à tort ou à raison, les possibilités de fautes de gestion.

En dehors des questions qui touchent au droit pénal des affaires (par exemple, l'escroquerie), les critères de la faute de gestion ne peuvent que rester normatifs ou qualitatifs. On dira que telle ou telle dépense était « manifestement exagérée », que tel ratio (financier en général) s'écartait « anormalement » des moyennes de la profession, ou enfin que telle décision était « très éloignée » des conseils prodigués dans les bons manuels de gestion. Ces adverbes plus ou moins emphatiques sont, il faut le reconnaître, d'un maigre secours pour celui qui, magistrat ou tiers, ne connaît qu'imparfaitement les données (ou l'absence de données !) à partir desquelles une décision vitale, mais malheureuse, a été prise par un dirigeant d'entreprise. Et ne risque-t-on pas, à juger sans preuve les fautes de gestion, de ne condamner que celui qui a échoué, alors qu'une décision affectée du même coefficient de risque sera au contraire saluée largement en cas de réussite ?

Il peut paraître curieux d'avoir à parler de la sanction de la faute de gestion, alors que dans l'état actuel des choses personne ne possède le moyen légal de la prouver. Pourtant, cette possibilité de sanction existe bien dans la suspension provisoire de poursuites. De plus, on assiste actuellement à une prolifération d'idées plus ou moins réalistes visant à instaurer une sorte de permis de conduire les entreprises, permis qui pourrait être retiré en cas de faute de gestion. La proposition de loi n° 710, enregistrée le 11 octobre 1973, et déposée par M. Cointat, prévoit que tout responsable d'entreprise devra être titulaire d'un « agrément ». L'article 8 de cette proposition indique en outre que : « L'agrément peut être retiré à tout moment quand, *par suite d'une gestion défectueuse*, des licenciements collectifs risquent de déséquilibrer l'entreprise, afin de prévenir des désordres plus graves. »

Cette sanction, tout comme celle de l'article 32 de l'ordonnance du 23 septembre 1967, est à la fois illusoire et dangereuse. Elle est illusoire car il ne sert à rien de retirer à un dirigeant d'entreprise son titre de responsable, si dans le même temps il conserve la majorité du capital. La dissociation entre le capital et la gestion quotidienne de l'entreprise, chère à Galbraith, n'a quelques chances d'être réalisée que dans certaines grandes sociétés. Et rien n'empêchera le dirigeant destitué, mais propriétaire, de faire agréer un « homme de paille », fidèle exécutant de ses idées plus ou moins saines. Elle est également dangereuse, car elle laisse la place à l'arbitraire le plus total.

Il est préférable de mettre en place un système correctif plutôt que d'opter pour une méthode répressive telle que celle préconisée par M. Cointat. Cette méthode risquerait, en outre, par ses restrictions, de stériliser l'action des entrepreneurs les plus dynamiques, or chacun s'accorde à reconnaître (y compris le comité Sudreau) que notre économie ne peut survivre que si elle peut compter sur de vrais patrons, courageux et inventifs.

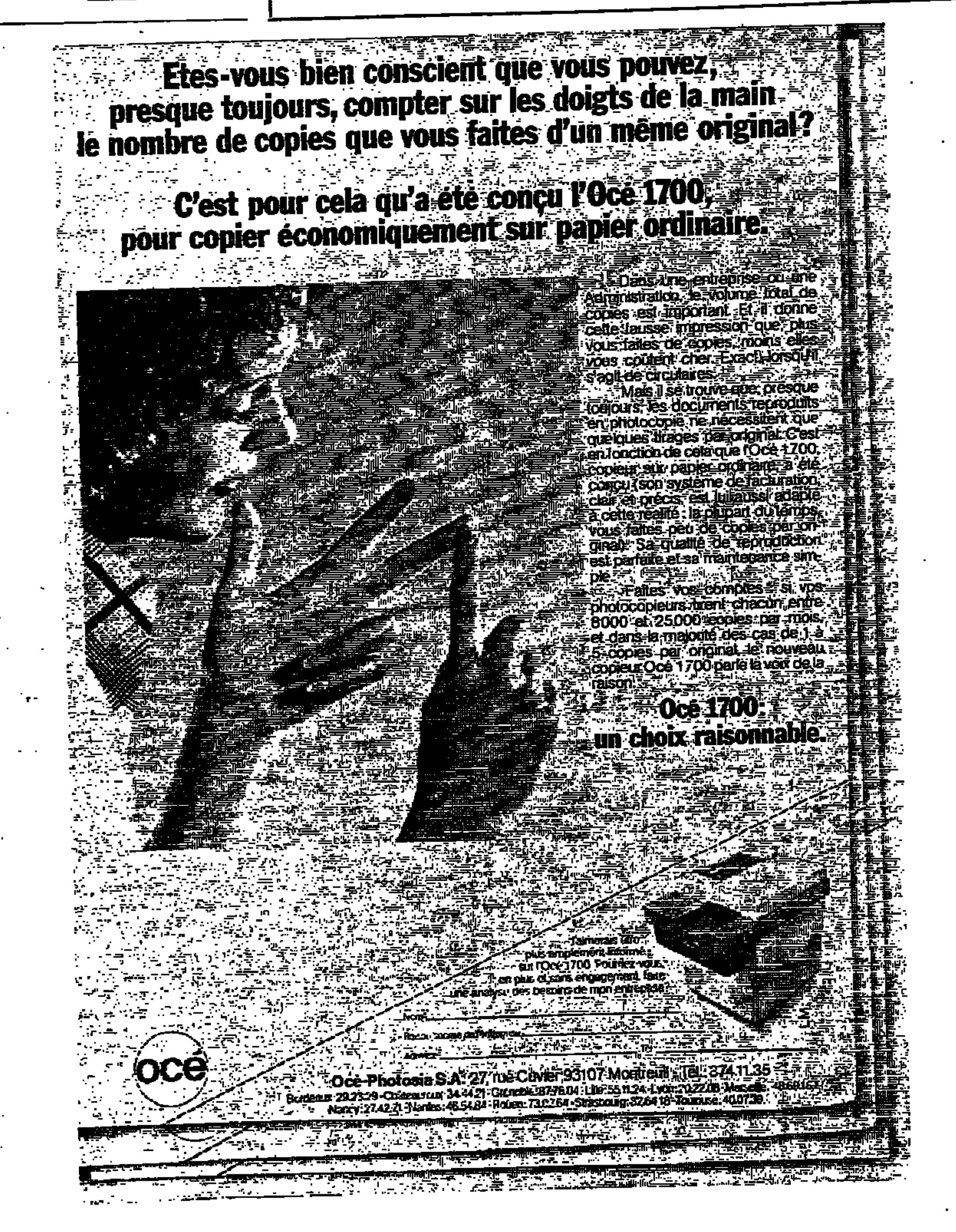
On pourrait donc définir les valeurs extrêmes pour un certain nombre de ratios (humains, financiers, commerciaux, etc.), selon les secteurs et la taille des entreprises, un peu comme on définit un taux d'intérêt usuraire, limite à ne pas dépasser. Chaque entreprise serait tenue de fournir les éléments permettant de calculer ces ratios. L'examen annuel (et peut-être semestriel dans l'avenir), de ces renseignements par un organisme neutre et revêtu d'une grande autorité morale, permettrait alors l'intervention obligatoire d'un ou de plusieurs spécialistes, chargés de redresser, si possible, la situation de l'entreprise.

La Banque de France, par l'intermédiaire de son service de la centrale des bilans, pourrait assurer la première analyse des ratios grâce au traitement automatique des bilans réservé actuellement aux seules entreprises volontaires. Il faudrait donc imposer ce procédé de collecte des données à toutes les entreprises immatriculées au registre du commerce, et non aux seules sociétés. Quant à la deuxième partie de l'action corrective, on pourrait envisager de la confier à un corps de spécialistes assermentés créé à cet effet et dépendant par exemple du ministère de l'industrie, ou bien à des comités régionaux et sectoriels reliés aux chambres et/ou aux tribunaux de commerce. C'est d'ailleurs dans ce sens que s'est orienté le rapport de la commission présidée par M. Martineau, président du tribunal de commerce de Paris, rapport qui préconise la création d'un « office d'administration des entreprises ».

Dans ce système, la sanction du chef d'entreprise ne serait envisageable qu'en cas de refus non motivé des remèdes proposés par les spécialistes. Cette sanction ne devrait pas se limiter à la destitution du responsable récalcitrant, mais, pour les raisons déjà exposées précédemment, elle devrait également retirer à ce dirigeant la majorité du capital de son entreprise. Les droits donnés par l'appropriation du capital pourraient être « gelés » ou transférés à une sorte de juge de tutelle. Mais il serait préférable de voir le capital repris par des organismes publics ou para-publics tels que les sociétés de développement régional ou des sociétés de « venture capital » créées pour cette occasion. Le but de l'opération ne serait pas d'étendre peu à peu le domaine des entreprises publiques, mais, au bout d'une période plus ou moins longue assurant le redressement, de revendre l'entreprise à ceux des tiers qui seraient désireux d'en prendre le contrôle. On pourrait prévoir l'instauration d'un droit de préemption des salariés au moment de cette cession.

L'ensemble de cette procédure réunirait les avantages d'une prophylaxie bien comprise, à savoir la discrétion, l'efficacité et l'équité, alors que la sanction de la faute de gestion reste, et pour longtemps encore, un procédé fondamentalement injuste.

DOMINIQUE WAQUET,
docteur en sciences économiques ancien curateur.





LES NOTES DE LECTURE d'Alfred Sauvy

Y. Bernard, J.-C. Colli et D. Lavandowski et quelques collaborateurs

DICTIONNAIRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

DE Ch. Coquelin et Guillemin (1854) à Jean Romeuf (1956), en passant par Léon Say, trois dictionnaires économiques avaient suffi en un siècle. La cadence s'est ici comme ailleurs accélérée, mais il est quelque peu excessif de présenter cet ouvrage comme le premier de ce genre.

Précieux est l'ordre alphabétique, qui fait tant défaut aux Chinois. Le lecteur embarrassé par un sujet peut se reporter en quelques minutes aux deux ou trois mots qui le cernent, et gagner des heures de recherches, éviter des erreurs, calmer des angoisses.

Pour se limiter aux notions concepts et termes économiques, les trois inspecteurs des finances, plus jeunes que M. Giscard d'Estaing, ont d'ailleurs laissé de côté les noms propres. C'est un autre aspect, qui mériterait un ouvrage spécial.

Si riche est le langage économique qu'il a fallu se limiter et laisser de côté des termes marginaux tels que : « Pauvreté, sous-emploi, enregistrement et timbre, luxe, successions, zollverein, analyse des systèmes, etc. », mais nous approuvons les auteurs d'avoir préféré l'achèvement et la réussite à l'insaisissable exhaustivité. Des éditions successives permettront, nous l'espérons, l'enrichissement et la novation de ce qui pourrait devenir un classique.

Le souci de clarté n'est en effet pas une simple intention et se traduit parfois par des tours de force. Ce réalisme se retrouve, du reste, dans les définitions et commentaires. L'objectif essentiel est atteint : lutter contre l'abstraction et l'ésotérisme, deux mots qui pourraient, hélas ! tenir une large place, dans une revue complète de l'économie contemporaine.

En annexe, quelques tableaux et agrégats de comptabilité nationale.

★ Paris, 1975. Editions du Seuil, 1 168 pages, plus les annexes non paginées, 250 F.

Pierre Naville

LES ÉCHANGES SOCIALISTES

LE célèbre marxologue, holbachien, surréaliste, sociologue, philosophe (pourquoi pas ?), et de surcroît... économiste, nous donne le quatrième volume du nouveau Léviathan, précédé d'un an par le cinquième, sur la bureaucratie, et qui sera suivi par le dernier, *Esquisse d'une théorie des relations*.

La division en quatre parties *Pour une théorie des échanges* (la plus importante en dimension), puis *la Planification comme opération d'expérience, Accumulation, croissance et transition*, enfin, *les Echanges entre socialismes d'Etat*, donne déjà une idée de la richesse de cette pensée, constamment renouvelée, travaillée, affinée, depuis un demi-siècle.

Il s'agit des échanges dans la période de transition bien plus que de l'échange social des usages au cours de la période lointaine de distribution. M. Pierre Naville critique opportunément Stroumiline, égaré dans les béatitudes de la gratuité, et formule, dans la foulée, des réflexions pénétrantes sur l'opposition entre Soviétiques et Yougoslaves. Stroumiline revient d'ailleurs plus tard, pour confirmer que la naïveté est la qualité fondamentale de grands genies, sur certains points.

Tout attrait des sirènes-facilités est d'ailleurs évité dans l'ouvrage avec, semble-t-il, une exception sur la croyance à l'extension... automatique de l'automaticité, la part des secteurs non mécanisables croissant, au contraire, en valeur relative, du fait même de l'automatisme-suppression.

L'aisance, la maîtrise, sont surprenantes partout, par exemple dans les développements sur les grèves et conflits de classes en régime socialiste, en particulier en Yougoslavie et en Union soviétique.

Les contradictions pratiques du régime socialiste sont peut-être la partie la plus précieuse de l'ouvrage. Nous y trouvons non seulement l'exposé d'idées (de Korac et de Z. Tanko en particulier), mais des vues originales et l'observation de résultats.

Pénétrant dans la forêt de la planification, nous trouvons, outre de vieilles connaissances, comme l'importance de la terminologie (le taux d'intérêt, le capital, etc.), de clairs classements (des usages, des objets, etc.), et bien des richesses, notamment sur « le plan et le temps ». En annexe, deux exposés inédits sur la planification, dont le second présenté, il y a quatre ans, en Yougoslavie.

Un monument considérable d'un homme qui a été partout sans être « revenu » de rien, dans le sens péjoratif du mot et qui, loin de tomber jamais, élève toujours le débat et nous avec lui. Une lecture exceptionnelle.

★ Paris, 1974. Editions Anthropos, 531 pages, 70 F.

Jean Bancal

L'ÉCONOMIE DES SOCIOLOGUES

LA sociologie économique existe-t-elle ? La question et la reponse négative donnée récemment par un économiste français paraîtraient dépourvues de sens s'il ne s'agissait de l'existence d'une science reconnue. Que les économistes évitent de préférence les facteurs sociologiques est, par contre, une tradition solide que l'emploi des modèles n'a fait que raffermir.

Deux définitions ont été données de la sociologie économique, l'une par l'inévitable Schumpeter (Comment les hommes agissent-ils et pourquoi ?) et l'autre par Ch. Bettelheim, au fond peu différente. Un peu plus loin, un tableau robuste nous donne définition, loi, corollaires, principes et pratiques de la sociologie, de la sociologie économique, de l'économie politique et de la science politique, avec des références précises.

Sont ensuite étudiés systématiquement les agents, les groupes (avec une définition restrictive et, par suite, péjorative des groupes de pression), des structures économiques, enfin des systèmes et des dynamiques socio-économiques.

Bien qu'une terminologie très pesée, mais quelque peu déroutante (force et raison collectives, écologicité, écobilité, etc.), rendent la lecture un peu difficile, la tenue serrée du discours du professeur de Paris-XIII, sa conclusion fondamentale (tout fait socio-économique ne devient intelligible et maîtrisable que lorsqu'on le considère simultanément en situation et en mouvement), la notion de pathologie des faits socio-économiques, la trame serrée du tissu, pourraient faire école, si les économistes et sociologues français lisaient les ouvrages de leurs collègues nationaux avec autant de foi que ceux d'outre-Atlantique.

Bibliographie un peu dispersée.

★ Paris, 1974. Presses universitaires de France, 329 pages, 49 F.

Hugues Puel

LES ÉCONOMISTES RADICAUX AUX U.S.A.

Préface de Gilbert Mathieu.

D'ENTREE, la préface de Gilbert Mathieu nous met au cœur du sujet : double condamnation des théories et attitudes qui, faute lourde, font le silence sur l'essentiel, comme aussi des catéchisants qui cherchent la solution de tout problème concret, dans quelque citation de prophète, remontant à cinquante ans ou un siècle.

« *Deux mouvements*, nous dit le disciple d'Economie et humanisme, *différents, mais non sans relation, se sont formés et étoffés depuis dix ou quinze ans aux Etats-Unis. L'Union pour l'économie politique radicale (U.R.P.E.) et la Nouvelle gauche (N.H.L.).* » C'est surtout du premier qu'il est question ici. Ces économistes, le plus souvent jeunes, tiennent leurs réunions en marge de l'Association nationale des economistes, critiquent violemment le système actuel et en cherchent un nouveau. En 1973, le groupe comptait déjà mille sept cent cinquante membres.

Leur insatisfaction s'exerce tant à l'égard du système économique que de la science économique, qui qui le soutient en fait. Sans même qu'appel soit fait aux scandales politico-financiers, l'inégalité des conditions, dans le pays le plus riche du monde, l'étendue de la pauvreté, l'extrême indigence de la sécurité sociale, échappent à toute contestation des plus indulgents.

Le lecteur se demande d'abord ce que se proposent ces hommes en fins et en moyens. Première lumière, ce sont les Européens qu'ils étudient : Althusser, Henri Lefebvre, André Gorz, E. Mandel, non les Suédois. Nouvelle information éclairante : les thèmes traités dans les écrits. En tête, les classes sociales et la pauvreté (c'est-à-dire le moins instructif), mais le passage au socialisme tient cependant une bonne place.

Selon un comportement combien classique, la difficulté même de la nouvelle voie conduit à se retremper, de temps à autre, dans l'indignation, pour y trouver de nouvelles forces. Poussant cependant plus loin, nous trouvons, en vis-à-vis, les principes de la science orthodoxe tels que personne ne les défend plus et ceux de l'économie radicale, si attirants qu'ils recueilleraient, même aux Etats-Unis, une forte majorité. Notons, en passant, que rien n'est dit sur les pays pauvres et les devoirs à leur égard.

Bien consciente du dilemme marché-bureaucratie, la nouvelle école cherche à y échapper, mais la bibliographie indiquée n'est pas encourageante de ce point de vue. Plus intéressantes, encore que mal dessinées pour le moment, les idées de décentralisation régionale sous forme coopérative. Nous nous sentons assez loin de la « General Motors, toute bonne pour les Etats-Unis ».

Les dernières pages, plus personnelles, sont d'espoir plus que de lumière. Chemin difficile ne signifie pas impasse, mais chance de nouvelle route. Reste entière la question de savoir si l'anathème est force motrice ou apaisement intérieur.

Un ouvrage à lire, un mouvement à suivre.

★ Paris, 1974. Editions universitaires, 141 pages, 25 F.

R. Reichenbach et S. Urfer

LA CROISSANCE ZÉRO

EXCELLENTE et brève présentation du problème sous une forme pratique, comportant un exposé critique du premier rapport (M.I.T.) au Club de Rome (le second rapport, tout récent, n'a été publié qu'après la rédaction de cet ouvrage), suivi de « documents », c'est-à-dire de citations, généralement bien choisies, de trente-cinq auteurs ou ouvrages collectifs, allant de Karl Marx (Malthus est qualifié d' « imbécile ») à Valéry Giscard d'Estaing, et de T. R. Malthus à Edmond Maire et Mahbub Ul Haq, seul représentant du monde pauvre. L'ensemble donne une bonne vue aérienne du problème et permet de chercher les références utiles.

★ Paris, 1974. Presses universitaires de France, 125 pages, 14 F.

Quand l'économie redevient politique

(Suite de la page 17.)

● Si les néo-classiques sont l'élite officielle des théoriciens, les empiristes néo-keynésiens sont plus souvent les conseillers officiels de tous les pouvoirs financiers, syndicaux et politiques. Si la côte ouest reste avec Stanford et Berkeley un grand centre des néo-classiques, Yale, Brookings, Wharton, Harvard et surtout le MIT (sans doute le plus puissant centre de recherches en sciences humaines du monde), sont plus que jamais les lieux privilégiés des recherches empiriques pluridisciplinaires et le lieu d'élaboration de scénarios de toutes sortes pour les autorités de New-York ou Washington. Là aussi, des jeunes de grand talent commencent à émerger (F. Bergstein, à Brookings ; Freeman et Roberts à Harvard ; Nordhaus à Yale ; Mac Avoy et Piore, au M.I.T. ; Akirof, à Berkeley). Leurs recherches soulignent les limites des modèles keynésiens de régularisation conjoncturelle du système et l'insuffisance du maniement global du budget ou de la masse monétaire. Etudiant empiriquement la réalité de la ville, l'environnement, la croissance, le commerce international, ils en viennent de plus en plus souvent à voir la raison fondamentale de l'inflation dans l'insuffisance et la mauvaise orientation de l'investissement aux Etats-Unis.

Beaucoup d'entre eux, à Brookings, Yale, etc.) travaillent sur l'analyse de la tendance à la baisse de la rentabilité du capital américain, sur l'insuffisance des équipements collectifs et des équipements de base et sur les gaspillages du modèle actuel de croissance. A quoi sert alors, disent-ils, de manipuler le taux d'intérêt, puisque cela ne fait qu'accélérer la baisse de la productivité du capital, provoquer la baisse de la productivité du travail et une récession conduisant à une sous-utilisation des potentiels de production ?

Aussi beaucoup d'entre eux voient-ils la solution de la crise dans une politique économique radicalement différente du rigorisme classique actuel : une croissance monétaire plus laxiste, une acceptation d'un déficit budgétaire très large, une baisse des taux d'intérêt, des incitations fiscales aux investissements, le contrôle sélectif des prix et des revenus, la création d'emplois publics et même la réduction des inégalités et le renforcement des lois antitrusts.

Chassés de leur poste

● Ils rejoignent là quelques-unes des conclusions du néoradicalisme. Un radicalisme bien malmené. Partout, en effet où cela a été possible sans histoire, les professeurs radicaux américains ont été chassés de leurs postes. La période glorieuse des années 1969-1970 est terminée. Il n'en reste plus aucun à Harvard ou à MIT (sauf ceux, tels Marglin ou L. Thurow, qui sont inamovibles parce qu'ils y détiennent une chaire). Regroupés à 200 kilomètres au nord, dans le petit collège de Amherst, la communauté radicale du Massachusetts se bat aujourd'hui pour survivre et maintenir ses liens avec les autres groupes dispersés dans le pays plus que pour poursuivre sa propre recherche. En Californie, la chasse a été encore plus sévère. A Stanford, mis à part le professeur Gurley, qui n'enseigne presque pas, le seul enseignant « radical » est un professeur autrichien, Steindt, survivant de l'école de Vienne d'avant-guerre.

Malgré cela, malgré la subtile et implacable répression que constitue aussi le système de recrutement par cooptation, véritable apologie du conformisme scientifique chez les jeunes chercheurs, le courant radical se développe. A la fin de l'année 1974, les économistes radicaux ont tenu leur congrès annuel à San-Francisco, à la même date et dans la même ville que la majestueuse American Economis Association. Leurs travaux s'approfondissent. Après la phase de contestation superficielle des inégalités sociales, les nouveaux travaux sont plus fondamentaux. L'histoire économique des Etats-Unis d'abord, qui reste encore à écrire ; l'étude de la production, de l'organisation du travail et de la hiérarchie ; l'impérialisme et l'inégalité sont leurs domaines privilégiés de recherche.

Plusieurs de leurs travaux débouchent d'ailleurs sur l'évaluation, l'appropriation collective des moyens de production et même sur des éléments de modélisation des processus de planification autogérée. Mais leur vraie victoire est ailleurs. Dans la diffusion très rapide de leurs idées : les librairies des campus américains ont depuis cinq ans changé d'aspect. Marx, Engels, Laffargue en livre de poche (pas seulement *le Capital* mais aussi *les Grundrisse* et *l'Anti-Duhring*) occupent de très nombreux rayons ; la sociologie, la science politique s'ouvre aussi à de nouvelles idées. De plus, certains économistes de l'*establishment* parmi les plus connus et les plus remarquables, tels Galbraith ou Leontieff, en viennent aux mêmes conclusions qu'eux lorsqu'ils proposent l'un le contrôle des prix et la nationalisation des grands groupes, l'autre la constitution d'une agence nationale de planification pour compenser le poids des entreprises en s'appuyant sur les syndicats afin d'orienter les investissements vers les secteurs indispensables à l'équilibre du développement national.

Cependant, malgré leurs clivages, toutes les facettes de la communauté économique américaine ont en commun le même sentiment d'incommunicabilité avec le pouvoir. « *Nous écrivons pour dans trente ans* » entend-on dire dans les trois camps. Sans interlocuteurs crédibles, ils sont en effet de plus en plus éloignés de l'action. Proches des Républicains ils sont vexés de ne pas être à Washington où les contradictions et la faiblesse des conseillers se révèlent tous les jours et où on n'apprécie guère les intellectuels, proches des démocrates ils sont déconcertés par l'absence de ligne directrice et de leaders crédibles dans le parti et traumatisés par ce que l'Histoire retient de leur rôle dans les administrations Kennedy et Johnson (la Baie des Cochons, le Vietnam, l'échec de la grande société, l'absence de réels transferts sociaux, l'insuffisance de leurs prévisions économiques). Le professeur Modigliani du MIT écrivait même récemment en critiquant le rapport économique de Herbert Stein, chef des conseillers économiques de Nixon : « *Je dois reconnaître que je suis vraiment content de ne pas avoir eu à prendre les décisions dans cette pénible année et à écrire le rapport...* »

Aujourd'hui la communauté économique américaine se referme sur elle-même comme au début des années 30. Elle perçoit que le système de deux partis sans idéologie autonome, machines de prise de pouvoir, rend très difficile l'adoption par l'un quelconque de ces partis d'un programme cohérent (monétaire, fiscal, industriel, social et politique) qu'ils pourraient vouloir leur proposer. Les économistes américains ont sans doute aujourd'hui quelque chose à dire aux pouvoirs mais leurs réponses ne sont plus seulement techniques. Elles sont politiques en ce qu'elles véhiculent des projets de société, des paris nettement différents sur l'avenir américain.

Tant que les hommes de pouvoir dans ce pays ne voudront pas accepter de débattre sur le choix de valeurs politiques explicites à long terme ils n'auront aucun langage commun avec les nouvelles générations d'économistes de tous les bords. Et leur crise s'approfondira.

JACQUES ATTALI.

L'interview du premier ministre d'Iran

(Suite de la page 17.)

« C'est un fait que nous voulons développer le secteur privé. L'Etat ne s'occupera que des industries de base : le pétrole, l'acier, la pétrochimie dans ses débuts, par exemple, afin de pouvoir contrôler les prix des produits dont le reste de l'activité dépend. En outre, c'est un fait connu que l'Etat est un mauvais commerçant.

● L'effervescence capitaliste qui semble être votre loi aujourd'hui va permettre l'enrichissement rapide d'une mince couche sociale d'entrepreneurs et de commerçants, relancer la spéculation foncière, attirer trop rapidement les ruraux vers les villes, etc. Comment comptez-vous lutter contre les inconvénients classiques du capitalisme et faciliter une redistribution équitable des revenus à l'intérieur de votre pays ?

— La spéculation foncière n'existe plus grâce à la loi qui vient d'être soumise au Parlement. Il est toujours possible de vendre une fois un terrain que l'on possède, mais il ne peut plus y avoir en ville de deuxième vente sans construction. Vous me direz que la spéculation sur les logements sera de ce fait encouragée. Je vous répondrai que c'est ce que nous voulons. En dehors du périmètre des grandes agglomérations, 80 % des plus-values sur les terrains qui viendraient à être inclus dans le plan de développement de la ville iront à l'Etat. Et d'après la loi, un terrain agricole ne peut être librement changé contre un terrain à bâtir.

« Une redistribution plus équitable des revenus est conforme à la politique de notre gouvernement. Elle est d'abord encouragée par l'intéressement des ouvriers aux bénéfices des usines. 49 % des actions de toutes les usines doivent être cédées aux ouvriers, qui reçoivent des prêts de l'Etat pour les acquérir. 20 % des revenus nets de chaque entreprise doivent être partagés entre les ouvriers, et cela représente en moyenne trois mois de salaire actuellement. Par ailleurs, les impôts sont progressifs sur le revenu. Les traitements sont indexés. Les prix sont garantis pour les paysans.

« L'Etat subventionne les produits de consommation de base : sucre, viande, riz, huile végétale. Le sucre vaut 24 rials le kilo depuis vingt ans, alors qu'il s'achète 28 rials à la sortie des usines iraniennes et 80 rials à l'importation. On constate que la consommation du sucre a augmenté de 18 % l'année dernière et celle des huiles végétales de 40 %, celle de la viande de... 100 %. Cela nous oblige à des importations croissantes. Nous nous sommes ainsi assuré une source d'approvisionnement constant de la viande par un contrat à cinq ans. Je vous signale enfin une autre mesure parmi d'autres : la distribution d'un repas gratuit par jour à plus de six millions d'élèves dans les écoles.

● Pensez-vous que beaucoup de pays parmi ceux qu'on appelait naguère le tiers-monde pourraient suivre votre modèle de développement ? Lesquels ?

— Il faut que les modèles soient adaptés à chaque pays. Le développement demande quatre conditions : la possession des ressources nécessaires, la détermination d'une population, sa discipline et l'existence d'un leadership. Certain pays, qui ont plus de ressources que nous, manquent des autres éléments et, inversement, des pays où les trois dernières conditions sont remplies manquent des ressources nécessaires.

● Comment voyez-vous la nouvelle division internationale du travail entre les vieux pays industriels et les nations « qui décollent » aujourd'hui ? Quelle sorte d'industrie voulez-vous surtout implanter en Iran dans les dix années à venir ?

— Des industries de pointe, des industries de demain. Nous sommes prêts à le faire en association avec vous. Le monde occidental doit accepter qu'une ère soit révolue et qu'une autre débute ; et cela, j'espère, dans l'esprit d'une coopération et non d'une confrontation. Car nous ne voulons pas voir les pays industrialisés à genoux : il n'y a pas d'alternative à l'Occident. Au fond, c'est une idée marxiste fausse qui sévit dans l'esprit des gens : celle de la plus-value. Lorsque certains pays se développent, ce sont des marchés supplémentaires pour les autres ; de même, l'augmentation du pouvoir d'achat et du salaire des ouvriers a ouvert de nouveaux débouchés aux produits fabriqués par les usines.

● Dans quelle sorte d'industrie continuerez-vous à prendre des participations en Europe ?

— Dans toutes les industries qui disposent d'une technologie importante, mais avec l'accord du gouvernement concerné, comme cela s'est fait pour Krupp, en Allemagne fédérale. »

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.

PRESSE

DIRECTEUR DE « PARIS-MATCH »

Raymond Cartier est mort

Raymond Cartier, directeur-fondateur de l'hebdomadaire « Paris-Match », est mort, le samedi 8 février, à son domicile parisien, des suites d'une longue maladie.

Le chroniqueur d'un monde manichéen

L'inventeur d'un style journalistique qui a marqué une génération. Le promoteur d'une doctrine de l'égoïsme sacré face au tiers-monde, correspondant à une notion profondément conservatrice de la politique intérieure et extérieure. Un historien *des trente-cinq dernières années*, dont les partis pris et les raccourcis ont souvent entaché la crédibilité. Tel fût Raymond Cartier.

C'était un homme de la droite classique qui avait su, malgré un antiparlementarisme foncier, résister avant guerre, avec Henri de Kérillis, aux tentations de l'hitlérisme. Suffisamment classique cependant pour *avoir pu diriger pendant trois ans*, sous Vichy, l'hebdomadaire *Sept Jours*, dont un lecteur subtil arrivait parfois à deviner, sous le pétainisme affirmé et assumé, les tendances anti-allemandes.

Raymond Cartier était le reflet d'une certaine bourgeoisie moyenne, à qui il savait donner à force de travail et de savoir-faire l'impression de tout savoir sur le vaste monde, ses conflits et ses maîtres. De refléter aussi ses craintes et ses égoïsmes affichés ou secrets, comme ce fut le cas face au tiers-monde.

Capable d'écrire à la file deux longs articles et de préparer aussitôt après une émission de radio, de refaire à lui seul, en une nuit, un numéro entier d'un hebdomadaire, il était aussi l'homme qui avait lancé en France la formule des petits détails *qui font vrai. Il les faisait rechercher* à grands frais par ses collaborateurs. Ainsi le lecteur, connaissant la couleur de la cravate du *ministre*, celle du marbre de sa cheminée et sachant que sa pendule retardait d'une minute avait-il l'impression d'entrer de plain-pied dans l'histoire en train de se faire.

Ainsi, tout au long de la guerre froide, les lecteurs de Raymond Cartier, alors installé à New-York, et champion de la lutte contre le péril *rouge, ont vécu avec lui les heures* dramatiques de l'ère Truman, approuvé la ligne américaine la plus dure, déploré la « faiblesse » d'Eisenhower — que Cartier n'aimait pas — et craint semaine après semaine la disparition de l'Europe libre. Les articles colorés de cet infatigable voyageur, nourris d'innombrables notes, resteront toujours manichéens, comme son public lui-même.

Vulgarisateur hors de pair, il aura parfois — à l'exception des arts et des sports où il avouait son incompétence — l'impression qu'il peut tout assimiler et tout raconter. D'où un encyclopédisme docte et naïf à la Jules Verne.

Il restera comme le maître incontesté d'une forme de journalisme efficace et à sa manière l'un de ceux qui ont donné aux Français, réputés casaniers, une idée de la politique extérieure, de ses intrigues et de ses vedettes.

[Né le 14 janvier 1904 à Niort (Deux-Sèvres), Raymond Cartier fut d'abord rédacteur au quotidien *l'Echo de Paris* (1929-1937), puis rédacteur en chef de *l'Epoque* (1937-1940), dont le directeur est alors Henri de Kérillis. Il collabore ensuite notamment à l'hebdomadaire *Sept Jours*, publié à Lyon de 1940 à 1943.

A la fin de la guerre, il est officier de l'état-major du général de Lattre. Après la *guerre*, *collaborateur* de *Samedi-Soir* (1945-1949). Il accomplit deux voyages autour du monde et suivit le procès des criminels de guerre à Nuremberg, d'où il tira un ouvrage. Il entre en 1949 à *Paris-Match* avec le titre de directeur. Il deviendra en 1968 un des trois directeurs généraux et gardera le titre de directeur-fondateur.

La station radiophonique R.T.L., contrôlée par le groupe Prouvost, sollicite aussi sa collaboration pour une chronique quotidienne de politique étrangère à partir de 1968.

Raymond Cartier est l'auteur de nombreux ouvrages politico-historiques, parmi lesquels *l'Europe à la conquête de l'Amérique, les Secrets de la guerre, les Dix-Neuf Europes, Hitler et ses généraux, la Seconde guerre mondiale, A dix mille jours de l'an 2000, Histoire mondiale de l'après-guerre.*]

« La Corrèze avant le Zambèze »

Raymond Cartier n'a ni élaboré une doctrine ni mis au point une philosophie, mais il a diffusé, popularisé, *vulgarisé*, une idée qui a fait son chemin, pour des raisons opposées, dans les milieux de droite comme dans les milieux de gauche : celle du « repli sur l'Hexagone », au nom de l' « égoïsme sacré ». Il y avait fait allusion, sans grands échos, vers 1952.

En 1964, utilisant le support de l'hebdomadaire à grand tirage *Paris-Match*, il publia une série d'articles regroupés sous le titre « Attention, la France dilapide son argent ! », prétendait que l'aide accordée par les Français aux pays sous-développés était prélevée sur une faible tranche de revenus susceptibles de financer l'expansion nationale. Il multiplia les formules simples, les images frappantes, maniant donc nécessairement l'arbitraire et faisant appel aux sentiments les moins nobles de ses concitoyens.

« *Huit millions de Français tirent leur eau du puits comme en l'an mil* », écrivait-il alors, opposant les difficultés des paysans bretons ou limousins aux *dépenses exagérées* et au train de vie fastueux de certains responsables politiques du tiers-monde. Ces arguments devaient être repris par d'autres sous une forme brutale qui a, depuis lors, fait fortune, et a servi d'arguments dans bien des campagnes électorales : « La Corrèze avant le Zambèze. »

Raymond Cartier eut à plusieurs reprises l'occasion, en exposant à nouveau son point de vue au cours des dix dernières années, d'atténuer sensiblement ses propos qui, disait-il, avaient été déformés par ses adversaires. C'est ainsi qu'il affirmait n'avoir jamais préconisé l'arrêt de l'aide française aux pays sous-développés, mais avoir simplement invité les responsables de la politique française d'aide à ramener celle-ci à un niveau compatible avec la poursuite de notre propre expansion.

PHILIPPE DECRAENE.

● *Une campagne de solidarité avec le journal sud-coréen « Donga Ilbo »* vient d'être lancée à Zurich par l'Institut international de la presse (I.I.P.). « *Les annonceurs de ce journal*, indique l'I.I.P., *ont été contraints d'annuler leurs contrats de publicité* » à la suite des pressions du gouvernement qui « *espère, par ce moyen détourné, faire disparaître ce grand quotidien* » (*le Monde* du 29 janvier 1975). L'I.I.P. considère que « *la défense de ce journal fait partie de la lutte pour la sauvegarde de la liberté d'expression à l'échelle mondiale et invite la presse et autres media à s'associer à cette campagne de solidarité par une publicité de soutien au journal ou sous toute autre forme appropriée* ». — (A.F.P.)

RADIO-TÉLÉVISION

D'une chaîne à l'autre

DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

● Les présidents des quatre sociétés de programme de radio et de télévision, Mme Jacqueline Baudrier, MM. Jean Cazeneuve, Marcel Jullian et Claude Contamine, sont nommés membres du conseil d'administration de l'établissement public de diffusion, par décret du premier ministre en date du 8 février.

A l'Institut de l'audiovisuel, que préside M. Pierre Emmanuel, sept nouvelles personnalités feront partie du conseil d'administration qui comportait déjà quinze membres (*le Monde* du 1er janvier). Sont nommés administrateurs (entre parenthèses, leur qualité de représentant) : MM. Georges Ordonnaud (Etat), Jean Autin (Etablissement diffusion), Gabriel de Broglie (Radio-France), Jean Chauveau (TF 1), Marcel Jullian (A 2), Claude Contamine (FR 3) et Jean-Charles Edeline (Soc. de production).

Enfin, le décret nommant, comme prévu, M. Michel Roux directeur général de l'Institut de l'audiovisuel est paru en date du 8 février.

— VU —

L'étincelle

Aucun doute, il y a quelque chose de changé à l'antenne : une attitude, un ton. C'est imperceptible et c'est essentiel. C'est ce qui distingue une télévision au service du public d'une télévision aux ordres de l'Etat. Je ne dis pas que nos lucarnes se sont ouvertes à deux battants, non. Leurs gonds étaient trop rouillés pour cela. Elles s'entrebâillent cependant. Nos studios sentent moins le renfermé.

Compétition et pénurie ont du bon. A force d'encourager les débats, contradictoires par définition, de multiplier les discussions, on fait jaillir l'étincelle d'une liberté retrouvée. L'impulsion est donnée. Il va falloir l'accélérer, faute de quoi elle risque de se bloquer.

Prenez le Petit Rapporteur, *le magazine satirique de Jacques Martin, le dimanche sur TF 1. Son premier numéro nous avait laissé bouche bée. Tant d'insolence, de désinvolture dans la façon de retenir et de traiter les livres de l'actualité souriante — le tiercé et l'Eglise, les bombes en chocolat, — on n'en revenait pas. La semaine suivante, le malaise de l'armée attribué à la coupe démodée de l'uniforme, après tout ce qu'on avait entendu sur le sujet, ça paraissait gentillet, sans plus. Très bon, dimanche, très farce, le dossier sur la pilule pour les hommes. Et très cocasses les conseils aux consommateurs désireux d'économiser sur les frais de leurs obsèques un enterrement do it yourself. En revanche, la séance consacrée à la pelouse du Parc des Princes allait être complètement ridiculisée le soir même aux informations. Oui, au journal de 20 heures, au vrai, sur cette même chaîne, ne nous a-t-on pas proposé, sourire en coin, une solution de remplacement en organisant un match de foot dans le trou des Halles ! Attention Jacques Martin ! C'est le moment de changer de vitesse, d'aller plus vite et plus loin, sans attendre d'être dépassé par une concurrence déloyale, mais efficace.*

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 10 FEVRIER

— Pierre Desgraupes reçoit *Mme Françoise Giroud*, secrétaire d'Etat à la condition féminine, sur Europe 1 à 19 h. 20.

— *M. Aymar Achille-Fould*, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, est l'invité de « Dix questions, dix réponses » (Inter-soir, 19 h. 20).

— *Alfred Fabre-Luce* est l'invité de « Tribune libre », à 19 h. 40 sur FR. 3.

MARDI 11 FEVRIER

— « *La crise de l'armée* » sera le thème abordé par *la ligue communiste révolutionnaire* en *Tribune libre*, à 19 h. 40 sur FR. 3. Avec Régis Debray et P. Vidal-Naquet.

— *Aurelio Peccei*, fondateur du Club de Rome, participe au débat qui suit la projection de *Troubles de croissance*, documentaire de B. Lemoine, sur A. 2, à 21 h. 20.

— *Hubert Curien*, directeur à la Recherche scientifique, et *Michel Soutif*, président de l'université scientifique et médicale de Grenoble, font le point sur les problèmes de « *La recherche scientifique en France* », sur France-Culture, à 20 h.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LUNDI 10 FÉVRIER

● CHAINE 1 : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Au Théâtre ce soir : « la Locomotive », d'A. Roussin, mise en scène de l'auteur, avec E. Popesco, H. Crémieux, F. Ledoux.

Une réfugiée slave rêve de son passé d'avant l'exil. Vécut-elle vraiment ce grand amour dont elle se sépara sur un quai de gare, dans la fumée d'une locomotive. Quatrième pièce inspirée à Roussin par Elvire Popesco, celle-ci (créée en 1968) doit tout à son modèle ; d'où ses qualités (fantaisie, climat de passion torrentielle) et ses défauts (intrigue décousue, partenaires faire-valoir).

21 h. 50 Documentaire : Portrait de l'univers, de J. Lallier et M. Tosello. « Abus de mémoire, abus de pouvoir ».

L'ordinateur est-il dangereux ? Avec la participation de M. B. Chenot, juriste, et du professeur Robert Debray.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Typhelle et Tourteron.



20 h. 35 Dramatique : « Hans », d'après le livre de M. Boutron. Adapt. J. Cosmos. Réal. Y.-A. Hubert. Avec A. Ruprecht, M. Chapiteau, A. Gilbert.

Après la guerre, Louis, un jeune homme qui avait appartenu à la Résistance, fait venir chez lui un prisonnier allemand pour l'aider aux travaux de la ferme. Hostilité, admiration et incompréhension des deux hommes.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : Avec Alfred Fabre-Luce.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 35 Prestige du cinéma : « Mélodie en sous-sol », de H. Verneuil (1962), avec J. Gabin, A. Delon, V. Romance, C. Marlier.

Un vieux truand, fraîchement libéré de prison, organise le cambriolage du casino de Cannes avec un petit voyou dont c'est le premier grand coup. Dialogues de Michel Audiard, morceaux de bravoure d'Henri Verneuil et duo Gabin-Delon pour une peinture de mœurs ultra-conventionnelle.

● FRANCE-CULTURE

20 h. (S.), Orchestre national de Radio-France, direction E. Bergel, pianiste C. Helffer : « Première suite en ut majeur » (Enesco), « Concerto pour piano » (Schoenberg), « Première symphonie en ut mineur » (Brahms) ; 21 h. 30, Indicatif futur, par C. Dupont : Dix ans de recherches à l'INSERM : la biologie ; 22 h., Black and blue ; 22 h. 45, Bureau de poésie, par A. Beucler et H. Portnoy ; 23 h. 15, Libre parcours jazz, par M. Cullaz. Au théâtre de la Gaîté-Montparnasse : le Groupe Centaura.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Festival de musique de chambre de Paris 1974. *Concert donné au cloître des Billettes par l'ensemble* Pro Musica de Paris : « Canzoni » (G. Frescobaldi), « Cantate inédite Ame Dorinda » (Bononcini), « Cantate les Plaisirs de la campagne » (A. Campra) ; 22 h. (S.), « Correspondances » (Debussy, Ravel) ; 23 h., Musique d'aujourd'hui : J. Ibert, H. Barraud, A. Moëne, S. Nigg) ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre : Joseph Suk ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MARDI 11 FÉVRIER

● CHAINE 1 : TF 1

18 h. 40 Pour les petits : « Pierrot ».
18 h. 50 Pour les jeunes : « Les Aventures de Huckleberry Finn ».
19 h. 15 « Les Shadoks ».
19 h. 45 Feuilleton : « Chéri-Bibi ».
19 h. 50 *Une minute pour les femmes.*
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de la Grange. Les animaux en péril : L'Amérique.
21 h. Jeu : Le Blanc et le Noir, prod. P. Sabbagh.
21 h. 45 Emission littéraire : Pleine page, prod. A. Bourin et P. Sipriot, réal. B. Lion.

« La Révolution parallèle » de P. Emmanuel. « Lettre à mon chien », de F. Nourissier. Un film sur J.-M. Le Clézio, etc.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

18 h. 45 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Typhelle et Tourteron.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « Troubles de croissance ». Documentaire de B. Lemoine.

Des économistes, des scientifiques, des hommes politiques s'interrogent sur l'avenir. Prennent la parole au cours de ce film : MM. Valéry Giscard d'Estaing, le président Senghor, R. Garaudy, R. Barre, S. Mansholt, G. Marchais, A. Peccei, J.K. Galbraith, H. Kahn.

Débat : « Quel monde pour demain ? »

Avec la participation de MM. Aurelio Peccei, fondateur du Club de Rome ; Stoleru, conseiller à la présidence de la République ; Favré, membre du comité central du P.C. et directeur de la revue Economie et Politique ; *Saint-Geours, directeur du Crédit lyonnais ; Roux, vice-président du C.N.P.F. ; Riboud, P.-D.G. de la B.S.N.*

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : la Ligue communiste révolutionnaire.
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Yvan Tors (quatrième partie).

Les babouins.

20 h. 35 (●) Feuilleton : « l'Enéide », d'après Virgile. Réal. Franco Rossi. Avec G. Brogi, O. Karlatos.

Lentement la guerre se prépare. Malgré le traité signé entre Enée et Latinus (les Troyens auront des terres en payant un droit sur les récoltes pendant sept années) un sentiment de crainte naît chez les indigènes, puis d'hostilité.

21 h. 30 Portrait : Louis Néel, prix Nobel, de J.-N. Roy.

Prix Nobel de physique, Louis Néel a découvert les principes les plus importants du magnétisme, cette science qui révèle des phénomènes fondamentaux sur le comportement du globe terrestre.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues, par R. Pillaudin : La recherche scientifique en France, avec Hubert Curien et Michel Soutif ; 21 h. 20 (●), Atelier de création radiophonique : « Odor di femina », de J.-L. Rivière (un nouveau type de critique musicale à partir de « Don Juan ») ; 22 h. 30, Courant alternatif : Approche technique du travail de la voix.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Concert par l'orchestre de chambre Jean Barthe : « Concerto pour violon et orchestre en mi majeur » (Bach), « Concerto pour violon, clavecin et orchestre en fa majeur » (Haydn), « Divertimento en fa majeur » (Mozart) ; 21 h. 30 (S.), Musique d'aujourd'hui : « Transparence » (P. Arma), « Semen » (D. Meier), « Rugby » (Honegger) ; 22 h. 40 (S.), La musique pour piano de Bartok : « Petite suite », « Improvisation, opus 20 » ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

ARTS ET SPECTACLES

Expositions

Le rituel du corps

(Suite de la première page)

Que fait l'artiste « comportemental » ? Il crée, et crée seulement. Seules comptent les idées illustrées par des événements dont il ne reste que des images.

L'idée-reine dans l'art contemporain a une filiation historique qui remonte à Marcel Duchamp. On fait ouvrir le ban à ce séraphin du non-art avec son portrait au sourire narquois et sa fameuse tonsure en forme d'étoile. Et le corps pour s'exprimer ? Yves Klein utilisait bien des filles nues et dodues, enduites de couleur bleue, pour imprimer l'empreinte de leur corps sur la toile blanche, « pinceaux vivants » et vibrants, au travail desquels il était bon d'ailleurs de donner un coup de pouce pour abolir les échecs du hasard.

A l'époque, la tonsure néo-bouddhiste de Duchamp et les « corps-pinceaux » de Klein, suffisaient à scandaliser. Encore s'agissait-il de scandales de bonne compagnie. Ils semblent aujourd'hui bien sages au regard de l'escalade que leur soi-disant descendance vient d'accomplir. Les brèches du conformisme s'ouvrent de plus en plus et les murs sont abattus un à un. Le corps entre dans l'art contemporain, côté cour et côté jardin d'une nouvelle théâtralité où il devient lui-même, pour certains, instrument de subversion et langage insurrectionnel ; pour d'autres, sans doute, celui de la complaisance dans l'horreur. Car le simulacre de l'horreur est toujours ambigu. Il peut être ceci et cela tout à la fois. Le spectacle qu'on nous offre est « ouvert », comme les taches d'une planche de Rorschach, sans réalité objective autre que celle que le « regardeur » y projette.

Depuis les happenings de l'Américain Kaprow, dans les années 50, une part des « arteurs » avant-gardistes s'est tournée vers cette production d'œuvres d'art éphémères « événementielles », qui sous prétexte de nous mener au théâtre de la vie nous conduit au cœur de rituels et de « mystères » dans le sens que leur donnait le Moyen Age. Atmosphère religieuse, mais sans religion ni dieu, en fait, la quête du dépassement dans une société qui en a perdu le sens. On a assisté à cette recherche quasi religieuse aux Etats-Unis, dans les communautés de jeunes qui mimaient pour leur propre consommation des néo-mystères gratuits, mais devenus par la force des choses produits artistiques par les documents photographiques qui en restaient. On a pu en voir un aperçu dans le cadre du *Festival d'automne* en 1973 qui avait donné carte blanche à la galerie Sonnabend (*le Monde* des 21 et 28 septembre 1973).

Rien de nouveau dans l'exposition de la galerie Stadler sinon qu'elle montre pour la première fois la boucherie sado-masochiste de l'école dite de Vienne dont on avait, en 1972, goûté les outrances à la Documenta de Kassel (*le Monde* du 5 juillet 1972) : Gunter Brus qui mime la démence tranquille, l'affreux Nitsch et le pathétique Schwarzkoler, l'inquiétant Muehl, portent la violence et le dégoût, chacun à sa manière, à un degré aussi incommodant que malsain. C'est la question de l'expressionnisme allemand qui est réactualisée, et un Rainer qui accuse au crayon noir les traits de son visage déformés par des fils élastiques ne fait rien d'autre que du Kokoschka en photographie. A côté, les attouchement et les explorations du corps d'Acconci et Nauman semblent poétiques et inoffensifs ; les rituels religieux de Journiac et les affrontements de Gina Pane avec la douleur, le feu et le sang dans le contrôle de soi, semblent des jeux relativement innocents.

Un mimodrame

Partout cependant il s'agit de provoquer, perturber le code culturel du comportement et pratiquer le « tout est permis ». L'art corporel est toujours — ou presque toujours — traumatisant. Son registre est celui de la violence qui semble exploser au cours de l'action. En vérité, elle est préméditée et repose sur un scénario plus ou moins précis et minuté. Les artistes sont des acteurs. Ils jouent sachant qu'à un moment donné l'œil de la caméra va fixer leurs actes. Alors ils miment la tension sans être tendus, la douleur sans souffrir, la violence sans tempête et le meurtre sans tuer, sinon par simulacre. Certains, comme Brus, nu comme un vers, prennent les attitudes d'un bonze qui serait passé par l'Actor's Studio, avec ce regard appuyé qui donne de la vraisemblance aux sentiments exprimés comme chez James Dean ou Marlon Brando. L'artiste « comportemental » ne s'accomplit que devant un public comme l'acteur au théâtre et le musicien de jazz à la jam session, stimulés par l'émotion ambiante, transmise de la scène à la salle et retournée à l'acteur pour le porter un peu plus loin.

Mais le comportement aliéné ou désaliéné, selon le point de vue où l'on se place, n'a qu'un public restreint de même que les artistes, marginaux par définition, sont limités en nombre. Le compartimentage entre le happening, la technique de psychologie thérapeutique de groupe, du théâtre à la Grotowski, et des rituels mystiques, se fondent et se confondent. Créé sur les marges de l'art contemporain il trouve ses amateurs également dans les marges du public. Souvent, celui-ci est initié, voire concerné. Le narcissisme y est roi. On aime sa personne : d'un côté on travaille sur elle, de l'autre on en regarde la réplique chez les artistes.

L'art corporel nous offre un mimodrame où les derniers tabous font mine de sauter l'un après l'autre. Où peut-on le pratiquer sans provoquer d'interdit ni d'esclandre sinon dans les galeries et les musées, derniers carrés du « tout est permis » ?

JACQUES MICHEL.

★ L'art corporel, galerie Stadler, rue de Seine. Catalogue de François Pluchart.

En bref

Concerts

Jean-Jacques Kantorow et l'orchestre Bernard Thomas

Dans une salle Gaveau pleine à craquer, Jean-Jacques Kantorow donne en trois séances l'intégrale des concertos et pièces pour violon et orchestre de Mozart avec l'orchestre Bernard Thomas, qui depuis sept ans joue sans relâche des « intégrales » dans tous les quartiers de Paris et s'est fait ainsi une clientèle fidèle et enthousiaste.

Trente ans, un jeu vif, sensible, flexible, une couleur tendre, point trop d'éclat mais cette « brillance » qui distingue sans peine sa sonorité des cordes de l'orchestre, Jean-Jacques Kantorow est un violoniste de charme : il s'épanouit en particulier dans l'*Adagio en mi K 261*, écrit pour Brunetti, rêveur comme un air nocturne de Suzanne ou de la Comtesse, dans un merveilleux parfum, et rehausse la couceur un peu gracile du *Concertone en ut* pour deux violons (Mozart n'avait que seize ans) où l'on admire dans son ombre la jolie couleur et la technique très pure de Ph. Pouvereau.

Dans le *Concerto en la K 219*, Kantorow reste un peu en deçà du lyrisme conquérant et lumineux de l'*Allegro*, révèle comme une certaine fragilité craintive et ne semble pas avoir conquis le phrasé mozartien dans tous ses détours. Mais au long de l'*Adagio* son jeu s'affermit et il rayonne dans le final, au milieu d'un orchestre de bonne qualité, trop mat parfois et qui interprète Mozart avec exactitude, souvent un peu trop au premier degré.

★ Dernière séance le 13 février (21 heures), avec le concours de Bruno Pasquier, altiste.

Chanson

Eugénie Razina

Eugenie Razina à Paris, c'est un peu la « mode rétro » façon soviétique, qui nous vient de Moscou. A la différence de Galitch, qui avait récemment servi au public russe de Paris les dernières chansons politiques du répertoire du *Samizdat*, cette chanteuse de cinquante ans n'interprète que les romances russes ou tzyganes de la fin du dix-neuvième siècle ou du début de celui-ci. Sa voix chaude et expressive, l'évocation sentimentale de ces amours russes du passé ont toujours connu un vif succès auprès du public soviétique et devraient renouveler avantageusement auprès du public français les sempiternels « yeux noirs » de nos cabarets russes « dans le vent ».

Bien que ce répertoire ne fasse pas problème aux yeux des autorités, Eugénie Razina a choisi l'exil l'an dernier : elle craint ce que l'on appelle là-bas les « *récidives du culte de la personnalité* », et elle sait à cet égard de quoi elle parle. Bien que membre de la bonne société soviétique — son mari était le pilote personnel de Staline et d'Abakoumov, — elle a séjourné sept ans *dans les camps du* Goulag, de 1948 à 1955.

La chanteuse a recueilli un vif succès, samedi soir, à la salle Pleyel devant un public français et russe de tous âges, les « blancs » de l'ancienne émigration côtoyant les plus récents exilés de Moscou. — M. T.

Cinéma

« DAISY CLOVER » de Robert Mulligan

Réalisé en 1965 — donc bien avant *Un été 42* et *l'Autre*, qui ramenèrent l'attention sur Robert Mulligan — *Inside Daisy Clover* était resté inédit en France, sauf une présentation à la télévision l'été dernier (« Ciné-Club » de la deuxième chaîne, cinémascope rogné sur les bords, on l'avait mal vu). C'est un film très surprenant.

Mulligan a repris, d'après un roman de Gavin Lambert adapté par l'auteur, un thème hollywoodien par excellence, et qui fut admirablement traité par George Cukor en 1954 dans le remake de *Une étoile est née* : la création d'une vedette et ses rapports avec le monde du cinéma. Mais l'action est située entre 1936 et 1938, la vedette est une adolescente, presque une enfant qui, de quinze à dix-sept ans, subit brutalement toute l'expérience d'une vie de star. Et la critique d'Hollywood se fait en vase clos entre cinq personnages et quelques comparses. La foule est absente. Le monde du cinéma devient symbolique.

Natalie Wood interprète le rôle de Daisy Clover, fille pauvre, poussée en semi-clocharde sur une plage du Pacifique avant d'être découverte par le producteur Swan (Christopher Plummer ou « le prince des ténèbres). Elle est nantie d'une mère à l'esprit dérangé (Ruth Gordon qui fut, depuis, la vieille dame de *Harold et Maude*). Natalie Wood avait, alors vingt-sept ans. Et, bien que sa composition soit étonnante, un décalage, sûrement volontaire, subsiste entre ce qu'elle était réellement et l'adolescente qu'elle incarne. Lancée dans la comédie musicale comme « la petite chérie des Etats-Unis », Daisy Clover est un prototype monstrueux, une Judy Garland jeune (la voix de Jackie Ward qui double les chansons accentue la référence) matinée de Mary Pickford.

Robert Redford, qui n'était pas encore une grande vedette, tient le rôle — et on n'en revient pas, même après le néo-romantisme de *Gatsby* — de Wade Lewis, acteur alcoolique, homosexuel, et voué à l'autodestruction. Il s'y montre excellent. Son mythe s'est constitué depuis sur d'autres bases, mais son image de marque se trouve contredite.

En fait, tous les personnages (il faut citer encore Katharine Ward la femme de Swan dont l'éternel sourire à faire peur masque une névrose) nous causent tous un malaise: c'est évidemment voulu. Ils sont tous déterminés par Hollywood, univers de studios vides (Mulligan détruit impitoyablement, en en montrant la fabrication, le monde euphorisant de la *comédie musicale*) et de vastes demeures au luxe artificiel. La dépression nerveuse, la folie et la mort rôdent partout. Swan s'empare de Daisy pour lui donner la gloire, mais il lui prend sa jeunesse. Wade, qui l'épouse, lui refuse l'amour. Il n'y a pas dans ce film un instant de liberté pour les personnages ni pour le spectateur, auquel n'est même pas permise l'émotion. La fin, encore plus surprenante, est un acte pur dont on ne sait que penser.

Daisy Clover est un cauchemar froid et qu'il faut voir en raison de son étrangeté. Tourné il y a dix ans, alors que personne ne songeait à cultiver la nostalgie rétro, voilà qu'il nous arrive, en pleine renaissance de l'hollywoodisme pour nous dire que l'hollyowodisme est, et a toujours été, mensonger, aliénant, que les vedettes vendent leur âme au diable pour un mauvais rêve. Et le film de Mulligan est programmé dans le même cinéma qui présente toujours *Banana Split*, de Busby Berkeley !

JACQUES SICLIER.

★ Action-Christine (v.o.).

Musique

Ravel et ses valses

La preuve que Ravel n'a jamais su se répéter, le signe qu'il n'a jamais rien fait comme les autres, ce sont ses valses — qui ne sont pas des valses. C'est cette manière de singer un mouvement, de contrefaire des gestes, de simuler des états d'âme — gaieté, griserie, ivresse, — de démontrer un mécanisme pour l'abandonner épars, dans un malin, dans un morbide désir de démystification ou de vengeance. Ce qui devrait être un jeu se transforme en défi, parfois en drame, et vous laisse, pour un bon bout de temps, le froid au cœur.

En ce qui concerne la valse, Ravel n'a pas réglé ses comptes à moitié. Il y est revenu à deux fois. En 1911, d'abord, parce que c'était alors la mode de se moquer de tout et de traiter à la pointe sèche, sans révérence, le style « noble et sentimental ». Les huit valses du même nom illustrent parfaitement le genre « humoristique » inauguré puis immortalisé par Satie, un genre typiquement planistique, un genre de salon ou de petit comité, un genre qui use et abuse de la « fausse note » comme d'une agacerie particulièrement « smart » de la sensibilité. Ravel, au clavier, joue avec les dissonances comme il jouera ensuite, dans l'orchestre, avec des alliages inattendus de contrebasse ou de basson, par un goût typiquement aristocratique du superflu. En ce sens, son orchestration des Valses nobles et sentimentales *tient du pléonasme.*

« Valse, que me veux-tu ? » Ravel ne posera la question de plein fouet qu'après la guerre, en pensant à Vienne. Et ce sera la Valse *avec un grand « V », celle qui part mal, en hoquets sourds, des profondeurs de l'orchestre. La ronde noire, qui s'emballe, s'affolle et se détraque. La danse qui trompe son monde (mais qui songerait à s'y laisser entraîner ?) La fuite hors du temps. La bousculade vers la mort.*

Par une curieuse coïncidence, l'année Ravel a débuté par les échos démultipliés de cette valse. L'Orchestre national l'exécutait dimanche, sur TF 1, sous la direction de Sergiu Celibidache. On en a beaucoup parlé le même jour à la Tribune des critiques de disques. *Elle vient d'être enregistrée coup sur coup par Boulez et par Ozawa. Enfin, Serge Baudo l'a dirigée à trois reprises, après les* Valses nobles et sentimentales, *au pupitre de l'Orchestre de Paris (dans un chaleureux programme d'hommage qui comprenait également les deux concertos pour piano, brillamment interprétés par Philippe Entremont). La multiplicité, la variété des interprétations prouvent au moins une chose : chacun ressent la parenté de cette* Valse *avec la nature insaisissable de Ravel.*

A. R.

Mort de Pierre Dac

Le chansonnier et humoriste Pierre Dac, de son vrai nom André Pierre-Dac, est mort dimanche soir à son domicile parisien. Il était âgé de quatre-vingt-un ans.

Pierre Dac, qui disparaît quelques mois après Francis Blanche, son partenaire en loufoquerie, avait rendu populaire le non-sens, le raisonnement par l'absurde. Ce petit homme vif, au sourire hermétique et figé, aux yeux bleus tout ronds, à la cigarette imperturbablement collée à la bouche, était né à Châlons-sur-Marne en 1896 dans une famille où le père, Simon-Isaac, était négociant.

Très tôt, Pierre Dac va malmener joyeusement la logique et l'esprit cartésien. Il commence par écrire des chansons (la Complainte froide, Je veux me faire chleuh), *qu'il interprète avec grand succès dans les cabarets de chansonniers. En 1937, sur les ondes de Radio-Cité, il fonde le Club des loufoques, puis lance en 1938* l'Os à moelle, *un hebdomadaire burlesque auquel collaborent les dessinateurs Maurice Henry, Jean Effel et Moisan.*

En juillet 1940, prévenu que les Allemands voulaient l'arrêter, Pierre Dac gagne la zone sud, milite dans un des premiers réseaux de résistance, passe en Espagne où il est emprisonné, gagne Londres en 1941 et collabore à l'émission « Les Français parlent aux Français ». Sa manière de brocarder l'occupant en utilisant les dernières mélodies à la mode dans l'Hexagone, ses duels radiophoniques avec Philippe Henriot, secrétaire d'Etat à l'information du gouvernement de Vichy, ont une grande écoute. Revenu en France à la libération, il fait reparaître son journal sous le titre de l'Os libre *et participe à de nombreuses émissions, lançant avec son cadet Francis Blanche d'interminables feuilletons burlesques, plus de trois mille épisodes de dix minutes par jour de* Malheur aux barbus *et* Signé Furax. *L'association avec Francis Blanche fut plusieurs fois suspendue et reprise. C'est ainsi qu'en mars dernier, à Bobino, on les avait revus tous les deux présentant des « morceaux choisis » désopilants.*

Pierre Dac avait joué dans quelques films (la Polka des menottes, la Belle Américaine, Snob, l'Or et le Plomb). *Il avait essayé de relancer une nouvelle fois, entre 1954 et 1966,* l'Os à moelle *et avait écrit plusieurs livres, dont* les Pensées, *qui reçut le Grand Prix de l'humour populaire en 1974, et un récit de sa vie à Londres :* Un Français libre à Londres en guerre.

Pierre Dac était chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945, et de la médaille de la Résistance. — C. F.

SPECTACLES

théâtres

Lundi 10 février

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : la Célestine.

Les autres salles

Biothéâtre, 20 h. 30 et 22 h. : les Chaises (études pour marionnettes).
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Soldats ; 22 h. 30 : V comme Vian.
Daunou, 20 h. 45 : Les portes claquent.
Deux-Portes, 20 h. 30 : Mooney et ses caravanes.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Hot I Baltimore.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Plaisance, 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge.
Poche - Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Good bye, Mr. Freud ; 23 h. : l'Apologue.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Couples.
Théâtre de la Lisière, 20 h. 30 : le Jeune Homme livré aux arbres.
Théâtre Rive-Gauche, 20 h 45 : les Adieux de la grande-duchesse.
Variétés, 20 h. : Jacques Martin.

Les théâtres de banlieue

Vincennes, Théâtre Daniel - Sorano, 21 h. : la Dernière Bande.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 45 : Dormir debout ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : Baby Sitter.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 15 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. 15 : Philippe Val et Patrick Font.
Café de la Gare, 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : la Collection ; 21 h. 15 : Couvre-Jeux.
Le Fanal, 21 h : Mr Barnest ; 22 h. 45 : Délire à deux.
Le Jour-de-Fête, 22 h. : le Service humanitaire : 23 h. : Eux aussi sont secs ; 24 h. : Autant en emporte le vin.
Petit Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Evariste ; 22 h. 30 : Henri Gougaud.
Sélénite, salle I, 20 h. 30 : Prévert ; 22 h. : la Jacassière. — Salle II, 21 h : Femmes parallèles; 22 h. 30 : Sélénite, nid d'espions.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflon.

Le music-hall

Alcazar : Paris-Broadway.
Crazy Horse Saloon, 22 h et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Olympia, 21 h. 15 : Véronique Sanson.

La danse

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Ballet-Théâtre Joseph Russillo.

Les concerts

Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Ensemble 2e 2m de Champigny, dir. L. Berio (Darius Milhaud).
Théâtre Mouffetard, 20 h. 30 : Cl. Bernard, violon, et M. Delfosse, clavecin (Bach).
Faculté de droit, 21 h. : A. Brendel, piano (Beethoven, Schubert).

Le jazz

Gaîté-Montparnasse, 18 h. 30 : Saheb Sarbib's Quartet.
Olympia, 20 h. 30 : Planxty.
Cour des Miracles, 22 h. : Steve Lacy Sextett.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Les exclusivités

A BIGGER SPLASH (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.). La Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).
LE BOSSU DE LA MORGUE (It., v.f.) (**) Maxeville, 9e (770-72-87).
LA BRUTE, LE COLT ET LE KARATÉ (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Grand-Rex, 2e (236-83-93) ; Napoléon, 17e (359-41-46) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Fauvette, 13e (331-60-74) : Mistral, 14e (734-20-70)
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) Olympic, 13e (783-67-42).
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) : Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) : Galaxie, 13e (331-76-86) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) : Lux-Bastille, 12e (343-79-17)
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) Gaumont-Elysées, 8e (359-04-67) ; Impérial-Pathé, 2e (742-72-52) ; Maxeville, 9e (770-72-87) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; France-Elysées, 8e (225-19-73), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Caravelle, 18e (387-50-72) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
LA CITE DU SOLEIL (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 15 h 30 à 20 h. 40.
DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
DODES'CADEN (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
DOSSIER ODESSA (Angl.-All., v.o.) : Ambassade - Gaumont, 8e (359-19-08) ; Danton, 6e (326-08-18) : v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
DU SANG POUR DRACULA (A., v.o.) (**) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72). — V.f. : Gaumont-Lumière 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Les Nations, 12e (343-04-67).
LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
FRIC-FRAC RUE DES DIAMS (A., v.o.), jusqu'à jeudi : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
LA GENESE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxeville, 9e (770-72-87) ; Concorde, 8e (359-92-84)
LES HAUTES SOLITUDES (Fr) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 14 h à 22 h. 30.
HARRY AND TONTO (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Arlequin, 6e (548-62-25).
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), jusqu'à jeudi — V.f. : U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) : Maillot, 17e (758-24-24) : Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
L'HOMME DU CLAN (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) : v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
L'HOMME DU FLEUVE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-89), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), Pagode, 7e (551-12-15).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36), Panthéon, 5e (033-15-04), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE JOURNAL INTIME DE DAVID HOLZAM (A., v.o.) : Ciné-Halles (Positif), 1er (236-71-72).
LE LOUP DES STEPPES (Fr., Suis., All.) v. ang. : La Clef, 5e (337-90-90).
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) (en soirée) ; v.f. : Ermitage (en mat.), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Rotonde, 6e (633-08-22), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Terminal-Foch, 16e (704-49-53).
MAI 68 (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
MARIAGE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33), Capri, 2e (508-11-69).
LES MONGOLS (Ira.) v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Quartier - Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). V.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32)
SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont - Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain - Village, 5e (633-87-59) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Murat, 16e (288-99-75).
SEXOLOGOS (Fr.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42)
LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
SWEET LOVE (A., v.f.) (**) : Gramont-Opéra, 2e (742-95-82) ; Scala, 10e (770-40-00) V.o. : Boîte-à-Films, 17e (754-51-50), à 16 heures et 20 heures
UNE PARTIE DE PLAISIR (Fr.) : Normandie 8e (359-41-18) ; Mistral, 14e (734-20-70)
TERREUR SUR LE BRITANNIC (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Telstar, 13e (331-06-19) : Murat, 16e (288-99-75) : Miramar, 14e (326-41-02) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90)
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).

Les films nouveaux

DREYFUS OU L'INTOLERABLE VÉRITÉ, film français de J. Chérasse : Dragon, 6e (548-54-74), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL, film français de Claude Weisz, avec Germaine Montero. Le Seine, 5e (325-92-46)

LES DEUX SAISONS DE LA VIE, film belge de S. Pavel. V.f. : Royal - Haussmann - Méliès, 9e (770-47-55).

LE MONASTERE DES VAUTOURS, film mexicain de Francisco del Villar (v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

DAISY CLOVER, film américain de R. Mulligan, avec N. Wood et R. Redford. (Inédit), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).

WANDA, film américain de Barbara Loden, v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES ANGES GARDIENS, film américain de R. Rush, v.o. : Mercury, 8e (225-75-90), Hautefeuille, 6e (633-79-38), v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont - Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96).

UN LINCEUL N'A PAS DE POCHES, film français de J.-P Mocky. — Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis - Saint - Germain, 6e (222-72-80). Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75). - Passy, 16e (228-62-34). Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Publicis-Sofitel (842-04-68).

ENQUETE DANS L'IMPOSSIBLE, film américain de F. Perry. — V.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

PHANTOM OF PARADISE (à partir du 7), film américain de Brian de Palma. — V.o. : Publicis - Champs - Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83)

Les festivals

HUMPHREY BOGART. — V. o., Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Casablanca.
BEATLES SHOW — V.o., Action République, 11e (700-51-33), à 20 h. et à 22 h. : Comment j'ai gagné la guerre. — Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : What happening the Beatles et Murray the King U. S. A.
RICHARD QUINE. — V o., Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Une cadillac en or massif.
POP VARIATIONS. — V.o., Acacias, 17e (754-97-83). 13 h. : les Pink-Floyds à Pompéi ; 14 h. : la Vallée : 16 h. : Concert pour le Bangladesh : 17 h. 45 : Guitare au poing ; 19 h. 15 : 200 Motels ; 21 h. : Woodstock.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Vincent, François, Paul et les autres.
DE GODARD A GAREL. — Olympic, 14e (783-67-42) : Du côté d'Orouet.
HUMPHREY BOGART. — V.o., Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) : Key Largo.

Les grandes reprises

LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Studio Marigny, 8e (225-20-74).
LES RAISINS DE LA COLERE (A., v. o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39)
PICKPOCKET (Fr.) : la Pagode, 7e (551-12-15).

Les séances spéciales

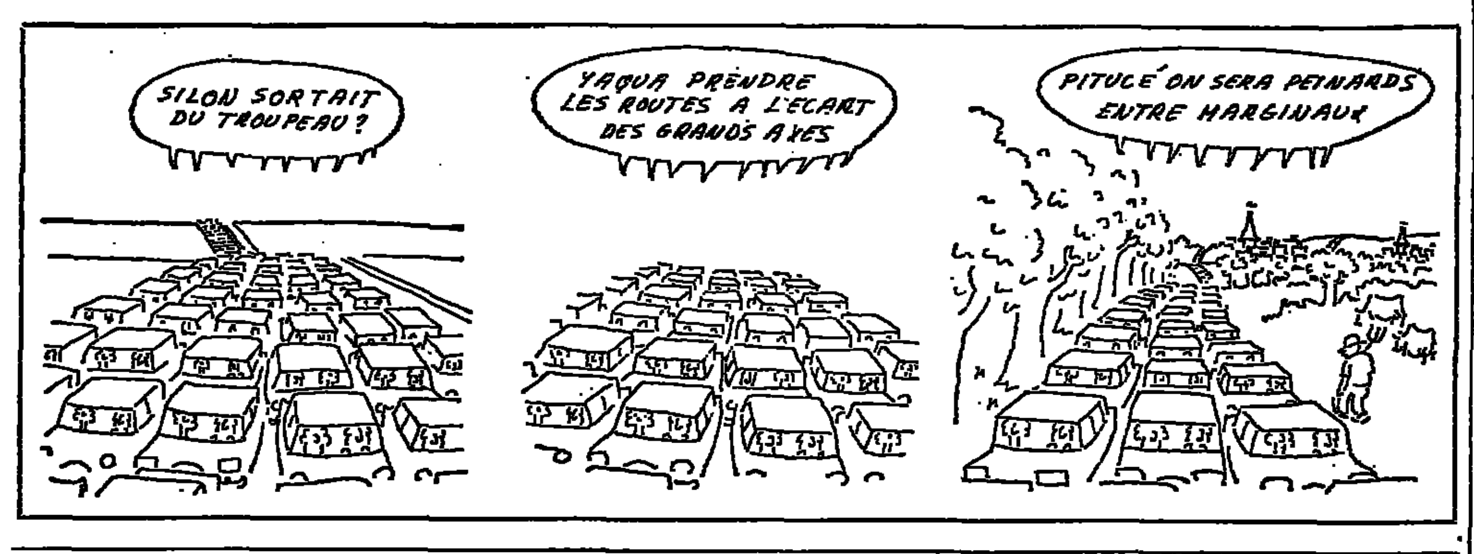
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h 15.
EASY RIDER (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h et 24 h.
LANCELOT DU LAC (Fr.) . Le Seine, 5e (337-90-90) à 12 h et 24 h.
MACBETH (A., v.o.) La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (336-48-18) à 12 h. et 24 h.
LES VISITEURS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 24 h.



AUJOURD'HUI

SILON, YAQUA et PITUCÉ

DE GUY BÉART
DESSINS DE KONK



MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 10 février à 0 heure et le mardi 11 février à 24 heures :

Un affaiblissement des hautes pressions continentales favorisera l'extension progressive du courant perturbé océanique à travers l'Europe occidentale.

Mardi 11 février, sur les régions s'étendant du pas de Calais au nord du Massif Central et aux frontières de l'Est, de belles éclaircies se produiront *encore après la disparition des brouillards matinaux*, mais le ciel deviendra plus nuageux l'après-midi et le soir. Les vents, faibles, s'orienteront au secteur sud-est. Les températures varieront peu et des gelées auront lieu au lever du jour (brouillards givrants dans les vallées de l'Est et du Nord-Est).

Sur le reste de notre pays, le temps sera souvent nuageux avec des pluies ou des averses éparses. Ces précipitations *seront toutefois plus fréquentes* sur les régions côtières, ainsi que sur les Cévennes et le sud des Alpes (neige en moyenne et haute montagne). Les vents, modérés ou assez forts, souffleront du sud ou du sud-est.

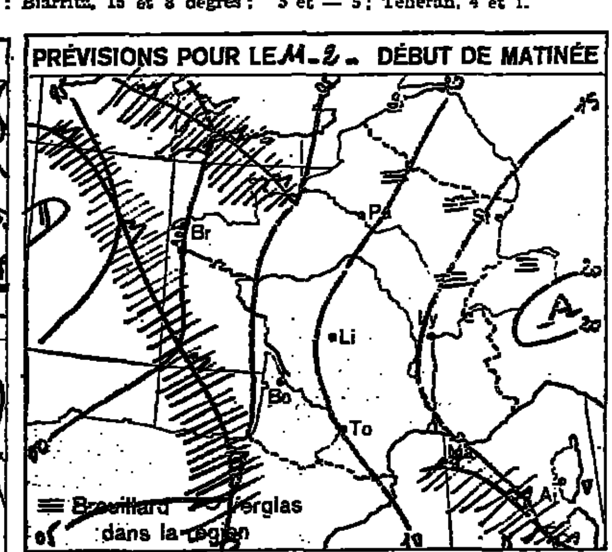
Les températures minimales seront en hausse ; les températures maximales subiront peu de changement.

Lundi 10 février, à 7 heures, la *pression atmosphérique réduite au* niveau de la mer était, à Paris, de 1 015,7 millibars, soit 761,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 février ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Biarritz, 15 et 8 degrés ; Bordeaux, 17 et 8 ; Brest, 12 et 8 ; Caen, 11 et 1 ; Cherbourg, 9 et 3 ; *Clermont-Ferrand, 15* et —2 ; Dijon, 11 et —1 ; *Grenoble, 13 et 0 ; Lille,* 8 et 1 ; Lyon, 15 et 3 ; Marseille, 16 et 7 ; Nancy, 8 et —4 ; Nantes, 13 et 5 ; Nice, 14 et 6 ; Paris - Le Bourget, 13 et 2 ; Pau, 15 et 5 ; Perpignan, 15 et 11 ; Rennes, 13 et 4 ; Strasbourg, 0 et —3 ; Tours, 14 et 3 ; Toulouse, 16 et 10 ; Ajaccio, 16 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 8 et —1 degré ; *Athènes, 4 et —1 ; Bonn, 9 et —2 ;* Bruxelles, 10 et 3 ; Le Caire, 13 et 7 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 2 et 0 ; Genève, 2 et —1 ; Lisbonne, 14 et 8 ; Londres, 9 et —1 ; Madrid, 12 et 6 ; Moscou, —5 et —8 ; New-York, 1 et —7 ; Palma-de-Majorque, 18 et 12 ; Rome, 12 et 3 ; Stockholm, 5 et —5 ; Téhéran, 4 et 1.

SITUATION LE 10-2-75 A 0 h G.M.T.



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 9 février 1975 :

UN ARRETE

● Relatif au recrutement à l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique (sections B2, B3 et B4) de candidats titulaires du diplôme universitaire de technologie ou du brevet de technicien supérieur.

UNE INSTRUCTION

● Relative à l'administration des jeunes gens qui accomplissent le service national actif au titre de l'aide technique ou de la coopération.

Stages

● *Stages de langue allemande.* — En collaboration avec des centres spécialisés, l'Office franco-allemand pour la jeunesse organisera cette année trois stages intensifs de langue allemande ouverts aux jeunes, travailleurs ou *sans emploi*, âgés de *dix-huit* à trente ans. Ces stages auront lieu en France, à Loches, du 3 au 27 mars, et en République fédérale d'Allemagne, à Tubingen, du 3 au 27 mars et du 1er au 25 avril prochains. Une participation financière (140 francs par semaine) sera demandée aux jeunes salariés, *tandis que leurs* camarades sans emploi bénéficieront de la gratuité du séjour.

★ Renseignements et inscriptions : OFAJ, 6, rue Casimir-Delavigne, 75006 Paris, tél. 033-34-04.

Visites et conférences

MARDI 11 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 14 h. 45, 11, quai de Conti, Mme Pajot : « Hôtel des monnaies et atelier des médailles ». — 15 h., 16, rue de la Chapelle, Mme Carcy : « La vieille église de Saint-Denis de la Chapelle et la nouvelle basilique Sainte-Jeanne-d'Arc ». — 15 h., 25, boulevard de Vaugirard, Mme Legregeois : « L'ensemble Maine-Montparnasse et la tour ». — 15 h., 101, avenue Jean-Jaurès, Mme Pennec : « Le compagnonnage et ses chefs-d'œuvre du dix-neuvième siècle ». — 15 h., 1 bis, place des Vosges, Mme Vermeersch : « Promenade dans le Marais ».

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., 1, rue de Nevers, M. Payen : « Les secrets de deux rues mystérieuses : rues de Nesle et de Nevers » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 15 h., 25, rue du Docteur-Roux : « L'Institut Pasteur » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 18 h. 30, Maison diocésaine, 8, rue de la Ville-l'Evêque, M. Pierre Bocker : « Rencontre au puits de Jacob » (Bible et Terre sainte). — 20 h. 30, salle Mabillon, 3, rue de l'Abbaye, M. Philippe Lavastine : « La déchirure du spirituel et du temporel ». — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Robert Linssen : « Parapsychologie : science des énergies physique, psychique et *spirituelle » (l'Homme et la Connaissance)*.

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

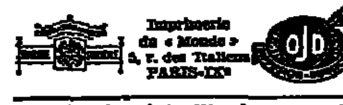
EXPOSITIONS

de 11 h. à 18 h.

S. 8. - Ensemble 1900-1925 : bijoux, pâtes de verre et affiches publicitair. Me Champetier de Ribes.

S. 11. - Bons meubl. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

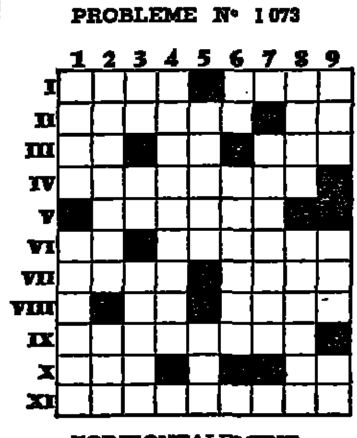
Edité par la *S.A.R.L. le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 073



HORIZONTALEMENT

I. L'esclave dévoué des caprices du jour ; Tombent sous l'effet d'une vive émotion. — II. Livre ou mouche ; Ebranlé. — III. Au cœur de Riga ; Abréviation ; Occupe une position horizontale. — IV. Pas innocentes. — V. Leurs tours ne prêtent vraiment pas à rire. — VI. Vers latin ; Fort léger. — VII. Pas fictif ; Généralement brûlée quand elle est folle. — VIII. Terme musical ; Imite un juif. — IX. Répéta inlassablement. — X. Grisante étrangère ; Plus ou moins distingué. — XI. Le rôle qu'on lui attribue le fait souvent rougir.

VERTICALEMENT

1. Une larme suffit rarement à l'apaiser ; A les honneurs de la Bible. — 2. Avale tout ce qu'on lui présente ; Entendu sur le Golgotha. — 3. Souvenirs posthumes ; Vieilles habitudes ; Anneaux. — 4. Peu douces. — 5. En rapport avec une race ; Coule de source. — 6. Disparu ; Assez épicées. — 7. Poches plus ou moins gonflées. — 8. Relations intimes ; Fend l'eau. — 9. Forme de savoir ; Parmi nous ; Point de départ d'une grande migration.

Solution du problème n° 1 072

Horizontalement

I. Nausée ; Li. — II. Nu ; rues. — III. Avides ; Co. — IV. Gao ; Mol. — V. Ernestine. — VI. Lues. — VII. Punaise. — VIII. Osent ; Roi. — IX. Tessères. — X. Est ; Eues. — XI. Taxes.

Verticalement

1. Nuage ; Potes. — 2. Vareuses. — 3. Union ; Neste. — 4. Sud ; Elans. — 5. Ensuite. — 6. Ers ; Tés ; Réa. — 7. Miséreux. — 8. Leçon ; Osée. — 9. Isoleral ; S.S.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)			
90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries			
I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
115 F	210 F	307 F	400 F
II. - TUNISIE			
125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

ARMÉE

A Tuebingen

Neuf soldats français sont sanctionnés pour des « désordres sur la voie publique »

De notre correspondant

Bonn. — Des incidents — ils n'ont été renndus publics que le *samedi 8 février (1)* — ont eu lieu, le mercredi 29 janvier, dans une caserne des forces françaises en République fédérale d'Allemagne, à Tübingen, après l'arrestation, pour ivresse, d'un appelé qui devait être libéré le lendemain.

Tout s'est passé à l'intérieur de la caserne. Neuf soldats appartenant au 5e régiment de dragons, commandé par le lieutenant-colonel Pichaut, ont été mis aux arrêts pour vingt à trente jours. Le prétexte des incidents peut paraître futile. Selon le comité de défense des soldats de la garnison de Tübingen, le soir du mercredi 29 janvier, des appelés libérables le lendemain fêtaient la « *quille* ». L'alcool aidant, une bagarre sans gravité éclata. L'officier de permanence incarcéra un soldat, en lui déclarant, selon le comité de défense, qu'il ne partirait pas le lendemain. Environ quatre-vingts soldats ont alors manifesté devant le poste de police et ont obtenu la libération de leur camarade, qui put ainsi rentrer en France avec les soldats libérés.

Une enquête fut cependant ouverte, qui aboutit le mercredi 5 février à la mise aux arrêts des « meneurs » : le brigadier-chef Fuzo, un engagé, a été puni de trente jours d'arrêts de rigueur et a été dégradé. Deux soldats ont été condamnés à trente jours d'arrêts, et ils seront mutés. Selon le comité de défense, ils auraient précédemment tenté d'intervenir lors d'une émission d'Europe 1 consacrée au service militaire, et en auraient été empêchés par les autorités, qui auraient saisi la première occasion pour les sanctionner. Enfin, six autres soldats ont eu vingt jours d'arrêts. Au total, parmi les neuf soldats sanctionnés, trois auraient, d'autre part, donné des inverviews à la presse après la manifestation de Karlsruhe, le 13 janvier dernier. Un porte-parole militaire a simplement déclaré qu'ils avaient été punis pour avoir provoqué des « *désordres sur la voie publique et tenté de détourner des soldats de leur devoir* ».

Il ne semble pas que des revendications « *proprement politiques* » aient été mises en avant lors des incidents de Tübingen, mais le caractère spontané du mouvement comme les sanctions qui ont suivi en disent long sur le climat régnant dans la caserne. Depuis quelques semaines, certains engagés se solidarisent avec les appelés.

Ce n'est pas la première fois que des incidents se *produisent* à Tübingen. Après que l' « appel des cent » ait fait connaître les revendications des appelés, les autorités militaires avaient organisé, au mois de septembre dernier, une journée « portes ouvertes » dans des casernes. En accord avec le comité de défense des appelés et le GIM (Groupe d'information militaire), des membres du Secours rouge ouest-allemand avaient distribué des tracts à l'entrée des bâtiments, qui reprenaient l' « appel des cent », protestaient contre le stationnement des troupes françaises en République fédérale d'Allemagne et appelaient la population de Tübingen à se solidariser avec les revendications des appelés. Quelques incidents sans gravité s'étaient produits entre les distributeurs et certains sous-officiers et officiers, qui ont porté plainte, parce que, dans les tracts, ils étaient traités de « crevures ». Il y a une quinzaine de jours, à Landau, des coups ont été échangés dans des conditions semblables. *Dans certaines* villes, les autorités allemandes ont interdit la distribution des tracts par égard « *pour l'amitié franco-allemande* ».

A Tübingen, des militants ouest-allemands d'extrême gauche ont organisé un rassemblement à l'université, pour demander la levée des sanctions et la « *liberté d'organisation et de discussion* » à l'intérieur des casernes françaises d'outre-Rhin, où il existerait une vingtaine de comités de soldats.

DANIEL VERNET.

(1) N.D.L.R. — *Libération* du samedi 8 a publié le communiqué du « Comité des soldats du 5e régiment de dragons » qui relatait les faits et lançait eun appel pour la libération des soldats aux arrêts.

CARNET

Naissances

— Jean-Louis et Vérène Argellies sont heureux de faire part de la naissance de leur fille
Elsa.
B.P. 142, Constantine, Algérie.

— Jean-Louis et Françoise Chambon, née Vanderborght, sont heureux d'annoncer la naissance de
Matthieu.
75014 Paris, le 6 février 1975.
20, rue du Commandant-Mouchotte.

— Rebecca et Guy Korwill ont la joie de faire part de la naissance de
Patrick
le 7 février 1975.
98, rue de la Convention, Paris-15e.

— M. Jean-Claude Peugeot, Mme, née Blandine Contamin,
Geoffroy et Sybille,
sont heureux d'annoncer la naissance de
Marie-Ondine.
Paris, 3 février.

— Frédéric, Yolande et Claude Surry ont la joie d'annoncer la naissance de
Gildas.
Rennes, le 7 février 1975.

Fiançailles

— M. Jean Humbert et Mme, née Suzanne Vendryès,
M. Jacques Labeyrie et Mme, née Françoise Prunières,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants,
Hélène et Etienne.
1, rue de Staël, 75015 Paris.
La Séverie, 91 Gif-sur-Yvette.

— M. Alexandre de Tcherepakhine et Mme, née Garcia,
M. Roger Bolze et Mme, née Merillon,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants,
Françoise et Hervé.

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Véronique de Valroger,
fille de M. Lucien de Valroger et de Mme, née Germaine Barth, avec
M. Christian Villemain,
fils de M. Jean Villemain et de Mme, née Christianne Treuille.

Décès

HUBERT FORESTIER

Le président du comité Landucci,
Le président du Comité national pour les grandes écoles,
Le directeur de l'Ecole nationale supérieure de Chimie de Strasbourg,
ont le profond regret de vous faire part du décès de
M. Hubert FORESTIER,
professeur honoraire des universités,
vice-président du comité Landucci,
administrateur, fondateur du C.N.G.E.,
directeur honoraire de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Strasbourg.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale à Lavoûte-Chilhac (43), le 11 février 1975 à 10 h. 30.

[Né le 13 février 1903 à Tunis, après des études à Paris, M. Hubert Forestier devint docteur ès sciences. Par la suite, il passa toute sa carrière à Strasbourg. Maître de conférences, puis professeur à la faculté des sciences de cette ville, il y créa la célèbre école nationale de chimie, dont il devint le directeur. Son activité scientifique a porté principalement sur les réactions chimiques entre solides et à la surface des solides. M. Hubert Forestier a notamment préparé et étudié de nombreux corps ferroélectriques nouveaux (ferrites).]

— Mme Hubert Forestier,
M. et Mme François-Hubert Forestier et leurs enfants, Florence, Jean-François, Séverine,
M. et Mme Alain Rodier et leur fille Sophie,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,
M. Hubert FORESTIER,
officier de la Légion d'honneur,
officier des palmes académiques,
officier de l'ordre grand-ducal de la Couronne de chêne,
professeur honoraire des universités,
directeur honoraire de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Strasbourg,
survenu à Strasbourg dans sa soixante-douzième année, le 7 février 1975, après une longue maladie.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale à Lavoûte-Chilhac (43), le 11 février, à 10 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
45, boulevard d'Anvers,
67000 Strasbourg.

— Mme Pierre Daumas,
M. René Aftalion,
M. et Mme Gérard Aftalion,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme René AFTALION,
née Lise Daumas,
rappelée à Dieu le 5 février 1975.
Une messe sera célébrée à son intention, le jeudi 13 février à 11 h. 30, en l'église Saint-François-de-Salle, 6, rue Brémontier (17e).
35 bis, rue Jouffroy, 75017 Paris.

— Charnay-lès-Mâcon.
Mervans.
Boulogne-sur-Seine.
Mme Alice Gacon, institutrice honoraire,
M. et Mme Jean Gacon, professeurs,
Le docteur Michel Gacon, vétérinaire, et Mme, institutrice,
Leurs enfants, petits-enfants, et toute la famille,
vous font part du décès de
M. François GACON,
instituteur honoraire,
survenu, le 8 février, dans sa soixante-seizième année.
Les obsèques civiles auront lieu le mardi 11 février, à 10 h. 30, à Mâcon (71).
Selon la volonté du défunt, ni fleurs ni couronnes.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
La famille remercie par avance les personnes qui prendront part au deuil.

— Nous apprenons le décès de
M. René LANCELLE,
architecte.
[Né en 1925 à Neuville-Saint-Rémy (Nord), M. René Lancelle avait été président de l'Union régionale Nord-Picardie des syndicats d'architectes. Il a construit de nombreux édifices municipaux, notamment dans la région de Cambrai.]

— Mme Jeanne M. Maheu,
MM. et Mmes Jean-Claude, Michel *et Philippe Maheu* et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel MAHEU,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
survenu au Mans, le 7 février, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu au Père-Lachaise de Paris, chapelle de l'Est, mardi 11 février à 13 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Louis Masini,
Mlle Dominique Masini,
M. et Mme Jean Masini,
Mme veuve Antoine Lepidi,
Les familles Lepidi, Pisani, Peretti, Madon, Masini, Sempéré, parentes et alliées,
font part du décès de
Mme Pauline MASINI
née Lepidi,
survenu le 1er février 1975 à l'âge de quatre-vingt-dix ans.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
282, rue Saint-Jacques, 75005-Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Marie PERROT,
ancienne résistante.
Les obsèques ont été célébrées le 18 janvier à Tréguier (Côtes-du-Nord).

— On nous prie d'annoncer le décès, le 3 février, de
M. REYES JUST MIR
dit « NEGURI »,
survenu à son domicile, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.
De la part de son épouse,
Mme Reyes Just,
De ses enfants :
M. et Mme Emile Just,
Docteur et Mme Alexandre Maschas,
M. et Mme Claude Clément,
M. et Mme Inaki Just,
De Danièle, Martine, Sylvie, Isabelle, Nathalie, Carole, Philippe, ses petits-enfants,
De M. et Mme Philippe Just Mir, frère et belle-sœur.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi *5 février 1975* à Aulnay-sous-Bois.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Messes anniversaires

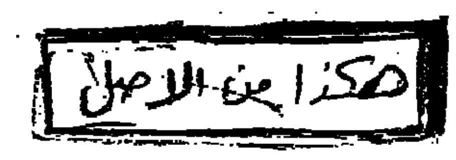
— Pour le onzième anniversaire de la mort de Paul Baudouin, une pieuse pensée est demandée à ceux qui furent ses amis, en union de prière avec les messes qui seront dites le 11 février 1975 en l'église de Saint-Pierre d'Epernon et en l'abbaye du Bec-Hellouin.

Anniversaires

— A l'occasion du premier anniversaire de son décès, réunion mardi 11 février, 10 heures, cimetière de Bagneux. Prions tous ceux qui ont connu et aimé M. Gilbert Leibovici d'avoir une pensée pour lui. De la part de Pierrette, sa famille, ses parents et ses frères, compagnons de toujours.

Remerciements

— Mme Alexandre Wolff et ses enfants, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur mari et père, remercient très vivement tous ceux qui se sont associés à leur deuil.



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES EN INFORMATIQUE (CERI) D'ALGER

Établissement chargé de la formation des informaticiens (Programmeurs, Analystes, Ingénieurs).

RECRUTE

- **2 ENSEIGNANTS** en *Technologie des Ordinateurs*
- **2 ENSEIGNANTS** spécialistes en Systèmes connaissant le Système SIRIS 7 et l'Assembleur 10070
- **3 ENSEIGNANTS** en *Langages évolués* (COBOL, PL1, FORTRAN, BASIC)
- **2 ENSEIGNANTS** en *Méthodologie d'analyse et de programmation* connaissant les méthodes L.C.S. LCP et CORIG
- **2 ENSEIGNANTS** en Organisation
- **2 ENSEIGNANTS** en Mathématiques
- **2 ENSEIGNANTS** en Statistiques
- **2 ENSEIGNANTS** en Recherche Opérationnelle

1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN.

Ces enseignants doivent avoir des titres suffisants, une expérience pratique dans leur spécialité et avoir déjà enseigné. Ils auront des activités d'enseignement et de recherche, et participeront à l'encadrement des élèves dans des projets réels en entreprise.

Les postes offerts seront libres à la rentrée d'octobre 1975.

Les candidats peuvent être recrutés soit dans le cadre d'un contrat de droit commun, soit dans le cadre de la Coopération Algéro-Française.

Les candidatures doivent être adressées au CERI - Oued-Smar - ALGER. Joindre un C.V. détaillé et toutes pièces justificatives des titres et qualification.

LE CONSEIL DES COMMUNAUTES EUROPEENNES BRUXELLES

organise un concours pour le recrutement d'un

administrateur

dans le domaine de la

gestion d'immeubles

(fonctions de conception et d'études ou de contrôle — études universitaires complètes (Économie appliquée ou Génie civil) — ou expérience professionnelle équivalente)

□ Etre né avant le 1er janvier 1950. □ Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le domaine de la gestion d'immeubles (gestion administrative et financière des bâtiments; planification des travaux d'aménagement interne, établissement des contacts avec entreprises sous-traitantes et administrations publiques; secrétariat de groupes d'études). □ Etre ressortissant d'un des Etats membres des Communautés européennes. □ Traitement mensuel net compris entre 41 200 FB et 45.150 FB; le cas échéant, indemnité de dépaysement (16 % du traitement de base) et allocations familiales.

Pour le texte de l'avis de concours ainsi que le formulaire d'acte de candidature obligatoire écrire au : Service du Personnel — Secrétariat Général du Conseil — rue de la Loi 170 — B - 1048 Bruxelles (Belgique)

Date limite d'envoi des candidatures officielles : 29 mars 1975.

SIEMENS
SOCIETE ANONYME

recherche

POUR SON AGENCE AU MAROC

des Ingénieurs de Vente

spécialisés dans les domaines télécommunications, matériels de série, équipements industriels

des jeunes Ingénieurs ou Techniciens

spécialisés dans les installations de haute et basse tension

des Contremaîtres éléctriciens et mécaniciens

pour atelier et pour montage

Ces postes s'adressent à des candidats désirant faire leur carrière au Maroc.

Nous remercions les candidats de bien vouloir adresser leur C.V. sous référence SIE-MAR à SIEMENS S.A. - Département du Personnel B.P. 172 - 93204 SAINT-DENIS Cedex 1

Société spécialisée dans la diffusion de matériels sophistiqués auprès d'une clientèle à dominante médicale, filiale d'un groupe *multinational*

recherche pour

l'export

1 - un responsable de zone (asie)

- de formation Écoles Supérieures de Commerce ou d'Ingénieurs ayant quelques années d'expérience de la vente de produits techniques pour assurer le développement d'une gamme de produits nouveaux.
- *Anglais indispensable.*

Référence 52-76

2 - un ingénieur

- de formation électro-technique ou mécanique de précision pour assurer un soutien technique auprès des technico-commerciaux et organiser les services après-vente **— Tous pays —**
- Quelques années d'expérience en liaison avec un service commercial France ou Export sont nécessaires.
- Anglais + Allemand indispensables.

Référence 52-77

Pour ces deux postes les déplacements sont fréquents.
Les candidatures seront traitées avec diligence *et discrétion.*

Écrire avec C.V., prétentions, photo en précisant la référence, à :

GANIDE
GESTION ANIMATION DEVELOPPEMENT
19, r. de Montmorency
75003 PARIS
Chargé du recrutement

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Le Centre National d'Etudes et d'Animation de l'Entreprise de Travaux — C.N.A.T. —

Etablissement public à caractère industriel et commercial sous tutelle du Ministère des Travaux Publics et de la Construction

recherche

- — **INGÉNIEURS T.P.** avec expérience de la gestion des entreprises.
- — **SPÉCIALISTES** formation professionnelle B.T.P.
- — **MÉTREURS-VÉRIFICATEURS.**
- — **LICENCIÉS** en droit et sciences économiques.
- — **DIPLOMÉS** Sciences Politiques.
- — **STATISTICIENS.**
- — **DOCUMENTALISTES.**

Connaissance de la langue française exigée.

Écrire avec référence au C.N.A.T. 46 A, rue Ben-Cheneb. — ALGER.

Sté d'Ingénieurs Conseils à vocation internationale siège social PARIS, rech.

INGENIEUR Alimentation en eau, Assainissement des villes

Ce spécialiste, ayant une formation de base d'Ingénieur Génie Civil pouvant justifier de 5 à 10 ans d'expérience, doit être désireux de partir à l'Étranger pour des missions de toute durée — la pratique de l'Anglais est nécessaire. La connaissance de l'exploitation des réseaux et du contrôle des travaux est souhaitée. — Les Ingénieurs intéressés peuvent prendre un premier contact en adressant leur candidature (C.V. détaillé + photo + salaire) en spécifiant la référence : 355/748. PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cédex 02.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE et de Commissariat aux comptes *ORGANISEE* en CABINET de GROUPE recherche pour compléter son bureau d'ABIDJAN

1) EXPERT COMPTABLE

Diplômé ou mémorialiste. Plusieurs années d'expérience de Cabinet requise.
Haute rémunération, logement et voiture fournis. Situation d'avenir. Association envisagée.

2) REVISEUR

CONFIRME DECS complet 2 ans d'expérience de Cabinet exigée. Situation d'avenir.

Adresser C.V. manuscrit, *photo et prétentions.* M. Louvel, 21 bis, r. Lord-Byron 75008 Paris, qui transmettra. Tél. : 359-58-73.

---

steria

recherche pour le compte d'une grande banque opérant en **Afrique Anglophone** :

1) UN COLLABORATEUR DE TRES HAUT NIVEAU *qui sera chargé de concevoir et de faire appliquer une politique de gestion du personnel prenant en compte les aspects à court et long termes d'une situation en plein développement.*

Ce poste exige :
- une parfaite maîtrise de la langue anglaise,
- une expérience de plusieurs années de problèmes analogues dans le secteur des services (Banque, Assurances, etc...),
- une volonté de s'intégrer dans une structure existante et d'y prendre des responsabilités opérationnelles,
- une formation supérieure et un âge minimum de 35 ans.

2) UN DIRECTEUR DU SERVICE INFORMATIQUE

Il sera responsable :
- créer un service d'environ 20 personnes autour d'un ordinateur I.B.M. 370-135,
- d'entreprendre la formation de personnel autochtone.

3) UN CHEF D'EXPLOITATION INFORMATIQUE

Il sera responsable :
- de la gestion de la salle ordinateur (exploitation en batch et en temps réel),
- de la planification des travaux,
- du contrôle de la qualité des prestations du centre,

Ce poste à l'image du précédent suppose une bonne connaissance de la langue anglaise.

Ces 3 postes impliquent de résider pendant 3 à 4 ans dans une capitale africaine.

Des conditions intéressantes seront faites sur le plan financier.

Prière d'adresser C.V. et références à :
STERIA
3, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny,
78150 Le Chesnay.

Pierre Lichau s.a.

INGENIEURS MECANIQUE GENERALE INGENIEUR METHODES

CÔTE D'IVOIRE

La Société a réalisé dans le nord du pays un important complexe agro-industriel dont l'effectif atteindra prochainement 4.000 personnes.

Elle met en place ses nouvelles structures et crée un département fonctionnel chargé de résoudre tous les problèmes non liés directement à la production dans le but de rationaliser les techniques et de réduire les coûts de production.

Elle recherche trois INGENIEURS MECANICIENS (A et M ou niveau équivalent) pour assumer les fonctions de :
- — CHEF DE DEPARTEMENT: 10 ans minimum d'expérience mécanique générale et bureau d'études. Connaissances hydraulique, froid industriel, gestion d'un parc machines agricoles ou T.P. Réf 5301M.
- — ADJOINT TECHNIQUE: 2 à 3 ans d'expérience. Connaissances commandes pneumatiques et hydrauliques, matériel TP ou agricole, électricité et froid industriel. Réf 5302M
- — ADJOINT GESTION: formation complémentaire BTE ou équivalent. Expérience METHODES, organisation industrielle et administrative, gestion de stocks. Réf 5303M.

Congé annuel 2 mois. Logement. Avantages.

Adresser C.V. à FRANCE - CADRES 25 Rue Marbeuf 75008 Paris en rappelant la référence.

FILIALE FRANÇAISE D'UNE SOCIETE SUISSE D'INGENIEURS-CONSEILS

recherche pour la Direction des travaux d'un important chantier de barrages en terre en Algérie

UN CHEF D'AMÉNAGEMENT
UN CHEF DE LOT BÉTON

entrée immédiate ou à convenir.

Ces postes requièrent une bonne expérience de la conduite des chantiers et une parfaite aptitude au travail en équipe.

Ecrire prétentions avec C.V. manuscrit et photo BONNARD & GARDEL, Ingénieurs-Conseils, 33, av du Maine, 75755 Paris Cedex 15, et prendre contact 8 jours après par téléphone à 538-14-07.

---

emplois régionaux

EN BRETAGNE... VILLE COTIERE

Groupe agro-alimentaire rech. pour son département fabrications (400.000 T. alimentation bétail) le responsable de l'

EXPLOITATION des USINES

Ingénieur Grande Ecole, 30 ans min., expérience concrète de l'organisation-production. Il devra :
- — coordonner l'activité de quatre unités ;
- — améliorer l'organisation des transports ;
- — assurer les liaisons usines - siège ;
- — développer le contrôle de gestion.

Ce poste exige des qualités profondément diversifiées ; il permet de les exprimer pleinement.

Adresser dossier complet et motivé, avec photo et rémunération, sous référence U 290, au :

CEIP Conseil d'Entreprise, 56270 PLOEMEUR. Discrét. d'usage. Les candidats a priori retenus recevront une réponse avant le 20 février.

PROGEMAR

recherche

pour les Abeilles au HAVRE

UN CHEF DE TRAVAUX

— O.M.I, Technicien supérieur ou équivalent. Plusieurs années d'expérience dans la construction et la réparation navale. Connaissances Anglais/Allemand appréciées.

— Collaborateur du Directeur Technique, il aura la responsabilité d'un Atelier de 50 personnes et des travaux d'entretien d'une flotte de 24 remorqueurs. Il collaborera aux études et constructions et sera chargé de surveiller l'entretien de 3 remorqueurs à Nantes.

Poste évolutif pour un Technicien de 35 ans minimum ayant de solides qualités d'organisation et le sens des rapports humains.

Ecr. lettre manuscr. avec photo identité et C.V à BLOHORN MANAGEMENT - Gestion du Personnel, 3, rue Dosne - 75116 PARIS.

IMPORTANTE ENTREPRISE FRANÇAISE de produits d'équipement de la maison leader dans sa branche filiale d'un puissant groupe international crée à son siège social à

LYON

dans le cadre du développement de son service export (20 % du C.A. annuel), un poste de :

CADRE COMMERCIAL EXPORT

Le poste, rattaché au Directeur Export, sera confié à un homme jeune et dynamique :
- — possédant si possible formation commerciale supérieure (SUP. DE CO. ou équivalent) ;
- — justifiant d'une expérience minimum de 3 ans dans la vente (expérience export souhaitée).

De nombreux voyages dans les principaux pays du monde sont à prévoir, une grande disponibilité est donc nécessaire.
Pratique courante de l'Anglais et de l'Espagnol indispensable.
Travail stimulant dans un secteur en pleine évolution.
La rémunération sera fonction des aptitudes et de l'expérience acquises.
Nombreux avantages sociaux. Participation.

Ecr. avec C.V., photo, prét. à HAVAS LYON 5958.

INGÉNIEUR

Recherche et Développement

Formation E.N.S.I. ou E.N.S.C.P. toutes températures et céramique.

10 à 15 ans d'expérience.

Poste en PROVINCE ville universitaire du Midi.

Envoyer C.V. et prétent. à NORTON S.A. Service du personnel, B.P. N°6, 78702 CONFLANS.

offres d'emploi

LE DIRECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES D'UN GROUPE PHARMACEUTIQUE IMPORTANT (banlieue sud de Paris) cherche

un cadre débutant

Licencié en Droit

pour l'assister dans les liaisons avec les représentants du personnel, suivre les accords d'entreprise, traiter les dossiers individuels de retraite, prévoyance, logement, etc.
Anglais souhaitable.
Ecrire à Mme M.C. TESSIER (ss réf. 2832 M).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
membre de l'ANCERP

Importante Entreprise de Travaux Publics et Bâtiment
(Effectif : 2.000 personnes - C.A. : 250 MF)

recherche
pour son Siège à PARIS (19e)

UN CADRE SUPÉRIEUR
DE TRÈS HAUT NIVEAU
POUR PRENDRE LA DIRECTION
DES SERVICES COMPTABLES ET FINANCIERS

- Références et diplômes exigés.
- Connaissance parfaite des problèmes comptables et fiscaux.

Ecrire à M. J. DODIN,
95 bis, rue Manin, PARIS (19e).

LA FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour son Siège
PARIS-LA DEFENSE

1 UN CHEF DU SERVICE
COMPTABILITE-PRIX DE REVIENT

CE POSTE NECESSITE :
- *une bonne formation comptabilité générale (D.E.C.S. - B.P. ancien régime),*
- *une expérience confirmée de la comptabilité prix de revient (coût standard),*
- *une expérience des prix de revient en matière pharmaceutique et chimique serait appréciée.*

(Réf. 13.341)

2 UN COMPTABLE 2e échelon

Niveau professionnel confirmé (DECS)
pour comptabilité
CLIENT-FOURNISSEUR
familiarisé avec informatique.
- *poste d'avenir,*
- *possibilités promotion.*

(Réf. 13.342)

CES DEUX POSTES sont à pourvoir RAPIDEMENT

Envoyer C.V. et prétentions en précisant la référence du poste choisi à :
s.n.p.m 100, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

FABRICANT DE PEINTURES
BATIMENT - ANTICORROSION
Leader du marché dans sa branche

Offre poste de :

PRÉCONISATEUR

pour visites bureaux d'études
— contacts à hauts niveaux ;
— travail au sein d'une équipe dynamique ;
— position cadre.

Profil souhaité :
— minimum 25 ans ;
— goût des responsabilités ;
— sens du concret ;
— esprit de réalisation.

Veuillez adresser votre candidature, C.V. + photo, + prétentions à n° 92292, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra

---

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE
(Centre Paris)
recherche

ASSISTANT-CHEF DE PUBLICITÉ

Ayant :
— une connaissance, même limitée, de la presse et de la publicité ;
— du dynamisme et un tempérament vendeur ;
— une parfaite présentation lui permettant de devenir le représentant d'un grand support ;
— une adaptabilité suffisante pr assimiler au plus tôt les caractéristiques de la Petite Annonce

Ecr. n° 261 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

SAVIEM
CAMIONS - CARS - AUTOBUS
recherche

Un négociateur technico-commercial

en véhicules poids lourds pour marché public.

Niveau chef de bureau.
Poste à pourvoir de suite sur région parisienne.

Ecrire au Service du Personnel.
9, rue Frédéric-Clavel - 92 Suresnes.

IMPORTANTE SOCIETE PONT DE NEUILLY

AGENT DE MAITRISE (H)
GESTION PRÉVISIONNELLE DU PERSONNEL

- SES FONCTIONS :
Effectifs, rémunérations, évaluation de postes, exploitation des statistiques, livre de bord, rapport annuel.
- Le candidat devra être motivé et très rapidement opérationnel.
- Une expérience de la fonction serait appréciée.
- Il travaillera au niveau de la Direction du *Personnel* et aura des *rapports constants* avec tous les différents services de personnel de la Société, centralisant leurs données.

Env. C.V. + photo s/réf. C 105 ou tél. 033.82.07
GROUPURSEC
5, rue Campagne Première - PARIS 14e

emplois régionaux

Nous sommes un IMPORTANT GROUPE DE SOCIETES du SUD-OUEST,

Si vous avez :
- 35 ans minimum,
- une expérience du milieu rural,
- une bonne connaissance des engrais et produits phytosanitaires,
- PLUSIEURS ANNEES D'EXPERIENCE DE LA VENTE ET DE L'ANIMATION D'UNE EQUIPE DE VENTE, dans un secteur industriel ou agricole,

Vous avez de bonnes chances d'être celui à qui nous confierons notre

direction commerciale
engrais et produits phytosanitaires

La rémunération sera en rapport avec l'importance que nous attachons à ce poste.
Résidence : SUD-OUEST.

Ecrire avec C.V. manuscrit au Sce 6151
plein emploi 118 rue réaumur paris 2

USINE 100 KM de PARIS
par autoroute de HAUTE-NORMANDIE
offre poste
GRANDE POSSIBILITÉ AVENIR
A CANDIDAT AMBITIEUX
ayant personnalité affirmée, sens de l'organisation des responsabilités et des contacts humains.

Capacités indispensables aux fonctions de CHEF de FABRICATION et d'ANIMATEUR de Techniciens très qualifiés, pour :

JEUNE INGÉNIEUR
ARTS et METIERS ou équivalent

OPTION :
électricité, électromécanique, électronique

Dégagé obligations militaires
Age souhaité : 25 ans minimum
ANGLAIS lu, parlé, écrit indispensable
Disponible pour déplacements éventuels au sein de la C.E.E.

Candidatures MANUSCRITES, C.V. détaillé, références précises, photo d'identité, prétentions seront adressés au n° 92.323, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Réponse discrète assurée à candidat ayant adressé dossier répondant aux exigences ci-dessus.

S. I. F. A.

Société multinationale industrielle et immobilière recherche pour prendre en charge la commercialisation de ses programmes de construction en développement rapide :

ATTACHÉ COMMERCIAL

Formation Bac +, 30 ans minimum.
Expérience d'au moins 5 ans dans la négociation immobilière au sein d'une société de bonne réputation.
N'ayant pas été, de préférence, rétribué uniquement à la commission.

Lieu de travail : SAINT-NAZAIRE.

Ecrire avec C.V. sous référence COMSI à :

CETAGEP
• 20, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY LE ROI •

INGÉNIEUR
(CENTRALE, A. et M.)

Nous sommes une Société d'économie mixte opérant dans le cadre des Plans d'Aménagement Urbains et recherchons UN INGENIEUR qu'un début d'expérience (5 ans environ) dans le Bâtiment et/ou T.P. aura passionné.

Nous lui confierons une large délégation de pouvoirs pour assurer la synthèse TECHNIQUE - ADMINISTRATIVE - FINANCIERE d'opérations d'équipement et d'aménagement de zones industrielles et d'habitations.

POSTE A POURVOIR A STRASBOURG

Adressez C.V. détaillé + photo + niveau de rémunération sous n° 2007 à notre Conseil :
- 39, Champs-Elysées, 75008 PARIS.
- 20, av. de la Paix, 67000 STRASBOURG.

managing

Importante usine, filiale d'un des premiers groupes français, spécialiste des problèmes d'étanchéité - effectif 1000 personnes -
REGION BRETAGNE BORD DE MER
crée, dans le cadre de son développement :

1 poste de cadre

CHARGE SPECIALEMENT DES ETUDES ET AMELIORATIONS LIEES AUX CONDITIONS DE TRAVAIL EN GENERAL

Il dépendra directement du directeur de l'usine.

Le candidat retenu aura :
- plus de 35 ans,
- une formation ingénieur en mécanique,
- une très grande expérience pratique de l'organisation du travail et un esprit créateur,
- une forte personnalité et un sens aigu des problèmes humains de l'entreprise à ts niveaux,
- il devra être libre rapidement.

Ecrire avec photo, C.V., prétentions à No 92823 CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Secteur Mécanique
recherche pour une de ses usines (7000 personnes) située en Normandie

Médecin du travail

Ce poste convient à un Docteur en Médecine, diplômé de Médecine du Travail et ayant si possible plusieurs années d'expérience dans ce domaine.
Envoyer C.V. détaillé ss réf. ESMUL.

EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

CHEF DE BUREAU D'ETUDES
VENDEE

La Société ROCHLAND implantée en Vendée à 15 Km de la mer est la filiale du groupe américain HESSTON de dimension internationale. Elle fabrique et commercialise des machines agricoles tractées ou automotrices spécialisées dans le ramassage du fourrage. La moitié de sa production est exportée.
Elle recherche un jeune INGENIEUR (A et M ou équivalent) pour animer son bureau d'études, chargé de concevoir, de faire évoluer et de mettre au point les différents matériels de la gamme.
Ce poste conviendrait particulièrement à un candidat venant d'avoir une expérience industrielle de quelques années dans une entreprise fabriquant des engins de T.P. et de manutention ou des machines agricoles. Anglais nécessaire

France Cadres
26 Rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 530M

SOCIETE NOUVELLE DU SAUT DU TARN SAINT-JUERY
(ALBI)
recherche

ACHETEUR CONFIRMÉ

Possédant expérience sous-traitance
Formation Technique Mécanique Métallurgie
Age 30 ans minimum
Poste de Responsabilité
Résidence Midi-Pyrénées région agréable
Déplacements fréquents en Métropole
Rémunération en fonction de l'expérience

Ecrire ou se présenter au Chef du Département Relations de Travail, av. G. Téqui, 81160 ST-JUERY.
Tél. : (63) 55-10-03.

FABRICANT PEINTURES
leader sur son marché recherche

LE CHEF de son Département YACHTING

pour gérer et animer son réseau de distribution en France.
Connaissances peinture et plaisance souhaitables.
Anglais courant.
Résidence Province. Voiture de fonction.
Ecrire N° 55055 - Havas LE HAVRE

Société de confection région Rhône-Alpes
Sportswear grande série,
associée à un groupe
de dimension internationale.

recherche :

DIRECTEUR TECHNIQUE
pour coordonner, contrôler et gérer :

— un atelier de 150 personnes av. l'aide d'un chef d'atelier.
— un ou plusieurs façonniers étrangers.

Ce poste conviendrait à un cadre confirmé de 35 ans minimum, maîtrisant les techniques de production, capable d'assurer la gestion de la production, l'organisation du travail et l'animation de l'équipe de production.

Il collaborera directement avec la Direction Générale pour la définition des objectifs et des budgets, ainsi que pour la définition des plannings de charges trimestrielles et mensuelles.

Il devra hebdomadairement fournir à cette Direction tous les éléments lui permettant d'apprécier la bonne gestion et la bonne organisation de la production.

Il dirigera le service Ordonnancement - Lancements et, rapidement, devrait pouvoir contrôler également le service Approvisionnements, la politique d'achat et le choix du fournisseur, étant faits par la Direction Générale.

A terme, il devra prendre la Direction Générale de la *Société de production.*

Il devra avoir une expérience de plusieurs années dans la confection, soit en tant que responsable hiérarchique direct, soit en tant que consultant.

Il devra être libre sous 2 mois.

Envoyer C.V., photo récente, et rémunération souhaitée à : M. DUFOUR, Société IXECO, Le Valloly, 42290 SORBIERS.

IMPOR. USINE METALLURGIE
forte expansion
Pays de la Loire

INGENIEUR A.M.

ou équivalent, 30 ans minimum.
Chef de produit
dans équipe de Direction.
Situation d'avenir.
Adresser C.V. manuscrit, photo.
Ecr. n° 7.881 « *le Monde* » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Service médic. inter-entreprises, 120 km Est de Paris
recherche pour avril 1975

MEDECIN DU TRAVAIL (CES)

empl. pl.-temps. Adr. cand. av. C.V. détaillé, à A.M.I.T.R., 31, r. Marceau, 10100 Romilly-s-Seine.

DIRECTEUR MARKETING
Soc. produits grande consommation. Résidence Est de la *France, parlant allemand, 40 a.* minim. Expérience de la vente aptitude au commandement.
Ecr. C. Angstheim, 94, bd des Batignolles - 75017 PARIS.

Agence de Publicité recherche pour LYON

CHEF DE PUBLICITÉ JUNIOR

25 ans minimum,
LYONNAIS D'ORIGINE
bien introduit
dans entreprises lyonnaises
et pouvant justifier :
— D'une expérience de trois ans d'agence minimum ;
— De qualités de gestionnaire et de rédacteur ;
— D'une expérience de la prospection clientèle.

Il aura pour charge :
— La responsabilité de l'agence lyonnaise ;
— Le développement de la clientèle existante.
Il devra définir lui-même et sous le contrôle de la Direction générale sa stratégie commerciale et ses objectifs.
Des quotas lui seront imposés.
Rémunération : fixe
+ intéressement au C. A.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et prétentions sous référ. 3.714, à M. SELEM, 18 bis, rue de Bir-Hakeim, 94480 ABLON/SEINE, qui trans.

Pour usine de Châteauroux.
Importante entreprise
recherche

CHEF FABRICAT.

10 ans *expérience dans direction* ateliers de confection.
Adresser C.V. et prétent. n° *564.*
Publicités Réunies
112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

En vue de la création d'un laboratoire de son Service Technique à RENNES l'Institut de Recherches d'Informatique et d'Automatique (I.R.I.A.) rrecrute :

UN CHERCHEUR

titulaire d'un D.E.A. d'informatique ou d'un diplôme d'ingénieur, intéressé par la mesure et l'évaluation des logiciels de base et des langages de programmation.

UN CHERCHEUR

ayant une format. technique complète dans le domaine de l'informatique (matériel et logiciel) et intéressé par l'évaluation des grosses et moyennes configurations.
Ces deux chercheurs seront affectés à RENNES, après une période de formation à ROCQUENCOURT (Yvelines).
Env. C.V. à I.R.I.A., service du Personnel, B.P. 5 78150 LE CHESNAY.

LE CREDIT AGRICOLE DE LOIRE ATLANTIQUE
recherche

un spécialiste du crédit aux exploitations agricoles

Le poste
. responsabilité d'une unité de travail,
. analyse du risque au niveau du financement des exploitations agricoles,
. suivi des risques nés des opérations de crédit,
. études techniques et économiques.
Le candidat devra disposer d'une formation de type ingénieur agronome et d'une expérience professionnelle dans le financement des exploitations agricoles.

un adjoint au chef comptable

Le poste :
. il secondera d'une façon générale le chef comptable,
. il sera plus particulièrement responsable de l'ajustement des comptes du grand livre et des écritures d'inventaire en vue de l'établissement de la balance générale et du bilan.
Le candidat aura un très bon niveau de formation comptable (D.E.C.S.) ainsi qu'une expérience professionnelle dans une entreprise utilisant l'informatique de gestion.

un collaborateur du service organisation

Le poste
. il participera à l'analyse fonctionnelle et au lancement du nouveau matériel informatique,
. il assistera le responsable du service dans l'étude et la mise en place des opérations d'organisation : systèmes d'organisation, méthodes de travail, imprimés, manuels de procédure, détection des besoins en organisation et coordination.
Le candidat bénéficiera d'un début d'expérience professionnelle et d'une formation supérieure.
Des connaissances bancaires et informatiques seraient également appréciées.

Statut cadre - lieu de travail : NANTES.
Écrire avec C.V., photo et prétentions à C.R.C.A.M. de Loire Atlantique - Service du Personnel, 30 X-NANTES cédex 44048.

Pierre Lichau s.a.

emplois féminins

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour son établissement de 1.500 personnes situé dans une ville industrielle du CALVADOS

CONSEILLÈRE DU TRAVAIL OU ASSISTANTE SOCIALE DU TRAVAIL

- Expérience de quelques années
- Position cadre
- Logement assuré

Ecrire à n° 92.633, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm

---

SALOMON ANNECY
N° 1 MONDIAL DE LA FIXATION DE SKI
recherche

SECRETAIRE :
chargée d'assister le Directeur Commercial et le marketing manager.
Ce poste conviendrait à une jeune femme aimant le sport. Anglais courant. Allemand souhaité.

SECRETAIRE :
chargée d'assister le Manager du service « Formation-Information ».
Ce poste conviendrait à une jeune femme aimant le sport. Langue maternelle allemande, parlant et écrivant couramment Français. Anglais souhaité.

Adr. lettre manuscrite, photo, C.V. dét. et prét. à :
SALOMON - Service Commercial
Chemin de la Prairie-Prolongée - 74003 ANNECY.

offres d'emploi

Très importante Société Industrie Alimentaire
recherche

adjoint au directeur marketing

participant à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique commerciale de la Société, celui-ci devra plus particulièrement :
- diriger et animer l'activité de 4 Chefs de Produits,
- proposer et gérer les budgets publicité des produits du catalogue,
- proposer et assurer la réalisation des opérations promotionnelles,
- analyser les écarts prévisions/résultats en liaison étroite avec la direction des ventes et avec le réseau,
- suivre constamment l'évolution de nos produits au moyen d'études appropriées.

Le candidat retenu :
- possédera une expérience minimum de 5 ans dans le marketing de biens de grande consommation, dont au moins 3 ans acquise au niveau Chef de Produit,
- sera rompu au dialogue avec les responsables d'un réseau de vente et si possible aura pratiqué lui-même la vente ou l'animation sur le terrain d'une équipe de vente,
- sera diplômé de l'enseignement supérieur HEC ou équivalent.

Ce poste offre d'excellentes perspectives d'évolution à un cadre désireux de s'intégrer à une équipe dynamique et soucieux de rejoindre une entreprise en expansion.

Adresser C.V. manuscrit au Sos 6127 M

plein emploi 118 rue réaumur paris 2

Ingénieur marketing

EQUIPEMENT INDUSTRIEL ALIMENTAIRE

VOUS êtes diplômé Agri, Agro, Horti ou bien, vous connaissez les équipements laitiers et vinicoles.
Vous avez travaillé dans une Entreprise d'équipement *industriel alimentaire.*

NOUS sommes un Etablissement au CA de 45 MF laisant partie d'un groupe multinational au nom prestigieux, qui pourra assurer votre développement et votre carrière.

VOTRE MISSION :
Dans un premier temps, étudier et proposer des applications nouvelles à nos produits, et les étendre à de nouveaux marchés.
Dans un second temps, prendre la responsabilité de ces produits (automatismes) et manager totalement *leur courbe de vie.*

Envoyer C.V. et photo sous réf. 1352 à SWEERTS B.P. 269 - 75424 PARIS Cedex 09 qui transmettra.

GROUPE
ELF AQUITAINE
recherche

COMPTABLE QUALIFIE

- Dégagé. obligations militaires.
- Ayant obligatoirement *D.U.T. ou B.T.S.* ou B.T. comptable ou certificat comptable du D.E.C.S.
- Bonne connaissance de l'Anglais indispens.
- 2 à 3 ans d'expérience souhaités dans le domaine comptabilité budget.

Poste à envisager en expatriation après période d'adaptation à PARIS.

Écrire avec C.V. et prét. sous référence 191 à Direction du Personnel et Organisation, S.N.P.A. - 26, avenue des Lilas 64000 PAU.

Pierre Lichau s.a.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Secteur Mécanique
(banlieue Ouest Paris)
recherche

Ingénieur diplômé

Il lui sera confié la responsabilité d'un service d'études de prix de revient prévisionnels.
Ce poste qui implique des liaisons avec les différents services d'études, d'achats, de méthodes et de fabrication, convient à un ingénieur diplômé, âgé de 30 ans minimum, ayant plusieurs années d'expérience du travail des métaux en feuille, acquise de préférence en Fabrication ou aux Méthodes.
Envoyer C.V. détaillé ss réf. EGO.

EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

offres d'emploi

IMPORTANT CONSTRUCTEUR d'ORDINATEURS

organise un STAGE destiné à former des

ingénieurs technico-commerciaux

Ce stage rémunéré s'adresse à des

INGENIEURS INFORMATICIENS débutants

(GRANDES ECOLES, UNIVERSITE...)

- *Libérés des obligations militaires*

à l'issue de cette formation théorique suivie de stages pratiques, ils seront chargés d'assister :
- *nos ingénieurs commerciaux au cours de leurs négociations.*
- *nos clients pour l'utilisation de nos matériels.*

Envoyer lettre de candidature manuscrite et photo *sous référence 13.347 à :*

s.n.p.m PETITES ANNONCES 100 av. Ch. de Gaulle, 92522 NEUILLY S/SEINE

SOCIETE D'IMPORTATION ET DE DISTRIBUTION DE PRODUITS ALIMENTAIRES (C.A. 25 mill. de F) DEPENDANT D'UN GROUPE INTERNATIONAL
cherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Nous voulons :
— Un homme dynamique ;
— Connaissances : Plan comptable, fiscalité, lois sociales, salaires, écritures jusqu'au bilan inclus ;
— Expérience professionnelle souhaitée.

Nous assurons :
— Position cadre.
— Salaire attractif.
— Formation au sein de la Société.
— Lieu de travail : Paris 3e.

Env. C.V., photo et prétentions sous no 687.966, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Reaumur, Paris-2e, q. tr.

DIRECTEUR DU TRICOTAGE

connaissance des métiers circulaires et rectilignes.
Sens des relations humaines, gestion stocks.
Lieu de travail Paris. Logement possible.

Envoyer C.V. et prétentions no 19459, P.A. SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 Paris.

IMPORTANT LABORATOIRE

recherche
POUR RENFORCER SON EQUIPE SUPPORT TECHNIQUE

INFORMATICIEN HAUT NIVEAU

Connaissant parfaitement
SYSTEME DOS-VS CICS DL 1 - LANGAGE MACRO

capable de conseiller et guider les programmeurs dans l'utilisation des nouveaux LOGICIELS

Avantages sociaux, restaurant entreprise
Envoyer C.V et prétentions à VI no 769, 162, bd du Montparnasse - Paris (14e).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ fabriquant emballages pour liquides alimentaires
recherche un

CHEF DE VENTE RÉGIONAL ADJOINT

Le candidat sera un homme de terrain et de contact qui, placé sous l'autorité du Chef de Vente Régional, exercera son activité de prospection de clientèle dans la région PARIS/EST/NORD dans le but de réaliser les objectifs de vente fixés pour cette région.

Il disposera d'un bureau régional à PARIS et sera en liaison avec le Service de l'Administration des ventes et le magasin produits finis de notre usine.

Il sera de formation commerciale supérieure, jeune min. 30 ans, et aura si possible une expérience de la fonction vente.

Nous lui offrirons une position de cadre, et à terme la position de Chef de Vente Régional.

Nous souhaitons qu'il soit libre rapidement et *qu'il possède une voiture.*

Les candidatures sont à adresser à : HAVAS 63000, CLERMONT-FERRAND, No 26.889.

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ELECTRONIQUES recherche le

CHEF DU SERVICE ACHATS

D'UNE DE SES DIVISIONS

Préférence sera donnée à :
- **UN MANAGER** capable de diriger une équipe d'acheteurs.
- **UN STRATEGE** pouvant alterner les sources d'approvisionnements et d'en rechercher de nouvelles. Son but : l'amélioration du rapport qualité-prix.
- **UN NEGOCIATEUR** maîtrisant l'anglais, *très expérimenté et apte* à prospecter et à conclure des contrats importants.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous no 9467 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée.

développer le potentiel humain des entreprises : notre vocation

Nous voulons accélérer notre expansion, au-delà du recrutement, par l'élargissement de notre activité de **conseils en direction des hommes** : intégration, promotion, développement personnel, motivation, formation... Notre équipe souhaite coopter deux jeunes

consultants senior

L'un assumera notre ***développement commercial*** et diverses missions de conseil en entreprises. L'autre, psychologue H ou F, maîtrise parfaitement la fonction de **conseil en recrutement** de cadres, jusqu'aux plus hauts niveaux : il ou elle prendra en charge ses clients en autonomie. La nature de ses actions pourra s'étendre bien au-delà du recrutement.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier (L.man.+CV+ph.+rém.act.) réf. M1/M2, A. d'Aboville directeur


bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly *membre de l'ANCERP*

offres d'emploi

FORMATION et CONSEIL en management public

Le CESMAP
(Centre d'Etudes Supérieures du Management Public)
recherche

un Psycho-Sociologue

doctorat de 3eme cycle ou équivalent, possédant des connaissances sur les problèmes des grandes organisations (Réf MA)

un Spécialiste des Problèmes Financiers et du Controle de Gestion

niveau doctorat,
et pratique de plusieurs années dans ces domaines (Réf FC)

Ces postes à plein temps sont ouverts à des personnes ayant de préférence une expérience en formation et conseil, très motivées tant par la réalisation concrète d'actions de changement en milieu public que par l'évolution scientifique des disciplines concernées.

Les CV sont à adresser à Monsieur le Directeur du CESMAP - 94112 ARCUEIL.

SAVIEM

recherche
pour son Département
Etudes avancées

Ingénieur électricien

Il sera responsable des projets mettant en oeuvre l'électrotechnique et l'électronique en vue de leur application aux problèmes de transport.
Ce poste convient à un ingénieur électricien expérimenté dans les domaines Machines électriques et l'électronique de commande.

Ingénieur mécanicien

Il sera responsable de projets mettant en oeuvre des études en matière de motorisation, utilisation de l'énergie, etc.
Ce poste convient à un ingénieur mécanicien expérimenté dans les domaines de la mécanique appliquée aux véhicules.

Adresser C.V. à M. le Chef du Service Ingénieurs et Cadres, SAVIEM, 8, quai Léon-Blum, 92152 Suresnes.

EMPLOIS ET CARRIERES

JACQUET

Siège BEZONS - 95 -

Le PAIN JACQUET créé en 1959 et devenu en 15 ans l'un des leaders du marché, avec un taux d'expansion annuel de 25%, recherche, pour seconder son DIRECTEUR DES VENTES (Centrales et Grossistes),

responsable centrales d'achat

Il sera plus spécialement chargé :
- de la négociation auprès des grandes centrales, de la gestion et des actions de merchandising,
- du développement de certains marchés à l'exportation.

Ce jeune cadre commercial sera nécessairement rompu aux techniques de négociation au plus haut niveau et aura une expérience de la vente des produits de grande consommation.
La connaissance de la langue anglaise sera un atout supplémentaire.

Sa réussite dans cette fonction lui ouvrira de larges possibilités d'évolution.

Ecrire avec C.V. détaillé, en précisant salaire actuel, au service 1465

plein emploi 10 rue du mail paris 2e

ASSOCIATION DE TOURISME

recherche
pour le développement important de son
TOUR OPÉRATOR

un technicien de fabrication

Faisant fonction de Chef de Produits.
Plusieurs années d'expérience exigées.
Écrire avec C.V. TOURISME & TRAVAIL
15, rue de Milan - 75009 PARIS.

offres d'emploi — **offres d'emploi** — **offres d'emploi** — **offres d'emploi**

POUR AUTOMATISER LA GESTION

WANG FRANCE

Filiale d'une firme multinationale développant des systèmes «micro-informatique» propose une véritable solution qui supprime les contraintes des machines à pistes magnétiques ... Facturières et autres.

Pour intensifier notre pénétration dans ce marché, nous recherchons des

ingénieurs commerciaux

pour REGION PARISIENNE EST et SUD-EST DE LA FRANCE

appelés à avoir des contacts de haut niveau avec notre clientèle: les petites et moyennes entreprises.

Ils devront posséder une expérience positive de la vente, assortie d'une bonne connaissance de l'ANGLAIS.

Pour réussir leur «rage de convaincre» est indispens.

- Position Cadre
- Fixe+Frais+Fortes commissions.

Adresser C.V. et photo à WANG FRANCE
Service du Personnel - 78/80 avenue Galliéni
93170 - BAGNOLET

Groupe AUSSEDAT REY

Pâtes - Papiers - Panneaux
(C.A. : 1,5 milliard)
Service
ORGANISATION et INFORMATIQUE
recherche

Jeune INGÉNIEUR

pour études organisation liées à l'extension de l'informatique.
— analyse des systèmes d'information ;
— conception des projets de réorganisation ;
— mise en place de nouvelles procédures en liaison avec l'équipe informatique.

Une année d'expérience sérieuse dans un service informatique comme début de carrière est suffisante. Nous étudierons cependant le cas de candidatures plus étoffées.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. à n° 92.261.

cabinet leconte — 4, rue Amiral Courbet, PARIS-16° — membre de l'ANCERP

IMPORTANTE SOCIETE, leader dans sa spécialité

offre situation à

ingénieur

diplômé Ecole Nationale Supérieure
Mines — Physique & Chimie de Paris — ENS Electro-Chimie Electro-Metallurgie Grenoble — ECS - ENS de Chimie.

CONNAISSANCES : Chimie haute température - Science des matériaux - Céramiques spéciales - Frittage des métaux ou des céramiques.

FONCTIONS : Activité recherche appliquée - Développement - Mise au point de fabrication.

Anglais souhaité - Lieu de travail :

REGION PYRENEES CENTRALES

EXPERIENCE : 3 ans minimum recherche appliquée ou développement.

Adresser C.V. et prétentions à No 92660 - CONTESSE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



THOMSON-CSF

DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche

RÉDACTEUR de NOTICES

Expérience de quelques années dans le domaine des Télécommunications

APTITUDES A REDIGER
ANGLAIS APPRECIE

Adr. CV et prétentions à M. GALLAIS, 16, rue du Fossé-Blanc, GENEVILLIERS
Il sera répondu à toutes les candidatures

UNE ENTREPRISE INDUSTRIELLE FRANÇAISE DE NOTORIÉTÉ MONDIALE che che pour son laboratoire d'essais et de mise au point en grande banlieue sud-est de Paris un

ingénieur électronicien

FAMILIER DES TECHNIQUES DIGITALES.
A la tête d'une équipe de techniciens, il réalise les essais et la mise au point de **systèmes sophistiqués** faisant appel à des techniques, des materiels, des connaissances variées - **aérodynamisme, optique, radars, balistique.** Ce jeune ingénieur, minimum 27 ans, de formation **ESE, ENSAE (équipements), ENST,** a une bonne expérience de l'utilisation des calculateurs numériques.
Ecrire à G. BARDOU (ss réf. 2771 M).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
membre de l'ANCERP

Société d'Etudes
Haut niveau scientifique et technique
recherche

1) INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

(X, E.C.P., E.S.E., TELECOMM., etc.)
ou équivalent

ayant cinq années d'expérience minimum dans les domaines suivants :
- Analyse, conception et developpement de systèmes complexes (radar, sonar, télécomm.) ;
- Simulation numérique ;
- Traitement statistique des informations.

On attache beaucoup d'intérêt à la fois aux facultés d'imagination (phase conceptuelle initiale) et à une juste appréciation des contraintes industrielles

2) INGÉNIEURS INFORMATICIENS

HAUT NIVEAU

ayant quelques années d'expérience en :
- Applications scientifiques.
- Modèles et simulations numériques de grande taille.
- Systemes temps réel.
- Création d'outils de software.

Ecrire avec C.V. détaillé sous le n° 93.112, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Dans le cadre du développement de son DEPARTEMENT des OPERATIONS FINANCIERES,

BANQUE PRIVEE
cherche pour son siège à PARIS

CADRE

pour ETUDES FINANCIERES

en vue RAPPROCHEMENT DE SOCIETES : fusions, prises de participations...
- Formation supérieure
- Quelques années d'expérience d'analyse financière
- Anglais courant, écrit et parlé exigé
- Connaissances comptables, juridiques, et fiscales appréciées.

Envoyer c.v., photo et prétentions avec lettre manuscrite, sous réf. 44719 à Havas Contact
156 bd Haussmann 75008 Paris

HAVAS CONTACT

BANQUE DE DEPOTS
recrute

ATTACHÉ COMMERCIAL A LA DIRECTION GÉNÉRALE

CADRE DE BANQUE CLASSE V OU VI
— expérience confirmée de la clientèle particulière.

Sera chargé de la gestion et du développement de ce type de clientèle au niveau de l'établissement :
- par des visites personnelles ;
- en animant le réseau de démarcheurs (appui, *formation, contrôle*).

— Déplacements fréquents.
— Salaire intéressant.
— Perspectives d'avenir.

Adresser C.V., photo et prétentions à M. FESSLER, B.C.C., 31, rue de Provence, 75428 PARIS Cedex 09

PS Conseil

INGÉNIEUR AGRONOMIE-CHIMIE

45.000 F

Protection de l'environnement - Un organisme public spécialisé dans la lutte contre la pollution des eaux, cherche actuellement à étoffer son service études en recrutant un jeune ingénieur agronome ou chimiste. Basé à Paris, celui-ci aura pour mission d'initier et de coordonner des études d'application, exécutées par des organismes extérieurs, et qui porteront sur la pollution des eaux (superficielles et souterraines) par les substances *azotées et phosphorées. Le candidat* retenu sera capable de définir des objectifs, d'orienter et de contrôler l'exécution des travaux, et de faire aboutir ceux-ci dans les délais pour déboucher sur des actions concrètes. Il pourra être débutant; une connaissance pratique des méthodes de culture et de fumure serait un avantage certain. La pratique de l'anglais écrit est nécessaire. Le salaire annuel de départ sera fonction de l'expérience acquise.

Adresser C.V. sous ref. A12204 M à
PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
Discrétion assurée

FILIALE FRANÇAISE D'UNE SOCIETE SUISSE D'INGENIEURS-CONSEILS
recherche pour son siège parisien

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDE

en Engineering générale

débutant ou ayant 1 à 3 ans de pratique chantiers ou études, capable adaptation technique très rapide, dégagé oblig. militaires, libre de suite ou très rapidement

Ecrire prétentions avec C.V. manuscrit et photo, BONNARD & GARDEL, Ingénieurs-Conseils, 33, av du Maine, 75755 Paris Cedex 15, et prendre contact 8 jours après par téléphone à 538-14-07.

NOTRE METIER EXIGE DES RELATIONS

Nous désirons étendre notre réseau d'activité grâce à un

INTRODUCTEUR ou INTRODUCTRICE

D'UN STANDING IRRÉPROCHABLE

très introduit dans les sphères industrielles ou le monde des affaires au niveau P.D.G. ou direction des relations humaines et propagande.
Disposant non de loisirs ni de compétences *techniques, mais d'influence pour établir des* contacts utiles et susceptible d'être intéressé par une proposition assurant avec discrétion possibilités affaires importantes.

NOUS AVONS DES REFERENCES PROFESSIONNELLES DE PREMIER ORDRE

Représentants ou courtiers s'abstenir.

Ecrire pour premier exposé à n° 687.816, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui tr.

Chargé d'Etudes Marketing

Nous sommes une importante société du secteur tertiaire, et nous complétons notre équipe de chargés d'études marketing.

Les *missions confiées* comporteront des études sur les marchés et produits nouveaux; l'implantation de points de vente, la réflexion sur les nouveaux canaux possibles de distribution, la promotion des ventes et la publicité. D'autre part, le candidat participera à la réalisation des projets adoptés. Basé au Siège *Social à Paris, il aura de courts déplacements* en province.

Ce poste peut permettre à un jeune diplômé de formation supérieure, économique ou commerciale, ayant de préférence déjà 2 ou 3 ans d'expérience - services ou produits de grande consommation - de s'épanouir dans une activité variée et dynamique à la fois autonome et en équipe.

sélé CEGOS — Garantit une totale discrétion à l'étude de votre dossier (lettre man. C.V. dét. et rémunération actuelle) sous réf. M 11960
33 Quai Galliéni - 92153 SURESNES

Pour étoffer sa structure administrative et de gestion

une société internationale
de biens d'équipement
pour Collectivités, recherche pour AUBERVILLIERS UN

ORGANISATEUR INFORMATICIEN

Ce poste peut convenir à un Ingenieur Grandes Ecoles, type ESSEC ou SC. ECO., spécialisé en gestion de l'entreprise, ayant au moins 6 ans d'expérience professionnelle.

Il devra assurer les contacts avec les services concernés tant au niveau Direction que sur le terrain avec les utilisateurs et coordonner son action avec le service informatique de la maison mère (IBM 370-135, langage COBOL, TEMPS REEL, DISQUES de grande capacité et CONSOLES de TERMINAUX).

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé + photo, sous la référence 116 à :

Société PERSE, 40, rue du Four - Paris-6°,
Téléphone : 548-24-96

BANQUE PRIVEE

recherche pour sa clientèle de Cadres et de professions libérales

excellent démarcheur

Le poste est à pourvoir en Agence parisienne.
Le candidat retenu aura :
- *une très bonne présentation*
- *un don pour la vente*
- *une connaissance des produits bancaires et des titres, acquise par la pratique du poste.*

DISCRÉTION ABSOLUE
Envoyer lettre manuscrite, photo, C.V. dét. des fonctions assumées, et salaire annuel désiré sous référence 9136 à

OIP ORGANISATION ET PUBLICITE 2 RUE MARENGO 75001 PARIS q. tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE
C.A. : 400 Millions - 2.300 personnes
FILIALE GROUPE INTERNATIONAL
recherche
pour SIEGE SOCIAL et USINES :

CHEF DU PERSONNEL

LIEU :
— proximité Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).
MISSIONS :
— participer activement à l'élaboration de la politique sociale ;
— assurer avec une très large délégation, la gestion courante et prévisionnelle pour tous les domaines de la fonction, y compris la formation dans le cadre du budget et des objectifs de la société.
PROFIL :
— le candidat, outre une forte motivation, devra avoir : une bonne connaissance du Droit du travail et de la Sécurité Sociale, 4 ou 5 ans d'expérience dans la fonction, formation de préférence Grande Ecole, Licence Droit ou Sciences Eco.

REMUNERATION INTERESSANTE ET BONNES PERSPECTIVES D'AVENIR.

Adr. lettre man., C.V., photo et prétent. à n° 91.938, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr. Discrétion assurée.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour PARIS

INGÉNIEUR

CONCEPTION MATÉRIELS APPAREILLAGES ÉLECTRO - MÉCANIQUES

Formation mécanicien. Expérience industrielle en fabrication mécanique ou en bureau des méthodes de fabrication. Situation exigeant déplacements en France.

Envoyer curriculum vitae et prétentions, n° 93.044, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Importante société recherche pour ses bureaux proximité Pont-de-Neuilly

INGENIEUR TRES EXPERIMENTE

pour concevoir et calculer (résistance des matériaux, vibrations, etc.) des caisses de véhicules ferroviaires.

Envoyer curric. vitae et prétentions sous réf. 284 à AXIAL Publ., 91, fg Saint-Honoré, PARIS (8e).

---

ingénieur technico commercial

Groupe Industriel Français (proche banlieue Nord) recherche un Ingénieur pour prendre en charge la fonction commerciale de son département Electronique en pleine expansion (systèmes de sécurité, de télécommande et d'interphonie).
De formation grande Ecole d'Ingénieur (option électronique) ou équivalent il aura eu une première expérience industrielle. Le candidat définira avec le Chef du Département le plan de marketing et devra participer à la réalisation des objectifs sur le terrain.
Ecrire sous réf. M 445 avec lettre manuscrite, C.V. et photo, à :

PROSSEL
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES
25, rue du Renard - 75004 Paris

CAMPENON BERNARD
recherche
Région Parisienne

Directeur de travaux

expérimenté

pour prendre dans quelques mois la direction d'un chantier de 20 à 40 millions de francs.

Ingénieur Grandes Ecoles, 5 à 10 ans d'expérience, connaissant la précontrainte et désireux d'appliquer les techniques nouvelles.
Ayant déjà eu la responsabilité directe de chantier de 20 millions de francs ou adjoint sur chantier plus important.

- Il fera carrière dans un groupe important aux réalisations marquantes.
- Il se familiarisera d'abord au siège avec les services techniques et étudiera les dossiers en cours.

Ecrire en joignant C.V. détaillé, références, prétentions annuelles, date de disponibilité à CAMPENON BERNARD, Monsieur Gaudé, 42, avenue de Friedland, 75008 PARIS.

UN JEUNE Sc. Eco, Sc. Po, ESC... POUR L'ETUDE DE CONTRATS INDUSTRIELS

Nous lançons un produit industriel à technologie de pointe dans un marché très spécialisé où il n'existe pas encore de règles et de normes.
Votre rôle : devenir le spécialiste dans une équipe d'ingénieurs pour lui apporter assistance depuis l'élaboration des offres jusqu'aux clauses du contrat final. Donc aussi la recherche des informations, de coût et techniques, permettant de définir un modèle économique et un contrat standard pour la France et l'étranger.

Vous avez une première expérience soit dans le secteur commercial soit sous l'angle financier de contrats industriels de longue durée. De plus vous parlez anglais. Venez participer à notre expansion.
Réf. M 14

Tour FIAT 10 Service Emploi/Orientation
2 av. Gal Leclerc - Paris-Défense Cédex 16

C&C



FIRST NATIONAL CITY CORPORATION
recherche

CADRE

responsable de son département TRAVELERS CHECKS pour la France.

Le poste à pourvoir implique :
- une formation enseignement supérieur ;
- une solide personnalité étayée par une expérience réussie dans la négociation-vente à haut niveau ;
- de fréquents déplacements ;
- la maîtrise des langues française et anglaise.

Adresser lettre + C.V. en anglais à F.N.C.B., Direction du Personnel, 60, av. Champs-Elysées, Paris-8e.




AERONAUTIQUE - ESPACE - PHYSIQUE - BIOLOGIE - MEDECINE - INFORMATIQUE
recherche

1. Pour fonction chef de groupe logiciel de base sur mini-ordinateur

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN CONFIRMÉ

(Réf. 531)

Expérience nécessaire en logiciel de télétransmission, connaissances souhaitées en bases de données.
2. Pour réalisation de logiciel de base

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

(Réf. 532)

De formation supérieure type Institut de programmation dans la programmation sur minicalculateur.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.
Restaurant.

Adresser C.V. avec prétentions en précisant référence annonce à Direction du Personnel

INTERTECHNIQUE - 78370 - PLAISIR

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ SIDÉRURGIQUE DU MARCHÉ COMMUN
recherche pour son Siège à PARIS

INGENIEUR METALLURGISTE

Ayant bonne connaissance
des ACIERS SPÉCIAUX
pour seconder son Ingénieur Conseil dans les liaisons entre l'usine et la clientèle.

La connaissance de l'allemand serait appréciée.

Adresser C.V. dét., photo et prétentions à no 92.351, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.
DISCRETION ASSUREE.

DÉLÉGUÉ (E) COMMERCIAL (E)
PARIS

Notre Société est leader national dans une grande partie de ses productions et bénéficie d'une forte et bonne image de marque dans notre clientèle de détaillants (papeterie), centrales et grandes surfaces.

Le secteur à pourvoir comprend plusieurs arrondissements de PARIS et les départements 77, 91, 94, et nous y faisons un chiffre d'affaires important.

Pour prendre cette succession, nous cherchons un vendeur expérimenté, si possible dans un segment de clientèle identique et dont les qualités de battant ont été confirmées par le succès.

Nous offrons un poste stable et évolutif avec une rémunération avantageuse et des primes ainsi que le remboursement des frais.

Adresser C.V. détaillé + photo sous référ. 2012 à notre Conseil : 39, Champs-Elysées, 75008 PARIS, ou 20, avenue de la Paix, 67000 STRASBOURG.

managing

8

LEADER DES PRODUITS DE GRANDE DIFFUSION
recherche

INGÉNIEUR TEXTILE
OU ÉQUIVALENT

pour assurer le développement et la mise au point des matières nouvelles nécessaires à l'innovation permanente de ses collections.

Collaborant avec les services de style, il traduira leurs projets et les fera exécuter.

La connaissance des tissus élastiques est souhaitée.

Adresser curric. vitae détaillé à S.P.L.I. (no 254), 156, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris (10e).

SOCIETE ENGINEERING PARIS
C.A. 80 millions exportation
recherche

ATTACHE (e) DE DIRECTION

ayant quelques années expérience exportation industrie ou banque.
Formation supérieure souhaitable.
Mission :
- Suivi administratif et financier des contrats étrangers,
- Etudes de marchés,
- Création documentation juridique et financière,

Ecrire avec CV et prétentions à no 2024
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

LogAbax informatique

DÉPARTEMENT EXPORT
recherche

1) INGÉNIEUR COMMERCIAL
2) ANALYSTE-PROGRAMMEUR

La connaissance de l'anglais et de l'allemand et une grande disponibilité pour les déplacements à l'étranger sont indispensables.

Une connaissance des pays de l'Est et de langue russe sera appréciée.

Adresser C.V. et prétent. à Direction du Personnel, 77, avenue Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL.

Cabinet d'expertise comptable recherche
1) COMPTABLE B.P.
3 ans d'expérience
2) STENODACTYLO
2 ans d'expérience
3) EMPLOYE DE BUREAU
(écrit., classem., courses).
Ecrire avec C.V. et prétent. à : no 92.277, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CHEF DE PRODUIT
TRES BON VENDEUR

Entreprise multinationale branche plastique, préférence extrusion, marché Bâtiment et T.P. Responsable d'un C.A. en fort développement.
Secteur : PARIS - NORMANDIE
Siège : Paris Nord.
Expér. applications techniques.
Aptitudes à la gestion.
Bon usage de l'allemand exigé.
Prise fonction immédiate.
Lettre manusc. + C.V. + photo + référ. + prétent., s/référ. 71.631, SEXTANT/DPA, 7, pl. Vendôme 75001 PARIS, qui trans.

IMPTE STE FRANÇAISE PARIS 16e recherche
TECHNICO-COMMERCIAL
BTS-DUT ou équivalent, ayant connaissances matériels agricoles
Anglais souhaitable
Adresser C.V. et prétentions, à no 92.807, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. t.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS (19e), recherche
UN JEUNE CHEF COMPTABLE ADJOINT
Formation ESCP ou ECCIP ou équivalent + DECS ou BTS ayt UNE REELLE EXPERIENCE de la comptabil. générale des comptes clients, comptes fournisseurs, de la trésorerie, etc., complétée par connaissances juridiques et fiscales.

Adresser manusc., C.V. détaillé, lettre photo récente (ret.) et prét. à A.D.L. PSYCHO-Services, 6, r. Etienne-Jodelle, 75018 PARIS.

IMPTE FONDERIE Région OUEST rech.

1) pour son siège social Banlieue OUEST
a) CADRE COMMERCIAL
pour département album
Formation ESSEC supérieure de Commerce ou équivalent.
25 ans minimum
b) CADRE SERVICE ACHATS
équipement et outillage
Formation ingénieur
ECCIP ou équivalent
35 ans minimum

2) Pour ses usines de NORMANDIE
a) CHEF DES METHODES
Formation AM ou équival.
35 ans minimum
Bonne expérience fonderie
b) CHEF SERVICE ENTRETIEN
Formation AM ou équival.
35 ans minimum
c) CHEF D'ATELIER
de plaque modèle
Formation BTS modeleur - ESF souhaitable - 30 ans min.

Env. C.V. mauscrit et prétent.
C.C.I.F.
33, rue Claude Bernard
95870 BEZONS

Cie GENERALE D'AUTOMATISME

recherche pour sa division INDUSTRIE

INGENIEURS-MECANICIENS

pour travail en bureau d'études avec suivi des chantiers.

Connaissances recherchées : mécanique de précision, charpente, tuyauterie, génie civil.

Conditions :
Formation Ecole Centrale, Arts et Métiers ou équiv.
Quelques années d'expérience.

Déplacements France et étranger

Tél. au 490-92-20, poste 23-12.

IMPORTANTE SOCIETE CONSTRUCTION DE GROS MATERIELS - PARIS-VIIIe
recherche

INGENIEURS GRANDES ECOLES
Pour projets matériels thermiques ou études de recherches appliquées.

Horaire hebdomad. 40 h (5 × 8), restaurant d'entreprise.

Adresser C.V., photo, prét., à : no 92.389, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Impt Cabinet d'Expertise Comptable PARIS 8e arrond. recherche
UN COLLABORATEUR
niveau certificats supérieurs, sérieuses référ. avec pratique 4 ans min. Anglais parlé. Larges responsabilités travaux intéress.
UN COLLABORATEUR
Niveau DECS, pr travx de révision et tenue de comptabilité (anglais apprécié). Sérieuse expérience 2 à 3 ans. Envoyer C.V. à SWEERTS, BP/269.75424 PARIS CEDEX 09, ss réf. 1.355.

IMPT ORGANISME BANCAIRE Paris rech. pour ses services Étrangers
COLLABORATEUR
GRADE ou CADRE
ayant expérience comptable approfondie des opérations en devises. Adr. C.V. dét. et prét. s/réf. 3.723, à P. Lichau S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui trans.

SOCIETE DE DISTRIBUTION rech. pour SIEGE PARIS
CADRE COMMERCIAL
minimum 28 ans
H.E.C. ou ESSEC
Responsable approvisionnement magasins OUTRE-MER (transit et achats)

Ecrire no 19.511, P.A. SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 Paris

ETS FINANCIERS Champs-Elysées recherche
JURISTE
Licence en droit ou D.E.S. Min. 2 ans d'expérience dans les techniques et procédure de recouvrement de dossier crédits. Lieu de travail : quart. Etoile. Envoyer C.V. manusc. et prét., photo, Service du personnel B.P. 720.08 PARIS (8e).

IMPTE SOCIETE
Siège PARIS
Nbrx établiss. Province
recherche
CHEF DE SERVICE
ADMINISTRATIF et FINANCIER

- Enseignement supérieur,
- Plusieurs années d'expérience,
- Connaissances problèmes de personnel,
- Sens relations humaines,
- Ouverture sur problèmes modernes de l'entreprise,
- Faculté d'adaptation,
- Initiative,
- Personnalité.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., références et photo, à no 92.856, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. t.

Etabliss. public de recherches scientifiques (banlieue Ouest), dem. pour son Service techn.
UN INGENIEUR
DE RECHERCHES
connaissant les gros et moyens calculateurs sous l'angle logiciel de base et système d'exploitation. Niveau Ecole d'ingénieur, expérience industrielle de quelques années.
UN INGENIEUR
DE RECHERCHES
Connaissant les matériels et logiciels de mini-informatique (applications : gestion temps réel et télé-informatique). Niveau Ecole d'ingénieur, expérience industrielle de quelques années.
UN INGENIEUR
DE RECHERCHES
Niv. Ecole d'ingénieur, ayant une vaste culture d'informatique logiciels et matériels et connaissance solide d'anglais et une expérience industrielle de quelques années. Env. C.V. à I.R.I.A., Service du Personnel, B. P. 5, 78150 LE CHESNAY.

Groupe Machines-Outils RATIER-FOREST-G.S.P. recherche
SECRETAIRE
BILINGUE
ou de préférence trilingue allemand - anglais
Expér du Commercial souh.

Adr. C.V., photo et prét., 124, bd de Verdun, 92400 COURBEVOIE.

GROUPE IMPORTANT recherche
INGENIEUR EN TELEPHONIE
pour diriger SERVICE TECHNIQ. et COMMERCIAL

Installations courant faible. Entretien général lis. souterrain.

TEL. : 758-12-20, poste 378.

LABORATOIRE REGIONAL DE L'EQUIPEMENT DE L'OUEST PARISIEN
B.P. 108 - 78190 TRAPPES
recherche

TECHNICIENS SUPERIEURS

Pour analyses études et recherches dans les domaines suivants :
.. POLLUTION DES EAUX (connaissances en absorption atomique appréciées);
— HYDRAULIQUE.

Libérés des O.M.
Permis de conduire.

Ecrire avec curriculum vitae.

LABORATOIRE DE RECHERCHES
Banlieue Sud Paris, recherche :

INGENIEUR GRANDE ECOLE

Pour étude d'utilisation DE MATERIAUX MACROMOLECULAIRES en électro-technique.
Quelques années d'expérience appréciées.

Adr. C.V., prét., s/réf. 7.551, no 92.162, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Impte Sté Commerciale de diffusion rech. pour encadrement de son réseau
2 COLLABORATEURS
TRES EXPERIMENTES DANS LA VENTE
Poste de très haut niveau, sérieuses références exigées.
Envoyer C.V., photo, à no 92.554, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

IMPTE SOCIETE recherche pour Service Equipement parisien

INGENIEURS E.T.P.

5 ans d'expérience études hydrauliques
Projets et réalisations de grandes adductions

Envoyer C.V. et références, à no 92.856, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. t.

SOCIETE PAPETIERE TRES CONNUE recherche pour région PARIS - NORMANDIE

DIRECTEUR D'AGENCE
BON GESTIONNAIRE
BON COMMERÇANT

Adr. C.V., photo et prétentions, à no 92.861, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. t.

TECHNICO-COMMERCIAL

respons. des ventes, Sté 65 pers. fabriquant articles second œuvre bâtiment intéressant :
SERRURIERS - MAÇONS CHAUFFAGISTES
Pers. 28 a. min., dynam. Connais. et expér. cciale dans ce secteur. Adr. C.V., no 687.925, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

MF

Massey Ferguson
(LE PLESSIS-ROBINSON proche PETIT-CLAMART)
recherche pour son SERVICE EXPLOITATION INFORMATIQUE
équipé d'un I.B.M. 360/65

Programmeur de Maintenance Technique

Pour :
- Analyse des causes d'incidents ;
- Suivi de l'évolution hardware (OS-DOS) ;
- Étude et modification des systèmes et programmes d'exploitation.

Ce poste conviendrait à un programmeur confirmé (trois ans d'expérience minimum), possédant de bonnes notions d'analyse et ayant déjà travaillé sous DOS et OS.

Restaurant entreprise, 13e mois.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 2.216 AB, Service Resourcing, 22, avenue Galilée, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

Etablissement public d'aménagement de la Ville nouvelle de Marne-la-Vallée recherche pour Service juridique (bureaux études et contrats)
JEUNE RÉDACTEUR
(niveau capacité droit), pour mise en forme et suivi dossiers courants. Envoyer curriculum vitae et prétentions, à EPAmarne, Parc de Noisiel, 77420 Champs-sur-Marne.

SEERI recherche d'urgence
EXCELL. ELECTRONICIEN A.T. 3
Bnes connaissances techniques générales. Indispensable parfait bilingue anglais technique pour maintenance et technico-ccial Spectrophotomètres. Adr. C.V. manuscrit et prétentions à : SEERI, 154, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 PARIS. Tél. : 343-07-18

Visiodis
Groupe C.G.E.
recherche

UN AT1 ou AT2
ayt BTS électronique ou D.U.T. pour atelier de montage. Lieu de travail 91-MASSY.
Poste de haute responsabilité dans 3 ans.

DEUX A.T. COMMERCIAUX
Activité commerciale + chantiers.
Expérience requise en matière de TRANSMISSION TV.

Adr. C.V., photo et prétent. à VISIODIS B.P. 35, 95-AUBERVILLIERS.

IMPT CENTRE DE RECHERCHE GRANDE BANLIEUE NORD DE PARIS
recrute
pr son Dépt du Personnel

UN RESPONSABLE FORMATION

Ce poste conviendrait à 1 JEUNE INGENIEUR (mécanicien de préférence) ou CADRE ayant une aptitude à la gestion et le goût des contacts humains

Connaissance de l'anglais appréciée

Adresser C.V., photo et prétent. no 92.566 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Cie GENERALE D'AUTOMATISME
recherche

INGENIEUR

Coordinateur informatique pour mise en route d'un système téléinformatique à l'étranger.

Diplômé grandes Ecoles.
Connaissance 8-10 années d'expérience indispensable.
Matériel IRIS 50 et MITRA 15 télétraitement.

Libéré très rapidement.

Ecr. avec C.V. à : C.G.A. B.P. 8 - 91620 La Ville-du-Bois.

SOCIETE SPECIALISEE EN INSTALLAT. THERMIQUES recherche pour ses serv. TECHNIQUES
A PARIS
INGENIEUR
ayant 5 à 10 ans expér. dans ce domaine.
CONNAISS. DE L'ANGLAIS INDISPENSABLE.
Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, No T 064.549, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Sté EXPERTISE-COMPTABLE
— Missions variées.
— En forte expansion.
— Jeune.
RECH. COLLABORATEUR niveau D.E.C.S., sens de l'humour et personnalité indispensable.
Ecr. T-064.930 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur-2e, q. tr.

S. A. M. M.
EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES
recherche
JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
DEBUT. ou 1 à 2 ans pratique pour mise au point prototypes.
Ecr. avec C.V. et prétentions : S.A.M.M., Service du Personnel, 224, quai de Stalingrad, 92- ISSY-LES-MOULINEAUX.

FILIALE IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS recherche

CADRE EXPORT BATIMENT
chargé de l'animation des ventes de plafonds et dalles d'isolation à l'étranger (Europe, Afrique, Moyen-Orient).
Profil :
— 3 ans d'expérience minim. d'exportation de produits destinés au bâtiment ;
— Connaissance des circuits commerciaux et des techniq. du bâtiment (second œuvre) ;
— Anglais courant indispens., allemand très souhaitable ;
— Tempérament de vendeur et aptitude aux contacts et négociations.

Larges perspectives de carrière. Poste basé à Paris-La Défense. Déplacements fréquents

Env. lettre man., C.V. détaillé, photo réc. et rémunér. envisag. ss réf. M 142/B à Axial Pub., 91, Fg St-Honoré, Paris-8e, q.tr.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL CABLES ELECTRIQUES
(effectif 500 personnes)

rech. JEUNE INGENIEUR A.M. ou similaire débutant ou ayant quelq. années d'expérience pour poste

INGÉNIEUR FABRICATION

Lieu de travail : 100 km SUD de PARIS

Il sera rép. à tte lettre man. accompagnée C.V. dét. adr. à B.E.O. (réf. 6.123) 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

Laboratoire pharmaceutique Paris-15e, recherche
CADRE ADMINISTRATIF
30 a. min., licencié en droit pour seconder Directeur administratif et financier : législation, fiscalité, assurances, administration, services généraux, cadres de prix.
Adresser C.V., photo et prétent. sous no 15.397 B-BLEU, 17, rue Lebel, Vincennes, q. t.

Société Engineering Paris recherche :
pr étud. de projet gaz et pétrole
INGENIEURS OU TECHNICIENS de haut niveau
spécialistes en mécanique et tuyauterie, ayant une bonne expérience de l'Engineering. Salaire annuel compris entre 45.000 F et 70.000 F.
Env. candidat. manuscr., photo et C.V. à : no 33.028 I.P.F., 12, rue de l'Isly, PARIS (8e).

SETT 1, RUE THERESE PARIS-1er, rech.
E1 - E2 Electronique Electromécanic.

STE DE PROMOTION IMMOBILIERE recherche pour SERV. FINANCIER
COLLABORATEUR / RICE
Expérience études économiques et statistiques souhaitée.
Accès cadre possible suivant expérience.
Adr. C.V., à Chef du Personnel, U. I. I. - 33, avenue du Maine, 75755 PARIS CEDEX 15

PARIS 8e
ORGANISME PATRONAL D'ETUDES ECONOMIQUES OFFRE SITUATION A
JEUNE CADRE
début. ou quelques années d'expérience
Dipl. ESSEC, SC. ECO. ou simil. Bonnes notes d'anglais (et si possible allemand).

Ce collaborateur sera plus spécialement chargé d'études de prix de revient, d'analyses financières.
Fréq. déplacements en province. Bonne présentat.

Il sera répondu à tte lett. man. accompagn. C.V. det. indiquant dern. appointem. perçus, adr à B.E.O. (réf. 6.116) 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

ORGANISME SOCIAL NATIONAL recherche pour PARIS
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
MATERIEL IBM 360/370
Expérience analyse.
Connaiss. COBOL confirmée, langage assembleur souhaité.
Avant. socx. Ecrire avec C.V. à no 93.052, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Mo Palais-Royal, recherchons :
COMPTABLE
pour comptabilité sur FRIDEN 5006, et responsabilité de l'ensemble des opérations comptables. - Libre rapidement.
POSTE D'AVENIR. - Adresser C.V. et références à M. JEAN, Organisation et Publicité, 2, rue Marengo. - 75001 Paris.

Société électronique recherche CHEF DE PLATE-FORME INGENIEUR E.S.E. ou équival. 4 à 5 ans expér. ds minicalculateur. Env. C.V. et prétentions à M. VIGNES, Société R.Q.E., av. de Scandinavie, zone Activité Courtabœuf, 91403 ORSAY.

Rech. courtier introduit labos, pour revues médicales et paraméd. O.J.D. Env. C.V. Sté EPF, 8, rue Blanche, PARIS (9e).

C. I. R. C. E.
CENTRE DE CALCUL DU C.N.R.S.
équipé d'un ensemble I.B.M. 370/168-158
recherche
UN INGENIEUR INFORMATICIEN
pour maintenance et développement de systèmes. Connaissant ASSEMBLEUR 370
Expér. sur 370 I.B.M. souhait.
UN INGENIEUR INFORMATICIEN
pour activité d'assistance et de formation des utilisateurs. Connaissance de FORTRAN et PL/1 ou COBOL exigée.
Expér. sur 370 I.B.M. souhaitée.
Pour les deux postes niveau d'études minimum : Maîtrise d'informatique ou équiv. Nationalité française, dégagé O.M. Adr. C.V. et prét. au Secrétariat du C. I. R. C. E., bâtiment 506, 91405 CAMPUS D'ORSAY. — Téléph. 928-76-75.

Importante Société 9e recherche
UN PROGRAMMEUR
bonnes connaiss. COBOL (2 à 3 ans expérience) pour travaux gestion sur matériel 3e génération (bandes et disques). Adresser C.V. et prétentions SACEM, Serv. du person., 10, r. Chaptal, 75009 PARIS.

représent. offre

SOCIETE DIFFUSION PRODUITS JAPONAIS LEADER sur MARCHE MONDIAL (Télé, Hi-Fi, magnétophones, etc.), recrute d'URGENCE
REPRESENTANTS CONFIRMES
Pour région parisienne
Salaire fixe + %
+ indemnité.
Ecr. av. C.V. SHARP-FRANCE 29, rue Emile-Zola, 95870 BEZONS

IMPORTANTE SOCIETE recherche
REPRESENTANTS (TES)
HAUT NIVEAU
minimum 35 ans
pour vente produit nouveau et légal.
TR. FORTE REMUNERATION

Formation assurée.
Adresses fournies.
Argumentation et animation.

Téléph. et voit. indispensable.

Téléph. : 387-55-09, poste 267.

Offre exceptionnelle à
REPRESENTANT (E)
Fourniture générale de bureau, ayant clientèle import., possib. devenir Directeur (à part ent.) d'une S.A. cause retraite P.D.G. Ecr. à 6.668, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

formation profession.

PROGRAM. D'EXPLOITATION SUR IBM 3
Niveau BAC ou 1re
6 à 7 mois — 180 h. de cours
FAX
Ecole privée.
6, rue d'Amsterdam, 874-95-69.

emplois féminins

CHEF DE SERVICE RELATIONS PUBLIQUES

Etes-vous la FEMME qui a trouvé qu'elle savait
ANALYSER
ORGANISER
AGIR
et bien sûr **CRÉER**
des contacts à tous les niveaux ?

Une chaîne de grands magasins inaugure ce poste et attend de vous :
la conception et la mise en œuvre d'actions d'envergure,
une bonne perception de ses produits (confection et décor de la maison),
l'animation d'un service de 6 collaborateurs (dont plusieurs attachées de presse).

Vous avez une formation supérieure ou un excellent niveau de culture générale.
Vous avez, soit une première expérience de création et d'organisation d'une opération autonome, soit une connaissance pratique des relations publiques.

Les cadres intéressées adressent leur dossier de candidature, sous référ. 85/C, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

REGIE-PRESSE
recherche
STENODACTYLO
expérimentée
pour services commerciaux gd magazine fém. Se prés. : Tour Maine-Montparn., 17e ét., Service du Personnel ou tél. pour R.-vous : 538-24-22, poste 1745.

Import. Sté quart. St-Lazare
COMPTABLE FEMME
25 a. min., conn. compt. gén., 5×8, avant. socx, rest. entrepr. Se présenter Société Bretonne, 21, rue Auber (9e), 2e étage.

P.D.G.
Importante Entreprise industrielle et commerciale, siège Gare Est - République.
recherche
SECRETAIRE CONFIRMEE
Angl. appr. Age min. 30 ans. Ec. 565 PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 Paris, ou téléph. 205-81-95, poste 208.

Impte Sté produits de consommation, proche banlieue Nord, rech. pr son Secrétaire général
SECRETAIRE DE DIRECTION CADRE
Rémunération intéressante. Une bonne expérience de la fonction acquise dans un poste analogue ou chez un expert comptable ou un conseiller juridique est indispensable. Adresser C.V., photo (retournée), s/référ. 1.817, à : P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris, Cédex 02, qui tr.

STE INTERNAT. D'EDITION recherche
HOTESSE DE VENTE
30 ans, min., dynamique, ambitieuse. Possibil. voiture et relation. Statut V.R.P. Formation assurée. Gains importants si capable. Tél. 531-42-71 ou 531-43-42, de 10 heures à 18 heures.

ORGANISME SOCIAL NATIONAL, recherche POUR PARIS XVe
SECRETAIRE
pour service organisation, expérience confirmée secrétariat de Direction. Esprit d'équipe. Libre immédiatement. Avantages socx. Ecrire avec curriculum vitae : no 92.698, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Cherche secrétaire 12 à 20 h. 2.000 × 13 + %. Sér. réf. ex. Ecr. T-064.965 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur-2e, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE
recherche pr Direction du personnel
UNE SECRETAIRE
Formation BAC BTS et 3 ou 4 ans expérience
— Elle devra partager son temps entre 2 personnes dont les préoccupations sont orientées vers les problèmes de relations sociales et de gestion administrative.
— Nous souhaitons qu'elle soit discrète, organisée et méthodique ;
qu'elle aime les chiffres et qu'elle ait une grande habitude des contacts téléphoniques à tous niveaux.
Si vous êtes intéressée, sachez que nous vous offrons, en outre, les horaires à la carte.

Adressez votre C.V. + photo à no 15.376 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Association cherche licenciée en droit, expérience secteur social, connaissant Val-de-Marne pour poste mi-temps, à Créteil. Téléphone : 207-02-63.

travail à domicile

Demande

Documentaliste Sc. Po., ch. travx à dom. analyse, synthèse, document, Thésauri Eco. sc. hum. AGET, 12, r. Potin, Vanves-92.

cours et leçons

Anglais - Peinture - Sculpture - Céramique - Photographie - Danse. Masque et clown. Cuisine - Paris American Academy, 9, rue des Ursulines, 75005 Paris. 325-08-91.

ENGLISH, Convers. + commerc. Your resid. Exp. Amer. 254-96-79

propositions diverses

Si vous avez des difficultés à obtenir une situation,
Si vos démarches auprès des employeurs sont vaines, exposez-le PAR ECRIT à
ENTRAIDE DES CADRES
associat. sans but lucratif d'aide psycholog. des cadres et assimilés, 30, rue des Mathurins, 75008 PARIS. (Ne pas se présenter sans rendez-vous).

occasions

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine SAB. 87-76

proposit. com. capitaux

Société d'études et de réalisations immobilières titulaire marchés importants régions méridionales recherche :
— pour siège à CANNES, UN CADRE DE DIRECTION ADMINISTRATIVE et un CADRE INFORMATICIEN
— Pour agences PARIS, ORANGE, TOULOUSE, trois CADRES TECHNICO-COMMERCIAUX.
— Pour agences CANNES et TOULOUSE, trois INGENIEURS du BATIMENT et un ARCHITECTE D.P.L.G.
30 a. min., sérieuses réf. exig., capables s'intégrer dans un groupe dynamique, pouvant investir 100 000 F minimum dans une augmentation du capital de la Société et libres rapidement.

Adress. C.V., photo et prétent. à A.R.T.E.B.A., 63, la Croisette, 06400 CANNES. Disc. et rep. ass.

Vend part SARL location matériel manutention (chariots-élévateurs). Capital 70.000 F. Région Dijon. Possibilité majorité. Tél. Pierre IEHL, 931-09-08.

transports

DEMENAGEMENTS combinés aller-retour toute la France, Nice et région. RONDEAU, 1 bis, rue Friant. 828-88-41.

boxes-autos

16e, Paul-Doumer, emplacement voiture imm. nf. 553-16-44.

Vends parkings souterrains Champs-Elysées. Faire offre sous le No 7.910 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

les annonces classées du **Monde**
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30
au
233.44.31
pour tous [illegible] 233.44.21
[illegible]

Voir les demandes d'emplois et l'immobilier en page 30

demandes d'emploi demandes d'emploi

POUR ASSURER L'EXPANSION
DE VOTRE ENTREPRISE
VOUS RECHERCHEZ UN

DIRECTEUR du MARKETING PERFORMANT

Alors je vous intéresse : j'ai 35 ans, 9 ans d'expérience professionnelle dont 6 en commercial marketing dans un groupe multinational de produits industriels.

LE MARKETING n'a pas de secrets pour moi, mes réalisations le prouvent. Je parle anglais et espagnol, bonnes notions d'allemand et, bien sûr, j'ai des diplômes sérieux (doctorat de 3e cycle, licence ès sciences physiques, IAE de Paris).

Pour une SOCIETE DYNAMIQUE me proposant un salaire minimum de 150.000 F/an, je peux quitter mon poste actuel pour PROVINCE ou PARIS.

Pour un contact, écrire sous N° 93.512.
REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q. tr.

DIRECTEUR DES AFFAIRES INTERNATIONALES

Nationalité américaine - Bilingue français
43 ans

7 ans P.-D.G. de groupe franco-américain en Europe (siège social à Paris) - C.A. 110.000.000 FF

Trois diplômes U.S.A. INGENIEUR INDUSTRIEL. Excellentes références et très bonne expérience dans production, marketing, finances, vente, organisation.
Recherche situation immédiate pour collaborer avec société en pleine expansion.

Ecrire N° 2.455, « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

ALLEMAGNE

ESCP, 42 ans, 12 années d'expérience en Allemagne des problèmes d'organisation, animation et gestion financière, réseaux distribution d'un groupe international. Capable de négocier à tous niveaux, parfaitement bilingue, cherche poste direction dans filiale d'un groupe français en Allemagne.

Ecrire N° 2.426, « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

CADRE, 44 ans

Marié sans enfant - Depuis 1958

ATTACHE DE DIRECTION COMMERCIALE
et actuellement DIRECTION GENERALE important groupe industriel NORD, désire se fixer région agréable. N'en fait pas une question financière ou de hiérarchie, mais de qualité vie.

Si proposition sérieuse, références premier ordre.

Ecrire N° 93.606 : REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CADRE ADMINISTRATIF, 35 ans

Expérience :
- — Assistance chef personnel pour tous problèmes liés gestion personnel ;
- — Responsabilité service paie (procédé informatique).

Cherche :
POSTE ADJOINT CHEF PERSONNEL, préf. Paris ou banlieue Saint-Lazare.
Libre immédiatement.

Ecrire n° 2440, « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens - 75427 Paris (9e).

GRAPHISTE
(FORMATION PUBLICITAIRE)
28 ans

cherche collaboration (intégrée ou extérieure) avec bureaux d'archi., organismes d'aménagements, etc., pour résoudre problèmes d'informat. graphiques.

Bonne expér. dans ce domaine.

Paris ou région parisienne.
Ecr. n° 6.670, « le Monde » Pub.,
5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR II
31 ans, dynamique.
Exp. B.E., coordinat. des projets Production, animation départ. tech. commercial et S.A.V. désire collaborer ds équipe direct. P.M.E., Paris, banl. Est, ou région maconnaise, lyonnaise.
Ecr. N° 93.404, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur-2e, qui tr.

CADRE - 49 ans

gde expérience gérance immobilière (copropriété et locatif), rech. poste simil. ou étud. ttes propos. Peut se libérer Imméd. Ecr. n° 6.649, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE EXPORT

29 ans, 7 ans expérience, BIENS INDUSTRIELS - russe, anglais cour., rech. poste responsabilité. Ecr. n° 92.077, CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CADRE COMMERCIAL

34 ans, parlant allemand, anglais, recherche situation :

ASSISTANT

auprès d'une Direction
du personnel
habitude vente haut niveau
et relations humaines.
Expérience Compagnie Aérienne et Cabinet de Sélection.
Téléphone : 343-62-40.

CHEFS D'ENTREPRISES

L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

Vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes .

- — INGENIEURS TOUTES CATEGORIES
- — CADRES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX
- — JOURNALISTES (presse écrite et parlée).

CADRE SUPERIEUR. — 37 ans. Diplômé de l'Ens. sup. ; formation approfondie en CONTROLE DE GESTION (CP 3A). Ingénieur-Conseil au CENAS ; grande expérience marketing (grande consommation).
RECHERCHE : poste en rapport avec qualification. Paris ou proche banlieue.

INGENIEUR A.M. III C. — 48 ans. I.C.G. Attaché de direction générale dans PME expansion constante Rompu contacts et négociations tous niveau. Exp. de directeur commercial filiale firme US et d'ingénieur en chef biens d'équipement.
RECHERCHE : poste haut niveau de responsabilités. Région parisienne.

ATTACHE DE DIRECTION. — 32 ans. Expérience exploitation bancaire (groupe sociétés multinationales). Diplômé grande école scientifique + études personnelles en gestion et sciences économiques
RECHERCHE : poste gestion financière ou commerciale.

CADRE GESTION COMMERCIALE. — 32 ans. Expérience approvisionnements, gestion des stocks, organisation, informatique.
RECHERCHE : poste similaire Paris ou Province.

AGENCE SPECIALISEE
DES INGENIEURS ET CADRES
12, rue Blanche - 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 280-61-46 (POSTE 71).

JEUNE ARCHITECTE 24, 3 ans d'expérience charrette, cherche plein temps ou charrette PAIRS. — Téléphoner heures bureau à 538-24-22, poste 1611.

J.F. 25 ans, dipl. I.N.T.D., 2 ans expér., libre ste, ch. empl. documental. Ecrire Mme VICARIO, 182, rue La Fayette, 75010 Paris.

Ingénieur 31 a., format. E.N.S.I. mécan., 5 a. expér. informatique de gestion, puis technique après vente haut niveau, pratique de l'anglais, ch. poste responsab. équipe direction engineering. — Ecr. n° 65.007 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

COMPTABLE 24 ans. B.S.E.C., B.T.S.C., 3 a. exp., dt 1 a. 1/2 cabin., ch. pl. adjoint chef cple Paris ou banl. Est. Lib. 1er mars. Ecr. Gérard LIGNEUL, 13, rue P.-Bert, 94130 NOGENT-SUR-M.

LICENCIE EN DROIT
cherche poste cadre juridique, 3 ans expérience entreprise. Recyclage droit des affaires, droit du travail. — Propositions à JEAN-LUC MORIGNY, 67, rue de Lévis, 75017 PARIS.

Ing. E.S.O., 33 a., spéc. OPTIQUE + MECANIQUE DE PRECISION, 6 a. rech. et conception, responsabilité systèmes électro-optiques de mesure, traitement information, étudie ttes proposit. Ecr. n° 2.454, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Universitaire 36 a., lic. Sc. éco comptable D.E.C.S. + journal, anglais, allemand, recherche emploi France ou étranger. Expérience fiscalité, gestion, droit.
Ecrire n° 2.453,
« le Monde » Publicité,
5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Homme 28 ans, diplômé études comptables supérieures, 4 ans expér. cabinet expertise comptable. Etudierait toutes propositions cabinet ou entreprise. — Ecr. n° 2.449, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR CIVIL GREC
29 ans, études 3e cycle structures, 5 ans bureau d'études, structures, béton, acier, géotechnique. Français, anglais, grec. Ecrire M. MANTZARIS, 11, rue de Provence, 75009 PARIS.

INGENIEUR E.S.T.P. 25 ans, dég. O.M., 1 an expér. (B.E.T. et chantier), ch. emploi, B.E.T. ou chantier, Paris ou banl. Ecr. Le Luyer, 27, r. Jussieu, 75005.

J.F. 35 a., célibat., lic. anglais-espagnol, organisée et responsable, dactylo, longue expérience contacts humains, relations publiques, presse, rech. situation
ATTACHEE DE DIRECTION
ou assistante, avec possibilité promotion. Salaire actuel 3.500 F.
Libre rapidement.
Ecr. n° 92.387, CONTESSE P., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

CADRE TECHN. COMM. 46 a., 20 a. expér. en électro-mécan., gestion pers., traitem. commandes, relations clients et fourniss., sens des relations humaines, meneur d'hommes, recherche poste à responsabil. Paris ou proche banlieue Sud, Sud-Ouest. Ecrire n° 92.362, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

J.H. 26 ans, D.E.S. DROIT, dég. obligat. milit., spécial. droit des contrats, connaiss. anglais, ch. place ds service juridique (banque, grande entreprise) ou chez un conseil juridique. — Ecrire n° 2.402, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fme. 30 a., bac., exp. secrét. dact. allemand parlé, écrit couramment. Not. anglais, aimant contacts humains, ch. pl. stable et intéress. Rég. paris. et Paris. Ecr. N° 7.903 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 27 a., dég. O.M., licence sc. éco., anglais, étudie toutes propositions, libre de suite. Ecr. Régie-Presse, N° T 64.936. 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H., 30 a., cadre ccial import-export produits alimentaires. 10 a. expér. Afrique de l'Ouest, cherche poste stable Outre-Mer. Ecrire M. BECQ, 36, rue de La Courneuve, 93300 Aubervilliers, 833-49-70.

Cadre, 28 a., célibataire, chef d'exploitation informatique, étud. toutes propositions, déplacements acceptés. Ecr. n° T 64.911, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

H., 25 a., bon niveau expérience gestion stock relance vente dactylo, cherche place stable d'avenir. Tél. : 899-97-15.

J. H., 28 ans, Doct sciences-éco. Ital., franç., angl., cherche poste responsabilité région paris. Ecr. N° 2.447 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SUP. DE CO., 24 a., option finances et comptab., déb. allemand, anglais, ch. sit. Paris ou proche banlieue. 328-28-91.

Homme, 35 ans
recherche emploi stable
position CADRE, dans service juridique ou administratif, depuis 8 ans chef comptable dans étude d'avoué cour.
Allemand courant.
C.V. sur demande.
Ecr. N° 93.233, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur-2e, qui tr.

J. dame, exc. sur mac. IBM ts travx de dactylo, trav. rap. et soigné. Tel. : 788-13-55.

J. H. 27 ans, lic. droit public, expér. fonct. personn., lib. suite, ch. emploi à caractères administrat. et juridiq. en entreprise ou cabinet Paris ou région Paris. — Ecrire MOREL, 159, rue de Charonne, PARIS (11e).

CADRE SUPER. 32 a., Sc. Po, I.A.E., spécial. quest. finances, parl. angl. couramm., espagn., portug., ch. poste secrétaire général ou directeur exportation région Méditerranée. — Ecrire n° T 064.928, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Homme chef serv. compt., 41 a., très expér. comptab. générale, analytique, trésorerie, fiscalité, consolidat., bilan, libre sous 2 mois, cherche poste équivalent adjoint direct. financ., prétent. 80.000 annuel. Ecrire IMBERT, Résid. Lacroix, 12, rue V.-Hugo, 95 - MONTSOULT. — 469-84-16.

EXPERT
AFFAIRES BELGES
sollicite propositions, expérience de conseiller ministériel et attaché aux relations industrielles. Ecrire BOTRIO, 51, Belle-Vue, 6001 - MARCINELLE (Belgique).

J. F. 25 a., dipl. I.N.T.D., 2 a. expér., lib. ste, ch. empl. documental. Ecrire Mme VICARIO, 182, rue La Fayette, 75010 Paris.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'immobilier

appartem. vente

Paris

MARAIS (IVe). 2 P., c. dche, wc, entr., cave, clair, calme. Téléphone : 288-65-97.

TROCADERO - TERRASSES DE PLAIN-PIED, 7e étage, Appt de charme, 100 m², grand living + 1 chambre. - 577-60-10, le matin.

ALESIA. Calme, sol., SUP. LIV., 40 m² + 3 b. ch., cuis., bs, tt cft, balc. 460.000 F. SUF. 21-15.

MARAIS
Près de la place des Vosges
40, rue de Turenne
dans imm. XVIIe S., p. de t., entièrem. rénové, bon standing, RESTE A VDRE, libres suite :
1° 1 gd liv. 40 m² + 1 ch. tt cft,
2° Appt 3 P., sur rue, tout conft,
3° 1 gd stud. style gren., tt cft.
Px moy. 5.000 F/m², créd. 80 %. A part. 70.000 cpt + long crédit. Vis. lundi-jeudi, 14 h. 30-18 h. 30. Tél. : 720-84-47, 81-57 et 89-18.

RUE DE PRONY (PRES)
bel immeuble, 2 Pièces, tout confort, impeccable. MARTIN, docteur en droit. — 742-99-09.

AVENUE OBSERVATOIRE SUR JARD. LUXEMBOURG
Imm. gd standg, étage élevé : 225 m², 2 ch. serv. + poss. gar. FRANK ARTHUR. — 924-07-69.

RUE CAULAINCOURT (XVIIIe)
S/rue, ascenc., imm. standing : 4 Pièces, confort. Prix 375.000 F. ETUDE ORDENER : 076-61-41.

19e BORD PROJET
BAC DE PLAISANCE
IMPORTANTE RENOVATION
dans 2 IMMEUBLES
25 STUDIOS gd confort
Cuis. équip. - Bs - w.-c. - Moq. Chauff. inc.
Rentabilité maximum assurée
GIRPA PROPRIETAIRE
325-56-78 + 25-25

1er - 11, RUE SAINTE-ANNE
Bel appt 172 m2, balc., chbre serv., gd cft, pos. profess. libér. Mardi, mercredi, 14 h. à 18 h.

8e EUROPE. Bel imm. P.deT. 5 P. tt cft, 130 m2. 2e asc. Import. crédit vendeur. PROFESS. LIBER. - 346-60-72.

77, AV. LEDRU-ROLLIN
4 P. 93 m2, 4e ét. tout confort. Ensoleil. PROFES. LIB. poss. 337.000 F. S. pl. lundi et mardi, 14-18 h. — 307-55-36.

MONTPARNASSE - 120 m2 S/VOIE PRIVEE
BELLE RECEPTION + 2 CH. Standing. — 878-07-43 - 783-43-99.

7 PCES - COURCELLES. Très bon standing. - 240 m2. TT CONFT + chbre de serv. Prix 900.000 F. - Tél. 267-25-57.

MARAIS
IMMEUBLE ANCIEN RENOVE
2 P. 50 m2 envir., entièrement neuf, cheminées, poutres apparentes, chauffage central.
A PARTIR DE 290.000 F

GRANDS DUPLEX
au dernier étage. - A PARTIR DE 490.000 F. — Tél. 755-85-30.

VICTOR-HUGO
BEL APPARTEMENT
LUX. AMENAGE. 5 P. 150 m², ch. serv., tel., poss. profes. lib., balc. - 980-00-00 - 704-88-18.

JARDIN DES PLANTES
EXCEPTIONNEL
Dans imm. ravalé, appt grand stdg, 3-4 p., 85 m², poss. duplex avec vue imprenable sur Jardin des Plantes. Directement propr. lundi, mardi, 13-17 h., 1, rue Linné. 75005 PARIS.

15, RUE DE LILLE
STUDIO, ENTR., CUIS., WC, téléph., 3e étage. 139.000 F. Uniquem. mardi, de 14 à 17 h.

DAUMESNIL
Ds très bel immeuble P. de T. ravalé, grand 3 p., tt cft, 2 balcons, 250.000 F. — Gros crédit possible - 345-86-41.

BUTTE-MONTMARTRE
Stud., tt cft, IDEAL POUR PLACEM., 85.000 F. 345-86-41.

Région parisienne

GARCHES. S/chp courses Saint-Cloud, dble liv. + ch., cuis., bs, TEL. EXCELLENT PLACEM. : 130.000 F + petit C.F. 544-14-90.

BOIS-D'ARCY, Part. vd appt de 2 P., 68 m², cave, park., ds pet. résid., calme, soleil. - Téléphoner à M. Demorger : 555-38-08, H. B., et au : 460-13-87, le soir.

WISSOUS (91)
Part. à Part. vend appt récent, 4 Pces, S. d'eau, gar., s.-sol : 160.000 F (poss. créd. transmis.). Vis. sam. et/ou dim. après-midi Ecr. n° 6.671, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GENTILLY (M°) Petite résid de luxe, vaste 4 p. 97 m², gd cft. Tél. Balc. sans vis-à-vis. Poss. gar. 250.000. — 387-27-60.

VINCENNES SUR BOIS
DUPLEX EXCEPT. 275 m² hab. + 125 m² JARD. SUSPENDU, CH. SERV., PARK. 555-01-54.

appartem. achat

Ach., urgt, rive gauche, pref. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 17e, 1 à 3 Pièces, paiement comptant chez notaire. — Tél. : 673-23-55.

Dispose paiement compt., ach., urgent, 1 à 2 Pièces, Paris. Ecr. Lagache, 16, av. Dame-Blanche, 94 FONTENAY-SOUS-BOIS.

Part. ch. gd studio ou 2 Pièces, quart. résid., Paris. Téléphone, Heures Bureau, 9 h. 30/17 h. 30. du lundi au vendredi uniquement : 283-71-48, à M. Patrick.

propriétés

30' de Paris, rég. BAZOCHES, splend. propriété de plain-pied, 250 m² dans parc 25.000 m², maison de gard., 3 gar. en dép. Etat except. Réception 60 m², 6 ch., bns. Prix. 1.280.000 F. Agence T.I.Y., Tél. 460-71-72.

78-VERNEUIL-sur-Seine
Villa récente libre 5 pièces + combles aménageables, tout cft., terrain boisé, proxim. gare. 360.000 F. créd. 80 % taux 12 %. Tél. : 965-69-59.

60 KM. ETOILE - autoroute de l'Ouest - REGION GAMBAIS : Particulier vend propriété dans village, LIV. 75 m², poutres, cheminée, 6 chbres, nombrx sanit., cuis. amén., chff. maz., TR. GD CONFT, TEL. Dép. sur 7.000 m², clos, SS TRAVX. Pr vis., Tél., au : 15-37-64-48-34, du : 12 AU 16 FEVRIER 1975.

GARCHES Calme Résidentiel
PROPRIETE DE CLASSE
Récept. 130 m², 10 chbres, 8 sal. bains, tt confl. Terrain 1.450 m². Prix rare. - KATZ : 970-33-33.

constructions neuves

rentabilité SOLEIL guadeloupe

L'Entreprise JARDIN & BILLIARD a construit, à proximité de la mer, votre "Assurance Soleil."

A POINTE-A-PITRE GOSIER : une petite résidence de 39 appartements spacieux, livrables de suite, du 2 pièces au 5 pièces.

- Environ 2.000 Francs le m2, clés en mains.
- 70 % CREDIT POSSIBLE, sur 10 ans à 13,15 %. (Voyage PARIS - POINTE-A-PITRE remboursé en cas d'achat).
- Standing, Piscine, Tennis.
- Formule achat pour vacances soleil, ou placement par location annuelle avec Agent local.
- Plus-value assurée par situation touristique.

- Monsieur De LAS BARRERAS, notre Vendeur en GUADELOUPE, se tiendra à votre disposition à PARIS, du 10 au 14 février, au Siège Social de l'Entreprise JARDIN & BILLIARD, 106 bis, rue de Rennes - PARIS 6e.

Pour tous renseignements, rendez-vous et réservations : Téléphoner : 222.90.00

EXCEPTIONNEL
NEUILLY-SAINT-JAMES, près Bois : petit imm. calme et lux. Appts, du 2 au 8 pièces, terrasses aménagées, jdin privat. Téléph. 722-69-50 et 624-56-81.

VINCENNES
« STUDIOS 1er »
20-22, rue des Vignerons.
DU STUDIO au 5 PIECES
PRIX FERMES
Bureau de vente
et parking visiteurs ouverts : Mardi et vendredi 14 h. à 18 h. Samedi et dimanche 10 h. à 18 h. S.O.G.E.I. 331-65-61 +.

LAURIS PAVILLON
5 pièces dans beau terrain. Prix : 155.000 F. Ag. CATIER, 84360 LAURIS. Tél. : 46.

bureaux

NEUILLY
P.taire loue 1 ou plus. bureaux immeuble neuf. Tél. : 758-11-10

LOCATION sans pas-de-porte BUREAUX. Tous quartiers. MAILLOT. 293-45-55 - 522-19-10.

Société audio-visuel, partagerais 160 m² Centre. 2 téléphones. Téléphone : 277-98-46.

Sté ch. pet. imm. très mod. à louer ou acheter ds 1er, 6e, 7e, 8e, 14e, 15e, 16e, 17e, Neuilly. Boulogne, résidentiel. 722-64-05, mat. av. 10 h. 30.

CHAMPS-ELYSEES S/Avenue 7e ét., 3 burx, 65 m², 2 lig. tél. Air conditionné. Bail 3/6/9 sans pas-de-porte. 766-23-61.

locaux commerciaux

Pr. Foch, murs bout. lib. 55 m² env., tél., 250.000. 208-47-79, mat.

7e, Quai Voltaire, mur bout. antiquaire, placem. 1er ordre. Px 250.000 F. Tél. 278-48-41.

locations non meublées

Offre

STE FEAU GESTION
132, bd Haussmann, PARIS-8e.
LAB. 13-89 et LAB. 69-34

EN EXCLUSIVITE

2 PIECES
- — 6e, N.-D.-des-Champs, peint. nves, tél., box, 1.250 + ch. ;
- — 6e, Luxembourg, 4e ét., imm. classé, tél., 1.400 c. compt. ;
- — Neuilly, bd J.-Mermoz, sur jard., tél., 1.500 + ch. ;
- — Neuilly, rue Soyer, téléph., 1.200 F + charges.

3 PIECES
Pont de Neuilly, « Le France » 23e ét., vue s/Bois, tél., parkg (1re occupation), 2.200 + ch.

4 PIECES
Neuilly-en-L'Isle, 7e ét., vue panoramique, téléph., parking (1re occupation), 2.200 + ch.

5 PIECES
6e. Rue d'Assas, sur jardin Luxembourg, box, tél., chbre service, 5.000 F + charges.

6 PIECES
14e, Saint-Jacques, 11e étage, tél., parking, 3.000 F + ch.

STUDIO DAUPHINE
+ alcôve, entrée cuisine et douches, loyer 700 F + chg. GUY GELIN - 754-68-47.

15e Gd liv. + 2 chbres, 100 m², park. 2.000 F+ch. 525-49-49.

2 P. 50 m2 ST-GERMAIN-DES-PRES
S. d'eau, tt élec. Loy. 1.000 C.C. GUY GELIN - POI. 87-52

19e BUTTES-CHAUMONT Neuf Studio 600 F + ch. 525-49-49.

16e Dble liv.+2 ch., 100m², tél., ch. serv. 2.200. AUT. 09-77.

PLAISANCE splend. 2 p. tt. cft. 1.000 C.C., « FAC » 337-69-59.

PUTEAUX, 10' Etoile,
Imm. nf, gd stand., lam. hab. TR. BEAU 2 P. cuis. équ., bns., balc., TEL., Park. 1.100 F.
GD STUD., cuis. équ., bns., balc. TEL., Park. 800 F. 555-73-54.

Demande

Directeur commercial cherche 4-5 pièces Paris, proche banl. 828-02-74.

locations meublées

Demande

CHERCHE CHAMBRE MEUBLEE
petit prix, Paris ou proche banlieue. AGENCES S'ABSTENIR. Ecr. à 6.672, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

hôtels-partic.

XVIe Exelmans, 7 p., gar., jdin terras., atel. artiste, asc., gd cft. 1re lettre. How. 71, r. St-Maur-11e

fonds de commerce

Source Minérale, Eau médicalement très active. Autorisation plus que centenaire non exploitée actuellement. Bâtiments à refaire, situation tranquille, 50.000 m² terrain. France-EST. Prix 600.000 F. Ecr. seulement OVIP, 10, rue Washington, 75008 PARIS, q. tr.

TRANSCONTINENTAL DIFFUSION
24, rue Montera, 5 N
Tél. 221-91-67 - 221-93-60, p. 71.
MADRID - Espagne.
Guide international immobilier, met à la disposition des acheteurs GRATUITEMENT, le dossier des affaires ci-dessous.

Bar, salon de thé, 15e, tour Montparnasse, px. 2.000.000 F.
Librairie-papeterie-journaux, s/av. centre ville. Px 150.000 F.
Garage-mécanique-tôlerie-peinture, Suresnes. Px. 240.000 F.
Chemiserie - bonneterie - lingerie, Chaville. Px. 220.000 F.
Garage - auto-radio - électro-auto, Levallois. Px. 500.000 F.
Electro-ménager - radio TV - chauffage - dépannage, Colombes Px. 80.000 F.
Transports par ambulances, 3 véhicules. Px. 150.000 F.
Fonds fleurs et plantes, voie principale, Choisy-le-Roi. Px. 100.000 F.
Mécanique générale - pavillon, 500 m² terrain, Sartrouville. Px. 700.000 F.
Industrie repoussage des métaux, z.i., 15 km Paris. Px. 6.250.000 F.
Auberge, sur nationale, 45 km Paris, style rustique basque. Px. 650.000 F.
Station-Service - garage -mécanique - bar, nationale 19. Px. 300.000 F.
Tôlerie - peinture auto, 25 km Paris, toute propriété. Prix. 1.500.000 F.
Etablis. horticoles, ent. jardins sur nle, 7.880 m². Px. 980.000 F.
Hôtel-restaurant 2°NN, 18 km Hossegor (40). Px. 1.730.000 F.
Hôtel-restaurant, prox. plages, s/nie (40). Px. 800.000 F.
Hôtel-bar-restaurant, station-service, bord nationale 10, Px. 980.000 F.
Côte Sud-Aquitaine, résidences secondaires, terrains, villas, à partir de 175.000 F.
Entr. gle. bâtiments - travaux publics, très import. (40). Prix 3.200.000 F.
Bar-tabac-restaurant neuf (17). Px. 450.000 F.
Terrain 15 ha à Plomodierne (29), prox. plage, Px. 3.500.000 F.
Si vous avez un problème d'ACHAT, n'hésitez pas à nous en faire part, nous le solutionnerons sans aucun frais pr vous.

A VENDRE
avec ou sans les murs IMPOR. AFFAIRE MATERIEL ELEC.-MENAG., gdes marques. VENTE EN GROS EXCLUSIV. Situation à 200 km de Paris. Ecrire à CANET, n° 8.492. 62, r. Richelieu, Paris-2e, qui tr.

terrains

Terrain à vdre, 420 m² environ sur rue. 30 F le m², Mme HUREL, 1, rue de Montmagny, 95-GROSLAY. (Après 19 h. ou le samedi.)

Terrain avec permis construire entrepôt larges accès. 13.000 M2 à 4 km Nord Paris, 7.000 M2 à 11 km Sud Paris, 800 m. gare. Px int. RYANAUD 14, r. Lincoln, Paris. 359-97-50.

GARCHES 2' Gare Calme
Résidentiel 700 m2 et 1.400 m2 VUE IMPRENABLE - KATZ, place Gare, Garches 970-33-33

exclusivités

appartem. vente

Paris

C.-Lemoine-Panthéon. ODE. 95-10 Triplex, ch., sél., loggia. Luxueusement rénové.

Plein Ciel près Odéon
Appt. 2 p., tt. cft., téléphone, calme. ODE. 95-10. Charme.

6e arrd., pet. 4 p., imm., 17e tt. cft. 320.000 F. Tel. 222-37-12.

18e, BUTTE MONTMARTRE (PRES SACRE-CŒUR)
2 PETITS IMMEUBLES entièrement rénovés.
STUDIOS et DUPLEX Stds. Bns., w.-c., cuis. équip., moq., poutres. Idéal placement. Gestion assurée.
GIRPA PROPRIETAIRE.
325-25-25 + 56-78.

POUR PLACEMENT
Magnifiq. studio tt cft. location assurée. Pr renseign. : 734-18-47.

UNESCO
Beau séjour, 2 ch., 2 bns, w.-c., chbre service. Tél. SEG. 18-47.

16e Av. FOCH. Splendide 2 p. et splend. studio tr. grand stand., tél., terrasse. - Cabinet BOUCHENOT - 544-27-97

PARIS IMMEUBLES NEUFS ET RENOVES 100 %
Placement premier ordre
STUDIOS - 2 PIECES, tt confort
BONNE RENTABILITE
Location, gestion assurées
GROUPE VRIDEAU
15, rue de la Paix (2e)
073-80-23 et 073-15-51

ODEON Immeuble 17e ravalé Appt sompt. 75 m2, sal., récept., parquet Versailles, gde ch., bs, tél., 350.000. 548-65-80

9e B. 3 p., cuis., bains, 3e ét. cl. 165.000 F. - 742-23-25.

Région parisienne

VINCENNES - Prox. RER
Gd standing neuf, sans vis-à-vis, appart. 105 m², état impeccable. Gd séj., 3 ch. s/jardin, 2 sanit., oft., cuisine, cave, parkg. Prix exceptionn. 350.000 F. Exclusiv. SODICO. Tél. 359-42-19.

viagers

Sur 500 m², imm. nf + stat.-Service Elf, R.-de-Ch. ccial, 320 m² + hab. 1er ét., 145 m², 2e ét. 145 m² à amén. 12 km N.-Dame, Est, Nat. 3, A3, cpt. 450 000 + viag. 2 têtes, 65 a., 2 500 F. 1er rang hypot, ou autre arrang. Tél. : 927-27-39.

Estimation gratuite - Discrétion
F. CRUZ S. A. - 265-68-90
8, r. La Boétie

constructions neuves

NOUVEL ORLEANS 2 — METRO ALESIA
93-95 AV GENERAL LECLERC PARIS 14
DU STUDIO AU 5 PIECES ET +
BUREAU DE VENTE SUR PLACE
DE 10 A 12 H ET DE 14 A 18 H
TEL 588 87 11 OU 331 46 82

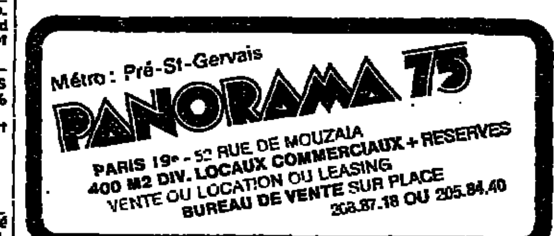
COLLINE
CHAILLOT
abords jardin du Trocadéro
AU GRAND CALME
6-8 RUE CHARDIN, reste :
- — Deux beaux 3 pièces, 70 m² ;
- — Un 3 pièces et jardin ;
- — Un duplex 6 p., 120 m² + terrasse ;

PRIX FERME DE 1974.
Livraison 1er trimestre 1975.
Appt témoin vte sur pl., 14-19 h. (sf dim.). 527-33-20 et 622-16-88.

pavillons

FONTENAY-LE-FLEURY
Très beau pavillon sur terrain 580 m² 1970, 145 m² habitables, séjour, salle à manger, 4 chambres, grand sous-sol avec garage, salle de jeux, 3 minutes gare. Vue sur campag., sans vis-à-vis. 410.000. Agce BRISAC. 460-05-10.

locaux commerciaux



bureaux bureaux

HERON BUILDING
MONTPARNASSE

20.000 m2 de bureaux à louer
disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes
et fonctionnels dans le dernier né
des quartiers d'affaires de Paris

Richard Ellis — 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93 +

Sortie M° ECHAT CRETEIL, loue 50 à 2 000 m². 589-47-40.

appartem. achat

Rech. pour Clients sérieux 90 m², R.-de-Ch. H. P. 2 Ch. TEL. STANDG. 16e Uniquement. Cab. DAUCHEZ. 720-94-95, p. 277.

Recherche, Paris-15e, 7e arr., pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecr. Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi (15e). - Tél. : 579-39-27.

locations non meublées

Offre

6e, ST-SULPICE, 3 p., c., bs., w.-c., 7e, asc., tél. en juin 2.500. 15e, F.-FAURE. Réc., 4 p., cuis., bns., w.-c., tél., park. 2.500 F. VOLTAIRE. Réc., 5 p. c., bs., w.-c., tél. 2.200 F. LAF. 15-66.

PARIS-12e
SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble tout confort.
2 Pces, 51 m², 879 F.
4 Pces, 95 m², 1.400 F.
Charges et parking en sus.
S'adresser au régisseur :
46, RUE DE FECAMP (12e).
TEL. : 344-12-15.

MELUN (Seine-et-Marne)
SANS INTERMEDIAIRE
4 Pces, 76 m² + loggia 6,25 m, loyer 459 F, plus charges.
S'ADRESSER
349, av. de la Libération, 77-MELUN-LE-MEE.
TEL. : 437-82-58.

(92) Villeneuve-la-Garenne
SANS INTERMEDIAIRE
Appartements bon confort.
4 pièces, 77 m², 842 à 865 F.
5 pièces, 96 m², 982 à 1 005 F.
CHARGES EN SUS.
S'adresser de 9 h à 12 heures, 11, allée Saint-Exupéry, Villeneuve-la-Garenne. 752-54-57.

Importante société loue
SANS INTERMEDIAIRE
Appartements neufs tout confort
PARIS-19e
36-40, r. du Pré-Saint-Gervais face M° Place-des-Fêtes.
5 Pces, 100 m², loyer mens. : 1.300 à 1.400 F.
Charges environ 22 % en sus. Parking 110 F. Renseignements sur place (appartement témoin) de 14 heures à 18 heures.

NEUILLY sur BOIS Récept. + chbre 100 m2. Prix 3.500 F + charges.
PLAISANCE 2 pièces, tt confort, 850 F + ch. - 579-24-39.

fermettes

A vendre. FERMETTE restaurée, rustique, 2.700 m². AFFAIRE EXCEPTIONNELLE Pavillons, maisons, terrains. J. RIVIERE, greffier honoraire 61170 LE MELE-sur-Sarthe (Orne). Teléph. (34) 27-60-27.

La région parisienne

PARIS pour ceux qui l'aiment

Abattre les grilles

« D'UNE façon générale, l'aménagement régional vise à aérer et à alléger Paris. Le desserrement des activités, la réalisation des villes nouvelles, en sont la manifestation, mais aussi la création de parcs sur les terrains devenus libres et l'ouverture des espaces verts urbains (qu'attend-on pour donner l'exemple en abattant les murs inutiles, les grilles sans valeur artistique, en insérant dans les paysages quotidiens ces sites enclos) ?

» Il ne fait nul doute, d'ailleurs, que beaucoup reste à faire pour que les moyens de l'accueil soient à la hauteur de nos souhaits. Mais c'est uniquement dans la mesure où une ville est faite pour ses habitants, et ne crée pas de ghettos, qu'elle exerce toute sa force d'attraction. »

MAURICE DOUBLET, préfet de la région parisienne.
(Extrait de l'Accueil en région parisienne. Numéro spécial du bulletin d'information de la région parisienne. A.U.R.P., 21-23, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 567-50-00.)

« Aubergines » trop chères

LES contractuelles, « les aubergines », sont-elles trop nombreuses à Paris ? C'est la question que pose M. Georges Mesmin, conseiller (centriste) de Paris. Selon lui, « *il apparaît que la surveillance proprement dite des places à stationnement payant, au nombre de 16 725 dans la capitale à la fin de 1974, requiert l'emploi de 800 personnes à l'effectif, c'est-à-dire une personne pour 20 emplacements, soit une dépense en personnel de l'ordre de 1 200 F par an et par place* ».

Or en province, toujours selon le conseiller de Paris, on compte une personne pour 60 à 100 places payantes.

« *Une révision complète des modalités de contrôle de la zone à stationnement payant apparaît donc indispensable*, conclut M. Mesmin. *D'autant plus que si l'on se proposait effectivement de l'étendre à toute la capitale il faudrait, selon les normes actuelles, procéder à l'embauche de plus de 12 000 personnes.* »

Vandales rétro

« CE lundi 11 mars, au petit matin, une équipe d'une centaine d'hommes a envahi l'esplanade des Invalides et, en quelques jours, abattu trois cent cinquante-neuf arbres. Cette scène de dévastation a exaspéré tout Paris ; elle a attiré, le dimanche suivant, une foule considérable qui faillit faire un mauvais parti aux ouvriers restés sur le chantier. »

Cette nouvelle a paru le 13 mars 1895 dans l'Illustration. *Elle montre que rien n'est nouveau, ni l'amour des Parisiens pour leurs arbres ni le comportement hypocrite de l'administration.*

En effet, lorsque fut décidé, en 1894, le prolongement du chemin de fer d'Issy au Champ-de-Mars jusqu'à la rue de Constantine, l'opinion s'émut d'une éventuelle mutilation de l'esplanade des Invalides : l'affaire monta jusqu'au ministre des travaux publics, qui promit qu'il ne serait porté aucune atteinte à la perspective de l'esplanade. Personne ne parla plus des arbres, et l'on crut généralement qu'ils avaient été sauvés.

PIERRE BIESSE *(Issy-les-Moulineaux).*

16 000 MÈTRES CARRÉS DE BUREAUX A LOUVECIENNES

Les juges délibèrent, les promoteurs construisent

A Louveciennes, dans les Yvelines, route de la Princesse, un immeuble de bureaux — de 117 mètres de long, 23 mètres de haut — attend ses premiers locataires. Il est terminé depuis trois mois tandis qu'une procédure administrative est en cours pour déterminer s'il faut ou non annuler son permis de construire. Ses constructeurs sont accusés de n'avoir respecté ni les anciens règlements d'urbanisme, dont la validité est contestée, ni les prochains, pas encore applicables. Il ont en outre paru narguer les tribunaux. Ils ont continué — et terminé — leur projet malgré un sursis à exécution prononcé le 6 mars 1974 par le tribunal administratif de Versailles.

C'est pour cette infraction au code de l'urbanisme qu'ont comparu à la fin de janvier, devant le tribunal correctionnel, MM. Jean-Jacques Schwartz, P.-D. G. de la société Schwartz-Haumont, et Georges Vigouroux, P.-D. G. de la société civile immobilière Louveciennes-Princesse. L'affaire a été mise en délibéré.

Deux procédures, l'une administrative, l'autre civile, sont en cours à propos de la construction de cet immeuble de Louveciennes. Le tribunal administratif, et éventuellement le Conseil d'État, devront dire si le permis de construire délivré le 27 juillet 1973 est valable. Sans attendre d'examiner ce document au fond, le tribunal administratif de Versailles avait prononcé, le 6 mars 1974, un sursis à exécution. Le Conseil d'État, qui a visité les lieux en décembre, fait rarissime, ne s'est pas prononcé — en appel — sur cette décision... puisque l'immeuble est terminé.

Comme les constructeurs n'avaient pas obéi au sursis à exécution, le maire de Louveciennes et le comité de défense du plateau des Soudanes ont, d'autre part, déposé une plainte contre eux devant le tribunal correctionnel. Deuxième procédure, civile cette fois.

Issu d'un projet mis sur pied par la Société d'études, de réalisation et de documentation immobilière (SERDI), aux destinées de laquelle M. Albin Chalandon présida pendant quatre années avant de devenir ministre, l'aménagement du plateau des Soudanes devait conduire à la création de 155 000 mètres carrés de logements et de 16 000 mètres carrés de bureaux.

C'est précisément cet immeuble de bureaux qui est l'objet d'une bataille juridique acharnée entre d'une part, les propriétaires des appartements de la zone résidentielle voisine et, d'autre part, la Société civile immobilière (S.C.I.) Louveciennes-Princesse (chargée de la promotion après la SERDI) et la société Schwarts-Haumont, constructeur, mais aussi propriétaire à 99 % de la S.C.I.

Le premier permis de construire fut annulé par le tribunal administratif pour vice de forme le 30 mai 1973. Malgré l'avis défavorable du maire de Louveciennes, le préfet des Yvelines délivra, dès le 27 juillet, un second permis identique.

Comité de défense et municipalité déposèrent alors un nouveau recours en annulation devant la juridiction administrative, qui prononça, le 6 mars 1974, le sursis à exécution.

Le plan d'urbanisme intercommunal limitait la hauteur des constructions à 15 mètres. Mais il ne fut pas « approuvé » avant la mise en chantier du plan d'occupation des sols. Ce dernier était en préparation quand le second permis fut délivré, et prévoyait une densité trois fois moins grande que celle de l'immeuble. Que faire entre deux plans d'urbanisme ? La question reste posée.

« *Malgré la décision du tribunal administratif, prise pour paralyser les effets du permis dans l'attente du jugement sur le fond et malgré l'arrêté interruptif pris par le maire, les travaux ont continué, au plus grand mépris de la décision des magistrats* », a affirmé Mᵉ Jean Schmidt, avocat du comité de défense, devant le tribunal correctionnel de Versailles.

Le sursis à exécution suspend-il les effets du permis de construire au point de bloquer les différentes phases des travaux ? « *Oui*, a répondu le conseil de la partie civile. *Après l'exécution des travaux de sécurité et de préservation décidés par l'expert, il fallait interrompre la totalité du chantier.* » Mᵉ Schmidt a demandé le franc symbolique de dommages et intérêts et la destruction de l'immeuble.

« *En nous signifiant la décision de sursis à exécution, on nous a demandé uniquement de ne pas modifier le volume et l'aspect de la construction* », ont affirmé MMᵉˢ Charles Stora et Jean Leonis au nom des deux inculpés, qui étaient présents à la barre. « *Nous avons poursuivi les travaux intérieurs, car nous en étions au seizième mois du planning, qui prévoyait la livraison du bâtiment au vingt et unième mois. Un permis de construire est inutile pour les aménagements intérieurs depuis la loi du 30 décembre 1967 modifiant les dispositions du code de l'urbanisme. C'est pourquoi le sursis à exécution ne pouvait interrompre les travaux intérieurs, non concernés par le permis.* »

Deux langages totalement différents ont été entendus au cours de ces débats. Les résidents de Louveciennes évoquèrent les fleurs, l'air pur et la sécurité de leurs enfants. Les constructeurs et promoteurs, pris entre la rentabilisation d'une opération de 45 millions de francs et les études de marché, estimèrent « *impensable d'espérer vivre toute sa vie parmi les arbres* », et, plagiant Perrault, racontèrent ironiquement qu' « *il était une fois un jardinier qui cultivait ses poireaux à la Défense avant de céder le pas à l'évolution sociale* »...

En rendant son jugement, le 24 février prochain, le tribunal correctionnel suivra-t-il le substitut Louis Vivien, qui a estimé que la matérialité de l'infraction était incontestablement établie ? Le tribunal administratif examinera ensuite le dossier au fond. Il devra se prononcer sur l'annulation du permis de construire et, le cas échéant, sur l'opportunité d'abattre l'ensemble de l'immeuble de bureaux ultra-modernes, qui attendent leurs premiers locataires. On n'a pas fini d'entendre parler de l'affaire de Louveciennes.

DAMIEN RÉGIS.

(Dessin de CHENEZ.)

Un coin de campagne

« LONGTEMPS après que les poètes ont disparu », dit la chanson... Il existe encore de petites maisons bien haut perchées. Sur une butte, mais, ici, ni guinguettes ni peintres. Non, ce n'est pas Montmartre.

A l'autre bout de Paris, à deux pas du boulevard Mortier, une vingtaine de marches ; en haut, modestes et bien tenus, des pavillons, avec jardinet, une grille en fer forgé. Ça sent la banlieue et la campagne, et, pourtant, c'est Paris.

Mais si ça rappelle la banlieue, ce ne peut être que la banlieue londonienne : pas plus d'un étage, du lierre, cachant mal une meulière solide, deux rues à pavés dodus et glissants quand il pleut. On fait le tour du « quartier » en cinq minutes à peine, mais, dans ces horizons étroits, on aurait envie de rester des heures.

Un « troisième âge » (ils sont la majorité) passe doucement, qui tient fort son cabas pour ne rien perdre ; c'est lourd, mais tant pis. Le village, c'est chez lui. Depuis le temps qu'il y habite, « il s'y sent bien ; et puis, il y a les voisins. Ils sont gentils les voisins. Ils vont faire mes courses quand je suis malade. Et puis, c'est calme. » *Ici, au moins, les pas résonnent dans le silence. D'ailleurs, des expériences ont été réalisées par un riverain, un ingénieur, qui a décelé trente-trois fois plus de bruit sur le boulevard ! Alors, si on ne tient pas spécialement à la publicité, on est jaloux de sa tranquillité. On mourra, doucement, en catimini, ici, où on est né. Les parents se sont saignés pour acheter le lopin de terre, 10 F le mètre carré, à l'époque, plus la maison, 12 000 anciens francs, une somme...*

Intouchable

Société en 1908, avant de devenir un syndicat, dissous en 1953, la « Campagne à Paris » est désormais une association à but non lucratif. A ce titre, elle est heureusement intouchable ; les promoteurs l'ont compris du reste, et ne s'avisent pas de jeter sur elle un œil inquisiteur, comme ils l'avaient fait à la Cité fleurie du boulevard Arago. Vivant parmi les roses et les hortensias, les gens sont d'une gentillesse à toute épreuve... Si on ne divulgue pas leurs secrets... Ils attendent avec une merveilleuse sérénité que leur site soit classé par M. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture. Et ce ne serait que justice : rendre les deux voies privées, la rue Jules-Siegfried et la rue Irénée-Blanc, à la Ville de Paris, cela permettrait de faire des travaux d'égouts définitifs.

La « Campagne à Paris », c'est presque une communauté. On s'en rend des services ! Pendant la guerre 1914-1918, des patrouilles furent organisées toutes les nuits pour rassurer femmes et enfants dont le chef de famille était mobilisé. En 1939-1945, hormis quelques rafales au dernier jour de la guerre, tout le quartier fut épargné. La Providence sait reconnaître la beauté.

Ici, point d'industrie ni de commerce, si ce n'est celui des idées. Pas le droit d'exercice aux médecins et pharmaciens, qui commencent à peupler le quartier alentour. Tout cela fait partie des servitudes. Tristes servitudes ? Non, les habitants en sont ravis. Ici, on est jaloux de sa tranquillité...

PIERRE ZIMMER.

A travers les départements

Essonne

PAS D'ÉCOLES, PAS DE BUDGET

LE conseil général de l'Essonne a décidé, le 4 février, de surseoir au vote de son budget tant qu'une dotation supplémentaire ne lui aurait pas été attribuée par le ministère de l'éducation nationale pour la construction d'établissements du premier et du deuxième cycle du second degré.

En effet, un seul C.E.S. nouveau a été programmé en 1975 et, pour la deuxième année consécutive, aucun C.E.T. ne sera mis en chantier dans l'Essonne.

Hauts-de-Seine

LES ADULTES SUR LES BANCS

L'INSTITUT d'éducation permanente de l'université Paris X-Nanterre, l'université du troisième âge, vient d'ouvrir ses portes avec une conférence-débat sur le thème « Le féminisme ».

Chacun, sans distinction d'âge ou de diplôme, peut s'inscrire à cette nouvelle université. Les conférences-débats, mensuelles tout d'abord, se multiplieront dans la mesure où elles remporteront un certain succès auprès des intéressés.

★ Université du troisième âge, 2, rue de Rouen, Nanterre. Tél. : 204-60-95. Poste 256.

● UNE MAISON DES SYNDICATS ? — Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et FEN des Hauts-de-Seine demandent la construction d'une « maison des syndicats » dans le département, qui, contrairement à la plupart des autres, n'a pas de salle de réunion commune à offrir aux organisations.

Seine-et-Marne

L'ATOME, QU'EST-CE QUE C'EST ?

CONSULTÉ sur l'implantation éventuelle de deux centrales nucléaires en Seine-et-Marne, le conseil général du département vient de voter, par 19 voix contre 7 et 1 abstention, une motion dans laquelle il se déclare « incapable, en l'état actuel de son information, d'émettre un avis sur la localisation de ces centrales ».

Dans ses attendus et considérants, le conseil général de Seine-et-Marne estime que c'est au gouvernement qu'il appartient, sous le contrôle du Parlement, de procéder à la nucléarisation de la production d'énergie électrique et à lui seul d'en choisir et d'en mettre en œuvre les moyens. Les conseillers s'étonnent qu'on demande à des élus locaux de donner un avis sur des sites avant même que les techniciens n'en aient vérifié l'adéquation. Aussi, l'assemblée départementale demande-t-elle un avant-projet complet, un plan d'installation des couloirs de lignes à haute tension et tous les documents évaluant les conséquences que pourrait avoir l'implantation des centrales nucléaires sur l'environnement, les sites, le régime des eaux, l'exploitation des nappes souterraines du secteur de Montereau, qui alimentent en eau potable la région parisienne.

Val-d'Oise

LE NOUVEAU SARCELLES

LA nouvelle ville de Sarcelles sera bientôt terminée. Sur les 13 000 logements du programme, 12 900 sont achevés et une tranche de 120 H.L.M. est en cours de construction.

Dans le centre commercial « Les Flanades », sur 151 locaux à commercialiser pour une surface de 49 490 mètres carrés, 126 boutiques ont été vendues, soit une surface de 32 321 mètres carrés.

A l'entrée de ville, avenue du 8-Mai, sur 59 magasins terminés pour une surface de 16 809 mètres carrés, 27 magasins ont été vendus, soit une surface de 8 845 mètres carrés. Place de la Poste, sur 9 commerces représentant une surface de 1 653 mètres carrés, 6 ont été vendus, soit une surface de 1 117 mètres carrés. Environ 20 263 mètres carrés de bureaux ont été vendus sur 39 000 mètres carrés disponibles.

Cinq salles de cinéma (990 places au total) ont été ouvertes le 15 octobre dernier aux « Flanades » ; ainsi que deux restaurants et un bar.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LA MANIFESTATION SUR L'AÉRODROME DE MILLAU

Les « compensations » du Larzac

Suite imprévue et — si ce que l'on dit est vrai — quelque peu rocambolesque de l'affaire du Larzac : un millier de personnes ont manifesté le dimanche 9 février sur l'aérodrome de Millau, que l'on va moderniser, mais qui risque de ne pas pouvoir être utilisé convenablement.

La modernisation de l'aérodrome de Millau a été décidée le 6 février 1973, au titre des aides spécifiques accordées à la région en compensation de l'extension du camp du Larzac. Une piste de 1 700 mètres a été construite. La chambre de commerce et les collectivités locales ont participé, pour 500 000 F, au financement des travaux qui se sont élevés à 3 millions de francs.

C'est alors qu'est intervenue une décision déconcertante de la Direction de la circulation aérienne militaire (DIRCAM) modifiant la réglementation de l'espace aérien autour du camp militaire, en sorte que l'approche de l'aérodrome avec des minimums opérationnels satisfaisants se trouve désormais interdite par une zone de tir ou de manœuvres « active vingt-quatre heures sur vingt-quatre ».

Cette servitude nouvelle rend aléatoire l'utilisation de l'aérodrome pour « l'aviation de voyages et d'affaires ». « Nous aurons toujours le plus beau boulodrome de France », *ironise un élu consulaire.*

Pour le Comité millavois de défense du Larzac, qui organisait la manifestation de dimanche, à travers cette affaire c'est toute « la politique du fait accompli et de duperie », *menée au Larzac depuis quatre ans qui est une nouvelle fois illustrée.*

Cette affaire tombe mal. La tension renaît sur le Causse du Larzac à la veille de l'ouverture de l'enquête parcellaire d'expropriation qui est organisée du 12 février au 5 mars.

Sur les onze communes concernées, cinq ont décidé de refuser de prêter leurs locaux des mairies pour l'enquête. Deux autres pourraient adopter une attitude semblable.

YVON MAYNADIER.

TRANSPORTS

Les négociations entre PAN AM, T. W. A. et IRAN AIR

Un changement de cap pour la politique aéronautique américaine

La compagnie américaine Pan Am a perdu l'an dernier 81,78 millions de dollars (400 millions de francs), dont 20,9 au mois de décembre. Son déficit a ainsi plus que quadruplé d'une année sur l'autre : 18,4 millions en 1973.

Entamées au mois de septembre 1974, les négociations entre Pan Am et Iran Air avancent : l'assistance technique de la première serait compensée par l'aide financière de la seconde. Le gouvernement des Etats-Unis est favorable à cette solution qui permettrait de remettre sur pied la compagnie américaine à moindres frais. Il ne semble pas toutefois que ces discussions aboutissent à une prise de participation — autre que symbolique — de l'Iran dans le capital de Pan Am.

De son côté, T.W.A. va commencer de livrer les six Boeing-747 que le gouvernement iranien lui a récemment achetés pour la somme de 99 millions de dollars. Des pourparlers sont en cours avec le général Toufanian, représentant personnel du shah, pour la cession éventuelle de six autres Boeing-747. « *Nous croyons que cet accord sera à l'origine de futures discussions avec les autorités iraniennes concernant un grand nombre de développements d'intérêt aéronautique* », a commenté M. Tillinghast, président de la compagnie américaine.

D'autre part, l'échange de routes entre T.W.A. et Pan Am doit très prochainement entrer en vigueur. Pan Am abandonnera notamment Paris, Barcelone et Casablanca au début du mois de mars et Nice à la fin du printemps. T.W.A. se retirera de Francfort et de plusieurs escales asiatiques à dater du 2 mars.

Le président Ford entend entamer la toute-puissance du Bureau de l'aéronautique civile américaine (CAB), qui, jusque-là, faisait un peu trop la pluie et le beau temps. Outre-Atlantique, ce dernier est aujourd'hui rendu partiellement responsable des difficultés que traversent Pan Am et T.W.A. Il s'est, en effet, longtemps opposé à un rapprochement entre ces deux transporteurs, au nom de la sacro-sainte loi anti-trusts. Une réforme de ses pouvoirs sera prochainement soumise à l'approbation du Congrès.

Au demeurant, l'éventuelle application d'une taxe de 3 dollars par baril sur le pétrole brut ou raffiné importé et la perception d'un impôt indirect de 2 dollars sur le pétrole brut national inquiètent les compagnies américaines. « *Pour compenser l'augmentation de ces dépenses en carburant, qui s'élèveraient à 133 millions de dollars, il nous faudrait relever nos tarifs jusqu'à 21 %* », vient d'écrire au président Ford M. Wiser, directeur général de T.W.A. Pour réduire la consommation, celui-ci propose un système d'allocation de kérosène aux transporteurs aériens.

ENVIRONNEMENT

Une déclaration de quatre cents scientifiques

« Nous appelons la population à refuser l'installation des centrales nucléaires »

Quatre cents scientifiques viennent de lancer un appel à la population, lui demandant de « refuser l'installation des centrales nucléaires tant qu'elle n'aura pas une claire conscience des risques et des conséquences ».

A propos du programme nucléaire français, tel qu'il vient d'être confirmé par le dernier conseil central de planification, ils publient la déclaration suivante :

« Nous chercheurs, ingénieurs, techniciens, pensons qu'il s'agit d'une décision irréfléchie dont les conséquences risquent d'être graves. Les risques encourus sont de plusieurs sortes : ceux liés à la *sécurité des centrales* (fuite possible, les accidents sont peu probables, ils peuvent être effroyables) ; ceux liés à la pollution thermique (climat, écologie) ; ceux liés au transport, au stockage et au vol éventuel des produits radioactifs (en particulier le problème des déchets est traité avec légèreté).

» Il est inquiétant de voir l'E.D.F. éluder toute question, méconnaître toute compétence autre que celle des techniciens officiellement habilités. Il est inquiétant que ceux qui poussent ces projets, soient en même temps juges et parties. Il est inquiétant de savoir que, pour un programme ainsi accéléré, l'examen de la sécurité est confié à un organisme public mis en récession, le commissariat à l'énergie atomique, qui peut donc difficilement l'assumer. Il est inquiétant que la sécurité à long terme soit dépendante de la vigilance sans défaut de quelques-unes (une erreur est toujours possible, un sabotage aussi, leurs conséquences ne peuvent être calculées).

» Les enquêtes d'utilité publique fragmentent les problèmes, escamotent des points importants (transport, déchets, démantèlement de centrales usagées) indissolublement liés à l'ensemble. Systématiquement on minimise les risques, on cache les conséquences possibles, on rassure. Pourtant les divergences entre les études, les incertitudes des rapports officiels montrent bien que les risques existent. Même quand il y a des solutions, l'absence d'une législation claire, d'un contrôle indépendant, l'intervention des critères de rentabilité financière, permettent toutes les *négligences.*

» D'autre part, en dépit des affirmations officielles, une telle politique n'assurera pas notre indépendance : il n'y a pas tellement d'uranium en France ; l'usine d'enrichissement qui ne produira qu'à partir de 1982 sera extrêmement vulnérable.

» Par ailleurs, quoi qu'on en dise, peu de recherches sérieuses sont entreprises pour trouver de nouvelles sources d'énergie, pour diversifier celles existantes et pour diminuer le gaspillage.

» Nous pensons donc que la politique actuellement menée ne tient compte ni des vrais intérêts de la population ni de ceux des générations futures, et qu'elle qualifie de scientifique un choix politique. Il faut qu'un vrai débat s'instaure et non ce semblant de consultation fait dans la précipitation.

» Nous appelons la population à refuser l'installation de ces centrales tant qu'elle n'aura pas une claire conscience des risques et des conséquences. Nous appelons les scientifiques (chercheurs, ingénieurs, médecins, professeurs, techniciens...) à *soutenir* cet apel et à contribuer, par tous les moyens, à éclairer l'opinion. »

* *

Ce texte, qui a été diffusé depuis une semaine, a été signé, à ce jour, par plus de quatre cents scientifiques de tous grades et de toutes spécialités, notamment par des physiciens nucléaires et des spécialistes des particules, dont M. Marcel Froissart, professeur au Collège de France et directeur du laboratoire de physique corpusculaire. On compte également, parmi les signataires, qui viennent d'horizons politiques ou syndicaux très divers, nombre de physiciens généraux et de physiciens des solides, ainsi que des mathématiciens, des chimistes, des biologistes, des agronomes et des toxicologues. Ils appartiennent à divers laboratoires, organismes et universités : Collège de France, Polytechnique, Paris-VI, Paris-VII, Orsay, commissariat à l'énergie atomique, Grenoble, Bordeaux, etc. Le texte de l'appel circule en ce moment parmi les scientifiques de Lyon, Strasbourg et Caen.

Cette réaction de la communauté scientifique française est d'autant plus surprenante qu'elle a pris naissance dans le « sanctuaire » même de la physique nucléaire : le laboratoire de physique corpusculaire du Collège de France. Ses cent cinquante chercheurs sont tous des élèves et d'anciens collaborateurs du professeur Francis Perrin et du professeur Louis Leprince-Ringuet.

On sait que ces deux professeurs au Collège de France, aujourd'hui à la retraite, ont pris position l'un et l'autre pour le développement immédiat des centrales nucléaires. Le premier était directeur du laboratoire de physique atomique et moléculaire, l'autre du laboratoire de physique nucléaire, qui ont été regroupés il y a dix-huit mois pour former le laboratoire de physique corpusculaire : ce sont leurs successeurs et leurs émules qui les désavouent publiquement aujourd'hui.

Tout a commencé en juin 1974, lorsque le conseil scientifique de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules, qui dépend du C.N.R.S., présenta un rapport prospectif devant servir à l'élaboration du VII[e] Plan. Les deux rapporteurs, MM. René Klapisch, maître de recherche à Orsay, et G. Ripka, physicien au C.E.A., crurent pouvoir approuver la politique énergétique officielle et déclarer négligeable la pollution des centrales. Ils furent immédiatement désapprouvés par les autres membres du conseil qui, s'estimant eux-mêmes très mal informés, n'entendaient pas cautionner ce choix. Une vive polémique éclata au sein du conseil et six spécialistes furent désignés pour faire une étude sérieuse du problème des centrales nucléaires. Leurs travaux ne semblant guère avancer, des physiciens du Collège de France, de Polytechnique et de l'université Paris-VII se mirent à travailler de leur côté, de manière informelle.

Les premiers éléments rassemblés leur semblèrent dès l'abord inquiétants. D'autre part, ils virent des élus locaux s'adresser à eux sans qu'ils puissent clairement répondre. Pendant ce temps, le gouvernement prenait des décisions. D'où leur intervention par cet « appel à la population ». Mais, concurremment, ils déclarent souhaiter que des spécialistes d'autres disciplines (y compris des économistes) se joignent à eux afin que l'option nucléaire, s'il faut y recourir, soit prise en claire connaissance de cause.

★ Appel des scientifiques : 2, rue François-Villon, 91407 Orsay.

LA VIE ÉCONOMIQUE

EUROPE

Une semaine difficile s'est ouverte à Bruxelles

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Trois ministres français — MM. Fourcade, Sauvagnargues et Ségard — devaient participer lundi au délibérations des Neuf sur la tactique qu'adoptera la Communauté dans les négociations multilatérales du GATT, débutant mercredi à Genève. La commission européenne exprimera le point de vue des Neuf dans cette négociation. La réunion de lundi devrait permettre de préciser les directives dont les grandes lignes ont été approuvées par le Conseil en juin 1973. Il s'agit maintenant d'actualiser et de préciser ce document. Il n'existe pas de divergences sérieuses entre les Neuf, mais plutôt des différences d'accent : certains Etats membres, tels l'Allemagne ou *les Pays-Bas, envisagent* sans crainte une nouvelle et importante libéralisation des échanges internationaux ; d'autres, comme la France, sont plus enclins à la prudence. Les Français se montreront particulièrement attentifs à ce que les questions agricoles soient traitées à Genève de façon spécifique et *par une* instance particulière. Il a, en effet, été entendu entre les Neuf *que les négociations* du GATT ne devraient pas aboutir à une remise en cause des règles du Marché commun agricole.

On s'attendait à un débat prolongé à propos du « *mécanisme correcteur* » destiné à éviter que la contribution au budget de la Communauté d'un Etat membre ne dépasse, de manière anormale, sa part relative dans le produit national brut (P.N.B.) de la *C.E.E. La proposition* a été rédigée par la Commission (*le Monde* du 1[er] février), conformément au mandat que lui avaient donné les chefs de gouvernement à Paris en décembre. Elle garantit aux Britanniques que l'application du règlement financier de la C.E.E. n'aboutira pas à leur imposer un traitement inéquitable (« *unfair* »). Si le jeu normal de ce règlement financier les conduit à verser une contribution supérieure à leur part relative dans le P.N.B. de la C.E.E., ils seront — partiellement — remboursés de la différence lorsque leur situation économique sera difficile (déficit de sa balance des paiements courante, P.N.B. par tête inférieur à 85 % du P.N.B. moyen par tête dans la C.E.E.).

Les premières réactions font penser que la commission a fait preuve d'adresse et visé juste. L'application du mécanisme correcteur ne pourra être déclenchée vers les années 1978-1980 que si le Royaume-Uni demeure alors, comme ses amis politiques le redoutent, un pays sensiblement plus pauvre que les autres Etats membres de la C.E.E. Ce ne serait donc que dans des circonstances exceptionnelles, décrites de façon suffisamment *précise pour éviter* les divergences d'interprétation, que les dispositions du règlement financier européen ne s'appliqueraient pas intégralement. C'est là un apaisement donné à ceux qui, tels la France et l'Allemagne, ne tiennent guère à payer à la place des Britanniques, et qui, par ailleurs — c'est la principale préoccupation française — redoutent que les entorses faites à l'application normale du règlement financier n'en altèrent le sens et ne l'empêchent, en particulier, de jouer comme un stimulant au *développement des échanges* intracommunautaires. Le règlement financier est, en effet, conçu de façon à pénaliser les Etats-membres qui continuent à s'approvisionner à l'extérieur de la C.E.E.

Les exigences du rituel bruxellois rendent peu vraisemblable un accord rapide sur la base des propositions de la commission. Déjà les Anglais ont pris quelques distances faisant *valoir* que les conditions posées par le collège bruxellois pour le déclenchement du « *mécanisme correcteur* » étaient trop sévères. Les Français, du coup, se sentent obligés d'agir à l'inverse, en insistant pour que les limites de la concession faite à M. Wilson soient attentivement tracées. Il reste qu'en décembre dernier, à Paris, soucieux d'écarter la menace d'un retrait du Royaume-Uni, les chefs de gouvernement ont choisi de faciliter la tâche à M. Wilson et de lui permettre de marquer des points dans sa renégociation du traité d'adhésion.

Sauf surprise, le débat des ministres des affaires étrangères sur la politique énergétique extérieure de la Communauté et la préparation de la conférence entre producteurs et consommateurs devrait être assez bref. L'essentiel du travail se fait au sein de l'Agence internationale de l'énergie. Dans ces conditions, les Neuf se borneront sans doute à constater l'état d'avancement de la préparation de la conférence consommateurs-producteurs.

L'opposition Paris-Bonn sur les prix agricoles

Le différend entre la France et l'Allemagne — qui dans le débat agricole défendent les positions les plus extrêmes — porte surtout sur l'ampleur de l'effort à consentir en faveur des productions animales. Les Français, qui sont partisans d'un relèvement des prix moyens de l'ordre de 10 % estiment légitime que les producteurs de viande bovine, de viande de porc et de produits laitiers soien tles mieux traités. Tel n'est pas l'avis de M. Ertl qui, redoutant l'apparition de nouveaux excédents coûteux à résorber, souhaiterait laisser inchangé le prix du porc et demande de limiter à 3 ou 4 % la hausse du prix du lait. Le ministre allemand voudrait également éviter de relever le prix payé par les organismes d'intervention aux producteurs de viande de bœuf, qui ne parviennent pas à écouler leurs bêtes sur le marché.

Enfin, M. Ertl est hostile à l'idée française d'accorder comme complément de revenu une prime aux éleveurs afin de compenser les pertes de recettes qu'ils ont subies du fait de la flambée des coûts de production, et de les inciter par là même à maintenir leurs troupeaux c'est-à-dire leur potentiel de production.

Les entretiens Bonnet-Ertl du 4 février ont montré que les positions de la France et de l'Allemagne restaient très éloignées (*le Monde* du 6 février). Si bien que l'on s'attend à une négociation très difficile. M. Bonnet a déclaré, la semaine passé, qu' « *il était indispensable de conclure le 11 février* » ; M. Ertl, malheureusement, pour le bon déroulement du débat, paraît moins pressé.

Ph. L.

RÉUNION A LONDRES DES PAYS PRODUCTEURS DE CÉRÉALES

Les grands pays producteurs de céréales — Etats-Unis, Union soviétique, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Egypte, Inde, Japon, Thaïlande, et les neuf membres de la C.E.E. — se réuniront à Londres cette semaine pour étudier la création d'un système international de réserve.

Ces discussions font suite à la conférence mondiale de l'alimentation de Rome au cours de laquelle les grands pays producteurs de denrées ont décidé de coordonner leurs réserves pour faire face aux famines.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LES CRÉATIONS D'EMPLOIS DIMINUENT DANS LE NORD

(De notre correspondant.)

Lille. — L'Association pour l'expansion industrielle de la région Nord-Pas-de-Calais présente un bilan modeste pour l'année 1974 : 4 998 emplois ont été décidés, dont 3 545 par installation d'usines nouvelles et 1 453 par extension. M. Roger David, commissaire à la conversion, qualifie ce bilan d'honorable. Il est pourtant très nettement inférieur à celui de 1973 : 7 470 emplois décidés. La conjoncture économique générale ne joue certes pas en faveur de l'Association ; de nombreux dossiers n'aboutissent pas. Mais on constate aussi qu'une bonne part de son activité est maintenant consacrée au sauvetage d'entreprises en difficulté comme Titan-Coder ou Porter, dans le bassin de la Sambre.

Depuis sa fondation, en 1967, l'Association peut faire état de 69 162 emplois décidés ; à ce jour, 42 413 existent effectivement, soit 60 % environ. C'est surtout vers l'étranger que continuera de porter l'effort cette année, puisque deux missions d'information sont prévues vers les Etats-Unis, une autre vers l'Italie et plusieurs autres en Allemagne.

Dans les résultats qu'il annonce, M. Roger David ne prend en compte que les quelque deux cents entreprises qui bénéficient des aides de l'Etat. En fait, le Nord aurait besoin chaque année de 19 000 emplois nouveaux. Or, en 1974, selon la chambre régionale de commerce, le solde positif n'a été que de 4 000 unités, contre 13 000 en 1973. Dans un panorama économique qui se dégrade, les usines automobiles du Nord ont bien tenu : 12 615 salariés en 1974 contre 12 076 en 1973.

G. S.

Faits et projets

Environnement

● LES « BOUES ROUGES » FRANÇAISES. — Le président de la région de Toscane, M. Lelio Lagorio, vient d'engager des discussions avec des personnalités politiques françaises pour définir des normes européennes en matière de rejets de bioxyde de titane. Ceux-ci — les fameuses boues rouges » de la Montedison — sont également le fait de trois usines françaises dont les déversements seraient selon les Italiens « *quatre à cinq fois plus importants* » que ceux de l'usine de Scarlino.

Paris

● DES CRECHES DANS LE QUARTIER ITALIE. — A l'appel de la section du 13[e] arrondissement du parti communiste, les habitants du quartier Italie ont manifesté le samedi 8 février, entre le métro Tolbiac et la place d'Italie. Ils réclamaient la construction des équipements publics attendus aux cris de : « *Des crèches dans les écoles !* », « *Scandale Italie ! Giscard complice !* »

● CONTRE LE « METRO-RETRO ». — Un millier de manifestants ont manifesté à Clichy, samedi 8 février dans l'après-midi, en suivant, à l'appel du Comité pour l'amélioration des transports, une diligence symbolisant le « métro-rétro ». Ils protestaient contre le projet de prolongement en partie à ciel ouvert de la ligne *n° 13 bis de la porte de Clichy* à Asnières. Ils réclament deux stations à Clichy au lieu d'une et refusent le viaduc prévu par la R.A.T.P. pour des raisons d'économie.

Tourisme

● « JEUNES SANS FRONTIERES », AGENCE DE VOYAGE. —Agréée en mai 1972 au titre d'association sans but lucratif, « Jeunes sans frontières », comme nous l'avons annoncé dans nos éditions du 9-10 février, change de régime. Elle n'est plus agréée comme association à but non lucratif, mais vient d'obtenir une licence d'agent de voyage (n° A 804) pour commercialiser ses produits, sous le nom de Sidetour (Société internationale pour le développement du tourisme).

« Jeunes sans frontières » transporte actuellement six *mille jeunes (de dix-huit* à trente-cinq ans) en particulier aux Etats-Unis, au Maroc, en Tunisie, au Mexique. Sa commercialisation se fait grâce à sept bureaux (dont deux à Paris) et à un réseau de correspondants. Son chiffre d'affaires a été de 14 millions de francs en 1974.

Transports

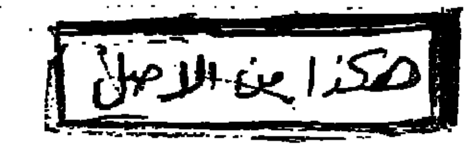
● « PORT RAPIDE » A DUNKERQUE. — Le conseil d'administration du port autonome de Dunkerque réuni récemment fait savoir qu'un accord a été conclu entre les autorités portuaires et la S.N.C.F. pour le transfert de la gare maritime et des installations pour navires transbordeurs vers le nouveau port ouest actuellement en construction. Le conseil a aussi approuvé le schéma général d'aménagement du « port rapide », notamment pour les navires porte-conteneurs.

Faits et chiffres

● SHELL CHIMIE VA construire une *unité de polystyrène* expansible sur la plate-forme de Berre. Cette unité, qui aura une capacité de 50 000 t/an, entrera en service au début de 1977.

● LA FILIALE CANADIENNE DE LA SOCIETE NATIONALE DES PETROLES D'AQUITAINE veut acquérir une mine de charbon américaine. Aquitaine Company of Canada, filiale canadienne de la S.N.P.A., a lancé une offre publique d'achat (OPA) sur la société charbonnière américaine Westrans Industrie Inc. Cette société exploite une mine en Pennsylvanie dont la production est de 1,3 million de tonnes par an.

● LE FABRICANT DES CHAUSSURES « HUSH PUPPIES » A DEPOSE SON BILAN. — La société allemande Alfred Maelich GMBH qui fabrique les chaussures Hush Puppies a déposé son bilan le 7 février. Huit cents salariés devraient être licenciés dans les prochains jours.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Le voyage de MM. Ségard et Deniau à Tripoli devrait relancer la coopération économique franco-libyenne

Un accord pétrolier à long terme est proposé à la France

La Libye est prête à négocier avec la France un accord à long terme pour la livraison de produits pétroliers, a indiqué le commandant Jalloud, président libyen du conseil des ministres, à MM. Norbert Ségard, ministre du commerce extérieur, et Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat à l'agriculture, à l'occasion de leur visite à Tripoli les 8 et 9 février. Deux protocoles d'accord portant sur la coopération franco-libyenne en matière d'équipement rural et sur la formation professionnelle ont été signés.

Passer du stade de l' « *amitié fidèle* » à celui de l' « *amitié efficace* ». Ces propos formulés par M. Ségard, à l'occasion de la visite de quarante-huit heures qu'il vient d'effectuer en Libye en compagnie du nouveau secrétaire d'Etat à l'agriculture, M. J.-F. Deniau, illustrent bien l'état des relations franco-libyennes. Ces derniers mois, on s'étonnait à Tripoli du manque d'enthousiasme manifesté par la France pour le marché libyen, et certains responsables avaient l'impression que beaucoup d'industriels français ne prenaient pas leur pays très au sérieux. Inversement, les Français se demandaient si Tripoli voulait vraiment d'eux (*le Monde* du 23 avril 1974). La visite des deux ministres — la première effectuée par des membres du gouvernement français depuis la révolution libyenne de 1969 — devrait lever ces ambiguïtés.

Le plan triennal (1973-1975) libyen prévoit des investissements industriels et agricoles d'un montant supérieur à 5 milliards de dollars. Tripoli souhaite devenir à long terme exportateur de produits alimentaires. Pour ce faire, il leur faut l'assistance technique de pays comme la France. Deux protocoles d'accord ont été signés par les deux ministres français. Ils portent sur l'équipement rural (des contrats pour l'irrigation et l'exploitation forestière devraient être conclus rpaidement) et sur la formation *professionnelle. Un effort sera* également fait pour le développement des exportations agricoles françaises qui sont déjà passées de 87 millions de francs en 1972 à 200 millions de francs en 1974.

Dans le domaine industriel, des contrats avaient déjà été passés avec Alsthom pour la contruction d'une centrale électrique à Tripoli et avec d'autres entreprises (notamment S.P.I.E.-Batignolles et Thomson-C.S.F.). M. Ségard s'est engagé à effectuer un nouveau voyage à Tripoli dans les trois mois à venir avec une délégation d'industriels français. Le gouvernement libyen souhaite que la France soumissionne aux appels d'offres qui ont été lancés pour la construction de trois usines d'engrais et d'une usine d'eau lourde, ce qui tendrait à prouver que la Libye a bien l'intention de se lancer dans le nucléaire. Le commandant Jalloud voudrait également que les deux pays mtetent au point un système de garantie des investissements.

L'un des aspects les plus importants de cette coopération franco-libyenne pourrait revêtir la forme d'un accord pétrolier à long terme. Le commandant Jalloud a indiqué aux deux ministres français que son pays était prêt à négocier un tel accord. Il serait assorti de facilités de paiement et Tripoli pourrait accorder des prêts au Trésor français. Les prix de ces produits pétroliers seraient fixés en commun.

Pour la Libye — dont la production de pétrole a fortement baissé ces derniers mois, — la conclusion d'un tel contrat avec Paris présenterait l'incontestable avantage d'assurer à sa future industrie du raffinage des *débouchés à long terme Sans doute* serait-elle prête à faire un geste en matière de prix. Le colonel Kadhafi s'est fait le champion à plusieurs reprises d'une politique de tarifs différenciés selon les pays.

M. Ceyrac : ce ne sont pas les ministres qui signent les contrats

« *La seule chance pour la France de bâtir une économie solide et d'accéder à la véritable indépendance passe par le développement des échanges mondiaux* », déclare M. François Ceyrac au cours d'une interview publiée semaine dans *le Nouvel Observateur*.

Le président du C.N.P.F. ajoute: « *Ce ne sont pas les ministres qui signent les contrats, même dans les pays socialistes. Nos hommes politiques, nos hauts fonctionnaires, ont le sentiment que lorsqu'ils sont bien reçus, lorsqu'ils ont récolté suffisamment de promesses, le problème est réglé. Rien n'est plus faux. Il faut souvent des années pour transformer une poignée de main en réalité industrielle. Un exemple : cela fait sept ans que nous négocions la construction du métro de Téhéran. Et pourtant rien n'est signé.* »

M. SÉGARD : nous jouons un rôle de catalyseur

Répondant à M. Ceyrac, M. Norbert Ségard, ministre du commerce extérieur, a déclaré au micro de France-Inter : « *Nous jouons souvent un rôle de catalyseur, nous les ministres, et beaucoup de contrats ne seraient pas signés si nous ne mettions pas les meilleures conditions politiques entre les pays pour que les affaires puissent se faire. Une poignée de main est indispensable avant les réalités industrielles.*

» *On ne fait pas des affaires avec les pays dont les gouvernements ne s'entendent pas. Dans chaque voyage, je suis accompagné par une trentaine d'industriels. Ceux-ci ne seraient pas si nombreux à m'accompagner si les voyages n'étaient pas efficaces. Je ne pense pas qu'ils viennent pour faire de la politique de même que je n'y vais pas y faire des affaires au sens très technique du terme.* »

● LA COMMISSION CHARGÉE D'ETUDIER LE SYSTEME DE TAXATION DES PLUS-VALUES sera présidée par M. Mongulian, président de la chambre commerciale à la Cour de cassation. Cette commission de huit membres environ (le nombre exact n'est pas encore connu) ne comprendrait aucun fonctionnaire.

ÉNERGIE

L'Arabie Saoudite espère que le gel des prix du pétrole se prolongera au-delà de 1975

« *Les ressources pétrolières actuelles ne pourront suffire à faire face à la demande mondiale que pendant vingt-cinq à trente ans, à moins que de sincères efforts ne soient entrepris pour éviter le gaspillage* », a déclaré le 8 février M. Yamani, ministre saoudien du pétrole, en visite à New-Delhi (Inde). L'Arabie Saoudite, comme l'Iran, accueille donc « favorablement » la décision des pays membres de l'Agence internationale de l'énergie de réduire leur *consommation* de pétrole.

Commentant les « menaces » d'intervention américaines contre les pays producteurs de pétrole, le ministre a déclaré que son pays ne les prenait pas au sérieux. « *Aucun gouvernement rationnel ne prendra une telle décision irrationnelle, car elle signifie un désastre pour l'ensemble du monde et la fin de la civilisation occidentale.* »

Le ministre a également exprimé l'espoir que le pétrole ne serait jamais plus utilisé comme une arme politique : « *Mais nous espérons aussi que la raison qui a conduit à cette utilisation disparaîtra également. Les pays arabes veulent assister au retour des Palestiniens dans leur patrie.* »

Interrogé sur les prix du pétrole, M. Yamani ne pense pas que de nouvelles hausses interviendront en 1975. « *Il a déjà été décidé de bloquer les prix jusqu'en septembre, et j'espère que nous pourrons prolonger ce blocage au-delà de 1975.* »

Cette question du prix du « brut » est au centre des travaux — à huis clos — des experts de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, qui sont réunis depuis le 8 février à Vienne (Autriche). Ils sont chargés de préparer le dossier en vue de la conférence ministérielle extraordinaire de l'OPEP, prévue pour le 19 février à Vienne, et du « sommet » des chefs d'Etat, envisagé pour fin février ou début mars à Alger.

La délégation algérienne a présenté ses thèses, déjà exposées lors de la conférence ministérielle d'Alger le 26 janvier (gel des prix en 1975 et indexation partielle en 1976-1977). D'autres pays, notamment le Koweït, sont au contraire partisans d'un réexamen de la situation des prix, en raison de la baisse du dollar. — (*Reuter, A.F.P., A.P.*)

CONJONCTURE

Le C. N. P. F. : l'amélioration du climat des affaires est toute relative

« *Au cours des dernières semaines, le climat général des affaires s'est amélioré par rapport au mois de novembre, où les effets de la grève des postes étaient venus accentuer le retournement conjoncturel* », écrit le Conseil national du patronat français dans sa dernière analyse de conjoncture. « *Cette amélioration demeure toute relative, et il serait encore prématuré d'affirmer que la dégradation de l'activité industrielle est aujourd'hui enrayée* », ajoute toutefois le C.N.P.F.

« *La conjoncture est encore dominée par le jeu des stocks : au stade de la production, le destockage des produits à incorporer dans les diverses fabrications n'est pas terminé ; au stade de la livraison, le gonflement des stocks des produits à livrer, et notamment des biens de consommation, n'a pas diminué. C'est lorsque ce double mouvement touchera à sa fin que l'on pourra considérer que la situation d'ensemble sera à la veille d'un redressement* », conclut le C.N.P.F.

De son côté, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., a déclaré, vendredi 7 février, à Bordeaux : « *La situation du mois de janvier est une situation globalement préoccupante, et elle devrait continuer à s'alourdir jusqu'à mars ou avril. On est proche du creux de la vague, et notre espoir est de remonter. Mais la date de remontée dépend à la fois de la situation internationale et des initiatives gouvernementales. (...) Les industriels attendent avec impatience que le gouvernement prenne des mesures pour réanimer effectivement l'économie intérieure.* »

Si l'économie n'est pas réanimée dès le premier trimestre, il ne sera pas possible d'atteindre en 1975 un taux de croissance de 4 %, a affirmé M. Ceyrac, qui a, par ailleurs, estimé que ce taux devrait être porté au minimum à 5 % en 1976.

Selon l'INSEE

LE RALENTISSEMENT DE LA HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS MANUFACTURÉS VA SE POURSUIVRE

« *Les détaillants sont de plus en plus nombreux à s'attendre à une diminution des ventes dans l'ensemble du commerce au cours des prochains mois* », écrit l'INSEE au vu de sa dernière enquête sur le commerce de détail

L'INSEE, qui note qu'à la fin de l'année dernière les ventes n'avaient déjà que très faiblement progressé (en volume), ajoute : « *Aussi les commerçants se montrent-ils particulièrement prudents dans leurs intentions de commandes.* » Conséquence de cette mollesse de la conjoncture : « *Le ralentissement de la hausse des prix de détail devrait se poursuivre* », sauf pour les produits alimentaires, où les augmentations continuent à être fortes.

MATIÈRES PREMIÈRES

APRÈS LA CONFÉRENCE DE DAKAR

Le dossier est repris à la CNUCED

La commission des produits de base de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (C.N.U.C.E.D.) doit se réunir à *Genève du 10 au 27 février.*

Dans la foulée de la conférence des pays du tiers-monde, à Dakar, son ordre du jour est chargé :

● L'EXAMEN DE L'EVOLUTION DU MARCHE MONDIAL DES MATIERES PREMIERES. — Les experts de la CNUCED ont remarqué que la hausse des cours en 1973 a été favorable aux pays en développement, mais la stagnation de l'activité économique dans les pays développés risque de détériorer à nouveau les termes de l'échange ;

● L'ETUDE D'UN « PROGRAMME INTEGRE » POUR LES PRODUITS DE BASE. — Préparé par le secrétariat de la CNUCED, ce programme prévoit notamment la mise en place de stocks internationaux de produits de base qui seraient financés par un fonds commun, des engagements multilatéraux de vente et d'achats complétant le système.

L'ordre du jour prévoit ensuite une étude de la distribution et de la commercialisation des bananes, *jugée à plusieurs égards* comme exemplaire au plan mondial. Enfin, la commission sera saisie d'un document sur les perspectives d'exploitation des ressources sous-marines de nickel.

A l'évidence, les travaux de la commission seront marqués par les décisions de la conférence de Dakar, où ont été évoqués *grosso modo* les mêmes sujets.

Après cinq jours de débats, soixante-huit pays du tiers-monde, dont cinquante-sept appartenant au groupe des « non-alignés », ainsi que neuf organisations internationales et six mouvements de libération, y ont adopté, samedi 8 février, une déclaration commune constituant un « *programme d'action* ».

Sur le plan économique, les résolutions essentielles ont porté sur trois points :

— L'appui inconditionnel à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), pour que la conférence mondiale proposée par la France traite des matières premières dans leur ensemble et du développement (*le Monde* daté 9-10 février) ;

— La création d'un fonds spécial destiné au financement des stocks régulateurs sur les matières premières et les produits de base exportés par les pays en développement. Toutefois, la dotation de ce fonds n'a pas été arrêtée en raison des réticences des pays producteurs de pétrole ;

— La création d'un conseil des associations de producteurs de matières premières des pays en voie de développement.

Le volet économique est particulièrement favorable à l'OPEP puisqu'en contrepartie de l'appui des pays les plus pauvres les gouvernements de l' « or noir » n'ont pris aucun engagement finan-cier précis. Toutefois, les pays en développement auront pris conscience de la nécessité de renforcer leur pouvoir de négociation face aux pays nantis en dépit des divergences politiques et idéologiques.

Enfin, la conférence de Dakar a adopté par acclamation — en dépit des réserves faites par le Brésil qui a déclaré qu'il ne s'estimait pas lié — neuf résolutions politiques sur la « *décolonisation économique* ».

Les débats sur la valorisation des matières premières seront repris à Alger du 15 au 18 février *prochain lors de* la Conférence ministérielle du groupe des « 77 ». — (*A.F.P., Reuter.*)

MONNAIES ET CHANGES

NOUVEAU REPLI DU DOLLAR

Le repli du dollar qui, après son récent redressement, s'était amorcé à la veille du week-end, s'est poursuivi lundi matin sur les différentes places financières internationales.

A Paris, la devise américaine est revenue de 4,3550 F à 4,34 F. A Francfort, elle s'est traitée entre 2,3570 et 2,3590 DM contre 2,3590-2,3610 DM vendredi. Enfin, à Tokyo, son cours est tombé à 294 yens contre 296,39 yens.

● LES SOCIETES GERANT LE PLUS GRAND BUILDING DE BRUXELLES, le Manhattan Center, tour de trente étages bâtie il y a une vingtaine d'années place Rogier, ont été déclarées en faillite jeudi 6 février par le tribunal de commerce de Bruxelles La faillite a été prononcée à la fois contre M. Léon Lévy, principal animateur des sociétés Manhattan Center et Bernard Lévy-Delec, et contre les hôtels Lendi et Sheraton, qui font partie du complexe immobilier.

M. Léon Lévy, financier domicilié à Genève, n'a pu réunir les 30 millions de francs belges nécesaires à l'obtention d'un concordat. L'effectif du personnel occupé au Manhattan atteint sept cents personnes.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 5/8	6 5/8	3 3/4	4 3/4	2 1/2	3 1/2
1 mois	6 3/8	6 7/8	5 1/2	6	3 3/4	4 1/4
3 mois	6 5/8	7 1/8	5 7/8	6 3/8	4 5/8	5 1/8
6 mois	6 7/8	7 3/8	6	6 1/2	5 1/4	5 3/4

SALAIRES

La C.G.T. et la C.F.D.T. dénoncent la volte-face de la Fédération des agents de conduite dans les négociations à la S.N.C.F.

L'accord salarial 1975 de la S.N.C.F signé le 8 février par cinq organisations syndicales (F.O., C.F.T.C., F.G.A.A.C., F.M.C. et C.G.C.) est assez proche de celui qui a été conclu à la R.A.T.P.

Les parties contractantes ont prévu un système de réajustement trimestriel des salaires en fonction de l'augmentation des prix : mais elles sont convenues de procéder à un nouvel examen des mécanismes dès que sera connue l'évolution des prix au cours des cinq premiers mois, sans fixer, comme dans les autres accords des secteurs public et nationalisé, un seuil de 5 % d'augmentation du coût de la vie pour que joue la clause de réexamen.

Outre une progression du pouvoir d'achat pour les catégories les plus basses, des mesures spécifiques ont été concédées par la direction lors de l'ultime réunion de samedi en faveur des personnels roulants : réévaluation de la prime de fin d'année et réduction de deux ans du temps de service exigé pour bénéficier de l'indemnité compensatrice.

La Fédération générale autonome des agents de conduite, qui, la veille encore, dénonçait en termes particulièrement vifs l'insuffisance des propositions de la direction et parlait de grève immédiate, a fait volte-face et signé le projet d'accord amendé. La C.G.T. et la C.F.D.T., qui ont refusé de ratifier le contrat salarial, ont dénoncé l'attitude de la F.G.A.A.C., parlant de « *surenchère* » et de « *mascarade* » organisées dans la perspective des élections professionnelles à la S.N.C.F., le 13 mars. La C.G.T. a déclaré qu'elle savait depuis le 7 février — c'est-à-dire avant les ultimes concessions de la direction — que la F.G.A.A.C. signerait l'accord.

Les cégétistes et les cédétistes ont prévu des journées d'action à la S.N.C.F. (sans consigne d'arrêt de travail) les 12 et 13 février.

AFFAIRES

LE GROUPE INTERNATIONAL NICKEL RESTE INTÉRESSÉ PAR L'EXPLOITATION DU NICKEL NÉO-CALÉDONIEN.

MM. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, et Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, ont reçu, vendredi 7 février, M. Grubb, président de l'International Nickel Cy of Canada. Les deux ministres ont confirmé à M. Grubb la décision du gouvernement français de partager en deux le gisement de Goro (latérites). La partie orientale du gisement est attribuée à la S.N.P.A. (Pétroles d'Aquitaine), la partie occidentale est mise en réserve pendant deux ans. International Nickel est autorisé pendant cette période à présenté un projet d'exploitation. Conformément aux engagements pris, International Nickel contrôlerait le projet (1). M. Grubb a indiqué que son groupe formulerait des propositions dans le cadre ainsi défini.

MM. d'Ornano et Stirn recevront le 12 février M. Mac Gregor, président de la société AMAX, qui est également intéressée par le nickel néo-calédonien.

(1) Les autorités françaises exigeaient jusqu'à présent une « francisation » des projets d'exploitation.

● LE PRIX DES ENGRAIS a augmenté, depuis le 1er février, de 4,5 % pour l'ammonitrate et de 12 % pour les engrais phosphatés. La Fédération nationale de l'industrie des engrais rappelle que le prix de la potasse a été relevé de 8,9 % le 13 janvier dernier. Cette *fédération note enfin que* la répercussion de ces hausses sur les engrais composés variera en fonction de la composition des formules.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
DIVISION DES SERVICES COMMUNS

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres international est lancé pour la fourniture de films et autres matières d'imprimerie, selon les spécifications suivantes :

N°	DESIGNATION	FORMAT	QUANTITE
1	Films tramés support Estar (Trait)	24 × 30 30 × 40 40 × 50 50 × 60	100 boites 100 » 100 » 100 »
2	Films contact-trait	40 × 50 50 × 60	100 » 100 »
3	Films reproduction-photo (demi-trait)	30 × 40 50 × 60	100 » 100 »
4	Films masques pour sélection de couleurs	18 × 24 40 × 50 50 × 60	20 » 10 » 10 »
5	Films masques pour traits	24 × 30 40 × 50 50 × 60	20 » 20 » 50 »
6	Films pour sélection de couleurs (1) (demi-teint)	24 × 30 30 × 40 50 × 60	50 » 50 » 50 »
7	Films pour sélection de couleurs (2) (demi-teint)	24 × 30 30 × 40 40 × 50 50 × 60	75 » 50 » 50 » 75 »
8	Films pour sélection de couleurs (3) (demi-teint)	30 × 40 40 × 50 50 × 60	30 » 30 » 50 »
9	Révélateur pour films trait et sélection		1.000 doses de 20 l
10	Fixateur pour films trait et sélection		500 doses de 10 l
11	Affaiblisseurs		50 flacons
12	Bain de blanchissement		50 flacons
13	Produits pour traitement de plaques Quadrimental précouchés .... Sensibilisateur .... Retouche .... Morsure .... Quadrisulfite (2) .... *Permanganate de potassium* (2) .. Lessive de potasse (2) .... Poudre pousse (2) .... Poudre à mine (2) .... Brosse de décapage .... Brosse de morsure		 200 litres 50 » 50 » 600 » 50 kg 50 bouteilles 150 kg 100 » 200 p 200 p
14	Produits pour traitement des plaques présensibles .... Préparation .... Encre de protection .... Bitume		Quantité en rapport avec 4.500 plaques
17	Ozalith	110 × 20 ou 110 × 10	50 rouleaux
18	Matériel de travail : — astralon .... — plumes vaccinostyle .... — scotch transparent .... — crayons gras .... — *boites de compas* .... — encre cottring .... — règles .... — gouache .... — ciseaux .... — scotch transparent (rouge) ..		 50 kg 100 boites 100 rouleaux 20 boites 6 boites 25 flacons 12 paires 150 flacons 12 paires 50 boites
19	Jeu de trames margenta	150 points	1 jeu
20	Jeu de trames gris	133 points	1 jeu

Les offres complètes doivent parvenir sous pli fermé, au plus tard 20 jours après la parution du présent avis d'appel d'offres, à l'adresse suivante :

Ministère de la Défense Nationale, Direction Financière, B.P. 246, ALGER - GARE.

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres international est lancé pour la fourniture de matériel d'imprimerie suivant :

1. — Une chaîne de reliure dure ;

2. — Une autobobine ;

3. — Une photocomposeuse avec claviers arabe et français.

Les offres complètes doivent parvenir sous pli fermé, au plus tard un mois après la parution du présent avis d'appel d'offres à l'adresse suivante :

Ministère de la Défense Nationale, Direction Financière, B.P. 246 - ALGER - GARE.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE

FÉVRIER 1975

1 500 000 OBLIGATIONS DE 1 000 FRANCS

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL

11,20 %

PRIX D'ÉMISSION : le pair, soit 1.000 F par obligation.

JOUISSANCE : 14 avril 1975.

INTÉRÊT ANNUEL : 112 F par obligation, payable le 14 avril de chaque année et pour la première fois le 14 avril 1976.

REMBOURSEMENT : au pair le 14 avril 1990.

TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL BRUT POUR LE SOUSCRIPTEUR : 10,95 %.

SOUSCRIPTIONS : les souscriptions sont reçues aux caisses désignées ci-après dans la limite des titres disponibles chez chacune d'elles :

- Comptables du Trésor et des Postes et Télécommunications ;
- Caisse d'Epargne ;
- Caisse Nationale de l'Energie ;
- Banque et tous intermédiaires agréés par la Banque de France.

LA CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE EST CHARGÉE DU SERVICE DE L'ÉMISSION

ÉCONOMATS DU CENTRE

Le chiffre d'affaires de l'exercice du 1er octobre 1973 au 30 septembre 1974 s'est élevé à 1 235 728 332 F, en augmentation de 23,39 % par rapport à l'exercice précédent.

Le bénéfice net après déduction d'une provision nette pour hausse des prix de 7 338 557 F a été de 8 780 452 F.

Les investissements de l'exercice, entièrement réalisés par autofinancement, se sont élevés à 12 155 488 F. En ajoutant les apports découlant de la fusion avec les établissements E. Gery, le total des immobilisations nouvelles est de 23 000 912 F.

A l'assemblée générale du 22 mars 1975, il sera proposé un dividende de 15 F (22,50 F avec l'impôt déjà payé au Trésor), sur un capital augmenté de 20 % par rapport à l'année dernière. Au cours de l'exercice, il a été, en effet, distribué une action gratuite pour cinq.



Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale du 26 mars prochain un dividende final pour l'exercice 1974 sous forme d'une distribution de 3 1/3 % en titres, par prélèvement sur la réserve des primes d'émission.

Les actionnaires qui préféreraient recevoir un dividende en espèces recevront un dividende final de Fl. 5,20 prélevé sur la réserve générale et payable le 26 septembre 1975 au plus tard. Dans ce cas, le total des dividendes en espèces pour 1974 s'élèvera, compte tenu du dividende intérimaire de Fl. 7,40 par action mis en paiement en octobre dernier, à Fl. 12,60 (1973 : Fl. 12,20).

LEGRAND

Legrand s'implante en Iran

Aux termes d'un accord signé avec des partenaires iraniens, Legrand va participer pour 40 % à la constitution, au cours du premier semestre 1975, d'une société au capital de 14 millions de francs, dont le siège sera à Téhéran.

Cette société, qui bénéficiera de l'assistance technique de Legrand, aura pour objet la fabrication et la vente en Iran et sur les marchés limitrophes d'appareillage électrique, d'installations (interrupteurs et prises de courant).

Une usine de 30 000 mètres carrés (première tranche de 10 000 mètres carrés) sera édifiée sur un terrain de 10 hectares dans la zone industrielle de Ghasvin.

Les produits complémentaires et qui ne seront pas fabriqués sur place seront importés de France.

Le chiffre d'affaires prévisionnel pour 1976 est de l'ordre de 25 millions de francs.

FONCIER INVESTISSEMENT

Au 31 décembre 1974, le capital de la société était de 69 487 600 F et la valeur liquidative de l'action de 246,65 F.

La répartition de l'actif net qui s'élevait à cette date à 85 millions 949 076,86 F était la suivante : obligations françaises (33 %), actions françaises (45,4 %), obligations étrangères (2,1 %), actions étrangères (4,9 %), billet de mobilisation de créances hypothécaires (1,2 %), liquidités (13,4 %).

Le portefeuille d'actions françaises et étrangères était composé, à hauteur de 61,8 % (soit 31,1 % de l'actif net), d'actions de sociétés foncières et immobilières. Les autres actions étaient réparties entre les Sicomi (4,3 % de l'actif net), les établissements de crédit immobilier (8,8 % de l'actif net) et divers autres secteurs (6,1 % de l'actif net).

SPIE-BATIGNOLLES

Le chiffre d'affaires hors taxes de la société Spie-Batignolles pour l'année 1974 s'établit à 1 897 500 000 F, en hausse de 52,5 % par rapport au chiffre correspondant de 1973, soit 1 243 700 000 F.

Les chiffres d'affaires consolidés hors taxes du groupe Spie-Batignolles ont été respectivement de 2 580 700 000 F en 1974 et de 1 755 300 000 F en 1973, soit une hausse de 47 %.

Compte tenu du niveau des commandes prises en 1974, soit 2 450 000 000 de francs hors taxes pour Spie-Batignolles seule et 3 000 000 000 de francs hors taxes pour Spie-Batignolles consolidé, les chiffres d'affaires de 1975 seront encore en hausse notable sur ceux de 1974.

ACIER - INVESTISSEMENT

Valeur liquidative au 31 janvier 1975

Au 31 janvier 1975, la valeur liquidative globale d'Acier-Investissement ressortait à 185,50 millions de francs, soit 106 francs par action.

GROUPE S.C.R.E.G.

Activité de l'exercice 1974

Le chiffre d'affaires global des sociétés du groupe a atteint, en 1974, environ 3 500 millions de francs, dont 20 % à l'étranger.

1) La société-mère qui gère directement la majeure partie des activités routières françaises a réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 1 200 millions de francs T.T.C., en progression de 36 % sur 1973.

Les filiales routières françaises ont représenté une activité complémentaire de près de 200 millions.

2) La branche Génie civil est gérée principalement par la Société française d'entreprises de dragages et de travaux publics (S.F.E.D.T.P.). Le chiffre d'affaires de cette société et de ses filiales consolidé s'est établi à plus de 900 millions dont 50 % à l'étranger (principalement en Afrique noire, en Extrême-Orient et aux Antilles). La progression sur 1973 est de 17 %.

D'importants chantiers exécutés, soit par la société seule, soit en groupement, sont en cours de réalisation ou vont démarrer prochainement. Nous citerons :

— En France, le nouvel avant-port de *Dunkerque* et la centrale nucléaire de Gravelines, une grande forme de radoub à La Seyne, l'aéroport de Nice, l'autoroute Auriol-Toulon.

— A l'étranger, le chemin de fer transgabonais, d'importants projets de construction de logements, en Iran, à Hongkong, etc.

Des filiales de droit local ont été créées au Nigeria et en Malaisie.

Enfin, une participation a été prise dans la société Sea Tank Co, spécialisée dans la construction de plates-formes en béton pour les travaux pétroliers « off shore » et qui a conclu d'ores et déjà d'importants contrats pour l'exploration en mer du Nord.

L'Omnium d'entreprises Dumesny-Chapelle (O.E.D.C.), spécialisé dans les travaux souterrains, a poursuivi la réalisation de grands chantiers, en particulier le creusement des tunnels du R.E.R. entre les stations Châtelet et Gare de Lyon.

Les filiales suisse, italienne, tunisienne et marocaine de la S.C.R.E.G. ont également eu un bon rythme d'activité.

3) Dans le secteur du Bâtiment, la filiale Promogim, chargée de la gestion des opérations immobilières, a vendu plus de sept cents logements, principalement des maisons individuelles. Les résultats sont satisfaisants.

La société Albaric a continué ses activités de construction, principalement en région parisienne.

4) Dans le secteur Etanchéité-Couvertures-Bardages, la Société des mines de bitume et d'asphalte du Centre (SMAC) a atteint un chiffre d'affaires de 430 millions, en progression de 32,6 % sur 1973.

En 1974, la SMAC a pris le contrôle de la Société française d'étanchéité et de revêtements métalliques (FEREM) dont les spécialités sont complémentaires des siennes et qui dispose de plusieurs usines de fabrication de profilés acier et de produits d'étanchéité. Le chiffre d'affaires de FEREM, en 1974, a dépassé 450 millions. Ses filiales, italienne et espagnole, ont eu une activité soutenue.

Les résultats 1974 des différentes sociétés du groupe ne sont pas encore exactement établis. On peut néanmoins indiquer que pour la plupart de ces filiales, les bénéfices ont été supérieurs à ceux de l'exercice précédent.

Avec l'appui de ses principaux actionnaires, le groupe s'est assuré les moyens financiers de consolider et poursuivre son expansion, ainsi que la progression de la rentabilité à laquelle il est particulièrement attaché.

APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE INDUSTRIEL POUR LA PRODUCTION DE FARINE DE POISSON ET D'HUILE DE POISSON, A AL-MUKALLA, DANS LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE DU YÉMEN.

La République Démocratique et Populaire du Yémen a reçu un crédit du Fonds Arabe de Développement Social et Economique pour la construction d'un complexe pour la production de Farine et Huile de Poisson dans la zone d'El-Khalaf, à deux kilomètres à l'Est de la ville d'Al-Mukalla.

Ce Complexe sera composé de :

1) Une usine pour la production de Farine et Huile de Poisson, ayant une capacité de traitement de 500 tonnes de sardines par 24 heures.

2) Une Centrale Electrique d'une puissance de 4.000 KW, avec puissance maximum de 8.000 KW.

3) Un port, dont la première phase consiste en un quai en mer, et *les quais de mouillage accessoires pour les chalutiers, plus* un navire cargo d'un poids de 5.000 tonnes de jauge brute.

Les entrepreneurs intéressés sont donc invités à soumettre leurs offres sous pli fermé pour l'une ou plusieurs des adjudications suivantes :

Adjudication n° 1 : la fourniture et l'équipement d'une usine pour la production de Farine et d'Huile de Poisson.

Adjudication n° 2 : la fourniture et l'installation de tout l'équipement d'une Centrale Electrique.

Adjudication n° 3 : L'aménagement du chantier et la construction des ouvrages de génie civil devant équiper les travaux précités aux paragraphes 1 et 2, y compris les bureaux et les locaux d'habitation.
Adjudication n° 4 : construction du Port et de ses installations annexes.

Les soumissionnaires peuvent s'adresser à l'Administration Publique pour la Richesse Piscicole, B.P. n° 1.242 ; TAWAHI, Aden, R.D.P.Y., ou à Dar Al-Handasah, Ingénieurs-Conseil (Shair et Partners) B.P. no 7.159, BEYROUTH, Liban, téléphone : 300256 - Télex 20697 LE, adresse télégraphique : DARSAH, Beyrouth, LIBAN, pour obtenir les documents de l'adjudication et le cahier de charges.

Ces documents peuvent être obtenus à partir du 15 février 1975, contre un montant de 50 Dinars Yéménites non remboursable, ou contre l'équivalent en devises étrangères, payables à l'Administration Publique de la Richesse Piscicole, auprès de la Banque Nationale du Yémen, Branche Tawahi, Tawahi, Aden, R.D.P.Y

Ces documents doivent être dûment remplis et renvoyés à l'Administration Publique de la Richesse Piscicole, Aden, R.D.P.Y, soit le 1er mai au plus tard, ou avant, et selon les directives portées dans le cahier des charges.

LES MARCHÉS FINANCIERS

ACTIVITÉ FÉBRILE SUR LE MARCHÉ D'EURO-OBLIGATIONS

Londres (Agefi). — Le marché international des capitaux qui, en l'espace de trois semaines seulement, était passé de l'espoir à la renaissance, en est maintenant à l'euphorie la plus totale. La semaine écoulée en effet était le spectacle, dans un contexte de baisse continue des taux d'intérêt à *court terme* tout principalement aux Etats-Unis, mais aussi en Allemagne, de la plus forte hausse des cours des émissions que le marché secondaire ait jamais enregistrée depuis de nombreuses années. L'indice « Bondtrade », qui mesure l'évolution des cours des émissions anciennes, a, d'un mercredi sur l'autre, monté de près de 1,5 point en matière *d'obligations à long terme* et de plus de 2,5 points en ce qui concerne les convertibles. Parallèlement, les émissions nouvelles, qui ne cessent d'affluer sur le marché primaire, s'arrachent littéralement les unes après les autres quel que soit l'émetteur ou la devise choisie pour supporter l'emprunt. En deux semaines, près de 150 millions de dollars ont *été proposés en devise américaine*. Depuis le début de l'année, le volume des emprunts étrangers en deutschemarks a pratiquement atteint, avec 825 millions de deutschemarks (placements privés inclus), le niveau du montant globalement émis pour l'ensemble de 1974, qui avait été de 840 millions de deutschemarks.

Face à cette avalanche et à l'*emballement du marché*, les eurobanquiers réagissent différemment. Pour les uns, le risque de voir le marché s'engorger et les cours régresser tout aussi rapidement qu'ils s'étaient redressés, selon un scénario déjà vu en 1971, sont grands. Pour les autres, au contraire, le marché devrait continuer à évoluer favorablement face à une chute des taux *à court terme qui se concrétise si* rapidement que les investisseurs se dépêchent d'acquérir tout ce qui se présente avant que les taux ne baissent encore davantage. Il faut bien reconnaître qu'avec le cours de l'eurodollar à trois mois tombé au-dessous de 7 % à Londres, avec le papier commercial aux U.S.A. revenu à 6,60 %, le taux des Federal Funds à 6,46 %, la tendance est explicite.

Ce mouvement explique en partie le succès de l'emprunt de la CECA et celui lancé par la B.N.P., ainsi que les conditions plus favorables que prévu dont a bénéficié l'émission : 150 millions de dollars sur huit ans sortis à 99 1/2 avec un coupon de 8 3/8 %. En comparaison, la B.E.I. est encore obligée d'offrir 9 1/2 % à 100 1/2 en Europe pour drainer seulement 60 millions de dollars.

LONDRES

Les ordres d'achat continuant d'affluer, le mouvement de hausse se poursuit lundi matin. Les industrielles gagent jusqu'à 10 pence, de même les banques, les assurances, les pétroles et les fonds d'Etat. Irrégularité des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 178 60 contre 174 50

VALEURS	CLOTURE 7 2	COURS 10/2
War Loan 3 1/2 %	24 1/8	24 1/8
Beechams	178	186 1/2
British Petroleum	345	362 1/2
Shell	211	219
Vickers	110	115 3/4
Imperial Chemical	208	218
Courtaulds	90	95
De Beers	229	231
* Western Holdings	30	30
Rio Tinto Zinc Corp.	129	130
* West Driefontein	41 3/4	42

(*) En livres.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	10 1/4 %
Moyen terme	....	8 1/2 %

Chiffre d'affaires H.T. pour 1974

C.G.E. : consolidé de 15 905 millions de francs (+ 23,7 %).

MANUFRANCE : 480,53 millions de francs (+ 31 %).

SPIE-BATIGNOLLES : 1,89 milliard de francs (+ 52,5 %).

AUXILIAIRE DE NAVIGATION : 151,77 millions de francs (+ 58,7 %).

GALERIES MODERNES : 427,53 millions de francs (+ 13,4 %).

THOMSON - C. S. F. : consolidé de 4,52 milliards de francs (+ 25,5 %).

MARITIME DES CHARGEURS REUNIS : 580,94 millions de francs (+ 45,6 %).

ENTREPRISE J. LEFEBVRE : 611,5 millions de francs (+ 17,1 %).

SCHNEIDER RADIO-TELEVISION : 387,04 millions de francs (+ 5,5 %).

GENERALE DE RADIOLOGIE : 353,2 millions de francs (+ 40 %).

ROUSSELOT S. A. : 842,7 millions de francs (+ 55,3 %).

B.H.V. : 1 004,9 millions de francs (+ 28 %).

JAEGER : 462,58 millions de francs (+ 12,2 %).

MANURHIN : 252,7 millions de francs (+ 18,5 %).

O.C.E. - VAN DER GRINTEN. — Bénéfice net pour l'exercice clos le 30 novembre : 24,5 millions de florins (+ 14,5 %). Dividende final de 2,80 florins contre 2,20 florins, faisant au total 5,60 florins contre 5 florins, plus un dividende-action de 5 %.

B. A. L. O.

Le numéro du 10 février publie notamment les insertions suivantes :

Société de développement régional du Languedoc-Roussillon « Sodler ». — Emission au pair de 19 500 actions de 100 F (3 pour 10), jouissance 1er janvier 1975, portant le capital de 6 500 000 F à 8 450 000 F.

Frankel. — Attribution gratuite de 40 000 actions de 100 F (2 pour 3), jouissance 1er janvier 1974, portant le capital de 6 millions de francs à 10 millions de francs.

Les actionnaires de l'I.O.S. pourraient être partiellement dédommagés en 1975

Le comité international des autorités de contrôle et des liquidateurs de l'I.O.S. (Investors Overseas Service) vient d'arrêter une série d'actions visant à permettre une première distribution cette année des sommes récupérées sur les fonds d'investissement du groupe.

M. Dondelinger, commissaire au contrôle des banques de Luxembourg, a indiqué que les procédures judiciaires préalables à toute distribution étaient maintenant terminées depuis la mise en liquidation de l'Overseas Development Bank du Luxembourg. Car le plan de liquidation de cette banque prévoyait la remise immédiate des avoirs de fonds aux liquidateurs. Des actions devront toutefois être poursuivies au Canada et aux Bahamas en vue de rendre disponibles les avoirs liquides bloqués, notamment auprès de la Bank of Montreal (environ 550 millions de francs).

D'autre part, le comité international n'a pas abandonné les actions destinées à récupérer les avoirs détournés et non encore placés sous contrôle. Enfin, à cause des difficultés résultant de l'imbrication des opérations financières au sein du groupe I.O.S., imbrication ne permettant pas de déterminer avec certitude les bénéficiaires réels des avoirs, le comité mettra en place un système d'arbitrage pour assurer une solution rapide et équitable aux litiges susceptibles de naître.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	6 févr.	7 févr.
Valeurs françaises	118,6	119,3
Valeurs étrangères	120,2	119,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	69,4	70,4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7/2	10/2
1 dollar (en yens)	296 39	294 ..

BOURSE DE PARIS — 7 FÉVRIER — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	37 30	1 863
5 %	57	0 098
5 % 1920-1960	133 50	0 856
3 % amort. 45-54	79 80	1 570

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (Vie)	378	384
Préservatrice S.A.	316	311
Prévoyance		1077
Protectrice A.I.R.	240	231 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq.	250	245
SLIMINCO	135	140
Sté Cent. Banque	71	71 50
SOFICOMI	128	130

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Un. Imm. France	110	110
Acier Investiss.	93 50	94 50
Gestion Sélect.	184	183
Invest. et Gest.	92 50	95

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	...	357
— parts 1959	..	359 10
Ch. France 3 %	116	117 50
Abeille-I.E.A.R.D.	...	436
Abeille (Vie)	220	216
A.G.P.	342	342
Concorde	259	258
Epargne France	340	352
Fonc. T.I.A.R.D.	90	88
Foncière (Vie)	...	264
France (I.A.R.D.)	...	293

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Air-Industrie	65 50	63
Applic. Mécan.	130	135
Arbel	179 50	178
Ateliers G.S.P.	o 74 50	o 72 30
Av. Dass.-Breguet	207	215
Bernard-Moteurs	87 50	75
B. S. L.	250	259
Cie des Compt.	171 20	171 20
C. M. P.	275	276
Cope All. Europe	193 40	191

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Astral	60 50	61
Carbone-Lor.	95	93 20
Cochery	48	39 90
Delalande S.A.	554	560
Finalens	31 90	32
FIPP	...	d 47 50
(Ly) Gerland	...	240
Gévelot	371	372 20
Grande-Paroisse	108	105
Huiles G. et dér.	100	100
Labaz	...	401

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Am. Petrofina	..	137 50
British Petroleum	34 50	34 45
Gulf Oil Canada	...	120
Petrofina Canada	d 89	o 89
Shell Tr. (port)	20	21

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
524	4,50 % 1973	525	522 20	524 70	527 ..
1040	C.N.E. 3 %	1050 80	1057	1066 90	1067 ..
260	Afrique Occ.	263 50	265 50	266	268
328	Air Liquide	329	330	329 90	326 20
67	Als. Part. Ind	63 50	67	67	67

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
600	Cie Gle Eaux	622	630	632	625
106	Electro-Méc.	110	111 60	111 60	109 60
195	Eng. Matra	200	202 50	204	206 50
167	E. J. Lefebvre	169	170	168 80	171 50
58	Esso S.A.F.	63 90	64	64 20	64
158	Eurafrance	165 50	167 50	167 60	167
275	Europe N° 1	296	304 90	305 50	309

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
165	Olida-Caby	168 50	171 50	171 50	171 50
75	Opfi-Paribas	78 20	80 ..	79 80	78 80
22	Paris-France	122	121 50	123	120 50
133	Patern. S.A.	143 50	143	143	141
61	Pechelbronn	64 50	64 20	64 20	63 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
240	Talcs-Luz.	278 90	281	282	279
250	T.R.T.	277	286	286	281 50
840	Tél. Electr.	884	905	905	895
625	Tél. Ericss.	648	650	649	645
62	Terres Roug.	73	76 50	76 50	76
153	Thomson-Br.	173	175	174 50	175
139	U.I.S.	155	158	158	157
305	U.C.B.	335	340	340	346
220	B. Ottoman	278	288 40	287	283 40
250	BASF (Akt.)	258 60	267	256 90	252
198	Bayer	213 30	208 60	208 50	207 50
105	Buffelsfont.	114 60	110 50	114 80	c 112 70
9 50	Charter	10 86	11 20	11 60	11
146	Chase Manh.	172	168 50	169 50	168 10
365	C.F. Fr.-Can.	390	393	407	395
12	De Beers (S)	14 30	14 50	14 45	14 35
187	Dome Mines	207 20	214	218	211 10
395	DuPont Nem.	439	424	422	430
295	East. Kodak	339 90	334	325	336
60	East Rand	67 50	67 50	67 50	c 68 80
210	Ericsson	229	233	231 50	228 40
290	Exxon Corp.	330 10	319	319	319
154	Ford Motor	159	151 50	152 50	154 50
143	Free State	147 60	152	154 80	153

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
158	Gen. Electric	177	174 90	171 70	176
159	Gen. Motors	168 50	158	158	159
19	Goldfields	21 65	22 20	22 80	22 40
38	* Harm. Go.	43 50	44 15	43 90	44
220	Hoechst Akti.	232	234	232 90	235 50
16	Imp. Chem.	19 50	20 60	21 20	20 80
111	Imperial Oil	117 50	118 90	118	118 90
715	I.B.M.	875	888	855	865
113	Royal Dutch	138 10	139 20	138 50	137 60
9 50	Rio Tinto Zin.	12 75	12 85	13 ..	12 85
153	St-Helena	164 80	165 80	167 80	164 .
440	Schlumberger	452 50	436 50	429	436
16	Shell Tr (S.)	20 80	21 30	21 35	21
425	Siemens A.G.	429 50	433	428 80	437 50
23	Sony	33 90	33	31 85	30 50
11	Tanganyika	14	13 35	13 50	13 35
155	Unilever	184 90	182 20	182 20	185
27	Union Corp.	25 30	26 60	25 95	25 60
154	U. Min. 1/10	180 .	173	173 10	170 20
255	West Drief.	268	261	259 .	259 50
114	West Deep	121	118	120 .	120
186	West Hold.	189	191	190 60	191 ..
4	Zambia Cop.	3 95	4	3 85	4 ..

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7 2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 384	4 360	4 365
Canada ($ can. 1)	4 382	4 371	4 365
Allemagne (100 DM)	184 275	184 350	183 75
Belgique (100 fr.)	12 842	12 357	12 15
Danemark (100 krd.)	77 370	77 770	77
Espagne (100 pes.)	7 760	7 745	7 50
Grande-Bretagne (£ 1)	10 371	10 339	10 40
Italie (100 lires)	0 677	0 677	0 667
Norvège (100 krn.)	85 170	85 750	85 50
Pays-Bas (100 fl.)	178 250	178 050	177 50
Portugal (100 esc.)	17 810	17 810	17 55
Suède (100 krs.)	108 320	108 320	107 50
Suisse (100 fr.)	172 580	172 675	173 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7 2
Or fin (kilo en barre)	24865	24875
Or fin (kilo en lingot)	26000	24995 ..
Pièce française (20 fr.)	265	267 ..
Pièce française (10 fr.)	185 20	188
Pièce suisse (20 fr.)	264	265
Union latine (20 fr.)	241 50	240 .
Souverain	241 40	242
Pièce de 20 dollars	1161 20	1150
Pièce de 10 dollars	575	570 20
Pièce de 5 dollars	429	428
Pièce de 50 pesos	1000	999 50
Pièce de 10 florins	223	224 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

LIRE ÉGALEMENT

La conférence de presse de M. Marchais

« Le premier secrétaire du P.S. me paraît de plus en plus sûr de lui et dominateur »

Amaigri, encore un peu pâle mais toujours très souriant, M. Georges Marchais a tenu, *lundi 10 février* en fin de matinée, sa première conférence de presse depuis qu'il est sorti de l'hôpital. Le secrétaire général du parti communiste a fait allusion à son accident de santé en déclarant : « *A quelque chose malheur est bon. Victime d'un accident de santé, il m'a été donné d'entendre ou de lire des appréciations fort élogieuses sur mon activité ! J'y ai été très sensible.* » Il a fait ensuite état « *des commentaires à caractère spéculatif, frisant parfois l'indécence* », auxquels a donné lieu sa maladie. « *Ceux qui s'y sont livrés*, a-t-il déclaré, *en sont aujourd'hui pour leurs frais.* »

M. Marchais a alors traité de l'actualité politique : « *Le pouvoir*, a-t-il dit, *est plus présidentiel, plus personnel, plus concentré que jamais. M. Giscard d'Estaing décide de tout.* » Il a ajouté : « *Le gouvernement s'attaque aux libertés publiques, comme en témoignent les propos fascinants du dangereux ministre de la police, le prince Poniatowski, et la nomination d'un général qui s'illustra comme tortionnaire à Alger.* »

M. Marchais a estimé que M. Giscard d'Estaing souhaite faire revenir le parti socialiste à une politique d'alliance avec la droite. Il a noté que les appels aux socialistes ont été nombreux lors du dernier congrès des républicains indépendants. Ces appels vont, selon lui, de pair avec les attaques contre les communistes, et cette tactique procède « *d'une vieille tradition de la bourgeoisie française qui consiste à maintenir deux fers au feu* ».

« *Les partis de gauche*, a poursuivi M. Marchais, *doivent intensifier leur propre bataille, riposter coup par coup et faire la clarté sur les causes de la crise. La gauche doit gagner des millions de consciences nouvelles pour parvenir à un mouvement largement majoritaire. C'est cela que nous avions en vue lorsque nous avons parlé de la nécessité d'élever la qualité de l'union de la gauche. Nous sommes fidèles à une ligne constante.* »

C'est pourquoi le secrétaire général a regretté que, lors de son dernier congrès à Pau, le parti socialiste se soit « *beaucoup plus préoccupé d'élargir son influence aux dépens du parti communiste que de combattre la politique de M. Giscard d'Estaing* ».

Il a dit encore : « *Je retire du congrès de Pau l'impression désagréable d'une direction et d'un premier secrétaire de plus en plus sûr de lui et dominateur. Il apparaît maintenant avec netteté que la direction du parti socialiste utilise la stratégie d'union et la référence au programme commun à des fins essentiellement partisanes. Elle le fait pour se renforcer et nous affaiblir, en prenant au besoin appui sur les campagnes que l'adversaire développe contre nous.* »

M. JEAN KANAPA DÉNONCE LA « CAMPAGNE DÉCHAINÉE CONTRE LE PORTUGAL ».

M. Jean Kanapa, membre du comité central du parti communiste, a dénoncé, le dimanche 9 février, dans une déclaration faite à Clermont-Ferrand, à l'issue d'un meeting en faveur du parti communiste portugais, « *la campagne déchaînée qui se mène en France contre le Portugal démocratique* ».

Ainsi, selon lui, la télévision française, poursuivant cette campagne, a cité, samedi soir, le dirigeant socialiste Mario Soarès. M. Kanapa a déclaré :

« *Ce dernier accuse, paraît-il, les communistes de « tricher » avec la démocratie. L'accusation est particulièrement indécente concernant le parti et des hommes qui ont, pendant un demi-siècle, consenti les plus lourds sacrifices à la lutte pour la liberté.* »

M. Jacques Chaban-Delmas s'interroge sur l'opportunité de demeurer à l'U.D.R.

L'élection de M. Jacques Chirac au secrétariat général de l'U.D.R., le 14 décembre dernier, continue de susciter réactions et commentaires au sein du parti gaulliste. Alors que M. Robert Boulin (qui avait, dans un premier temps, quitté la formation en signe de protestation) constate la mort de l'institution des « barons », le plus en vue de ceux-ci, M. Jacques Chaban-Delmas, semble s'interroger sur l'opportunité, pour lui, de demeurer à l'U.D.R.

Persistant dans son désaccord avec la nouvelle direction du parti gaulliste et, en particulier, avec l'action de M Chirac (qui avait pris position contre lui lors de l'élection présidentielle), l'ancien premier ministre affirme, dans une déclaration accordée à notre confrère *France-Soir* : « *Je désapprouve ce qui se fait, à la fois sur le plan des principes et sur celui de l'efficacité politique. (...) Ce n'est pas une question de personne mais une question politique.* »

M. Chaban-Delmas aurait décidé de réfléchir et de faire connaître sa décision au début de la semaine prochaine et, en tout état de cause, avant la réunion, le 23 février, du conseil national de l'U.D.R. Interrogé lundi matin 10 février, sur le bruit de son éventuelle démission du parti gaulliste, le maire de Bordeaux n'a, en tout cas, apporté ni infirmation ni confirmation. Il a seulement précisé que le fruit de sa réflexion serait rendu public dans un entretien qu'il accordera au quotidien de sa région : *Sud-Ouest*, mardi 18 ou mercredi 19 février.

Après six mois d'inactivité

L'USINE TITAN-CODER DE MARSEILLE ROUVRE SES PORTES DANS UN CLIMAT TENDU

(De notre correspondant.)

Marseille. — C'est une rentrée symbolique qui a eu lieu ce lundi matin 10 février dans l'ex-usine Titan-Coder de Marseille — dorénavant Société métallurgique de Sain-Marcel — fermée depuis six mois (*le Monde* du 7 février). En effet, trente-huit personnes seulement, sur les cinq cents quatre-vingt-seize qui ont reçu une proposition de réembauchage assortie de contrat, ont franchi les portes de l'entreprise en montrant leur convocation aux vigiles d'une entreprise de gardiennage. Vers 8 h. 30, une centaine de travailleurs s'étaient groupés devant l'entrée, avaient poussé les grilles sans incident et, comme vendredi dernier, envahi pacifiquement le bureau de la direction. Les délégués de l'intersyndicale y furent reçus par M. Belleville, nouveau P.-D. G., président du Syndicat national de la réparation ferroviaire, mandaté par le ministre de l'industrie pour l'établissement d'un plan de démarrage.

A l'issue de cette entrevue plutôt houleuse, M. Belleville a déclaré aux journalistes : « *Nous mettons sur pied un plan de relance. Je me suis aperçu qu'il y avait au sein de l'ex-société Titan-Coder de Marseille une anarchie totale dans les salaires et dans les répartitions des qualifications. Pour garder la tête hors de l'eau, il fallait une remise en ordre radicale. Je ne veux pas me retrouver sans argent dans six mois et je ne cautionnerai pas un plan qui irait vers une faillite inévitable.* »

Pour l'intersyndicale, le plan Belleville « *remplace les hommes par des pions pour atteindre les cent mille heures S.N.C.F. que souhaite le nouveau P.-D.G.* ». Le réembauchage, toujours selon l'intersyndicale, s'est effectué selon des critères qui lui échappent, puisqu'on a repris des ouvriers âgés de soixante-trois ans et que vingt et un délégués syndicaux sur quarante-deux ont été écartés.

A Paris

UN JEUNE HOMME EST ARRÊTÉ APRÈS UN ATTENTAT CONTRE LA SOCIÉTÉ MERCÉDÈS

Un jeune homme âgé de vingt-deux ans, M. Claude Martineau, agent technique à l'université de Paris-VI, a été arrêté après un attentat commis dans la soirée du vendredi 7 février contre la société Mercedes, avenue de la Grande-Armée, à Paris (17e),

L'arrestation de M. Martineau a été annoncée par un communiqué du ministère de l'intérieur, qui a indiqué que d'autres auteurs de cet attentat, identifiés, sont actuellement recherchés. Le ministère de l'intérieur ajoute que, dans le cadre de l'enquête, vingt-six bouteilles ou jerricans contenant des mélanges explosifs, ainsi que des sachets de chlorate et des barres de fer avaient été découverts à l'université de Paris-VI.

Deux organisations ont revendiqué l'attentat : la première, qui s'intitule « brigade Holger Meins », a déclaré dans un communiqué avoir voulu, par cette action, exprimer son soutien à une récente grève de la faim des détenus allemands de la R.A.F. (fraction du mouvement Armée rouge) ; la seconde, le « groupe marxiste-léniniste d'intervention » fait état des mêmes motifs.

COMPTE NON TENU DE LA REVALORISATION DES STOCKS D'OR OFFICIELS

Les réserves de change de la France ont augmenté de 311 millions de francs en janvier

A la fin du mois de janvier, les avoirs officiels de changes de la France s'élevaient à 95 milliards 919 millions de francs. Ils se décomposaient de la façon suivante : 75 591 millions de francs d'avoirs en or ; 16 938 millions de francs d'avoirs en devises ; 3 390 millions de francs de créances sur le F.M.I.

Par rapport à la fin décembre 1974, les avoirs officiels de changes ont été affectés de deux manières :

1) Par les nouvelles règles de comptabilisation.

Depuis le 9 janvier, l'or est évalué sur la base du cours moyen constaté sur les marchés internationaux les plus représentatifs pendant les trois derniers mois ; les devises sont évaluées sur la base des derniers cours constatés sur les marchés des changes ; les créances sur le Fonds monétaire international sont évaluées sur la base de la dernière valeur du D.T.S. calculée par le F.M.I.

Ces bases sont révisées chaque semestre. Pour le premier semestre 1975, elles correspondent aux chiffres suivants : la première évaluation des avoirs en or a été fondée sur le cours de l'or à Londres le 7 janvier 1975 (170,375 dollars l'once) et sur la cotation du dollar à Paris le même jour ; la comptabilisation des avoirs en devises est fondée sur les cours constatés sur les marchés des changes le 7 janvier 1975 (soit pour le dollar 4,396 francs) ; le cours du D.T.S. calculé par le F.M.I. en fonction d'un panier de seize monnaies était le 7 janvier 1975 de 5,405 francs.

L'application de ces nouvelles règles de comptabilisation aux différentes composantes des avoirs officiels de changes a conduit à constater les plus-values et les moins-values suivantes (en millions de francs) : avoirs en or : 55 969 ; avoir en devises : — 649 ; créances sur le F.M.I. : — 94. Au total : + 55 226 millions de francs.

2) *Par les opérations effectuées au cours du mois.* Les avoirs officiels de change ont, au cours du mois de janvier 1975, augmenté de 311 millions de francs ; d'autre part, les créances de la France sur le F.M.I. (droits de tirage au titre de la tranche or et de la super-tranche or, avoirs en D.T.S.) ont diminué de 22 millions de francs.

Aux Etats-Unis

L'ancien directeur de la C.I.A. reconnaît avoir dissimulé des informations sur les opérations des services américains au Chili

Washington *(A.F.P.)*. — M. Richard Helms, ancien directeur de la C.I.A., a reconnu devant la commission sénatoriale des affaires étrangères qu'il avait dissimulé à deux reprises des informations sur les opérations des services de renseignements américains au Chili alors qu'il témoignait sous serment. La divulgation des actions de la C.I.A. contre le gouvernement de Salvador Allende aurait pu *détériorer les relations entre* les Etats-Unis et le Chili, a déclaré M. Helms pour expliquer son attitude.

Cet aveu a été recueilli le 22 janvier dernier par la commission des affaires étrangères du Sénat qui lui avait demandé des éclaircissements sur des témoignages précédents apparemment contradictoires. Plusieurs hauts fonctionnaires ont affirmé, à diverses occasions et sous serment, que les Etats-Unis auraient adopté une « *politique de non-intervention* » dans les affaires intérieures chiliennes après l'élection de Salvador Allende.

La transcription partielle de l'audition de M. Helms a été publiée le dimanche 9 février à Washington.

M. Helms a estimé que son attitude avait peut-être été une « *sérieuse erreur* », mais qu'il n'avait jamais menti délibérément devant une commission parlementaire. L'ancien directeur de la C.I.A. a mis en cause sa mémoire défaillante, soulignant qu'il avait totalement oublié certaines affaires. Il a démenti catégoriquement que la C.I.A. ait constitué, sous sa direction, des fiches sur des représentants ou sénateurs.

Interrogé à nouveau sur une somme d'un million de dollars qui aurait été versée à des parlementaires chiliens en 1970 pour influencer leur vote de ratification de l'élection de Salvador Allende, M. Helms a concédé que ses dénégations faites sous serment en 1973, étaient « *limitées* », mais il a affirmé qu'il n'avait pas eu l'intention de tromper ses interlocuteurs.

M. JEAN-CLAUDE COLLI EST NOMMÉ DÉLÉGUÉ AUX ÉNERGIES NOUVELLES

M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, devait annoncer ce lundi 10 février la nomination de M. Jean-Claude Colli comme délégué aux énergies nouvelles. La création de ce poste avait été décidée lors du premier conseil central de planification sur l'énergie du 28 janvier.

[Né le 11 mars 1933, M. Jean-Claude Colli, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, est inspecteur des finances. De 1966 à 1971, il fut chargé de mission auprès de M. Jean Couture, secrétaire général de l'énergie. M. Colli est membre du bureau du parti radical, dont le président est M. Jean-Jacques Servan-Schreiber.]

Le numéro du « Monde » daté 9-10 février 1975 a été tiré à 518 884 exemplaires.